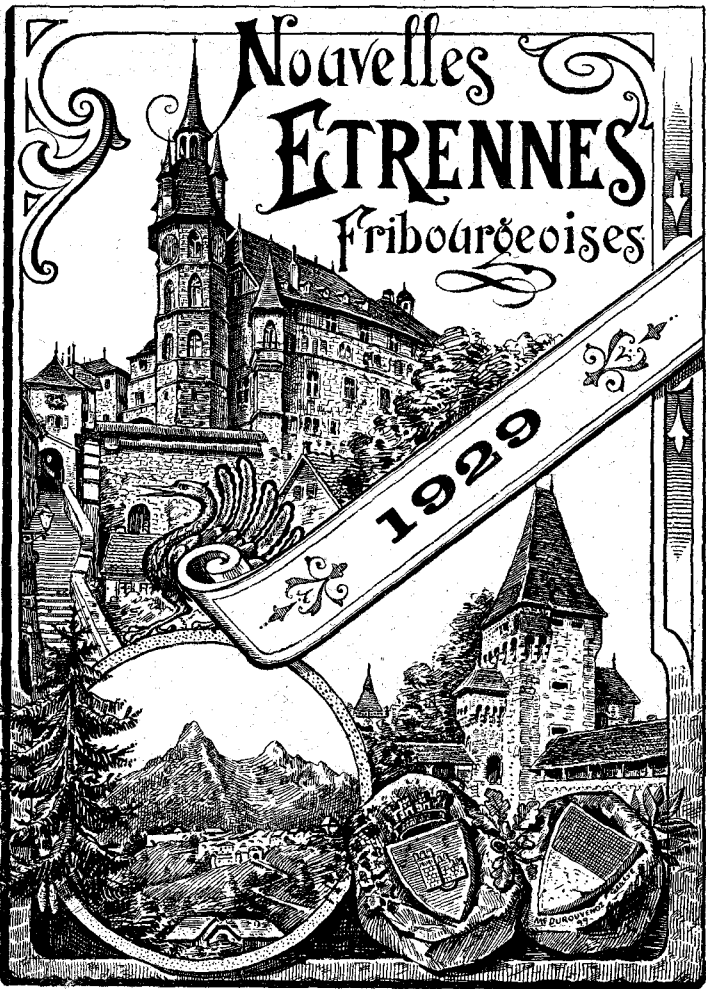


Dmblé

SOIXANTE-DEUXIÈME ANNÉE



FRIBOURG (SUISSE)

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

PRIX : 1 FR. 50

Banque Populaire Suisse

Capital versé et réserves Fr. 180,000,000

formant la garantie des créanciers de la Banque.

Fondée en 1869

93,000 sociétaires

Avances d'argent sur billets et en compte-courant, garanties par cautionnement, nantissement de titres, hypothèque ou gage de bétail.

Réception de dépôts en compte-courant, livrets de dépôts (dépôts à partir de fr. 1.-) et obligations de 1-5 ans, avec coupons semestriels.

Encaissement d'effets, de coupons et titres remboursables.

Chèques et lettres de crédit sur les places principales de tous les pays.

Achat et vente de monnaies étrangères.

Agence de voyages Wagons-Lits.

Garde d'objets de valeur et de titres.

Contrôle de tirages.

Location de caisiers dans notre chambre d'acier.

} Règlement spécial
à disposition.

Ordres de bourse aux bourses suisses et étrangères aux meilleures conditions.

Achat et vente de bons titres de placement.

Souscriptions aux émissions.

Gérance de fortunes. **Placement de capitaux.**

Conditions favorables.

FRIBOURG : Avenue de la Gare.

Compte de chèques postaux No IIa 135

AGENCES à

Bulle
Châtel-St-Denis
Domdidier
Estavayer-le-Lac

Morat
Romont
Rue
Villargiroud

Comptoir à Payerne.

LE BON CHEF . . .
CONSEILLE:
HUILE
CAFÉ
GRAISSE AU BEURRE



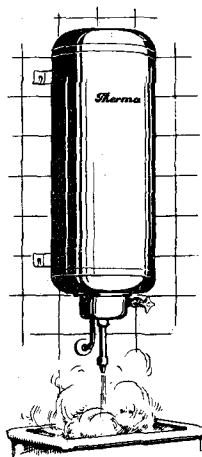
LA CHAUX-DE-FONDS

Entreprises Electriques Fribourgeoises

FRIBOURG

Production et distribution d'énergie électrique

Tous les emplois de l'électricité industriels
et domestiques.



L'électricité assure le confort et la propreté dans
toutes ses applications : force motrice, lumière,
chaleur, production du froid.

Boilers pour bains à chauffage par courant de nuit
à prix réduits. Petits boilers pour lavabos
et cuisines à consommation réduite
et avec abonnements
à forfait.

Les personnes de goût et les lettrés
s'adressent à la

Librairie Pierre Verdon

31, rue de Romont F R I B O U R G Téléphone 11.22

Livres pour tous les goûts ; livres pour toutes les bourses.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE (classique et contemporaine)

NOUVEAUTÉS ET ROMANS

Bibliothèque circulante populaire aux meilleures conditions

Ouvrages de luxe

Achat et vente de livres d'occasion. — Recherches bibliographiques. — Exposition et vente permanente de toiles des artistes peintres fribourgeois.




Crédit Gruyérien à Bulle

CAPITAL ET RÉSERVES: Fr.1.230.000.-



TRAITE TOUTES OPÉRATIONS DE
BANQUE ET DE CHANGE
AUX MEILLEURES CONDITIONS





*Après ses vêtements,
sa toison frisée.*

Prenez du LUX pour vous laver les cheveux. Ce produit supérieur de la savonnerie moderne, ce savon fin dont vous ne sauriez vous passer pour laver vos soieries, vos lainages et tous vos tissus délicats, est aussi un shampoing incomparable. Il rend la chevelure opulente et souple, avec ce doux reflet soyeux qui pare la tête des jeunes filles.

„LUX ne se vend jamais ouvert!“

LUX

« SUNLIGHT » OLTEN



NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES
1929

fondées par L. GRANGIER, professeur,

sous le patronage de la

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE
DE FRIBOURG

RÉDACTION :
GEORGES CORPATAUX

~~~~~  
**Soixante-deuxième année**  
~~~~~



FRIBOURG
FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1929

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or 11	Indiction romaine 12
Epacte XIX	Lettre dominicale F
Cycle solaire 6	Lettre du martyrologe u

Fêtes mobiles.

Septuagésime, le 27 janvier.	Pentecôte, le 19 mai.
Les Cendres, le 13 février.	Trinité, le 26 mai.
Pâques, le 31 mars.	Fête-Dieu, le 30 mai.
Rogations, 6, 7 et 8 mai.	Premier dimanche de l'A-
Ascension, le 9 mai.	vent, le 1 ^{er} décembre.


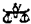














Commencement des quatre saisons.

Printemps, le 21 mars, à 3 h. 35.	Bélier.
Été, le 21 juin, à 23 h. 01.	Ecrevisse.
Automne, le 23 septembre, à 13 h. 52.	Balance.
Hiver, le 22 décembre, à 8 h. 53.	Capricorne.

Quatre-Temps.

20, 22 et 23 février.	18, 20 et 21 septembre.
22, 24 et 25 mai.	18, 20 et 21 décembre.

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier 	Balance 	Poissons 
Taureau 	Scorpion 	Nouvelle lune 
Gémeaux 	Sagittaire 	Premier quartier 
Ecrevisse 	Capricorne 	Pleine lune 
Lion  Vierge 	Verseau 	Dernier quartier 

Eclipses en 1929.

Il y aura en 1929 deux éclipses de soleil dont l'une sera visible partiellement de nos contrées. Il s'agit d'une éclipse annulaire qui commencera de se manifester le 1^{er} novembre à 10 h. 12 pour se terminer à 15 h. 57.

Il n'y a pas d'éclipses de lune en 1929.

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
1.	Dimanche de la Circoncision	
Mardi	1 CIRCONCISION. s. Odilon.	☾ Dern. quart. le 2, à 19 h. 44
Mercr.	2 s. Adélard, s. Macaire, a.	
Jeudi	3 ste Geneviève, v., s. Florent	
Vendr.	4 s. Rigobert, év., s. Prisque.	
Samedi	5 s. Téléphore, s. Emilien.	
2.	Dimanche de l'Epiphanie	
DIM.	6 EPIPHANIE. s. Gasp. CARN.	☽ Nouv. lune le 11, à 1 h. 28
Lundi	7 s. Valentin, év.	
Mardi	8 ste Gudule, v.	
Mercr.	9 s. Cyriaque.	
Jeudi	10 s. Agathon s. Guillaume, év.	
Vendr.	11 s. Hygin, s. Théodose.	
Samedi	12 s. Arcade, ste Tatienne.	
3.	Premier dimanche apr. l'Epiphanie	
DIM.	13 s. Léonce, s. Hermyle, m.	☾ Prem. quart. le 18, à 14 h. 15
Lundi	14 s. Hilaire, év., s. Félix.	
Mardi	15 s. Paul, er., s. Maur, a.	
Mercr.	16 s. Marcel, p., ste Priscille.	
Jeudi	17 s. Antoine, a., s. Sulpice.	
Vendr.	18 Chaire de s. Pierre à Rome	
Samedi	19 Grégoire X, ss. Maire et c.	
4.	Deuxième dimanche après l'Epiph.	
DIM.	20 ss. Fabien et Sébastien.	☽ Pleine lune le 25, à 8 h. 09
Lundi	21 ste Agnès, s. Meinrad.	
Mardi	22 ss. Vincent et Anastase.	
Mercr.	23 s. Raymond de Pennafort.	
Jeudi	24 s. Timothée, év., s. Babilas.	
Vendr.	25 CONVERSION DE S. PAUL.	
Samedi	26 s. Polycarpe, év. m.	
5.	Dimanche de la Septuagésime.	
DIM.	27 SEPT. s. Jean Chrysostome	☽
Lundi	28 ste Agnès s. Cyrille.	
Mardi	29 s. François de Sales.	
Mercr.	30 ste Martine, ste Hyacinthe.	
Jeudi	31 s. P. Nolasque, Marcelle.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

Février



28 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr. 1	s. Ignace, ste Brigitte	☾ Dern. quart. le 1, à 3 h. 10
Samedi 2	PURIFICATION. s. Fortuné.	
6.	Dimanche de la Sexagésime.	☽ Nouv. lune le 9, à 18 h. 25
DIM. 3	SEX. s. Blaise, Auschaire.	
Lundi 4	s. André Cors., Véronique	
Mardi 5	ste Agathe, v. m.	
Mercr. 6	s. Tite, ste Dorothee.	
Jeudi 7	s. Romuald, s. Richard.	
Vendr. 8	s. Jean de Matha.	
Samedi 9	s. Cyrille d'Alexandrie.	
7.	Dimanche de la Quinquagésime.	☽ Pleine lune le 23, à 19 h. 59
DIM. 10	QUINQ. ste Scholastique.	
Lundi 11	s. Adolphe, s. Désiré.	
Mardi 12	ste Eulalie, s. Cand.	
Mercr. 13	CENDR. ste Cather. de Ricci.	
Jeudi 14	s. Valentin, Eleucade.	
Vendr. 15	s. Faustin, s. Raimund.	
Samedi 16	ste Julienne, v m.	
8.	Premier dimanche du carême.	☽ Prem. quart. le 17, à 1 h. 22
DIM. 17	s. Polychrone, m.	
Lundi 18	s. Siméon.	
Mardi 19	s. Boniface, évêque.	
Mercr. 20	Q.-T. s. Euchèr, s. Sadoth.	
Jeudi 21	ss. Germain et Randoald.	
Vendr. 22	Q.-T. s. Pierre à Ant	
Samedi 23	Q.-T. Pierre D., Romaine.	
9.	Deuxième dimanche du carême.	☽ Pleine lune le 23, à 19 h. 59
DIM. 24	s. MATHIAS, ap. s. Félix.	
Lundi 25	s. Césaire, ste Walburge.	
Mardi 26	s. Porphyre.	
Mercr. 27	s. Léandre, év.	
Jeudi 28	s. Romain.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 30 minutes.

Abréviations au calendrier des saints : a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; ri. — reine; s. — soldat; v. — vierge; vv. — veuve.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr. Samedi	1 s. Albin, Eudoxie. 2 Simplicie, Janvier.	
10.	Troisième dimanche du carême.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	3 ^e ste Cunégonde. 4 s. Casimir, s. Lucien. 5 s. Théophile, év. 6 ^{tes} Perpétue et Félicité. 7 s. Thomas d'Aquin. 8 s. Jean de Dieu, conf. 9 ^{ste} Françoise Romaine	C Dern. quart. le 3, à 12 h. 09
11.	Quatrième dimanche du carême	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	10 Les 40 martyrs. 11 s. Euloge, év. 12 s. Grégoire I ^{er} , p. 13 s. Humbert. 14 ^{ste} Mathilde, Euphrose 15 s. Longin, s. Probe. 16 s. Julien.	☉ Nouv. lune le 11, à 9 h. 37
12.	Dimanche de la Passion.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	17 Patrice, ste Gertrude. 18 s. Cyrille de Jérusalem. 19 s. JOSEPH. 20 s. Vulfran, s. Joachim. 21 s. Benoît, a., s. Béril. 22 B. Nicolas de Flue. 23 ^{ste} Pétaëie, m.	☾ Prem. quart. le 18, à 8 h. 41
13.	Dimanche des Rameaux.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	24 s. Gabriel, s. Siméon. 25 ANNONCIATION. s. Herbrand. 26 s. Emmanuel, s. Ludger. 27 s. Jean Damascène. 28 s. Jean Cap., s. Gontran. 29 s. Eustase. 30 B. Amédée IX.	☽ Pleine lune le 25, à 8 h. 46
14.	Dimanche de Pâques.	
DIM.	31 PAQUES. s. Guy, a. ✓	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Hugues, ste Théodora. 2 s. François de Paule. 3 ^{ste} Agape, s. Richard. 4 s. Isidore, s. Zosime. 5 s. Vincent Ferrier, Irène. 6 Bse Julienne Mt Cornillon	☾ Dern. quart. le 2, à 8 h. 29
15.	<i>Dimanche de Quasimodo.</i>	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	7 s. Saturnin. 8 s. Amance. 9 ^{ste} Marie l'Egyptienne. 10 Mechtilde, Térance. 11 s. Léon, p. 12 s. Jules, s. Constantin. 13 s. Herménégilde, s. Justin.	☽ Nouv. lune le 9, à 21 h. 33
16.	<i>Deuxième dimanche après Pâques.</i>	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	14 s. Justin, s. Tiburce. 15 QUAS. ste Anastasie. 16 s. Benoit Labre, s. Dreux. 17 s. Rodolphe, Anicet. 18 s. Apollone, s. Parfait. 19 s. Léon IX, p., s. Ursmar. 20 s. Théotime, s. Théodore.	☽ Prem. quart. le 16, à 15 h. 09
17.	<i>Troisième dimanche après Pâques.</i>	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	21 s. Anselme, s. Usthasat. 22 ss. Soter et Cajus, p. et m. 23 s. Georges, s. Adalbert. 24 s. Fidèle, s. Honoré. 25 s. MARC, év., s. Floribert. 26 ss. Clet et Marcellin. 27 ^{ste} Zite.	☽ Pleine lune le 23, à 22 h. 47
18.	<i>Quatrième dimanche après Pâques.</i>	
DIM. Lundi Mardi	28 s. Paul de la Croix, s. Vital 29 s. Pierre, m., s. Robert, a. 30 ^{ste} Catherine de S., Sophie	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercre. Jeudi Vendr. Samedi	1 ss. PHILIPPE ET JACQUES. 2 s. Athanase, s. Walbert. 3 Inv. STE CROIX. s. Alexand. 4 ste Monique, s. Gothard.	☾ Dern. quart. le 2, à 2 h. 25
19.	Cinquième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercre. Jeudi Vendr. Samedi	5 s. Pie V, ss. Anges. 6 Rog. s. Jean dev. Porte lat. 7 s. Stanislas, ste Euphros. 8 APPARITION SAINT MICHEL 9 ASCENSION. s. Grég. de Naz. 10 s. Antonin, s. Isidore. 11 s. Mamert.	☽ Nouvelle lune le 9, à 7 h. 07
20.	Sixième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercre. Jeudi Vendr. Samedi	12 ss. Nérée et c., Pancrace. 13 s. Sigismond, Servatius. 14 s. Boniface. 15 s. Jean-Baptiste de laSalle. 16 s. Jean Népom. s. Adalbert 17 s. Pascal Bayl. 18 s. Venant.	☽ Prem. quart. le 15, à 21 h. 56
21.	Dimanche de la Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercre. Jeudi Vendr. Samedi	19 PENTECOTE. s. Pierre Célest. 20 s. Bernardin de S., Bailes. 21 s. Hospice. 22 Q.-T. s. Héraclius et comp. 23 s. Didiers. Florent. 24 Q.-T. N.-D. B-S. Jean d'A. 25 Q.-T. s. Grégoire VII., p.	☽ Pleine lune le 23, à 1 h. 50
22.	Dimanche de la Trinité.	
DIM. Lundi Mardi Mercre. Jeudi Vendr.	26 TRINITE. s. Philippe Néri. 27 s. Bède, c. d. 28 s. Augustin de Cant. 29 ste Madeleine de Pazzi. 30 FETE-DIEU. s. Fél., ste Emil. 31 ste Angèle, ste Pétronille.	☽ Dern. quart. le 31, à 17 h. 13

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

Juin



30 jours.





6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 s. Fortunat, s.	
23.	Deuxième dimanche après Pentecôte	
DIM.	2 s. Eugène.	
Lundi	3 ^{ste} Clotilde.	
Mardi	4 s. François Caracciolo.	
Mercr.	5 s. Boniface.	
Judi	6 s. Claude, s. Norbert.	
Vendr.	7 S.-C. JÉSUS. s. Paul, év.	Nouvelle lune le 7, à 14 h. 56
Samedi	8 s. Médard, s. Eutychès.	
24.	Troisième dimanche après Pentecôte	
DIM.	9 s. Amant et comp.	
Lundi	10 ^{ste} Marguerite, s. Maurin.	
Mardi	11 s. BARNABÉ, ap.	
Mercr.	12 s. Jean de St-Facond.	
Judi	13 s. Antoine de Padoue.	
Vendr.	14 s. Basile-le-Grand.	Prem. quart. le 14, à 6 h. 14
Samedi	15 s. Bernard de Menthon.	
25.	Quatrième dimanche après Pentecôte	
DIM.	16 s. Ferréol et Ferg	
Lundi	17 s. Rainier, s. Isaire.	
Mardi	18 s. Ephrem, diacre.	
Mercr.	19 ^{ste} Julienne Falconieri.	
Judi	20 s. Silvère, ste Florentine.	
Vendr.	21 s. Louis de Gonzague.	
Samedi	22 s. Paulin, évêque.	Pleine lune le 22, à 5 h. 15
26.	Cinquième dimanche après Pentecôte	
DIM.	23 ^{ste} Agrippine, ste Audrie.	
Lundi	24 s. JEAN-BAPT.	
Mardi	25 s. Guillaume, s. Prosper.	
Mercr.	26 ss. Jean et Paul, mm.	
Judi	27 s. Ladislas.	
Vendr.	28 s. Irénée, év. n.	
Samedi	29 ss. PIERRE ET PAUL, ap.	Dern. quart. le 30, à 4 h. 54
27.	Sixième dimanche après Pentecôte	
DIM.	30 Comm. s. Paul, s. Martial.	

Les jours crois. de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

Juillet



31 jours.





7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Théobald, s. Rumold. 2 VISITATION. s. Otto, év. 3 s. Léon, d., s. Héliodore. 4 ste Berthe, s. Udalric. 5 s. Antoine Zaccaria. 6 s. Isaïe, ste Dominique.	 Nouvelle lune le 6, à 21 h. 47
28.	Septième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	7 ss. Cyrille et Méthode. 8 ste Elisabeth, s. Kilien. 9 ste Véronique, ste Anatolie 10 7 frères mart., ste Rufine. 11 s. Pie I p., s. Ulric e. 12 s. Jean-Gualbert, s. Nabor. 13 s. Anaclet, p., ste Muritte.	 Prem. quart. le 13, à 17 h. 05
29.	Huitième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	14 s. Bonaventure, év., s. Cyr. 15 s. Henri, ste Bonose. 16 s. Reinelde, s. Faustin. 17 SCAP. Alexis, Marcelline. 18 s. Camille, s. Frédéric. 19 s. Vincent de Paul. 20 s. Jérôme, ste Marguerite.	
30.	Neuvième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	21 SCAP. ste Prax., s. Daniel. 22 ste Marie-Madeleine. 23 s. Apollinaire, s. Liboire. 24 Christine, Louise de Sav. 25 s. JACQUES, ap., s. Christop. 26 ste ANNE, s. Eraste. 27 s. Pantaléon, ste Nathalie.	 Pleine lune le 21, à 20 h. 21
31.	Dixième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr.	28 ss. Nazaire et Celse, Victor 29 steMarthe, s. Loup, év. 30 ss. Abdon et Sennen, mm. 31 s. Ignace Loyola, Germain.	 Dern. quart. le 29, à 13 h. 56

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 47 m.

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Judi	1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold	
Vendr.	2 PORTIONC. s. Alphonse Lig.	
Samedi	3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie	
32.	Onzième dimanche après Pentecôte	 Nouvelle lune le 5, à 4 h. 40
DIM.	4 s. Dominique, s. Tertulien.	
Lundi	5 N.-D. DES NEIGES. Oswald	
Mardi	6 TRANSFIGURATION. s. Sixte	
Mercur.	7 s. Gaétan, c., s. Albert, c.	
Judi	8 Cyriaque, B. Pierre Faber	 Premier quart. le 12, à 7 h. 01
Vendr.	9 s. Romain, s. Secondin.	
Samedi	10 s. LAURENT, m., ste Astérie	
33.	Douzième dimanche après Pentecôte	
DIM.	11 ste Suzanne, Philomène.	
Lundi	12 ste Claire. ste Eunomie.	 Pleine lune, le 20, à 10 h. 42
Mardi	13 ss. Hippolyte et Cassien.	
Mercr.	14 s. Eusèbe, ste Athanasie.	
Judi	15 ASSOMPTION. Tarcisius.	
Vendr.	16 s. Joachim, s. Théodule.	
Samedi	17 s. Hyacinth., s. Libérat, m.	 Dern. quart. le 27, à 21 h. 02
34.	Treizième dimanche après Pentecôte	
DIM.	18 ste Hélène, imp.	
Lundi	19 ste Claire de Montefalco.	
Mardi	20 s. Bernard, a. d., Philibert	
Mercr.	21 ste Jeanne de Chantal.	
Judi	22 s. Symphorien, Timothée.	
Vendr.	23 s. Philippe-Béniti, Sidoine	
Samedi	24 s. BARTHELEMY, ste Aure.	
35.	Quatorzième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	25 s. Louis, roi, ste Patrice.	
Lundi	26 s. Zéphirin, p., s. Samuel.	
Mardi	27 s. Amédée, év. de Lausanne	
Mercr.	28 DÉD. ST-NIC. s. Augustin.	
Judi	29 Décolation de s. Jean.	
Vendr.	30 ste Rose de Lima.	
Samedi	31 s. Raymond, ste Isabelle.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 49 minutes.

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
36.	Quinzième dimanche apr. Pentecôte	
DIM.	1 ^{ste} Vêrène, v., s. Gilles, a.	
Lundi	2 s. Etienne, r., ste Maxime	
Mardi	3 ste Sérapie, s. Guarin, év.	
Mercr.	4 ss. Anges gar. ste Rosalie.	
Jeudi	5 s. Laurent Just., s. Victorin	
Vendr.	6 s. Eleuthère, s. Magne.	Nouvelle lune le 3, à 12 h. 47
Samedi	7 ^{ste} Reine, s. Grat, év.	
37.	Seizième dimanche apr. Pentecôte	
DIM.	8 NATIVITÉ NOTRE-DAME.	
Lundi	9 s. Gorgon, s. Rufin.	
Mardi	10 s. Nicolas de Tolentin.	
Mercr.	11 s. Félix et Régule. Prothus	
Jeudi	12 s. Guy, c., s. Serdat, év.	
Vendr.	13 s. Aimé, év., s. Euloge.	Prem. quart. le 10, à 23 h. 57
Samedi	14 Ex. s. CROIX., s. Materne	
38.	Dix-septième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	15 N.-D. 7 Doul. s. Nicodème,	
Lundi	16 s. Cyprien, Imelda.	
Mardi	17 STIGM. s. FRANÇOIS.	
Mercr.	18 Q.-T. FÊTE F. Jos de Kup.	
Jeudi	19 s. Janvier,	
Vendr.	20 Q.-T. s. Eustac., s. Cand.	Pleine lune le 19, à 0 h. 16
Samedi	21 Q.-T. s. MATTHIEU. ap.	
39.	Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	22 s. Maurice, martyr.	
Lundi	23 s. Lin., ste Thècle.	
Mardi	24 N.-D. DE LA MERCI.	
Mercr.	25 Firmin, Thomas Villen.	
Jeudi	26 ss. Valérien et comp.	
Vendr.	27 ss. Côme et Damien, mm.	Dern. quart. le 26, à 3 h. 07
Samedi	28 s. Venceslas, s. Exupère.	
40.	Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	29 s. MICHEL, arch., Ludwin.	
Lundi	30 s. Jérôme, Ours et Victor.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 40 m.

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Remi, s. Bavon. 2 s. Léger, s. Guérin. 3 s. Candide, s. Ewalde. 4 s. François d'Assises. 5 ss. Placide et compag.	☾ Nouvelle lune le 2, à 23 h. 19
41.	Vingtième dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	6 ROSAIRE. s. Bruno, f. ste Foi 7 s. Serge. 8 ste Brigitte, ste Laurence. 9 s. Depis, s. Candide. 10 s. François de Borgia, c. 11 s. Louis Bertrand. 12 s. Maximilien, ste Herlinde	☽ Prem. quart. le 9, à 19 h. 05
42.	Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Merer. Jeudi Vendr. Samedi	13 s. Edouard, r., s. Hugolin. 14 s. Callixte, p., s. Burcard. 15 ste Thérèse, s. Roger. 16 s. Gall, ab., s. Fls-entin. 17 B. Marg.-Marie Alacoque. 18 s. Luc, évang, s. Athénodor. 19 s. Pierre d'Alc., ste Fréwisse	☽ Pleine lune le 18, à 13 h. 06
43.	Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Merer. Jeudi Vendr. Samedi	20 s. Jean de Kanty. 21 s. Hilarion, ste Ursule. 22 ste Alodie, ste Cordule. 23 s. Pierre Paschal. 24 s. Magloire. 25 ss. Chrysanthe et Darie. ✓ 26 s. Evariste, s. Bernwald.	☾ Dern. quart. le 25, à 9 h. 21
44.	Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Merer. Jeudi	27 CHRIST-ROI. s. Frum., év., Flor. 28 s. SIMON, ap. 29 ste Ermélinde, ste Eusébie 30 ste Zénobie, Alph. Rodrig. 31 ste Lucille., s. Loup, év.	

63.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 59 m.

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr. 1	LA TOUSSAINT. s. Amable.	☾ Nouvelle lune le 1, à 13 h. 01
Samedi 2	COMM. DES TRÉPAS. s. Tobie	
45.	Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte	☾ Prem. quart. le 9, à 15 h. 10
DIM. 3	s. Hubert, ste Ida, vv.	
Lundi 4	s. Charles Borromée, card.	
Mardi 5	ss. Zacharie et Elisabeth.	
Mercr. 6	s. Protais, év., s. Léonard.	
Jeudi 7	s. Ernest, a., s. Engelbert.	
Vendr. 8	Les 4 couronnés, Godefroi.	
Samedi 9	s. Théodore, m., s. Oreste.	☽ Pleine lune le 17, à 1 h. 14
46.	Vingt-cinq. dimanche ap. Pentecôte	
DIM. 10	s. André Avel., ste Florenc ^e	
Lundi 11	s. Martin, év., s. Véran.	
Mardi 12	s. Martin, p., s. Imier.	
Mercr. 13	Stanislas Kostka, Didace.	
Jeudi 14	s. Josaphat, ste Vénérande	
Vendr. 15	ste Gertrude, Albert-le-Gr.	☾ Dern. quart. le 23, à 17 h. 04
Samedi 16	s. Othmar, s. Fidence.	
47.	Vingt-six. dimanche ap. Pentecôte	
DIM. 17	s. Grégoire le Thaumatur.	
Lundi 18	DÉD. BASIL. ss. PIER. ET P.	
Mardi 19	ste Elisabeth, s, Pontien.	
Mercr. 20	s. Félix de Valois, Edmond	
Jeudi 21	PRÉSENTATION N.-D.	
Vendr. 22	ste Cécile, s. Philémon.	
Samedi 23	s. Clément, ste Félicité.	☽ Nouvelle lune le 30, à 13 h. 01
48.	Vingt-sept. dimanche ap. Pentecôte	
DIM. 24	s. Jean de la Croix, Flore.	
Lundi 25	ste Catherine, ste Juconde.	
Mardi 26	Silvestre, ab, Léon. P.-M.	
Mercr. 27	s. Colomban.	
Jeudi 28	s. Sosthène, s. Hortulan.	
Vendr. 29	s. Saturnin, ste Illuminée.	
Samedi 30	ANDRÉ, ap., ste Maximilia	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
49.	Premier dimanche de l'Avent.	
DIM.	1 AVENT. s. Eloi, s. Diodore.	☉ Nouvelle lune le 1, à 5 h. 48
Lundi	2 ste Bibiane.	
Mardi	3 s. François-Xavier, Luce.	
Mercr.	4 ste Barbe, s. Osmond.	
Jeudi	5 s. Pierre Chrysol., év.	
Vendr.	6 s. NICOLAS, ste Denyse.	
Samedi	7 s. Ambroise, ste Fare.	
50.	Deuxième dimanche de l'Avent.	
DIM.	8 IMMACULEE-CONCEPTION.	☾ Prem. quart. le 9, à 10 h. 42
Lundi	9 ste Léocadie, s. Syr.	
Mardi	10 Transl. ste Maison Lorette.	
Mercr.	11 s. Damase, p., s. Sabin.	
Jeudi	12 s. Synèse, m.	
Vendr.	13 ste Lucie, s. Josse.	
Samedi	14 ss. Eutropie, Berthold.	
51.	Troisième dimanche de l'Avent.	
DIM.	15 ste Chrétienne, s. Célien.	☽ Pleine lune le 16, à 12 h. 38
Lundi	16 ste Adélaïde.	
Mardi	17 s. Lazare.	
Mercr.	18 Q.-T. s. Gratien.	
Jeudi	19 s. Némèse. s. Darius	
Vendr.	20 Q.-T. s. Ursanne,	
Samedi	21 Q.-T. s. THOMAS, s. Festus	
52.	Quatrième dimanche de l'Avent.	
DIM.	22 s. Pierre Canisius.	☾ Dern. quart. le 24, à 3 h. 27
Lundi	23 ste Victoire, s. Dagobert.	
Mard.	24 s. Delphin, ste Irmine.	
Mercr.	25 NOËL. ste Eugénie, Anastas.	
Jeudi	26 s. ETIENNE, diacre m.	
Vendr.	27 s. JEAN, ap., s. Théophane.	
Samedi	28 ss. INNOCENTS, s. Abel.	
53.	Dimanche après Noël.	
DIM.	29 s. Thomas Cant., ste Eléon	☽ Nouvelle lune le 31, à 0 h. 42
Lundi	30 s. Libère, év., s. Sabin, év.	
Mardi	31 s. Maire, év., s. SYLVESTRE	

Les jours décroissent de 20 minutes du 1^{er} au 21,
et croissent de 9 minutes du 22 au 31.

Foires et marchés en 1929.

- AARBERG** (Berne). Foires annuelles, bétail et chevaux: 9 I, 13 II, 13 III, 10 IV, 8 V, 12 VI, 10 VII, 14 VIII, 11 IX, 9 X, 13 XI, 11 XII. Foires mensuelles (pet. bétail, march. et légumes: 30 I, 27 II, 27 III, 24 IV, 29 V, 26 VI, 31 VII, 28 VIII, 25 IX, 30 X, 28 XI, 26 XII. Marché hebdomadaire: chaque mercredi.
- AIGLE** (Vaud). Foires annuelles: 19 I, 16 II, 9 III, 20 IV, 18 V, 1 VI, 12 X, 26 X, 16 XI, 21 XII. Foire aux poulains: 28 IX.
- ANET** (Berne). Foires annuelles: 23 I, 20 III, 22 V, 21 VIII, 23 X, 20 XI. Marchés au petit bétail: 20 II, 17 IV, 19 VI, 24 VII, 18 IX, 18 XII.
- BAGNES** (Valais). Foires annuelles: 20 V, 1 VI, 28 IX, 10 X, 25 X.
- BASSECOURT** (Berne). Foire annuelle: 14 V. Marché aux chevaux et poulains: 27 VIII.
- BERNE**. Foire: 24 XI jusqu'au 8 XII. (Foire de St-Martin). Marchés au grand bétail: 5 II, 5 III, 2 IV, 7 V, 4 VI, 2 VII, 6 VIII, 3 IX, 1 X, 5 XI, 3 XII. Marchés au grand bétail: 15 I, 5 et 12 II, 5 III, 2 et 9 IV, 3 IX, 1 et 22 X, 26 XI. Foires annuelles aux grand bétail, petit bétail et marchés: 12 IV, 13 IX, 11 X, 8 XI. Marchés au petit bétail: Chaque mardi. Marchés hebdomadaires: Chaque mardi et samedi 31 XII.
- BEX** (Vaud). Foires annuelles: 21 II, 28 III, 25 IV, 30 V, 3 X, 7 XI, 5 XII. Marchés hebdomadaires: chaque jeudi, la veille de l'Ascension, Noël et Nouvel-An si ces jours tombent sur un jeudi.
- BIENNE** (Berne). Foires annuelles: 10 I, 7 II, 7 III, 4 IV, 2 V, 6 VI, 4 VII, 1 VIII, 12 IX, 10 X, 14 XI, 19 XII. Marché au petit bétail: Chaque jeudi.
- BRASSUS, LE** (Vaud). Marché hebdomadaire: chaque vendredi.
- BULLE** (Fribourg). Foires annuelles: 10 I, 14 II, 7 III, 4 IV, 2 V, 13 VI, 25 VII, 29 VIII, 23, 24, 25 et 26 IX, 16 et 17 X, 14 XI, 5 XII. Foire aux poulains: 23 IX. Marché aux veaux, porcs, volailles, fruits et légumes: chaque jeudi.
- BREULEUX, LES** (Berne). Foires annuelles et au bétail: 26 III, 21 V, 23 IX.
- BUREN a. A.** (Berne). Foires aux bétail, pet. bét. et marchandises: 16 I, 20 II, 20 III, 17 IV, 15 V, 17 VII, 18 IX, 16 X, 20 XI, 18 XII. Marché hebdomadaire (légumes): chaque mercredi.
- CHATEAU-D'ŒX** (Vaud). Foires annuelles: 7 II, 4 IV, 15 V, 25 IX, 9 X, 6 XI. Marchés aux marchandises: 26 IX, 10 X, 7 XI.
- CHATEL-ST-DENIS** (Fribourg). 21 I, 11 II, 18 III, 15 IV, 13 V, 17 VI, 15 VII, 19 VIII, 16 IX, 21 X, 18 XI, 16 XII.
- CHAUX-DE-FONDS, LA** (Neuchâtel). Marché au bétail: 20 III, 17 IV, 15 V, 21 VIII, 18 IX, 16 X, 20 XI. Marchés hebdomadaires: chaque mercredi et samedi.

- CHAINDON (Berne). Marchés au bétail et aux marchandises: 8 V, 11 XI.
Marché aux bétail, chevaux et marchandises: 2 IX.
- COSSONAY (Vaud). Foires annuelles: 14 II, 14 III, 11 IV, 10 V, 13 VI, 11 VII, 8 VIII, 12 IX, 10 X, 14 XI, 26 XII. Marché au bétail: 30 V.
Marchés hebdomadaires: chaque mardi et vendredi.
- COUVET (Neuchâtel). Foires au bétail: 1 IV, 7 X. Marchés au bétail et aux marchandises: 31 V, 11 XI.
- DELÉMONT (Berne). Foires annuelles: 22 I, 19 II, 19 III, 16 IV, 21 V, 18 VI, 16 VII, 20 VIII, 17 IX, 22 X, 19 XI, 17 XII. Marchés hebdomadaires: chaque mercredi et samedi. Le marché du mercredi tombe la semaine où a lieu la foire.
- ETIVAZ, L' (Vaud). Foire annuelle: 24 IX.
- ESTAVAYER-LE-LAC (Fribourg). Foires annuelles: 9 I, 13 II, 13 III, 10 IV, 8 V, 12 VI, 10 VII, 14 VIII, 4 IX, 9 X, 13 XI, 11 XII.
Marché hebdomadaire: Chaque mercredi.
- FRIBOURG. Foires annuelles: 14 I, 11 II, 11 III, 8 IV, 6 V, 10 VI, 8 VII, 5 VIII, 2 IX, 7 X, 11 XI, 2 XII. Marchés au bétail: 26 I, 23 II, 23 III, 20 IV, 18 V, 22 VI, 20 VII, 17 VIII, 14 IX, 19 X, 23 XI, 14 XII. Marché aux veaux: chaque lundi. Marchés hebdomadaires: chaque mercredi et samedi.
- HAUTS-GENEVEYS, LES (Neuchâtel). Foires annuelles: 13 V, 19 IX.
- HUTTWIL (Berne). Foires annuelles et au bétail: 6 II, 13 III, 1 V, 10 VII, 11 IX, 9 X, 4 XII, 26 XII.
- INTERLAKEN (Berne). Foires aux marchandises: 30 I, 6 III, 1 V, 20 IX, 9 X, 1 XI, 20 XI, 17 XII. Foires aux grand bétail et marchandises: 30 IV, 19 IX, 8 X, 31 X, 19 XI.
- LANGNAU (Berne). Foires annuelles: 27 II, 24 IV, 17 VII, 18 IX, 6 XI, 11 XII. Marché au petit bétail et aux marchandises: chaque premier vendredi du mois. Marché aux légumes et marchandises: chaque vendredi.
- LAUPEN (Berne). Foires annuelles et au bétail: 14 III, 23 V, 18 IX, 7 XI, 27 XII. Marchés aux porcs: 18 I, 15 II, 19 IV, 21 VI, 19 VII, 16 VIII, 18 X.
- LANGENTHAL (Berne). Foires annuelles et au bétail: 22 I, 26 II, 26 III, 23 IV, 21 V, 18 VI, 16 VII, 20 VIII, 17 IX, 15 X, 19 XI, 31 XII.
Marché aux veaux: chaque lundi après-midi. Marché hebdomadaire: chaque mardi.
- LIESTAL (Bâle). Foire au bétail: 9 I, 13 II, 10 VI, 12 VI, 3 VII, 18 IX, 6 XI, 4 XII. Foires au bétail et aux marchandises: 13 III, 29 V, 14 VIII, 23 X.
- LE LOCLE (Neuchâtel). Foires annuelles: 8 I, 12 II, 12 III, 14 V, 11 VI, 9 VII, 13 VIII, 8 X, 12 XI, 10 XII. Foires cantonales, au bétail et aux chevaux: 9 IV, 10 IX.
- LOECHE-VILLE (Valais). Foires annuelles: 1 IV, 1 V, 1 VI, 30 IX, 14 et 28 X.

- LYSSE (Berne). Foires annuelles: 25 II, 25 III, 22 IV, 27 V, 24 VI, 23 IX, 28 X, 25 XI. Foires au petit bétail: 28 I, 22 VII, 26 VIII, 23 XII.
- MARTIGNY-BOURG (Valais). Foires annuelles: 14 I, 4 II, 1 IV, 13 V, 10 VI, 21 X, 2 XII. Marché hebdomadaire: chaque lundi.
- MARTIGNY-VILLE (Valais). Foires annuelles: 25 III, 22 IV, 23 IX, 11 XI.
- MONTFAUCON (Berne). Foires annuelles: 25 III, 13 V, 25 VI, 9 IX.
- MOUDON (Vaud). Foires mensuelles: 28 I, 25 II, 25 III, 29 IV, 27 V, 24 VI, 29 VII, 26 VIII, 30 IX, 28 X, 25 XI, 27 XII. Marchés hebdomadaires: lundi et vendredi.
- MOUTIER (Berne). Foires annuelles: 14 III, 11 IV, 16 V, 8 VIII, 5 IX, 3 X, 7 XI. Marchés hebdomadaires: chaque mercredi et samedi.
- MORAT (Fribourg). Foires annuelles: 2 I, 6 II, 6 III, 3 IV, 1 V, 5 VI, 3 VII, 7 VIII, 4 IX, 2 X, 6 XI, 4 XII. Marchés hebdomadaires: chaque mercredi et samedi.
- NOIREMONT, LE (Berne). Foires annuelles: 3 VI, 5 VIII, 4 XI.
- OLLON (Vaud). Foires annuelles: 8 III, 19 IV, 17 V, 11 X, 15 XI, 20 XII.
- ORBE (Vaud). Foires annuelles: 18 II, 18 III, 15 IV, 20 V, 15 VII, 9 IX, 14 X, 11 XI, 24 XII. Marché hebdomadaire: chaque lundi.
- ORIENT, L' (Vaud). Marché hebdomadaire: chaque samedi.
- ORMONTS-DESSUS (Vaud). Foires annuelles: 13 V, 27 VIII, 17 IX, 7 X, 21 X, 7 XI.
- PAYERNE (Vaud). Foires au bétail: 17 I, 21 II, 21 III, 18 IV, 16 V, 20 VI, 18 VII, 22 VIII, 19 IX, 17 X, 21 XI, 19 XII.
- PONTS-DE-MARTELS, LES (Neuchâtel). Foires annuelles et au bétail: 21 V, 17 IX, 28 X.
- PORRENTROY (Berne). Foires annuelles: 21 I, 18 II, 18 III, 15 IV, 20 V, 17 VI, 15 VII, 19 VIII, 16 IX, 21 X, 18 XI, 16 XII. Marché hebdomadaire (petit bétail): chaque jeudi, sauf celui avant et après la foire annuelle. Marché aux légumes: chaque jeudi.
- SAIGNELÉGIER (J.-B.). Foires annuelles: 7 I, 4 II, 4 III, 8 IV, 6 V, 10 VI, 1 VII, 12 VIII, 3 XI, 7 X, 5 XI, 2 XII. Marché-concours (étalons et poulains jusqu'à 4 ans): 17 et 18 VIII.
- SENTIER, LE (Vaud). Marchés au bétail: 17 V, 4 X. Foires aux marchandises: 17 et 18 V, 4 et 5 X. Marché hebdomadaire: chaque jeudi.
- STALDEN (Valais). Foires annuelles: 3 IV, 14 V, 30 IX, 15 X.
- ST-BLAISE (Neuchâtel). Foires annuelles: 4 III, 13 V, 9 IX.
- ST-IMIER (Berne). Foires annuelles: 26 IV, 17 V, 6 IX, 18 X.
- ST-TRIPHON (Vaud). Foire annuelle 15 II.
- TAVANNES (Berne). Foires annuelles: 24 IV, 19 IX.
- THOUNE (Berne). Foires annuelles et au bétail: 16 I, 20 II, 13 III, 3 IV, 8 V, 25 V, 28 VIII, 25 IX, 16 X, 13 XI, 18 XII. Marché hebdomadaire: chaque samedi.

TRAMELAN-DESSUS (Berne). Foires annuelles: 8 I, 12 II, 12 III, 3 IV, 8 V, 13 VIII, 18 IX, 16 X, 12 XI, 10 XII. Marché hebdomadaire: chaque vendredi.

VEVEY (VAUD). Foires annuelles: 22 I, 19 III, 23 IV, 23 VII, 22 X, 26 XI. Marché hebdomadaire: chaque mardi et samedi.

YVERDON (Vaud). Foires annuelles: 26 II, 26 III, 30 IV, 28 V, 25 VI, 30 VII, 27 VIII, 24 IX, 29 X, 26 XI, 26 XII. Marchés aux porcs: chaque mardi. Marchés hebdomadaires: chaque mardi et samedi.

ZWEISIMMEN (Berne). Foires annuelles (bétail, petit bétail et marchandises): 13 II, 11 III, 2 IV, 2 V, 12 XII. (Gros bétail): 3 IX, 1 X, 30 X, 15 XI. (Petit bétail et marchandises): 4 IX, 2 X, 31 X, 16 XI.

AUTORITÉS FÉDÉRALES

Conseil fédéral

- MM. Schulthess, Edmond, de Brugg (Arg.), présid. en 1928.
Haab, Robert, Dr, de Wädenswyl (Zur.) v.-pr. en 1928.
Motta, Joseph, Dr, d'Airolo.
Scheurer, Charles, d'Erlach Berne).
Chuard, Ernest, de Corcelles (Vaud).
Musy, Jean, Dr, d'Albeuve (Fribourg).
Hæberlin, Henri, de Frauenfeld (Thurg.)

Tribunal fédéral

MEMBRES

- MM. Dr Kirchhofer, de Schaffhouse, prés. pour 1927 et 1928.
Rossel, Virgile, de Tramelan-dessus, vice-prés. pour 1927 et 1928.
Dr Weiss, Théodore, de Zurich.
Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).
Dr Jæger, Charles, de Pfäfers.
Dr Honegger, Henri, de Zurich.
Dr Ursprung, Albert, d'Ueken et Zurzach (Argovie).
Dr Merz, Victor, de Hægendorf (Soleure) et Thoune.
Dr Ostertag, Fritz, de Bâle.
Dr Affolter, Albert, de Niedergerlafingen (Soleure).
Dr Müri, Hans, de Schinznach.
Dr Oser, Hugo, de Schönenbuch (Bâle-Campagne).
Thélin, Henri, de Bioley-Orjulaz.
Couchepin, Arthur, de Martigny-Bourg.
Rambert, Paul, de Châtelard (Montreux).
Z'graggen, Charles, d'Altdorf (Uri).
Strebel, Joseph, de Muri (Argovie).
Fazy, Robert, de Genève.
Robert, Léon, de La Chaux-de-Fonds.
Engeler, Jean, de St-Gall.
Brodbeck, Charles-Adolphe, de Liestal.
Dr Steiner, Jean, d'Ingenbohl (Zoug).
Bolla, Plinio, de Castro.
Leuch, Georges, de Berne.
Dr Piller, Joseph, de Bonnefontaine.

Députation aux Chambres fédérales

pour la période 1925-1928.

Conseil des Etats.

- MM. Savoy, Emile, conseiller d'Etat, à Fribourg, élu président du Conseil des Etats le 5 décembre 1927.
Weck, Bernard, conseiller d'Etat, à Fribourg.

Conseil national.

- MM. Grand, Eugène, député à Romont.
Boschung, Franz, député, à Ueberstorf.
Perrier, Ernest, conseiller d'Etat, à Fribourg.
Morard, Paul, député, à Bulle.
Torche, Fernand, député, à Estavayer-le-Lac.
Cailler, Alexandre, député, à Broc.
Gross, Emile, député, à Fribourg.

AUTORITÉ LÉGISLATIVE CANTONALE

GRAND CONSEIL

Elections du 5 décembre 1926

Cercle de la Sarine. — 32 députés.

MM. Aeby, Pierre, à Fribourg. — Barras, Frédéric, à Lossy. — Bartsch, Guillaume, à Fribourg. — Berset, Maurice, à Fribourg. — Boccard, Roger, au Claruz. — Bovet, François, à Autigny. — Brasey, Arthur, à Fribourg. — Buchs, Henri, à Froideville. — Chatagny, Louis, à Corserey. — Clément, Gustave, à Fribourg. — Clément, Joseph, à Fribourg. — Daguët, Léon, à Fribourg. — Despont, Adrien, à Corminbœuf. — Dubey, Arthur, à Fribourg. — Ducrest, Joseph, à Rossens. — Fragnière Antoine, à Fribourg. — Gobet, François, à Noréaz. — Gross, Alphonse, à Arconciel. — Gross, Emile, à Fribourg. — Hayoz, Louis, à Chésopelloz. — Jaquet, Isidore, à Grolley. — Joye, Paul, à Fribourg. — Magnin, Joseph, à Posieux. — Piccand, Casimir, à Farvagny le-Petit. — Michel, Ernest, à Fribourg. — Peiry, Pierre-Maxime, à Treyvaux. — Quartenoud, Maxime, à Fribourg. — Reynold, Alfred, à Nonan. — Rosset, Alexis, à Prez-vers-Noréaz. — Roubaty, Aimé, à Villars-sur-Glâne. — Weck, Robert, à Fribourg. — Wolhauser, François, à Fribourg.

Cercle de la Singine. — 18 députés.

MM. Auderset, Albert, à Fribourg. — Bæriswyl, Aloys, à Tavel. — Blanchard, Joseph, à Tavel. — Bongni, Emile, à Guin. — Boschung, François, à Ueberstorf. — Diesbach, Henri, à Balterswyl. — Fasel, Conrad, à Guin. — Horner, Alphonse à Tutzenberg. — Jelk, Jean, à St-Sylvester. — Marbach, Fritz, à Grossried (Ueberstorf). — Offner, Pierre, à Planfayon. — Perler, Joseph, à Wunnewyl. — Piller Jost, à Oberschrot. — Rappo, Jean, à Bœsingen. — Schwartz, Jean, à Chevilles. — Sturny, Jean, à St-Antoine. — Zosso, Etienne, à Heitenried. — Zurkinden, Jean, à Guin.

Cercle de la Gruyère. — 23 députés.

MM. Blanc, Jules, à Bulle. — Cailler, Alexandre, à Broc. — Bochud, André, à Bulle. — Borcard, Marc, à Grandvillard. — Buchs, Siegfried, à Bellegarde. — Charrière, Marcellin, à Cerniat. — Delabays, Léopold, à Bulle. — Delatena, Joseph, à Bulle. — Dupasquier, Emile, à la Tour-de-Trême. — Dupasquier Gustave, à Vuadens. — Fracheboud, Pierre, à Lessoc. — Glasson, James, à Bulle. — Glasson, Jules, à

Bulle. — Gremaud, Casimir, à Echarlens. — Morard, Paul, à Bulle. — Moret, Gilbert, à Hauteville. — Mossu, Louis, à Broc. — Murith, Auguste, à Gruyères. — Overney, Calybite, à Charmey. — Pasquier, Jean, à Sâles. — Pittet, Alphonse, à Romanens. — Rime Paul, à Gruyères. — Yerly, Louis, à Bulle.

Cercle du Lac. — 13 députés.

MM. Audergon, Louis, à Cournillens. — Benninger, Pierre, à Salvagny. — Chatton, Honoré, à Barberèche. — Derron, Henri, à Morat. — Derron, Henri, à Nant. — Gutknecht, Samuel, à Morat. — Hayoz, Joseph, à Liebistorf. — Hurni, Fritz, à Fräschels. — Kramer, Fritz, à Lourtens. — Monney, Léon, à Misery. — Perrottet, Jules, à Cormérod. — Rentsch, Gottlieb, à Cordast. — Rytz, Fritz-Gottlieb, à Chiètres.

Cercle de la Glâne. — 12 députés.

MM. Ayer, Emile, à Romont. — Criblet, Gustave, à Romont. — Delabays, Ernest, à Romont. — Deschenaux, Joseph, à Ursy. — Débieux, Paul, à Châtonnaye. — Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez. — Gobet, Alphonse, à Massonnens. — Grand, Eugène, à Romont. — Jaccoud, Joseph, à Promasens. — Menoud, Joseph, à Vuisternens. — Prélaz, Joseph, à Rue. — Sallin, Henri, à Villaz-St-Pierre.

Cercle de la Broye. — 13 députés.

M. Chassot, Charles, à Fribourg. — Chassot, Victor, à Bussy. — Corminbœuf, Oscar, à Domdidier. — Curty, Louis, à Cousset. — Dubey, Auguste, à Gletterens. — Dubey, Edouard, à Domdidier. — Ellgass, Louis, à Estavayer-le-Lac. — Kælin, Joseph, à Châtel-St-Denis. — Moret, Eloi, à Ménières. — Pillonel, Ernest, à Seiry. — Pochon, Marc, à Vesin. — Progin, Eugène, à Léchelles. — Torche, Fernand, à Estavayer-le-Lac.

Cercle de la Veveyse. — 7 députés.

MM. Colliard, Robert, à Châtel-St-Denis. — Esseiva, Louis, à Châtel-St-Denis. — Favre, Aloys, au Crêt. — Gaudard, Joseph, à Semsales. — Perriard, Alfred, à Porsel. — Pilloud, Sylvestre, à Châtel-St-Denis. — Vial Hilaire, à St-Martin.

AUTORITÉ EXÉCUTIVE

CONSEIL D'ETAT

MM. Chatton, Romain, président en 1929.
Savoy, Emile, Conseiller d'Etat.
Perrier, Ernest »
Vonderweid, Marcel, »
Buchs, Victor, »
Weck, Bernard, »
Bovet, Jules, »

Chancellerie d'Etat

CHANCELIERS

MM. Godel, Charles.
Binz, René, vice-chancelier et traducteur.

BURALISTES

Economat et service des légalisations

M. Brulhart, Pierre.

Service des imprimés

.

Copiste-dactylographe

M^{lle} Tercier, Pauline.

HUISSIERS D'ÉTAT

M. Bossy, François. M. Geinoz, Justin.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES ARCHIVES

Directeur MM. Perrier, Ernest, conseiller d'Etat.
Suppléant Bernard, Weck, conseiller d'Etat.
Chef de service Gremaud, Emile.
» Barbey, Firmin.
Secrétaire

Département de l'Instruction publique

Commission des études

Section française

- MM. Perrier, Ernest, direct. de l'Instruct. publique, présid.
Bise, Emile, professeur à l'université.
Mgr Quartenoud, Jean, R^{me} Prévôt.
D^r Piller, Joseph, juge fédéral.
D^r Charrière, François, directeur au Séminaire diocésain.

Section allemande

- MM. Passer, Jean, à Tavel.
Zurkinden, Jean, rév. curé, à Tavel.

Section technique

- MM. Daguet, Léon, directeur.
D^r Bays, Séverin, professeur à l'université.

Section de Morat

- MM. Meyer, Jacob, préfet, à Morat, vice-président.
Robert, J.-S., pasteur à Môtier.
Friolet, Henri, D^r-médecin, à Morat.
Roweder, Fritz, maître régional, à Chiètres.
Helfer, Gottlieb, anc. instituteur, à Fribourg.
Merz, Richard, inspect. scolaire, à Galmiz, secrétaire.

Bibliothèque cantonale et universitaire

- MM. Castella, Gaston, directeur.
Handrick, Franz, bibliothécaire-administrateur.
Dietrich, Joseph, sous-bibliothécaire.
Longchamp, Julien, aide-bibliothécaire.
M^{lles} Stajessi, Mathilde, aide-bibliothécaire.
Chassot, Régina, »
MM. Weitzel, Alfred, conservateur du cabinet des cartes et gravures.
Weck, Jean, auxiliaire.
Huber, Etienne, auxiliaire.
Clément, Henri, concierge.

Conservateurs des Musées

- MM. D^r Büchi, Othmar, conserv. du musée d'histoire naturelle.
Weitzel, Alfred, conservateur du musée historique et artistique.
Peissard, Nicolas, à Fribourg, archéologue cantonal.
D^r Jordan, Joseph, à Fribourg, conservateur du médailler cantonal.

Commission du Musée d'histoire naturelle

- MM. Savoy, Hubert, présid. MM. Gottrau, Tobie.
D^r Girard, R., prof. Æbischer, Jos., prof.
D^r Ursprung, Alfred, prof. Weber, Léonard, prof.
D^r Erhard, Hubert, prof. D^r Büchi, Othmar,
Cuony, Jean, pharm. secrét.

Commission des Monuments et Édifices

MM. Schaller, Romain, président.
Weck, Marcel, secrétaire.
Mgr Quartenoud, Jean, R^{me} Prévôt.
MM. Peissard, Nicol., archéologue.
D^r Reiners, Héribert, professeur à l'Université.
Mgr Kirsch, Jean, Professeur à l'Université.
Lateltin, Edmond, architecte cantonal.

Université de Fribourg

Recteur de l'Université : M. D^r Arcari, Paul.
Doyen de la Faculté de Théologie : R. P. Jacquin, Mannès.
Doyen de la Faculté de Droit : M. D^r Aeby, Pierre.
Doyen de la Faculté des Lettres : M. D^r Castella, Gaston.
Doyen de la Faculté des Sciences : M. D^r Diesbach, Henri.
Chancelier de l'Université : M. Weyrich, Nicolas.

PROFESSEURS

Faculté de théologie

Mgr. Kirsch, J.-P. (Patrologie et Archéologie). Rév. P. Jacquin, Mannès (Histoire de l'Eglise). D^r Beck, Joseph (Pastorale et Liturgie). Rév. P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament). P. Gigon, André (Dogmatique positive). P. Ramirez, Santiago (Morale spéculative). P. Allo, Bernard (Exégèse du nouveau Testament). P. Prümmer, Dominique (Morale pratique). P. Manser, Gall (Philosophie). Knar, Maurus (Histoire ecclésiastique). P. Rowan, Vincent (Exégèse). P. Sadoc, Szabo (Dogmatique spéculative). P. Claverie, François (Philosophie). P. Hæfele, Gallus, (Apologétique). P. Berutti, Christophe (Droit canon).

Faculté de droit

Prof. honoraire : D^r Fietta, Paul.

MM. Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens). D^r Legras, Henri (Droit civil français). D^r Siegwart, Alfred (Droit civil suisse). D^r Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit). D^r von Overbeck, Alfred (Droit pénal, procédure civile et pénale). D^r Trezzini, Célestin (Droit canonique). D^r Lampert (Droit ecclésiastique et droit public). D^r Gariel, Georges (*Econ. polit. et science de finances*). D^r Liesker, Gerhard (Philosophie du droit et hist. de la phil. du droit). D^r Wilhelm Schœnenberger (Droit romain). D^r Schorer Hans (Statistique). D^r Turmann, Max (Sciences commerciales). D^r Æby, Pierre, (Droit civil suisse). D^r Piller, Joseph (Droit public). D^r Comte Louis, (Médecine légale). Assistant : Nepper, Jules, et D^r Renevey, Louis (Sciences commerciales).

Faculté des lettres

Mgr D^r Steffens, Franc. (Paléographie et diplomatique). MM. D^r Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge. Histoire moderne). D^r Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité). D^r R. P. Rohner (Philosophie). D^r R. P. de Munynck

Marc (Philosophie). D^r Wagner, Pierre (Science et histoire de la musique). D^r Piccardt, Antoine (Philologie et archéologie class.). D^r Giraud, Victor, (Littérature française), en congé. Moreau, Pierre (Littérature française). D^r Arcari, Paul (Langue et littérature italiennes). D^r Barrault, Serge (Histoire de l'antiquité). D^r Dévaud, Eugène (Pédagogie). D^r Müller, Gunther (Littérature allemande moderne). D^r Oehl, Wilhelm (Langue et littérature allemandes anciennes). D^r Castella, Gaston (Histoire). D^r Reiners, Héribert (Histoire de l'art). D^r Monteverdi, Angelo professeur extraordinaire (Langue et littérature romanes). Benett, Francis (Littérature anglaise). Max, Prince de Saxe (Culture et littérature byzantines). D^r Dévaud, Victor-Eugène (Égyptologie, assyriologie, copte et autres langues orientales). Fabre, Pierre (langues classiques, langue et littérature latines). Privat-docent : M. D^r Æbischer, Paul (litt. et phil. romanes).

Lecteurs : MM. D^r Girardin, Joseph (Français). Lombriser, Joseph (Allemand). Francis Benett (Anglais). Kapper, Albert, (Latin). D^r Campana, Celeste (Italien). Robert, Paul (Diction).

Faculté des sciences

Prof. honoraire : M. D^r Brunhes, Jean.

MM. D^r Girard, Raymond (Géologie et Paléontologie). D^r Weber, Léonard (Minéralogie). D^r Dhéré, Ch. (Physiologie). D^r Bistrzycki, Augustin (Chimie analytique et organique pure et appliquée). D^r Erhard, Hubert (Zoologie). D^r Ursprung, Alfred (Botanique). D^r Girardin, Paul (Géographie). D^r Glücksmann, Sigismund (Bactériologie et Hygiène). D^r Joye, Paul (Physique). D^r Diesbach, Henri (Chimie). D^r Bays, Séverin (Mathématiques). Privat-docent : Blum, Gebhardt. Gandolfi-Hornoyold. Rahm, Gilbert, O. S. B. (Zoologie).

Lecteur : M. Wahl (Cours pédagogiques des Sc. nat.).
Concierge : M. Monney, Charles.

Collège cantonal St-Michel

<i>Recteur.</i>	MM. Mgr Savoy, Hubert.
<i>Préfet du Collège.</i>	Pillonel, Marcel.
<i>Préfet de l'Internat.</i>	Pasquier, Jos.
<i>Préfet du Pens. du P. Girard.</i>	Geser, Gallus.
<i>Directeur du Pens. de St-Jean.</i>	Frey.
<i>Surveillant du Collège.</i>	Descloux, Louis.

Cours académiques du Lycée

(Sections A : Latin-grec et B : Latin-sciences)

Apologétique et philosophie. MM. R. P. Morard, Stephane,
O. P.

Esthétique. Gremaud, Joseph.
Physique et mathématiques. Mgr Savoy, Hubert.
D^r Weck Alphonse.

Histoire naturelle, Chimie.
Mathématiques.
Histoire.
Littérature française.

Langue allemande.

Littérature allemande.
Géographie, Géologie, Cosmographie.
Langues anciennes.

Langue française.
Littérature italienne.
Mécanique.
Dessin technique.
Dessin.
Comptabilité.
Préparateur de physique et chimie.

Gymnase français (latin-grec et latin-sciences)

1^{re} classe
2^{me} »
3^{me} »
4^{me} »
5^{me} »
6^{me} »

Langue anglaise.
Langue italienne.
Histoire.
Mathématiques.

Histoire naturelle.
Langue allemande.
Géographie.
Dessin d'imitation.

Dessin technique.

Gymnase allemand

1^{re} classe.
2^{me} »
3^{me} »
4^{me} »
5^{me} »
6^{me} »

Langue française.
Mathématiques.
Histoire.
Géographie.
Histoire naturelle.
Dessin.

MM. Dr Haas, Alexandre.
Chaney, Jules.
Bondallaz, Jules.
Schorderet, Aug.
Crausaz, Antonin.
Lombriser, J.
Schwarzwälder, Val.
Schwaller, Victor.
Dr Michel, Gaston.
Dutoit Ernest.
Dr Girardin, Jos.
Dr Girardin, Jos.
Dr Campana, Cel.
Dr Bays, Séverin.
Schaller, Romain.
Ritter, F.-L.
Devevey, Hubert.
Kolly, Max.

MM. Rossel, Etienne.
Longchamp, Etienne.
Crausaz, Antonin.
Säuser, Léon.
Morand, Elie.
Dutoit Ernest.
Dusseiller, Emile.
Ingram, Wilfred.
Dr Campana, Celeste.
Bondallaz, Jules.
Chaney, Jules.
Descloux, Louis.
Dr Haas, Alexandre.
Lombriser, Joseph.
Rossel, Etienne.
Ritter, Louis, art. peintre.
Reichlen, Eugène.
Meneghelli, Pierre.

MM.
Vonlanthen, Adolphe.
Geser, Gallus.
Schwarzwälder, Valentin.
Emmenegger, Pius.
Kapper, Albert.
Dr Girardin, Joseph.
Hug, Albert.
Lombriser, Joseph.
Veuthey, Léo.
Dr Haas, Alexandre.
Reichlen, Eugène.

Ecole commerciale

<i>Instruction religieuse.</i>	MM. Bossens, Lucien. Wæber, Louis.
<i>Sciences commerciales.</i>	Devevey, Hubert. Gottrau, Paul. Schorro, Albin. Clerc, Albert. Wiest, Alfred. Bossens, Lucien. Dr Henzen, Walter. Maillard, Edouard. Pillonel, Marcel. Dusseiller, Emile. Derungs, Léon-A. Dr Henzen, Walter. Clerc Albert. Bossens, Lucien. Ingram, Wilfred. Dr Campana, Cel. Dr Peissard, Nicol. Dr Jordan, Joseph. Dr Michel, Gaston. Dr Jordan, Joseph. Schorro, Albin. Gottrau, Paul. Wiest, Alfred. Maillard, Edouard. Dr Michel, Gaston. Dr Haas, Alexandre. Evêquoz, Adrien. Dr Michel, Gaston. Dr Michel, Gaston. Dr Weck, Alphonse. Dr Haas, Al. Ducry, Oscar. Reichlen, Eugène. Ducry, Oscar.
<i>Langue française.</i>	
<i>Langue allemande.</i>	
<i>Langue anglaise.</i>	
<i>Langue italienne.</i>	
<i>Histoire.</i>	
<i>Géographie, économique.</i>	
<i>Mathématiques.</i>	
<i>Algèbre.</i>	
<i>Géographie.</i>	
<i>Sciences naturelles.</i>	
<i>Chimie.</i>	
<i>Economie politique.</i>	
<i>Economie nationale.</i>	
<i>Physique.</i>	
<i>Physique et chimie appliquées.</i>	
<i>Sténodactylographie, calligraphie.</i>	
<i>Dessin.</i>	
<i>Géographie administrative.</i>	

Professeurs et Maîtres attachés à l'établissement

<i>Langues: Hollandais, Espagnol.</i>	MM.
<i>Dessin technique.</i>	Schaller, Romain.
<i>Chant et musique.</i>	Gogniat, Joseph. Haas, Paul. Stœcklin, Léon. Rody, Auguste. Wicht, Séraphin. Aeby, Peter. Ottoz, Emile, major.
<i>Gymnastique.</i>	
<i>Escrime.</i>	

Technicum (Ecole des Arts et Métiers)

Commission de surveillance

- MM. Perrier, E., directeur de l'Instruction publique, présid.
Weber, Edmond, ingénieur.
Clément, Jules, ingénieur.
Friedinger, Edouard, conseiller communal
.....
Joye, Paul, professeur à l'Université.
Lateltin, Edmond, architecte cantonal.
Schaller, Romain, architecte, président de la Société
des Amis des Beaux-Arts.
Dumas, Fernand, architecte, à Romont.
Gremaud, Emile, secrétaire.
Directeur (en congé) : M. Genoud, Léon, dir. du Musée indust.
Délégué de la Commission à la Direction : D^r Joye, Paul, prof.
Aumônier : M. l'abbé Baselgia, Paul, professeur.
Directeur-adjoint : D^r Delabays, Fidèle, professeur.
Préfet de discipline : M. Berchier, Jean, professeur.

Corps enseignant. — Professeurs principaux

- MM. D^r Barone, Henri, : mathématiques.
Berchier, Jean : calligraphie, perspective, projections,
tracé d'ombres et méthodologie du dessin.
Baselgia Paul : religion, économie sociale.
Cattani, Oscar, peintre : composition décorative, his-
toire de l'art, arts graphiques, lithographie, gravure
sur bois, peinture décorative.
..... : construction de machines,
résistance des matériaux, labor. de mécanique.
D^r Delabays, Fidèle, professeur, secrétaire : mathémati-
que, comptabilité, technologie et chant.
D^r Gerber, Paul, ingénieur-géomètre : topographie, géo-
désie, construction civile.
Küttel, François, technicien : dessin technique, élé-
ments de construction de machines.
D^r Lambossy, Paul : physique, électrotechnie, labora-
toire de physique.
Lang, Ernest, ingénieur : électrotechnie, constr. électr.,
laboratoire d'électricité.
Pilloud, Oswald, peintre : dessin à vue, plante.
Regazzoni, Ampellio, statuaire : modelage, moulage.
Robert, Henri, peintre : cours d'art, anatomie, ronde
bosse, modèle vivant, dessin d'application.
Troller, Joseph, architecte : construction du bâtiment,
dessin d'application.
D^r Brasey, Edmond : physique et mathématiques.

Professeurs auxiliaires

- MM. Cuony, Albert, architecte : dessin technique.
D^r Demont, Paul : chimie ; laboratoire de chimie.

MM. Loosli et Joseph, pasteurs : religion aux élèves protest.
Hertling, Adolphe, architecte : géométrie descriptive
et statique graphique.
..... : français.

Chefs et maîtresses d'ateliers, contremaîtres
Ecole-atelier de mécanique

Chef d'atelier : M. Küttel, François.
Contremaîtres : MM. Blanc, Georges, et Morard, Francis.

Ecole-atelier de broderie, de dentelle et lingerie

Maîtresses d'atelier : Broderie et dentelle : S^r Georgina Bou-
chard ; S^r Comte, Angèle.
Internat. Directeur : M. l'abbé Baselgia, Paul, aumônier.

Ecole de commerce pour jeunes filles

Directeur : M. D^r Aëby, Pierre.
Professeurs : MM. D^r Siegwart, Alfred ; Nepper, Jules ;
MM. D^r Trezzini, Célestin ; Morand, Elie ; Evéquoz,
Adrien ; D^r Michel, Gaston ; Schorderet, Auguste ;
D^r Castella, Gaston ; et les Révérendes Sœurs
Ursulines.

Musée industriel

Directeur. M. Léon Genoud.
Secrétaire-bibl. M^{lle} Page, Marie.
» » » Ems, Jeanne.

Conservatoire et Académie de musique de Fribourg,
228, rue de Morat.

Comité d'administration

Président. MM. Bovet, Joseph,
Vice-président. D^r Aëby, Pierre.
Membres. Brulhart, Jean.
Droux, Paul.
Helfer, Gottlieb.
D^r Liesker, Gerhard.
Lombriser, Joseph.
Schorderet, Auguste.
Directeur-administrateur. Haas, Paul.

Comité des professeurs.

MM. Haas, Paul, orgue, président.
M^{lle} Alber, Marie-Thérèse, piano.
M. Bovet, Joseph, chant grégorien et hist. de la musique.
M^{lle} Brulhart, Lydie, chant.
MM. Gogniat, Joseph, musique religieuse.
Kathriner, Léon, harmonie, contrepoint, violoncelle.

- M^{me} Hegetschweiler, Henny, piano.
MM. Hegetschweiler, Rodolphe, violon, solfège, dictée, harmonie, acc., hist. des formes.
Lombriser, Francis, piano.
M^{me} Lombriser, Julia, piano.
MM. Python, Marcel, flûte.
Rody, Auguste, violon.
Stœcklin, Léon, violon.
M^{lle} Villard, Ida, piano.

Instruction secondaire

Ecole normale d'Hauterive

Directeur : M. D^r Dévaud, Eugène.

Préfet de discipline : M. Monney, Joseph.

Professeurs : MM. Dévaud, Eugène. Monney, Joseph. Emmenegger, Pius. D^r Berther, Jean. Berset, Maxime. Pidoud, Louis. Bovet, Joseph. Muller, Alphonse. Æby, Alphonse. Plancherel, Lucien. Kathriner, Léo. Overney, Auguste. Wicht, Séréaphin, gymnastique. Berchier, Jean, dessin.

Economat : M. Monney, Joseph.

Inspection des écoles secondaires

M. Barbey, Firmin, à Fribourg.

Ecole secondaire professionnelle

MM. Grandgirard, Louis, directeur. Chan. Wæber, Louis, professeur de religion. Schaller, Romain, professeur. Buman, René, professeur. Plancherel, Louis. Cathomen, Adolphe. Caille, Fernand, professeurs.

Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg

Directeur : M. Schorderet, Auguste, professeur.

Secrétaire-économe : M^{lle} Aëby, Marie-Jeanne.

SECTION D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL. MM. Wæber, Louis, Rd chanoine, Zurkinden, Joseph, Rd chanoine-curé, professeurs de religion. M^{lles} Perrier, Germaine ; Niquille, Marie ; Sutorius, Blanche ; Kaiser, Louise, institutrices. Hug, Anna, mathématiques et sciences. M. D^r Weck, Alphonse, physique. M^{me} Wirz-Stoffel, allemand. M^{lles} Tercier, Jeanne, sténographie et dactylographie ; Meyer, Graziella, chant ; Chappuis, Blanche, gymnastique ; Gardian, Maroussia, dessin.

SECTION PROFESSIONNELLE. *Cours de coupe et confection* : M^{lles} Neumeyer, Marie ; Handrick, Elisabeth ; Mauron, Jeanne ; Hayoz, Louise. — *Ecole de lingerie* : M^{lles} Torche, Hélène ; Chatton, Marie ; Schmutz, Léonie, maîtresse auxiliaire. — *Ecole de modes* : M^{lles} Sermoud, Elisa ; Barras, Alice maîtresse auxiliaire. — *Ecole de cuisine* : M^{lle} Nouveau, Simone ; M^{me} Vacheron, Laure ; M^{lle} Galley, Marguerite ; M^{lle} Mivelaz, Fanny, maîtresse auxiliaire.

Ecole secondaire de la Singine à Tavel

MM. Passer, Jean, directeur.
Roggo, Alphonse, professeur.
Thurler, Leonard.

Ecole secondaire de la Gruyère à Bulle

MM. Beaud, Amédée, directeur. Folly, Auguste, professeur. Maillard, Louis, professeur. Noël François, professeur.

Ecole secondaire du Lac à Morat

MM. Meyer, Emmanuel, directeur. Auer, Samuel, professeur. Fürst, Fritz, professeur. Ellenberger, Hermann professeur. Flückiger, Ernest, professeur. Thiébaud-Vögtlin, Louis, professeur. Von Känel, pasteur. Jacky, Théodore, professeur. M^{lles} Benguerel, Anna ; Pantillon, Lina, maîtresses d'ouvrage.

Ecole secondaire de Chiètres

MM. Rowedder, Fritz ; Hänni, Auguste, professeurs.

Ecole secondaire de la Broye à Estavayer

MM. l'abbé Maudonnet, Jules, directeur. Fischli, Fritz professeur.

Ecole secondaire de la Glâne à Romont

MM. Tissot, Cyprien, chanoine, directeur et professeur. Pasquier, Léon, professeur. Chatton Auguste, professeur. Roulin, Maurice, professeur. Oberson, Octave, professeur. Purro, Adolphe, professeur ; Parmentier, Gaston, professeur.

Ecole secondaire de la Veveyse à Châtel-St-Denis

M. Fischer, Conrad, directeur.
Robadey, Louis, professeur.

Ecole régionale de Guin

M. Rappo, Bernard, maître.

Ecole régionale de Planfayon

M. Meuwly, Rodolphe, maître.

Ecole régionale d'Attalens

M. Macheret, Emile, maître.

Ecole régionale de Courtion

M. Loup, Arthur, maître.

Ecole régionale de Cormondes

M. Kolly, Aloys, maître.

Ecole régionale de Domdidier

Ecole régionale d'Alterswyl

M. Bertschy, Albin, maître.

Ecole régionale de Gruyères

M. Dessarzin, Léon, maître.

INSPECTEURS DES ÉCOLES

Arrondissements scolaires

- I^{er} arr. MM. l'abbé Dr Savoy, André, à Fribourg.
le chanoine Schœnenberger, Frid., à Fribourg,
pour les écoles allemandes.
- II^{me} arr. Rosset, Arthur, à Fribourg
- III^{me} arr. le chanoine Schouwey, Aloys, à Fribourg.
- IV^{me} arr. Berset, Marcelin, à Fribourg.
- V^{me} arr. Currat, Hyacinthe, à Morlon.
- VI^{me} arr. Merz, Richard, à Galmiz.
- VII^{me} arr. Crausaz, Joseph, à Lussy.
- VIII^{me} arr. Bonfils, Louis, à Estavayer-le-Lac.
- IX^{me} arr. Barbey, Jules, à Vuadens.

Inspectrices de l'enseignement des travaux manuels

- I^{er} arr. M^{mes} Daguët, Jeanne.
- II^{me} arr. Bonnabry, Céline.
- III^{me} arr. Koller, Maria.
- IV^{me} arr. Grand, Maria.

Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg

- M. Verdon, Isidore, section A.
M^{lle} Daguët, Rosa, section B.

Département des archives

- MM. Ræmy, Tobie, archiviste.
Corpataux, Georges, sous-archiviste.
- M^{lle} Niquille, Jeanne, id.

DIRECTION DE LA JUSTICE, DES CULTES, DES COMMUNES ET PAROISSES

- Directeur.* MM. Weck, Bernard, cons. d'Etat.
Suppléant. Savoy, Emile, conseiller d'Etat.

Département de la Justice

- Chef de service.* MM. Savoy, Amédée, licencié en droit.
Secrétaire. Corpataux, Edouard.

A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS RELEVANT DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE

Ministère public

- MM. Weck, Pierre, procureur général.
Ackermann, Joseph substitut.
Schaller, Antonin, secrétaire.

Avocats en exercice

- MM. Gottrau, Georges, à Fribourg. Grand, Eugène, à Romont. Gross, Emile, à Fribourg. Bourgknecht, Louis-Alfred, à Fribourg. Wolhauser, François, à Fribourg. Bartsch, Wilhelm, à Fribourg. Friolet, Max, à Morat. Gaudard, Emile, à Bulle. Morard, Paul, à Bulle. Villars, Albert, à Fribourg.

Magne, Victor, à Romont. Savoy, Louis, à Romont. Devevey, Bernard, à Fribourg. Rikli, Emile, à Laupen. Passer, Joseph, à Tavel. Ruffieux, Léon, à Bulle. Bonin, Alfred, à Romont et Fribourg. Peter, Ernest, à Fribourg. Auderset, Albert, à Fribourg. Deschenaux, Eugène, à Fribourg. Gottrau, François, à Fribourg. Seydoux, Fernand, à Fribourg. Dr Depuoz, Joseph, à Fribourg. Dr Lorson, Ernest, à Fribourg.

Agents d'affaires

Fribourg. M. Gottrau, Philippe.

Chambre des notaires

MM. Ræmy, Jules, président ; Emery, Jules, à Fribourg ; Meyer, Charles, à Guin ; Pasquier, Joseph, à Bulle.

District de la Sarine

MM. Ræmy, Jules, à Fribourg.
Emery, Jules, »
Blanc, Paul, »
Spycher, Franz, »
Quartenoud, Maxime, »
Grandjean, Anselme, »
Gottrau, Othmar, »

District de la Singine

MM. Meyer, Charles, à Guin.
Wolhauser, Franz, à Fribourg.
Auderset, Albert, à Fribourg.
Zollet, Joseph, à Schmitten.
Stritt, Maurice, à Tavel.

District de la Gruyère

MM. Pasquier, Henri, à Bulle.
Pasquier, Joseph, à Bulle.
Gaudard, Emile, à Bulle.
Pasquier, Louis, à Bulle.
Dousse, Robert, à Bulle.

District de la Glâne

MM. Bosson, Charles, à Romont.
Savoy, Louis, à Romont.
Dupraz, François, à Romont.
Descloux, Joseph, à Romont.

District de la Broye

MM. Torche, Fernand, à Estavayer.
Reichlen, Marcel, à Estavayer.
Corminbœuf, Eloi, à Domdidier.
Holz, Ernest, à Estavayer.

District du Lac

- MM. Friolet, Max, à Morat.
Derron, Henri, fils, à Morat.
Ems, Emile, à Morat.
Hartmann, Henri, à Fribourg.

District de la Veveyse

- MM. Tâche, Jules, à Châtel-St-Denis.
Kælin, Joseph, à Châtel-St-Denis.

Commission examinatrice des aspirants au notariat

- MM. Weck, Bernard, conseiller d'Etat, président.
Bise, Emile, professeur de droit.
Droux, Paul, juge cantonal.
Meyer, Charles, notaire.
Æby, Pierre, professeur.
Berset, Maurice, président.
Morard, Paul, avocat, à Bulle.
Savoy, Amédée, secrétaire.

Commission examinatrice des aspirants au barreau

- MM. Weck, Bernard, conseiller d'Etat, président.
Bise, Emile, prof. de droit.
Weck, Robert, juge cantonal.
Æby, Pierre, prof. de droit.
Droux, Paul, juge cantonal.
Bourgnrecht, Louis, avocat.
Bartsch, Guillaume, avocat.
Savoy, Amédée, secrétaire.

Préposés des offices de poursuite

- | | |
|-----------------|---------------------------------------|
| <i>Sarine</i> | MM. Meyer, Louis, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i> | Blanchard, Philippe, à Tavel. |
| <i>Gruyère.</i> | Ayer, Aloys, à Bulle. |
| <i>Lac.</i> | Bise, Louis, à Morat. |
| <i>Broye.</i> | Marmy, Emile, à Estavayer-le-Lac. |
| <i>Glâne.</i> | Bonjour, Georges, à Romont. |
| <i>Veveyse.</i> | Chaperon, Auguste, à Châtel-St-Denis. |

Préposés des offices de faillite

- | | |
|-----------------|---|
| <i>Sarine.</i> | MM. Brasey, Alfred, greffier, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i> | Meuwly, Augustin, greffier, à Tavel. |
| <i>Gruyère.</i> | Pfulg, Louis, greffier, à Bulle. |
| <i>Lac.</i> | Bise, Louis, greffier, à Morat. |
| <i>Broye.</i> | Huguet, Edouard, greffier, à Estavayer. |
| <i>Glâne.</i> | Bonjour, Georges, greffier, à Romont. |
| <i>Veveyse.</i> | Chaperon, Auguste, à Châtel-St-Denis, |

Département des Cultes, des Communes et Paroisses

Chef de service : M. Vonderweid, Aloys.
Vérificateur des comptes : M. Michel, Louis.
Vérificateur-adjoint : M. Sudan, Henri.

B. — COMMISSION RELEVANT DU DÉPARTEMENT DES CULTES, DES COMMUNES ET PAROISSES

I. — CULTE CATHOLIQUE

Commission de surveillance des biens du clergé catholique.

M. Weck, Bernard, conseiller d'Etat, président.
Mgr Ems, R^{me} Vicaire général.
MM. D^r Aeby, Pierre, professeur, à Fribourg.
D^r Charrière, François, directeur, à Fribourg.
Vonderweid, Aloys, secrétaire.

Chapitre cathédral de St-Nicolas

Chanoines résidentiels (Collège de St-Nicolas)

Mgr Quartenoud, Jean, R^{me} Prévôt.
MM. Brasey, Gustave, Rd Doyen.
Wæber, Louis, Rd Grand Chantre.
Conus, Pierre-Jules, Rd Chanoine.
Bossens, Lucien, »
Schœnenberger, Fridolin, »
Morel, Jérémie, »
Vonderweid, Paul, »
Pasquier, Joseph, »
Zurkinden, Joseph, »

Chanoines extra-résidentiels

Mgr Ems, Louis, Vicaire général, à Fribourg.
Mgr Petite, Eugène, à Genève.
MM. Ruhe, Etienne, Vicaire général honor., à Genève.
D^r Bosson, Antoine, direct. au Séminaire, à Frib.
Pahud, Auguste, curé, à Montreux.
D^r Dalbard, Marc, supérieur du Séminaire, Frib.
Mgr Savoy, Hubert, recteur du Collège St-Michel, Frib.
MM. D^r Cottier, Athanase, curé et doyen, La Chaux de-F.
Pittet, Alphonse, curé et doyen, à St-Barthélemy.
de Weck, Rodolphe, recteur de l'église N.-D., Frib.

Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre de St-Nicolas

M. Weck, Hippolyte, à Fribourg.

II. — COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE

MM. Leicht, F., député, à Salvagny, président.
Muller, R., instituteur, à Fribourg.
Gutknecht, J., à Agrimoine.

Stahel, Jul., pasteur, à St-Antoine.
Schnyder, H., à Schiffenien.
Burnier, J., instituteur, à Nant.
von Känel, pasteur, à Morat.
Jeanneret, pasteur, à Môtier.
Derron, Léon, pasteur, à Meyriez, secrétaire-cais.

III. DIRECTION DES FINANCES

Directeur. MM. Chatton, Romain, conseiller d'Etat.
Suppléant. Buchs, Victor, cons. d'Etat.
Chef de service. Hæring, Jacques.

Impôt. — Service cantonal des contributions

Chef de service. MM. Muller, Emile.
Commissaires. Ræmy, Charles-Auguste.
Arnoux, Constant.
Secrétaires. MM. Brasey, Ferdinand.
Meyer, Léon.
Vonderweid, René.
Macheret, Henri.
Commis. Schouwey, Robert.
Blanc, Félix.
Tarchini, Charles.

Commission cantonale de recours

MM. Chatton, Romain, cons. d'Etat, président.
Bise, Emile, receveur, à Fribourg.
Meyer, Louis, préposé, à Fribourg.
Nussbaumer, Antoine, à Fribourg.
Glasson, Alphense, à Fribourg.

Trésorerie d'Etat

MM. Emery, Emile, trésorier.
Oberlin, Jean, receveur général.
Pauchard, Cyprien, 1er secrétaire-comptable.
Renevey, Louis, 2^e secrétaire-comptable.
Butty, Jos., secrétaire.

Receveurs d'Etat

Sarine. MM. Bise, Emile, à Fribourg.
Singine. Agence de la Banque de l'Etat, à Tavel.
Gruyère. Demierre, André, à Bulle.
Glâne. Agence de la Banque de l'Etat, à Romont.
Broye. 1er arrond. Butty, Henri, à Estavayer.
2^{me} » Agence de la Banque de l'Etat,
à Domdidier.
Lac. Agence de la Banque de l'Etat, à Morat.
Veveysse. Agence de la Banque de l'Etat, à Châtel.

Service de l'enregistrement

M. Muller, Emile, chef de l'enregistrement et du contentieux fiscal.

Secrétaire : M. Bächler, Joseph.

Commissariat général

MM. Andrey, Joseph, à Fribourg, commissaire général.
Joye, Joseph, commissaire-adjoint.
Rouiller, Joachim, secrétaire.

Commissaires-géomètres

MM. Andrey, Joseph, commissaire général. Winkler, Auguste, à Morat. Weck, Paul, à Fribourg. Michaud, Alphonse, à Estavayer. Gapany, Arnold, à Sion. Donzallaz, Jean, à Romont. Gendre, Louis, à Fribourg. Chassot, Charles, à Fribourg. Villard, Sévère, à Fribourg. Pochon, Emile, à La Tour-de-Trême. Joye, Joseph, à Fribourg. Fasel, Conrad, à Guin. Tercier, Auguste, à Fribourg. Curty, Edouard, à Montagny-les-Monts. Fasel, Louis, à Romont. Crausaz, Pascal, à Domdidier. Genoud, Louis, à Châtel-St-Denis. Grivel, Joseph, à Berne. Pillonel, Gustave, à Châbles. Bise, Arthur, à La Tour-de-Peilz (Vaud). Ansermot, Jean, à Gruyères. Corminbœuf, Julien, à Domdidier. Muller, Franz, à Schmitten. Weck, Ignace, à Fribourg. Winkler, Marguerite, à Morat. Pasquier, Louis, à Bulle. Pfanner, Henri, à Berne.

Commission cantonale de surveillance du registre foncier

MM. Andrey, Joseph, commissaire général, président.
Berset, Maurice, président du tribunal.
Dr Aëby, Pierre, professeur, secrétaire.

Conservateurs du Registre foncier

ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT

I^{er} et III^{me} arrondissements (Fribourg)

MM. Weck, Frédéric, à Fribourg, contrôleur.
Gendre, Louis, commissaire-géomètre, substitut.

II^{me} arrondissement (Farvagny)

M. Uldry, Arnold, à Farvagny, contrôleur.

IV^{me} arrondissement (Tavel)

MM. Passer, Jean, à Tavel, contrôleur.
Meuwly, Augustin, à Tavel, substitut.

V^{me} et VI^{me} arrondissements (Bulle) comprenant tout le district de la Gruyère

MM. Bovet, Alexandre, à Bulle, contrôleur.
Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont, subst. tempor.

Veveyse

- MM. Oberson, Tobie, préfet.
Renevey, Marcel, lieutenant de préfet.
Genoud, Emile, secrétaire.

Département de l'Agriculture

- Chef de service.* MM. Collaud, Bêat.
Secrétaire. Bosson, Louis.
Commis. Renevey, Albert.
Chatton, Maria.

Commission cantonale de viticulture

- MM. Savoy, Emile, conseiller d'Etat, président.
Javet, Jules, commissaire, à Môtier.
Devevey, Ch., commissaire, à Châbles.
Derron, Emile, viticulteur, à Praz.
Collaud, Bêat, chef de service, secrétaire.

COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES

District de la Broye

- MM. Devevey, Charles, commissaire cantonal.
Monney, Louis, à Châbles.
Brasey, Isidore, à Font.
Pillonel, Antonin, à Cheyres.

District du Lac

- MM. Derron-Derron, Emile, commissaire cantonal, à Praz.
Derron, Louis, à Sugiez.
Risold, Jean, à Praz.
Biolley, Victor, à Lugnorre.

**Institut agricole de Fribourg
à Grangeneuve.**

- MM. Devevey, Emmanuel, directeur honoraire.
Techtermann, Louis, directeur.
Walther, directeur de la section de Grangeneuve.
Busch, Jean, professeur.
Dr Wirz, Jacob, professeur.
Grillot, Alfred, professeur.
Demouglin, Jules, professeur.
Antoine, Alexandre, professeur.
Karl, Alexandre, professeur.
Chardonnens, Auguste, professeur.
Benninger, Jacob, professeur.
Æbischer, Adolphe, professeur-comptable.
Dr Collaud, Jules, professeur.
Sutter, M.-S., professeur.
Andrey, Edouard, maître-fromager.
Pasquier, Jules, maître-beurrier.
Gumy, Jacques, maître-porcher.
Clément, Henri, maître-jardinier.

Commission de l'Institut agricole

MM. Savoy, Emile, conseiller d'Etat, président.
Moret, Eloi, à Ménières.
Chatagny, Louis, député, à Corserey.
Chatton, Eugène, à Romont.
Boschung, François, cons. national, Ueberstorf.
Peiry, P.-Maxime, député, syndic, à Treyvaux.
Dupasquier, Gustave, syndic, à Vuadens.
Leicht, Fritz, fils, syndic, à Salvagny.
Grivet, Albert, à Semsales.
Collaud, Béat, secrétaire.

Vétérinaire cantonal

M. Wicky, Antoine, Le Mouret.

Cantonnements des Vétérinaires

Sarine : MM. Mændly, Raymond, à Fribourg. — Dr Eichenberger, Armin, à Givisiez. — Wicky, Antoine, au Mouret.

Singine : Kiener, Walther, à Planfayon. — Oberson, Pierre, à Tavel. — Dr Jendly, Auguste, à Guin. — Weber, Aloys, à Schmitten.

Gruyère : Cottier, Joseph, à Charmey. — Gapany, Henri, à Bulle. — Dr Lorétan, Ferdinand, Bulle.

Lac : Dr Ludwig, Hans, à Morat. — Imhof, Jakob, à Chiètres.

Glâne : Criblet, Alfred, à Romont. — Thévenoz, Louis, à Romont.

Broye : Cantin, Joseph, à Vallon. — Michaud, Charles, à Estavayer-le-Lac.

Veveyse : Jungo, Hubert, à Châtel.

**COMMISSION CANTONALE DE RECOURS POUR LES PATENTES
DE COMMERCE DE BESTIAUX**

MM. Savoy, Emile, cons. d'Etat, président.
Guillet, Jean, à Bulle.
Clément, Joseph, à Fribourg.
Collaud, Béat, secrétaire.

Génie agricole

Ingénieur agricole.
Technicien.

Dessinateur.

Secrétaire expéditionnaire.

MM. Techtermann, Louis
Bossailer, Marcel.
Widder, Max.
Egger, Paul.

Département de l'Industrie et du Commerce

Chef de service.

M. Muller-Chiffelle, Ernest.

Office central des apprentissages

Inspect. des apprent. Muller-Chiffelle, Ernest, à Fribourg.
Secrétaire. M^{lle} Monnard, Marie, »
Enseign. prof. M. Hæring, Fernand, professeur, à Frib.
» » M^{lle} Overney, Léonie, à Fribourg.

Vérificateurs des poids et mesures

1^{er} arrond. (Sarine, Singine, Lac et Broye)

1^{er} sous-arrond. (Sarine et Singine). M. Wolhauser, Louis,
à Fribourg.
2^{me} sous-arrond. (Broye). M. Rey, Lucien, maître serrurier,
à Estavayer.
3^{me} sous-arrond. (Lac). M. Maurer, Oswald, ferbl., à Morat.

2^{me} arrondissement

(Gruyère, Glâne et Veveyse)

4^{me} sous-arrond. (Gruyère). M. Jolliet, Constant, à Bulle.
5^{me} » (Glâne). M. Conus, Louis, à Romont.
6^{me} » (Veveyse). M. Perrin, Joseph, à Semsales.

Office du Travail pour hommes

MM. Zimmermann, Jules, administrateur.
Dietrich, Ulrich, adjoint.

Office du Travail pour femmes

M^{lles} Auderset, Lina, gérante, et Fasel, Cécile.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Directeur. MM. Buchs, Victor, cons. d'Etat.
Suppléant. Bovet, Jules, cons. d'Etat.
Secrétaire. Risse, Jean.

I. Département: Ponts et Chaussées

Ingénieur cantonal. MM. Rossier, Aimé.
Ingénieur-adjoint. Æby, Bernard.
Techniciens. Meuwly, Aloys.
Badoud, Sylvain.
Dreyer, Joseph.
Kolly, Edmond.
Brugger, Georges.

Secrétaires. Droux, Louis.
» Peter, Charles.

Commis. Kæser, Max.
Surveillants des travaux. Kæser, Joseph.
Savoy, Alfred.

Contrôleurs des routes

1^{er} arrond. *Sarine.* MM. Chappuis, Léon, à Fribourg.
2^e » *Singine.* Bæchler, Léon, à Alterswil.
3^e » *Gruyère.* Pasquier, Paul, au Pâquier.
4^e » *Lac.* Bongard, Vincent, à Courtepin.
5^e » *Glâne.* Chatton, Eugène, à Romont.
6^e » *Broye.* Vorlet, Elie, à Fétigny.
7^e » *Veveyse.* Genoud, Pierre, à Châtel-St-D.

Chantier des Ponts-Suspendus

Chef. M. Monney, Antonin, à Fribourg.

Service du cylindrage

MM. Guyer, Emile, mécanicien-chef.
Knuchel, Ernest, conducteur.

II. Département : Bâtiments

Architecte cantonal. MM. Lateltin, Edmond.
Adjoint. Dénervaud, Léonard.
Secrétaire. Stœcklin, Alphonse.

Concierges

Chancellerie d'Etat. MM. Bossy, François.
Bâtiment. 29, Grand'Rue. Cudry, Laurent.
Bâtiment, 26, Grand'Rue. Geimoz, Justin.
Hôtel cantonal. Gendarmerie.
Bâtiment de la Grenette. Bersier, Xavier.
Archives cantonales. Pittet, Ernest.

DIRECTION DE LA POLICE, DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DU COMMERCE

Directeur. MM. Bovet, Jules, cons. d'Etat.
Suppléant. Vonderweid, Marcel, cons. d'Et.

Département de la Police

Chef de service. MM. Thévoz, Félix.
Secrétaire-adjoint.
Commis. Cottier, Ernest.

Police centrale

Secrétaire. MM. Haymoz, François.
Secrétaires adjoints. Gauthier, Louis.
Galley, Nicolas.
Copiste-planton. Curty, Eugène, sergent.

Gendarmerie

MM. Bocard, Henri, major, commandant.
Overney, Dominique, sergent-major.

Chef de la police de sûreté

M. Démierre, Firmin.

Pénitencier cantonal de Bellechasse

MM. Grêt, Camille, directeur.
Jendly, Joseph, secrétaire-comptable.
Oberson, Denis, médecin.
R.P. de Cocatrix Barnabé, aumônier catholique.
Trezzini, Célestin, » »
Derron, Léon, à Meyriez, aumônier réformé.

Prison centrale à Fribourg

MM. Brulhart, Jean, directeur.
Oberson, Denis, médecin.
Zurkinden, Joseph, aumônier catholique.
Schönenberger, Fridolin, »
Loosli, Hans, aumônier réformé.

Geôliers de districts

Gendarmeries de Fribourg, Tavel, Bulle, Romont, Estavayer, Morat, Châtel.

Commission d'assurance des bâtiments contre l'incendie

MM. Bovet, Jules, conseiller d'Etat, président.
Andrey, Joseph, commissaire-général, à Fribourg.
Dubey, Arthur, à Fribourg.
Cuony, Albert, architecte, à Fribourg.
Auderset, Albert, à Fribourg.
Macherel, Paul, secrétaire.

Secrétariat de la Police du feu.

M. Macherel, Paul, secrétaire.

Inspecteur cantonal du feu et des constructions

MM. Lateltin, Edmond.
Dreyer, Joseph, adjoint.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE DES BATIMENTS

I. Arrond. District de la Sarine

Taxateur d'arrond. MM. Weck, Paul, com. à Fribourg.
Suppléant. Tercier, Aug., com. géom., Frib.

Taxateurs de district. Thalmann, Barthélemy, entrepreneur, à Fribourg.
Egger, Etienne, charpentier, à Avry-sur-Matran.
Suppléants. Bodevin, J., entrep., à Fribourg.
Pittet, Joseph, entr., Corpataux.
Grand, Ant., maître charpentier, à Vuisternens-en-Ogoz.

II. Arrond. District de la Singine

Taxateur d'arrond. MM. Schmutz, Jean, à Überstorf.
Suppléant. Rappo, Jean, à Böesingen.
Taxateurs de districts. Perler, Jos., à Wunnewyl.
Piller, Joseph, à Ried (Oberschr.)
Vonlanthen, J.-J., à Ried (Schm.).
Suppléants. Stoll, U., maçon, à Ueberstorf.

III. Arrond. District de la Broye

Taxateur d'arrond. MM. Michaud, Alphonse, à Estavayer.
Suppléant. Curty, Louis, à Cousset.
Taxateurs de district. Bise, Hippolyte, à La Vounaise.
Torche, Isidore, à Estavayer.
Suppléants. Marmy, Hubert, entrep., Estav.
Corboud, Elie, à La Vounaise.
Chaupond, Aloys, à Montag.-les-M.

IV. Arrond. District de la Glâne

Taxateur d'arrond. MM. Donzallaz, Jean, à Romont.
Suppléant. Fasel, Louis, à Romont.
Taxateurs de district. MM. Jæger, Adrien, à Romont.
Bosson, Antoine, à Ursy.
Suppléants. Sallin, Ernest, à Villaz-S.-Pierre.
Modoux, Fridolin, à Promasens.
Franc, Alfred, à Massonnens.
Mauron, Ernest, à Villaraboud.

V. Arrond. District de la Gruyère

Taxateur d'arrond. MM. Ecoffey, Emile, Villars-s.-Mont.
Suppléant. Pochon, Emile, à La Tour.
Taxateurs de district. Gachet, Jules, à Gruyères.
Mossu, François, à Broc.
Suppléants. Bochud, André, à Bulle.
Durrest, Louis, à Morlon.
Ruffieux, Alexandre, à Charmey.

VI. Arrond. District du Lac

Taxateur d'arrond. MM. Petitpierre, Hugo, à Morat.
Suppléant. Spinelli, Mario, à Morat.
Taxateurs de district. Humbert, Jul., entr., à Courtion.
Herren, Fritz, à Lourtens.

Suppléants. Malcotti, Joseph, à Cressier-s.-M.
Kaltenrieder, Gottlieb, à Chiètres.
Derron-Derron, Emile, à Praz.

VII. Arrondissement. District de la Veveysse

Taxateur d'arrond. MM. Chaperon, Auguste, à Châtel.
Suppléant. Suchet, Jean, à Semsales.
Taxateurs de district. Pesse, Joseph, à Tatroz.
Villard, Charles, à Châtel.
Suppléants. Cardinaux, Hilaire, à Châtel.
Vuagniaux, Jean, à St-Martin.
Vuichard, Jean, à Semsales.

Institut Saint-Nicolas, Drogneus

MM. Frère Robert, directeur.
..... aumônier catholique.
Buchs, Germain, secrétaire-comptable.

Département de la Santé publique

Chef de service. M. le Dr Glücksmann, Sigism.-Jacob.

Institut d'hygiène et de bactériologie.

Directeur : MM. Glücksmann, Sigismond.
Assistant : Cereghetti, Henri.

Commission de santé

Président. MM. Bovet, Jules, cons. d'Etat.
Membres. Treyer, Ad., docteur, à Fribourg.
Dhéré, Charles, Dr, à Fribourg.
Buman, Edouard, docteur, Frib.
Glücksmann, Sigism.-Jacob, doct.
à Fribourg.
Thévoz, Félix, secrétaire.

Conseil d'administration de l'Hôpital cantonal

MM. Bovet, Jules, conseiller d'Etat, président.
Weck, Romain, direct. de la Caisse hypot., à Frib.
Brasey, Gustave Rd Doyen, à Fribourg.
Glasson, Alphonse, juge, à Fribourg.
Blanchard, Joseph, député, à Tavel.
Ellgass, Louis, député, à Estavayer.
Buman, Henri, juge de paix, à Fribourg.
Gremaud, Louis, négociant, à Fribourg.
Reymond, Henri, Dr-médecin, à Fribourg.
Zurkinden, Joseph, Rd chanoine, à Fribourg.
Chassot, Charles, député, à Fribourg.

Chefs de service de l'Hôpital cantonal

MM. Clément, Gustave, chirurgie et radiologie.
Perrier, Henri, pédiatrie.
Buman, Edouard, maternité.
Treyer, Adolphe, diagnostic et observation.
Fietta, Pierre, ophtalmologie.
Bonifazi, Alexandre, adjoint maternité et pédiatrie.
Niquille, Charles, adjoint chirurgie et radiologie.
..... secrétaire-comptable.

Denrées alimentaires

Laboratoire de chimie

Directeur. MM. Evêquoz, A., chimiste cantonal.
Adjoint. Burdel, Albert.

Inspecteur des denrées alimentaires

M. Barras, Adolphe, à Fribourg.

**DIRECTION MILITAIRE, DES FORÊTS, VIGNES
ET DOMAINES**

Directeur. MM. Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat.
Suppléant. Perrier, Ernest, »
Chef du personnel. Reynold, Alfred, colonel.
Secrétaire-chef de service. Otloz, Emile, major.

Bureau des contrôles

Chef. MM. Stemmer, Conrad.
Secrétaire. Dénervaud, Paul, capitaine.

Commandant d'arrondissements

Commandant. MM. Zosso, Maurice, 1^{er} lieutenant.
Commis. Barras, François.
» Corminbœuf, Raymond.

Bureau des taxes militaires

Chef. MM. Butty, Louis, à Fribourg.
Secrétaires. Zosso, Maurice, père.
Hayoz, Robert.
Burdel, Louis.

Commissariat des guerres et intendance des arsenaux

Commissaire des guerres,
Intendant des arsenaux. MM. Weck, Maurice, major.
Secrétaire-comptable. Rohrbasser, Pierre.

Médecin de place

M. Dr Perrier, Henri, major.
Remplaçant : M. Dr Ryncki, Paul, capit.

Commission cantonale de la taxe militaire

MM. Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat, président.
 Meyer, Louis, préposé, à Fribourg.
 Weissenbach, Alfred, à Fribourg.
 Butty, Louis, à Fribourg, secrétaire.

Département des Forêts, Vignes et Domaines

Inspecteur en chef des forêts :
Adjoint à l'inspecteur en chef des forêts: Vonderweid, Pierre.
Secrétaire : M. Joye, Alexandre.

INSPECTEURS DES FORÊTS

1 ^{er} Arrond.	MM.	Vonderweid, François, à Fribourg.
2 ^e	»	Darbellay, Jules, à Fribourg.
3 ^e	»	Remy, Alfred, à Bulle.
4 ^e	»	Liechti, Ed., à Morat.
5 ^e	»	Gottrau, Raphaël, à Fribourg.
6 ^e	»	Roggen, O., à Estavayer-le-Lac.
7 ^e	»	Fierz, Walter, à Châtel-St-Denis.

SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1920)

Distriet de la Sarine. Population 39,047.

Ville de Fribourg	MM.	Æby, Pierre	20,649
Arconciel		Kolly, Joseph	417
Autafond		Bapst, Alexandre	113
Autigny		Berset, Zéphyrin	588
Avry-sur-Matran		Rossier, Alphonse	399
Belfaux		Quiot, Jean	671
Bonnefontaine		Brulhart, Laurent	249
Chénens		Defferrard, Théophile	332
Chésalles		Horner, Félix	77
Chésopelloz		Litzistorf, Emile	118
Corbaz (la)		Chatton, Etienne	179
Corjolens		Roulin, Christophe	93
Cormagens		Chatton, Etienne	113
Corminbœuf		Angéloz, Auguste	431
Corpataux		Clerc, Louis	355
Corserey		Chatagny, Henri	226
Cottens		Repond, Eugène	463
Cutterwyl		Delley, Félix	86
Ecuwillens		Galley, Ernest	546
Ependes		Dafflon, Antonin	318
Essert		Guillet, Constant	211
Estavayer-le-Gibloux		Fillistorf, Vincent	313
Farvagny-le-Grand		Oberson, François	417
Farvagny-le-Petit		Cottet, Amédée	152

Ferpicloz	Kolly, Denis	130
Formangueires	Barras, Frédéric	60
Givisiez	Pittet, Léon	334
Granges-Paccot	Delley, Joseph	339
Grenilles	Rolle, François	137
Grolley	Cuennet, Félix	424
Illens	Favre, Jules	15
Lentigny	Morel, Placide	428
Lossy	Barras, Frédéric	185
Lovens	Yerly, Paul	199
Magnedens	Chappuis, Etienne	135
Marly-le-Grand	Mæder, Gottfried	461
Marly-le-Petit	Brugger, Pierre	122
Matran	Corpataux, François	312
Montécu	Brulhart, Laurent	70
Montévraz	Bertschy, Joseph	239
Neyruz	Mettraux, Alphonse	604
Nierlet	Schrago, Auguste	128
Noréaz	Crausaz, Isidore	641
Oberried	Wipret, Jean	213
Onnens	Berger, Louis	258
Pierrafortscha	Boccard, Roger	214
Ponthaux	Mottas, Léonard	199
Posat	Reynaud, Joseph	79
Posieux	Magnin, Joseph	517
Praroman	Clément, Pierre	416
Prez	Chollet, Jules	615
Rossens	Favre, Jules	393
Rueyres-St-Laurent	Page, Henri	248
Sales	Clément, Alexis	226
Senèdes	Perler, Casimir, f. Alph.	73
Treyvaux	Peiry, Pierre-Maxime	971
Villarlod	Perritaz, Casimir	188
Villars-sur-Glâne	Roubaty, Aimé	1021
Villarsel-le-Gibloux	Gobet, Robert	189
Villarsel-sur-Marly	Gendre, Henri	81
Vuisternens-en-Ogoz	Marchon, François	565
Zénauva	Schorderet, Jean	93

Distriet de la Singine (Population 22,058).

Alterswyl	MM. Haymoz, Victor	1592
Bœsingen	Rappo, Jean	1791
Brunisried	Schaller, Auguste	340
Chevrilles	Aeby, Xavier	650
Dirlaret	Köstinger, Aloys	1206
Guin	Zurkinden, Jean	2931
Heitenried	Wolhauser, Niklaus	819
Neuhaas	Brügger, Canisius	26
Oberschrot	Piller, Jost	658
Planfayon	Offner, Pierre	1364

Plasselb	Brügger, Canisius	482
Schmitten	Reidy, Jean	1229
St-Antoine	Vonlanthen, Franz	1705
St-Ours	Stritt, François	1105
St-Sylvestre	Buntschu, Canisius	654
Tavel	Blanchard, Joseph	1267
Tinterin	Greber, Guillaume	418
Überstorf	Boschung, François	1638
Wünnewyl	Perler, Joseph	1834
Zumholz	Delaquis, Joseph	259

Distriet de la Broye (Population 15,672).

Aumont	MM. Volery, Oswald	480
Autavaux	Sansonnens, Louis	147
Bollion	Pillonel, Raymond	129
Bussy	Chassot, Victor	301
Châbles	Chanez, Joseph	286
Chandon	Chassot, Pierre	167
Chapelle	Jauquier, Casimir	116
Châtillon	Lambert, Etienne	153
Cheiry	Torche, Henri	236
Cheyres	Pillonel, Antonin	419
Cugy	Grandgirard, Alphonse	677
Delley	Sturny, Aloys	315
Domdidier	Dubey, Edouard	1048
Dompierre	Ducry, Charles	566
Estavayer	Butty, Henri	2125
Fétigny	Vorlet, Elie	419
Font	Brasey, Isidore	219
Forel	Duc, Louis	193
Franex	Demierre, Xavier	135
Frasses	Mændly, Raymond	128
Les Friques	Guerry, Alfred	71
Gletterens	Dubey, René	251
Granges-de-Vesin	Volery, Longin	140
Léchelles	Pauchard, Maurice	344
Lully	Dubey, Louis	94
Mannens, Grandsivaz	Joye, Pierre	450
Ménières.	Moret, Eloi	289
Montagny-la-Ville	Joye, Eugène	400
Montagny-les-Monts	Curty, Louis	796
Montborget	Bise, Ulysse	125
Montbrelloz	Vesy, Raymond	191
Montet	Chuard, Oscar	375
Morens	Berchier, Louis	190
Murist	Bise, Antonin	292
Nüvilly	Ding, Isidore	332
Portalban	Déjardin, Auguste	157
Praratoud	Thierrin, Louis	88
Prévondavaux	Bongard, François	114

Rueyres-les-Prés	Cantin, François	209
Russy	Pauchard, Philippe	234
St-Aubin	Collaud, Albin	652
Seiry	Pillonel, Ernest	156
Sévaz	Losey, Fernand	87
Surpierre	Dessarzin, Lucien	218
Vallon	Bächler, Albert	235
Vesin	Ansermet, Philippe	251
Villeneuve	Ballif, Aloys	256
La-Vounaise	Michaud, Clément	124
Vuissens	Emery, Louis	292

Distriet de la Gruyère (Population 27,372).

Albeuve	MM. Pythoud, Alexis	649
Avry-devant-Pont	Liard, Séraphin	426
Bellegarde	Buchs, Siegfried	854
Botterens	Gillard, Adolphe	213
Broc	Sudan, Alfred	2163
Bulle	Glasson, James	4373
Cerniat	Meyer, Louis	730
Charmey	Rime, Oscar	1340
Châtel-sur-Montsalvens	Barras, Alfred	279
Corbières	Blanc, Gustave	211
Crésuz	Ruffieux, Alphonse	159
Echarlens	Gremaud, Paul	479
Enney	Grandjean, Louis	370
Estavannens	Pharisa, Irénée	342
Grandvillard	Currat, François	521
Gruyères	Murith, Auguste	1711
Gumefens	Fragnière, Amédée	406
Hauteville	Clerc, François	423
Lessoc	Fracheboud, Pierre	302
Marsens	Magnin, Raymond	798
Maules	Michel, Joseph	246
Montbovon	Pernet, Emile	544
Morlon	Grandjean, Joseph	401
Neirivue	Geinoz, Félicien	304
Pâquier (le)	Gillet, Joseph	503
Pont-en-Ogoz	Bertschy, Léon	175
Pont-la-Ville	Tinguely, Louis	362
Riaz	Gremaud, Raymond	761
Roche (la)	Théraulaz, Joseph	984
Romanens	Pittet, Alphonse	313
Rueyres-Trefayes	Monney, Pierre	207
Sales	Pasquier, Albert	520
Sorens	Romanens, Marcel	767
Tour-de-Trême (la)	Dupasquier, Emile	1680
Vaulruz	Borcard, Henri	748
Villarbeney	Gillard, Adolphe	87
Villars-d'Avry	Gachoud, François	65

Villars-sous-Mont	Ecoffey, Emile	133
Villarvolard	Pollet, Joseph	308
Vuadens	Dupasquier, Gustave	1258
Vuippens	Philipona, Philippe	268

District de la Glâne (Population 14,911).

Auboranges	MM. Bovet, Hilaire	181
Berlens	Python, Gustave	159
Billens	Jorand, Pierre	386
Bionnens	Vaucher, Louis,	80
Blessens	Surchat, Firmin	162
Chapelle	Auguet, Pierre	113
Châtelard (le)	Delabays, Alphonse	414
Châtonnaye	Débieux, Paul	381
Chavannes-les-Forts	Dematriz Auguste	322
Chavannes-s.-Orsonnens	Dubey, André	288
Ecasseys (les)	Papaux, Raymond	70
Ecublens	Deschenaux, François	168
Eschiens	Deschenaux, François	73
Esmonts	Gavillet, Jules	203
Estévennens	Uldry, Maurice	211
Fuyens	Dévaud, Emile	97
Gillarens	Dorthe, Emile	246
Glânes (les)	Jaquet, Eugène	104
Grangettes	Pittet, Marcel	206
Hennens	Mugny, Léon	177
Joux (la)	Borcard, Jules	409
Lieffrens	Bossel, Denis	101
Lussy	Bulliard, Lucien	290
Macconnens	Ayer, Alphonse	86
Magne (la)	Menoud, Joseph	74
Massonnens	Rey, Joseph	419
Mézières	Python, Charles	409
Middes-Torny-Pittet	Toffel, Pierre	403
Montet	131
Morlens	Magne, Albert	51
Mossel	Monney, François	202
Neirigue (la)	Oberson, Louis	73
Orsonnens	Page, Louis	463
Prez-vers-Siviriez	Dutoit, Joseph	355
Promasens	Jaccoud, Joseph	240
Romont-Aruffens	Chatton, Auguste	2333
Rue	Prélaz, Joseph	418
Saulgy (le)	Conus, Joseph	78
Siviriez	Maillard, Auguste	572
Sommentier	Castella, Auxence	284
Torny-le-Grand	Dougoud, Louis	347
Ursy	Deschenaux, Joseph	191
Vauderens	Gachet, Joseph	294
Villangeaux	Deschenaux, François	60

Villaraboud	Mauron, Ernest	314
Villaranon	Maillard, Jules	103
Villargiroud	Berset, François	261
Villariaz	Vauchez, Clément	220
Villarimboud	Roux, François	409
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	194
Villaz-St-Pierre	Sallin, Pierre	469
Vuarmarens	Conus, Vincent	259
Vuisternens-devant-Romont	Oberson, Jules	358

Distriet de la Veveyse (Population 8,504).

Attalens	MM. Monnard, Raymond	1117
Besencens	Vial, Joseph	142
Bossonnens	Cottet, Charles	388
Bouloz	Dénervaud, Clément	277
Châtel-St-Denis	Colliard, Robert	2545
Crêt (le)	Favre, Alfred	461
Fiaugères (les)	Jaccoud, Joseph	259
Granges	Gabriel, Denis	364
Grattavache	Esseiva, Pierre	174
Pont	Ducrest, Louis	155
Porsel	Dévaud, Joseph	351
Progens	Suard, Ernest	296
Remaufens	Tâche, Tobie	440
Rougève (la)	Sonney, Jean	84
St-Martin	Currat, François	510
Semsaies	Gaudard, Joseph	946

Distriet du Lac (Population 15,691).

Agrimoine	MM. Gutknecht, Johann	148
Barberèche	Folly, Arsène	606
Bœsingen-le-Petit	Schorro, Alois	270
Buchillon	Lehmann, Emile	153
Champagny	Mori, Samuel	187
Chandossel	Genilloud, Lucien	150
Charmey (Galmitz)	Bula, Fritz	440
Châtel (Burg)	Merz, Edouard	242
Chiètres	Schwab, Jacob	1526
Cordast	Bürgy, Edouard	366
Cormérod	Berset, Jules	188
Cormondes-le-Grand	Repond, Alois	487
Cormondes-le-Petit	Repond, Alois	103
Corsalettes	Singy, Alfred	79
Courgevaux	Wuillemin, Alfred	441
Courlevon	Helfer, Gottlieb	157
Cournillens	Monney, Alexis	325
Courtaman	Dula, Bernard	215
Courtépin	Jemmely, Victor	333
Courtion	Progin, Edouard	241
Coussiberlé	Helfer, Gottlieb	80

Cressier	Auderset, Léon	384
Frasses (Freschels)	Hurni, Samuel	291
Guschelmuth-le-Grand	Egger, Philippe	128
Guschelmuth-le-Petit	» »	111
Greng	Steiner, Gottfried	53
Hauteville	Pfister, Samuel	113
Jentes	Benninger, Fritz	217
Liebistorf	Schorro, Alois	363
Lourtens	Herren, Fritz	171
Meyriez	Steiner, Gottfried	228
Misery	Progin, Jean	308
Monterschu	Repond, Alois	115
Montilier	Fasnacht, Samuel	457
Morat	Dinichert, Constant	2175
Ormey	Etter, Emile	309
Ried	Etter, Emile	520
Salvagny	Leicht, Fritz	394
Villarepos	Folly, André	286
Vully-le-Bas	Chervet, Louis	1152
Vully-le-Haut	Biolley, Victor	609
Wallenbuch	Remy, Kaïsius	60
Wallenried	Liniger, Albert	300

Total de la population du canton : 143,055.

POUVOIR JUDICIAIRE

Tribunal cantonal

Jours de séance : *Lundi, mardi et mercredi.*

- MM. Merz, Alfred, de Burg, présid. en 1928.
 Weck, Robert, de Fribourg.
 MM. Vacheron, Max, de Mur (Vully).
 Buclin, Léon, de Semsales.
 Droux, Paul, des Ecasseys.
 Dupraz, Emmanuel, de Rue
 Schuh, Rodolphe, de Fribourg.
 Gardian, Marcel, greffier.
 Magnin, Louis, greffier-adjoint.
 Spielmann, Félix, secrétaire.
 Oberlin, Joseph, huissier-copiste.

SUPLÉANTS

- MM. Bise, Emile, receveur, à Fribourg.
 Reichlen, Alfred, à Bulle.
 Spycher, Franz, président, à Fribourg.
 Reichlen, Marcel, » à Estavayer-le-Lac.
 Berset, Maurice, président, à Fribourg.
 Kælin, Joseph, président, à Chatel-Saint-Denis.
 Delatena, président, à Bulle.

Ems, Emile, président, à Morat.
Meyer, Charles, notaire, à Guin.
Pasquier, Joseph, notaire, à Bulle.
Oberson, Jean, président, à Romont.
Meuwly, Auguste, greffier, à Tavel.

Tribunaux d'arrondissements

I. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Sarine

Jours de séance : *Affaires civiles le jeudi,*
affaires pénales le mercredi.

MM. Berset, Maurice, à Fribourg, président.
Glasson, Alphonse, à Fribourg, vice-président.
Bersier, Adrien, à Granges-Paccot.
Neuhaus, Xavier, à Fribourg.
Quartenoud, Maxime, à Fribourg.
Brasey, Alfred, greffier.

SUPLÉANTS

MM. Biolley, Maxime, à Treyvaux.
Comte, Joseph, à Fribourg.
Schenker, Emile, à Fribourg.
Chatton, Fernand, à Fribourg.

II. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Singine

Jours de séance : *Affaires civiles le 2^e et le 4^e mardi du mois,*
affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

MM. Spycher, Franz, à Fribourg, président.
Meyer, Charles, vice-président.
Lauper, Christophe, à Plasselb.
Bæriswyl, Aloys, à Tavel.
Piller, Jean, caissier, à St-Ours.
Meuwly, Augustin, greffier.

SUPLÉANTS

MM. Zbinden, Rodolphe, à Oberschrot.
Sturny, Jean, à St-Antoine.
Grossrieder, Joseph, à Gross-Bœsingen.
Wicky, Nicolas, à Guin.

III. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Gruyère

Jours de séance : *Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e samedi du mois,*
affaires pénales le 2^e et le 4^e samedi du mois.

MM. Delatena, Joseph, président.
Bovet, Alexandre, à Bulle, vice-président.
Monnard, Alfred, à Bulle.
Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.
Pasquier, Jean, à Sâles.
Pfulg, Louis, à Bulle, greffier

SUPPLÉANTS

MM. Delabays, Léopold, à Bulle.
Ayer, Aloys, à Bulle.
Rime, Auguste, à Charmey.
Gremion, Jean, à Gruyères.

IV. Tribunal de l'arrondissement judiciaire du Lac

Jours de séance : *Affaires civiles le 2^e et le 4^e vendredi du mois, affaires pénales le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.*

MM. Ems, Emile, président.
Leicht, Fritz, à Salvagny, vice-président.
Biolley, Victor, à Lugnorre.
Folly, Arsène, à Courtaman.
Derron, Louis, à Sugiez.
Bise, Louis, greffier.

SUPPLÉANTS

MM. Schorro, Aloys, à Liebistorf.
Schwab, Gottlieb, à Chiètres.
Fasnacht, Samuel, à Montilier.
Staub, Fritz, à Morat.

V. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Glâne

Jours de séance : *Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e lundi du mois, affaires pénales le 2^e et le 4^e lundi du mois.*

MM. Oberson, Jean, président.
Gobet, Alphonse, à Massonnens, vice-président.
Bosson, Antoine, à Ursy.
Vaucher, André, à Villariaz.
Deillon, Ernest, à Vuisternens-dev.-Romont.
Bonjour, Georges, à Romont, greffier.

SUPPLÉANTS

MM. Sallin, Henri, à Villaz-St-Pierre.
Chatton, Eugène, à Romont.
Jaccoud, Joseph, syndic, à Promasens.
Ayer, Emmanuel, à Romont.

VI. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Broye

Jours de séance : *Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois, affaires pénales le 2^e et le 4^e vendredi du mois.*

MM. Reichlen, Marcel, à Estavayer, président.
Progin, Eugène, à Léchelles, vice-président.
Dubey, Auguste, à Gletterens.
Vorlet, Elie, à Fétigny.
Rey, Louis, à Saint-Aubin.
Huguet, Edouard, greffier.

SUPPLÉANTS

MM. Volery, Oswald, à Aumont.
Corminbœuf, André, à Domidier.
Marmy, Emile, à Estavayer.
Gendre, Gustave, à Cheiry.

VII. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Veveysse

Jours de séance : *Affaires civiles le 2^e et le 4^e mercredi du mois,*
affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

MM. Kælin, Joseph, à Châtel, président.
Savoy, Paul, à Attalens.
Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.
Suard, Alphonse, à Progens.
Perroud, Louis, à Châtel-Saint-Denis.
Chaperon, Auguste, greffier.

SUPPLÉANTS

MM. Gaudard, Joseph, à Semsales.
Villard, Emile, à Châtel-Saint-Denis.
Vial, Louis, à St-Martin.
Tâche, Tobie, à Remaufens.

Cour d'assises

1^{er} ressort

Président MM. Delatena, Jos., à Bulle.
Suppléant. Kælin, Joseph, à Châtel-St-Denis.

2^{me} ressort

Président. MM. Berset, Maurice, à Fribourg.
Suppléant. Reichlen, Marcel, à Estavayer.

3^{me} ressort

Président. MM. Spycher, Franz, à Fribourg.
Suppléant. D^r Ems, Emile, à Morat.

Justices de Paix

Arrondissement de la Sarine

1^{er} cercle. Chef-lieu : Farvagny

Séances du juge de paix : le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.
Séance de la justice de paix : seulement 1^{er} mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Ducrest, Joseph, à Rossens.
1^{er} assesseur Perritaz, Casimir, à Villarlod.
2^e Jolion, Marcel, à Farvagny.
Suppléants. Page, Henri, à Rueyres-St-Laurent.
Galley, Ernest, à Écuwillens
Chavaillaz, Eugène, à Ecuwillens.
Greffier Chappuis, Joseph, à Estavayer-le-Gibl.
Huissier.

2^e cercle. Chef-lieu : Prez

Séances le 2^e et le 4^e mardi du mois.

Juge de paix. MM. Chatagny, Louis, à Corserey.
1^{er} assesseur. Gobet, François, à Noréaz.
2^e » Buchs, Wendelin, à Nierlet.
Suppléants. Dafflon, Félicien, à Neyruz.
Bovet, François, à Autigny.
Greffier. Gumy, Ernest, à Avry-sur-Matran.
Huissier. Cuennet, Edouard, à Cottens.

3^e cercle. Chef-lieu : Belfaux

Séances le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix. MM. Jaquet, Isidore, à Grolley.
1^{er} assesseur Chatton, Etienne, à La-Corbaz.
2^e » Roubaty, Aimé, synd., à Vill.-s.-Glâne.
Suppléants. Despond, Adrien, dép., à Corminbœuf.
Barras, Frédéric, à Lossy.
Greffier.
Huissier. Bächler, Joseph, à Belfaux.

4^e cercle. Chef-lieu : Fribourg

Séances du juge de paix : *lundi matin ; de la justice de paix
lundi après-midi pour affaires pupillaires ; vendredi
avant midi pour affaires civiles.*

Juge de paix. MM. Buman, Henri, à Fribourg.
1^{er} assesseur. Esseiva, Pierre, à Fribourg.
2^e » Richard, Emile, à Fribourg.
Suppléants. Poffet, Joseph, à Fribourg.
Gremaud, Louis, à Fribourg.
Greffier. Blanc, Paul, à Fribourg.
Huissier. Poffet, Célestin, à Fribourg.

5^e cercle. Chef-lieu : Le Mouret

Séances du juge de paix : *le 2^e et le 4^e mardi du mois du 1^{er}
mai au 1^{er} octobre, et le 1^{er} et le 3^{me} mardi du mois du 1^{er}
octobre au 1^{er} mai.*

Séance de la justice de paix : *le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.*

Juge de paix. MM. Peiry, Pierre-Maxime, à Treyvaux.
1^{er} assesseur. Gross, Alphonse, à Arconciel.
2^e assesseur. MM. Brulhart, Laurent, à Bonnefontaine
Suppléants. Bongard, Félix, à Sales.
Chenaux, Victor, à Marly.
Greffier. Schorderet, Pierre, à Montévrax.
Huissier. Clément, Auguste, à Treyvaux.

Arrondissement de la Singine

1^{er} cercle. Chef-lieu : Dirlaret

Séances : *le 2^e et le 4^e lundi du mois.*

Juge de paix. MM. Schwarz, Jean, à Chevrières.
1^{er} assesseur. Tinguely, Edouard, à Dirlaret.
2^e » Offner, Pierre, à Planfayon.
Suppléants. MM. Jelk, Jean, à St-Sylvestre.

Greffier. Piller, Jost, à Oberschrot.
Huissier. Bæriswyl, Aloys, à Tavel.
Vaucher, Alphonse, à Bennewyl.

2^e cercle. Chef-lieu : Tavel

Séances : le 2^e et le 4^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Vogelsang, Joseph, à Alterswyl.
1^{er} assesseur. Blanchard, Joseph, à Tavel.
2^e » Jenny, Jacques, à Saint-Antoine.
Suppléants. Aebischer, Pierre, Menziswil (Tavel).
Stritt, Franz, à Saint-Ours.

Greffier. Meyer, Charles, à Guin.
Huissiers. Vaucher, Joseph, à Alterswyl.
Schuwey, Pierre, à Tavel.

3^e cercle. Chef-lieu : Schmitlen

Séances : le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Rappo, Jean, à Bœsingen.
1^{er} assesseur. Boschung, François, à Ueberstorf.
2^e » Perler, Joseph, à Wünnenwyl.
Suppléants. Roggo, Jean, à Bundtels.
Roggo, Pius, à Fillistorf.

Greffier. Zurkinden, Arnold, à Guin.
Huissier. Jungo, Pierre, à Lanthen.

Arrondissement de la Gruyère

1^{er} cercle. Chef lieu : Gruyères

Séances du juge de paix : le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois

Séances de la justice de paix : *seulement 1^{er} vendredi du mois.*

Juge de paix. MM. Morand, Louis, au Pâquier.
1^{er} assesseur. Geinoz, Clément, à Enney.
2^e » Murith, Auguste, à Gruyères
Suppléants. Sudan, François, à Broc.
Jaquet, Charles, à Estavannen-
Greffier. Mossu, Louis, à Broc.
Huissier. Dafflon, Emile, à Gruyères.

2^e cercle. Chef-lieu : Charmey

Séances : le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix. MM. Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.
1^{er} assesseur. Cottier, Joseph, à Charmey.
2^e assesseur. Meyer, Maxime, à Cerniat.
Suppléants. Chappalley, François, à Charmey.
Rime Gustave, à Charmey.
Greffier. Chappaley, Auguste, à Charmey.
Huissier. Egger, Léon, gend. à Charmey.

3^e cercle. Chef lieu : Bulle

Séances : le 1^{er} et le 3^e lundi du mois.

Juge de paix. MM.
1^{er} assesseur. Gremaud, Léon, à Riaz.
2^e » Grandjean, Alexandre, à Morlon.

Suppléants. MM. Dupasquier, Louis, à La Tour-de-Tr.
Barras, Ernest, à Bulle.
Greffier. Ruffieux, Cyprien, à La Tour.
Huissier. Barras, Lucien, à Bulle.

4^e cercle. Chef-lieu : Vuippens

Séances : le 2^e et le 4^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Philipona, Firmin, à Vuippens.
1^{er} assesseur, Gremaud, Joseph, à Echarlens.
2^e » Dupré, Martin, à Gumefens.
Suppléants. Romanens, Emile, à Sorens.
Bovigny, Théodore, à Avry.
Greffier. Dévaud, Pierre, à Marsens.
Huissier. Romanens, François, à Sorens.

5^e cercle. Chef-lieu : La Roche

Séances : le 2^e et le 4^e mardi du mois.

Juge de paix. MM. Brodard, Joseph, à La Roche.
1^{er} assesseur. Ruffieux, Célestin, à Corbières.
2^e » Rigolet, Simon, à Pont-la-Ville.
Suppléants. Schouwey, Joseph, forest., à Hauteville.
Repond, César, à Villarvolard.
Greffier. Brodard, Joseph, à La Roche.
Huissier. Dessibourg, Alphonse, gend., à la Roche.

6^e cercle. Chef-lieu : Vaulruz

Séances : le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Seydoux, Louis, à Sâles.
1^{er} assesseur. Pittet, Alphonse, à Romanens.
2^e assesseur. Gremaud, Arsène, à Vuadens.
Suppléants Monney, Alphonse, à Rueyres-Treyf.
Seydoux, Xavier, à la Sionge (Vaulruz).
Greffier. Chollet, Léon, à Vaulruz.
Huissier. Defféard, Pierre, gend. à Vaulruz.

7^e cercle. Chef lieu : Albeuve

Séances du juge de paix : le 1^{er} et le 3^e mardi du mois

Séance de la justice de paix : seulement 1^{er} mardi
de mai à octobre.

Juge de paix. MM. Fracheboud, Pierre, à Lessoc.
1^{er} assesseur. Geinoz, Féticien, à Neirivue.
2^e » Gillet, Louis, à Montbovon.
Suppléants. Borcard, Marc, à Grandvillard.
Beaud, Augustin, à Albeuve.
Greffier. Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont.
Huissier. Dévaud, Eugène, gend. à Montbovon.

Arrondissement du Lac

1^{er} cercle. Chef lieu : Cournillens

Séances du juge de paix : le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

Séance de la justice de paix : seulement 1^{er} mardi
de mai à novembre.

Juge de paix. MM. Audergon, Louis, à Cournillens.

1^{er} assesseur.

2^e Muller, Ernest, à Cressier.

Suppléants.

Rohrbasser, Joseph, à Corsallettes.

Berset, Fidèle, à Cormérod.

Greffier

Meuwly, Alphonse, à Cressier

Huissier.

Minguely, Jules, à Cournillens.

2^e cercle. Chef-lieu : Morat

Séances : le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Benninger, Pierre, à Salvagny.

1^{er} assesseur.

2^e Mæder, Jacob, à Lourtens.

Suppléants.

Merz-Riesenmey, Edouard, à Burg.

Herren, Fritz, à Lourtens.

Greffier.

Johner, Hans, à Morat.

Huissier.

Fasnacht-Neuenschwander, R., à Montil.

Vogt, Gottlieb, à Morat.

Maillard, Henri, à Morat.

3^e cercle : Chef-lieu : Chiètres

Séances : le 2^e et le 4^e samedi du mois.

Juge de paix. MM. Mæder, Joh., à Agrimoine.

1^{er} assesseur.

2^e assesseur Gutknecht, Jean, à Chiètres.

Suppléants.

Etter, Emile, à Ormev.

Kaltenrieder, Jacob, à Chiètres.

Greffier.

Lehmann, Samuel, syndic, à Buchillon.

Huissier.

Kramer, Gottlieb, à Fræschels.

Beyeler, Fritz, à Chiètres.

4^e cercle. Chef-lieu : Praz

Séances : le 1^{er} et le 3^e samedi du mois.

Juge de paix. MM. Risold-Vacheron, Jean, à Praz.

1^{er} assesseur.

2^e Javet, Samuel, à Nant.

Suppléants.

Javet-Gaillet, Emile, à Joressant.

Guillod-Guillod, Louis, à Sugiez.

Greffier.

Chautems-Perrottet, Oscar, à Lugnorre.

Huissier.

Biolley, Victor, secr. com., à Lugnorre.

Guillod, Jules, à Sugiez.

5^e cercle. Chef-lieu : Cormondes

Séances : le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix. MM. Burgy, Edouard, à Cordast.

1^{er} assesseur.

2^e assesseur. Egger, Jean, à Guschelmuth.

Suppléants.

Rappo, Charles, à Pensier.

Meuwly, Peter, à Liebistorf.

Meuwly, Ferdinand, à Cormondes.

Greffier. Perler, Joseph, à Cormondes.
Huissier. Kæser, Pierre, à Cormondes.

Arrondissement de la Broye

1^{er} cercle. Chef-lieu : Dompierre

Séances : le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

Juge de paix. MM. Ducry, Julien, à Dompierre.
1^{er} assesseur. Chardonnens, André, à Domdidier.
2^e » Collomb, Georges, à Portaiban.
Suppléants. Joye, Pierre, à Mannens.
Pidoux, Fernand, à Montagny-la-Ville.
Greffier. Curty, Louis, à Cousset.
Huissiers. Pochon, Louis, à Dompierre.
Cagnard, Lucien, à Vallon.
Chaupond, Louis, à Montagny-l.-Monts.

2^e cercle. Chef-lieu : Estavayer

Séances : le 1^{er} et le 3^e samedi du mois.

Juge de paix. MM. Bovet, Baptiste, à Estavayer.
1^{er} assesseur. Jemmely, Henri, à Estavayer.
2^e » Chassot, Victor, à Bussy.
Suppléants. Pillonel, André, à Cheyres.
Duc, Henri, à Forel.
Greffier. Holz, Ernest, à Estavayer.
Huissier. Majeux, Maurice, à Estavayer.

3^e cercle. Chef lieu : Cugy

Séances : le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix. MM. Moret, Eloi, à Ménières.
1^{er} assesseur. Bersier, Amédée, à Cugy.
2^e » Volery, Placide, à Aumont.
Suppléants. Chuard, Léon, à Cugy
Bourqui, Charles, à Murist.
Greffier. Chuard, Gustave, à Nuvilly.
Huissier. Ansermet, Marcel, à Vesin.

4^e cercle. Chef-lieu : Surpierre

Séances : le 2^e et le 4^e samedi du mois

Juge de paix. MM. Fasel, Alphonse, à Vuissens.
1^{er} assesseur Andrey, Cyprien, à Coumin.
2^e » Thierrin, Louis, à Surpierre.
Suppléants. Noël, Joseph, à Vuissens.
Baillif, Aloïs, à Villeneuve.
Greffier. Dessarzin, Xavier, à Surpierre.
Huissier. Catillaz, Eugène, à Chapelle.

Arrondissement de la Glâne

1^{er} cercle. Chef-lieu : Villaz-St-Pierre

Séances : le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Sallin, Pierre, à Villaz-St-Pierre.
1^{er} assesseur. Gilton, Henri, à Châtonnaye.
2^e » Curty, Pierre, à Villarimboud.

Suppléants. Berset, Antoine, à Villarsviriviaux
Ménétrey, Joseph, à Massonnens.
Greffier. Chammartain, Césaire, à Chavannes-sur-Orsonnens.
Huissier. Dévaud, Emile, à Fuyens.

2^e cercle. Chef-lieu : Romont

Séances du juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi, à 2 h. de l'après-midi, et les séances de la justice de paix, affaires civiles et pupillaires, les 2^e et 4^e samedis de chaque mois.

Juge de paix. MM. Conus, Théodore, à Siviriez.
1^{er} assesseur. Menoud, Jos., caissier, Vuist.-d.-Rom.
2^e » Margueron, Edouard, à Romont.
Suppléants. Dupraz, François, à Romont
Python, Louis, à Grangettes.
Greffier. Bosson, Charles, notaire, à Romont.
Huissier. Jæger, Adrien, à Romont.

3^e cercle. Chef lieu : Rue

Séances du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e jeudi du 1^{er} juin au 1^{er} octobre ; 2^e et 4^e jeudi du 1^{er} octobre au 1^{er} juin : justice de paix le 4^e jeudi du mois, après-midi.

Juge de paix. MM. Richoz, Louis, à Vauderens.
1^{er} assesseur. Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez.
2^e » Perriard, Pierre, à Blessens.
Suppléants. Perriard, Charles, à Rue.
Gavillet, Jules, à Esmonts.
Greffier. Conus, Louis, à Rue.
Huissier. Prélaz, Joseph, à Rue.

Arrondissement de la Veveysse

1^{er} cercle. Chef-lieu : Semsales

Séances : le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix. MM. Molleyres, Joseph, à St-Martin.
1^{er} assesseur. Currat, Alexandre, au Crêt.
2^{me} » Dévaud, Nicolas, à Porsel.
Suppléants. Suard, Amédée, à Progens.
Esseiva, Pierre, à Grattavache.
Greffier. Grivet, Albert, à Semsales.
Huissier. Robin, Emile, à Semsales.

2^e cercle. Chef-lieu : Châtel-St-Denis

Séances du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi du mois ; justice de paix : le 2^e et le 4^e samedi matin.

Juge de paix. MM. Genoud, Pierre, à Châtel-St-Denis.
1^{er} assesseur. Villard, Célestin, à Châtel.
2^e assesseur. MM. Vauthey, Denis, à Remaufens.
Suppléants. Monnard, Raymond, à Attalens.
Cottet, Charles, à Bossonnens.
Greffier. Villard, Léon, à Châtel-St-Denis.
Huissier. Millasson, Oscar, à Châtel.

COMMUNE DE FRIBOURG

Conseil communal nommé le 7 mars 1926

- MM. Aëby, Pierre, syndic-président.
Folly, Fritz, vice-président.
Michel, Ernest, conseiller.
Brulhart, Jean, »
Gottrau, François »
Weber, Edmond »
Bardy, Henri »
Friedinger, Edouard, »
Meuwly, Charles, »

Secrétariat communal

- MM. Reyff, Bertrand, secrétaire de ville.
Hartmann, Edmond, secrétaire-adjoint.

Bureau de recensement

- MM. Schönenweid, Jules, préposé.
Perroulaz, Antoine, employé.

Commission des finances

- MM. Gottrau François, président.
Bardy, Henri, vice-président.
Brulhart, Jean.

Employés

- MM. Girod, Auguste, chef de la comptabilité.
Chassot, Fernand, caissier.
Bächler, Jean, préposé à l'impôt.
Mettraux, Edouard, chef du contentieux.
Jordan, Robert, comptable.
Mændly, Alfred, employé.
Bæriswyl, Pius, employé.
M^{me} Fornerod, Marguerite, employée.

Inspecteur des forêts communales

- M. Gendre Pierre.

Commission des écoles

- MM. Aëby, Pierre, président.
Friedinger, Edouard, vice-président.
Brasey, Gustave, Rd doyen.
Conus, Jules, Rd chanoine.
Vonderweid, Paul, Rd chanoine, curé de ville.
Delaspre, Louis, imprimeur.
Lampert, Ulrich, D^r professeur.
Esseiva, Max, négociant.
Hug, Albert, directeur.
Bonifazi, Alexandre, D^r médecin.
Delabays, Fidèle, D^r professeur.
Nidegger, Jean, chef de service.
Lippacher, Hippolyte.

Médecin des écoles

M. Favre, Charles, Dr médecin.

Secrétariat scolaire

M. Brasey, Louis, secrétaire, préposé au matériel scolaire.

M^{lles} Berset, Maria, aide-secrétaire.
Sormani Alexandrine. »

Commission d'hygiène scolaire

MM. Æby, Pierre, président.
Friedinger, Edouard conseiller communal.
Savoy, André, Dr, inspecteur scolaire.
Schönenberger, Frid., Rd chanoine, inspect. scol.
Favre, Charles, docteur, médecin scolaire.
Cardinaux, Ferdinand, directeur des travaux.
Brasey, Louis, secrétaire scolaire.

Direction de police et des cimetières

MM. Brulhart, Jean, directeur.
Folly, Fritz, suppléant.

Employés

MM. Huber, Henri, secrétaire.
Bochud, Alexis, sergent-planton.

Sergents de ville

MM Repond, Laurent.
Schaller, Félix.
Jungo, Louis.
Folly, Joseph.

Publicateur

M. Bochud, Alexis.

Affichage

Société générale d'affichage, Genève.
M. Vonderweid, Léon, rue de Lausanne.

Hallier

M. Progin, Léon.

Commissionnaires

MM. Zurkinden, Pierre.
Hayoz, Joseph.
Lauper, Jean-Joseph.

Contrôle des assurances mobilières

MM. Meuwly, Charles, préposé.
Michel, Ernest, suppléant.

Commission de santé

MM. Brulhart, Jean, président.

Weck, Paul, D^r médecin.
Buman, Edouard, D^r médecin.

Physiciens de ville

MM. Perrier, Henri, D^r médecin.
Bonifazi, Alexandre, D^r médecin.

Sages-femmes pensionnées

M^{mes} Vonlanthen, Louise, née Page.
Trezzini, Mathilde.
Piantino, Joséphine.
Schönenweid, Elisa.

Surveillant du cimetière

M. Fasel, Bernard, Saint-Léonard.

Commission de l'Edilité et du feu

MM. Weber, Edmond, président.
Bardy, Henri, vice-président.
Michel, Ernest.

Employés

Cardinaux, Ferdinand, architecte, dir. des trav.
Baillifard, Alfr., conducteur de travaux-technicien.
Blanc, Jean, secrétaire.
Chassot, Henri, chef de la voirie.
Sutorius, Joseph, secrétaire.
Sieber, Vincent, expéditionnaire.

Tutelles et curatelles

MM. Gottrau, François, préposé.
Meuwly, Charles, suppléant.

Commission de l'impôt

MM. Friedinger, Edouard, président.
Folly, Fritz, suppléant.
Gendre, Théophile.
Vaucher, Jules.
Delpech, Ignace.
Bächler, Jean, secrétaire.

Service du gaz

A. Commission administrative

MM. Folly, Fritz, président.
Brulhart, Jean, vice-président.
Friedinger, Edouard, conseiller communal.
Ræmy, Joseph, professeur.
Lapp, Guillaume, pharmacien.
Clément, Jules, ingénieur.
Mœhr, Paul.
Hartmann, Edmond, secrétaire.

B. Comité directeur

- MM. Folly, Fritz, président.
Ræmy, Joseph.
Clément, Jules, ingénieur.

C. Personnel

- MM. Vauthey, Félix, directeur.
Burgisser, Pierre, chef-comptable.
Schneuwly, Henri, comptable-encaisseur.

Commission de la caisse d'épargne

- MM. Gottrau, François, président.
Friedinger, Edouard, suppléant.
Gottrau, Philippe, agent d'affaires.
Kaiser, Adolphe, comptable.
Weck, Hippolyte, banquier.
Desbiolles, Aloys, comptable.
Schœnenberger, Antoine, boulanger.

Employés

- Ræmy, Jules, notaire, caissier.
Hartmann, Edmond, secrétaire.

Officiers du corps des sapeurs-pompiers

- MM. Claraz, Fernand, major, commandant.
Dubey, Arthur, capitaine-adjutant.
Weck, Paul, capitaine-médecin.
Comte, Louis, capitaine-médecin.
Widder, Joseph, capitaine, quartier-maître.
Dubey, Jean, 1^{er} lieutenant, 1^{re} compagnie.
Zillweger, Edouard, lieutenant, 2^e compagnie.
Ducrest, Charles, capitaine, 3^e compagnie.
Schneuwly, Henri, capitaine, 4^e compagnie.
Kolly, Edmond, lieutenant, 5^e compagnie.
Claraz, Henri, capitaine, comp. de sauvetage.
Wuillemin, Albert, 1^{er} lieutenant, chef de la subd.
électrique.
Blanc, Léon, commandant du corps de sûreté.
Crausaz, Léon, adjudant du corps de sûreté.
Æbischer, Alphonse, sergent major-magasinier.

Commission générale des secours

- MM. Æby, Pierre, syndic, président.
Michel, Ernest, conseiller communal.
Meuwly, Charles, conseiller communal.
Weck, Philippe, rentier.
Esseiva, Max, négociant.
Perrier, Henri, D^r médecin.
Techtermann, Louis, ingénieur.
Desbiolles, Aloyse, comptable.
Brunisholz, Léon, agent d'assurance.

Employés

- MM. Gottrau, Georges, receveur.
Gendre, Pierre, inspecteur des forêts et administr.
Gendre, Ernest, secrétaire.

Direction de la Régie

- MM. Michel, Ernest, directeur.
Gottrau, François, suppléant.

Employés

- MM. Gendre, Pierre, inspecteur des forêts.
Reyff, Bertrand, receveur.
Delpech, Ignace, commis.
Kessler, Jules, garde-forêts.

Hôpital des bourgeois

- MM. Maradan, Jean-Baptiste, aumônier.
Clément, Gustave, docteur-chirurgien-opérateur.
Weck, Paul, docteur médecin.
Buman, Edouard, docteur médecin.
Boccard, Georges, économiste.
Gendre, Pierre, adm. des vignes et domaines.

Chambre des pauvres

- MM. Michel, Ernest, président.
Folly, Fritz, suppléant.
Nidegger, Jean, comptable.
Perrier, Henri, docteur médecin.
Burgisser, Pierre, comptable.
Bonifazi, Alexandre, docteur médecin.
Vonderweid, Paul, Rd chanoine, curé de ville.
Corpataux, Georges, scus-archiviste d'Etat.
Richard, Emile, menuisier.
Fragnière, Joseph, imprimeur.

Employé

Gendre, Ernest, économiste et secrétaire.

Commission de l'orphelinat

- MM. Folly, Fritz, conseiller communal, président.
Æby, Pierre, vice-président.
Fragnière, Etienne, imprimeur.
Buman, Edouard, docteur-médecin.
Gendre, Francis, receveur.
Boccard, Henri, commandant de gendarmerie.
Daguet, Léon, directeur.
Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat.

Employés

- Hug, Albert, directeur.
Schneuwly, Henri, caissier.
Blanc, Arthur, secrétaire.

Chambre des Scolarques

- MM. Gottrau François, président.
Schorderet, Auguste, directeur.
Æby, Pierre, professeur à l'Université.
Weck, Rodolphe, Rd chanoine.
Ræmy, Tobie, archiviste d'Etat.
Zurkinden, Joseph, Rd chanoine.
Comte, Aloys, recteur, à Bourguillon.
Ræmy, Jules, secrétaire-caissier.

Commission du Technieum

- MM. Weber, Edmond, conseiller communal, délégué.
Bardy, Henri conseiller communal, délégué.
Friedinger, Edouard, conseiller commun., délégué

Société économique et d'utilité publique, fondée en 1813

Comité

- MM. Schorderet, Auguste, président.
Æby, Pierre, premier vice-président.
Schnürer, professeur, second vice-président.
Ræmy, Tobie, bibliothécaire.
Reichlen, François, deuxième biblioth. adj.
Handrick, Franz, trésorier.
Weck, Marcel, secrétaire

Commission des livres

- MM. Reichlen, François ; Schorderet, Auguste ; Ræmy, Tobie ; Bise, Emile ; Handrick, Franz.

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

Conseil de surveillance

- MM. Weissenbach, Auguste, président.
Chatton, Romain, dir. des finances du canton, vice-président.
Hertling, Léon, architecte.
Emery, Emile, trésorier d'Etat, censeur.
Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat
Schorderet, Auguste, directeur, censeur.
Maillardoz, Albert.
Dupraz, Emmanuel, juge cantonal.
Fasel, Conrad, député, à Guin.
Kramer, Fritz, député, Lourtens.
Bourgknecht, Louis, avocat.
Barras, Auguste, pharmacien, à Bulle.

Peiry, Pierre-Maxime, juge de paix, à Treyvaux.
Esseiva, Pierre, négociant, à Fribourg.

Direction

- MM. Weck, Romain, directeur.
Gottrau, Philippe, administrateur.
Glasson, Aloys, administrateur.
Kaiser, Charles, caissier.
Blancpain, Paul, administrateur suppléant.
Esseiva, Max, » »

Employés

- MM. Sauser, Antoine 1^{er} comptable.
Sterroz, Léon, correspondant.
Perroulaz, Louis, 2^e comptable.
M^{lle} Bæriswyl, Maria, expéditionnaire.
MM. Limat, Victor, expéditionnaire.
Wæber, Max, expéditionnaire.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Conseil d'administration

- MM. Daguet, Léon, président.
Chatton, Romain, directeur des finances, Frib.,
vice-président.
Boschung, Franz, conseiller national, Ueberstorf.
Buclin, Léon, juge cantonal.
Cailler, Alexandre, conseiller national, à Broc.
Diesbach, Roger, colonel, à Fribourg.
Dinichert, Constant, directeur, à Montilier.
Gobet, Alphonse, député, à Massonnens.
Morard, Antoine, administrateur, Marsens.
Progin, Eugène, député, à Léchelles.
Vonderweid, Aloys, à Fribourg.

Commission de Banque

- MM. Daguet, Léon, président ; Gendre, Francis ; Weissenbach, Auguste ; Buclin, Léon, juge cantonal, suppléant.

Censeurs

- MM. Rosset, Alexis, député, à Prez-vers-Noréaz.
Bartsch, Guillaume, avocat, à Fribourg.
Bourgknecht, Louis, avocat, à Frib., suppléant.

Direction

- MM. Erne, Benjamin, directeur ; Bullet, Albert et Birbaum, Joseph, sous-directeurs.

Fondés de pouvoirs

- MM. Corpataux, Joseph.
Desbiolles, Henri, contrôleur.

Dorthe, André.
Duc, Léon.
Gremaud, Pierre.
Kolly, Pierre, caissier.
Macherel, Ernest.
Ruffieux, Aloys.
Zehntner, Emile.

Agences

MM. Birbaum, Joseph, agence de St-Pierre, à Fribourg.
Reichlen, A. à Bulle.
Kælin, Joseph, à Châtel-St-Denis.
Schwab, Gottl., à Chiètres.
Corminbœuf, Eloi, à Domdidier.
Holz, Ernest, notaire, à Estavayer.
Jolion, Marcel, à Farvagny-le-Grand.
Michaud, Charles, à Morat.
Donzallaz, François, à Romont.
Meyer, Louis, à Tavel.

Entreprises électriques fribourgeoises

Conseil d'administration

MM. Buchs, Victor, conseiller d'Etat, président.
Blancpain, Paul, vice-président.
Perrier, Ernest, conseiller d'Etat.
Chatton, Romain, conseiller d'Etat.
Berset, Maurice, à Fribourg.
Delatena, Joseph, à Bulle.
Michel, Ernest, à Fribourg.
Zurkinden, Jean, à Guin.
Jaccoud, Joseph, à Promasens.
Leicht, Fritz, à Salvagny.
Joye, Paul, à Fribourg

Comité de direction

MM. le Directeur des Travaux publics, président.
Blancpain, Paul, négociant, à Fribourg.
Berset, Maurice, président du tribunal, à Fribourg.
Joye, Paul, professeur, à Fribourg, suppléant.
Weissenbach, Alfred, secrétaire général.

Directeur

M. Ryncki, Victor, à Fribourg.

Ingénieur en chef

M. Wæber, Auguste, à Fribourg.

ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

M. Francis Gendre, rue des Alpes, 7, à Fribourg.

OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

SARINE. Neuhaus, Xavier, à Fribourg. — Roubaty, Emile, à Villars-sur-Glâne. — Corpataux, Léon, à Matran. — Dafflon, Félicien, à Neyruz. — Chaillaiz, Eugène, à Ecuvillens. — Bovet, François, à Autigny. — Chappuis, Joseph, à Lentigny. — Berger, Louis, à Onnens. — Chollet, Jules, à Prez. — Page, Emile, à Gröley. — Limat, Joseph, à Belfaux. — Bulhard, Alphonse, à Givisiez. — Wicht, César, à Marly. — Kolly, Alphonse, à Praroman. — Mauron, Oscar, à Ependes. — Kuhn, Antoine, à Arconciel. — Bivolley, Max., à Treyvaux. — Ducrest, Amédée, à Rossens. — Jolion Marcel, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Bovigny, Léon, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux. — Chagny, Eugène, à Corserey. — Bœriswyl, Simon, à Bonnefontaine. — Clerc, François, à Corpataux. — Perritaz, Emile, à Villarod.

SINGINE. Aëby, Jean, à Tavel. — Zurkinden, Arnold, à Guin. — Schneuwly, Nicolas, à Bœsingen. — Brugger, Dominique, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos. à Ueberstorf. — Zosso, Stephan, à Heitenried. — Biemann, Robert, à Dirlaret. — Schwartz, Jean, à Chevrières. — Buntschu, Canisius, à St-Sylvestre. — Ruffieux, Jean, à Plasselh. — Brugger, Isidore, à Planfayon. — Jenny, Jacob, St-Antoine. — Stritt, Rodolphe, à Alterswyl. — Stritt, Christophe, à St-Ours. — Zollet, Meinrad, à Schmitten.

GRUYÈRE. Menoud, Louis, à Bulle. — Duding, Michel, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Firmin, à Vuippens. — Villos, Philippe, à Sorens. — Bovigny, Léon, à Avry-devant-Pont. — Rigolet, Simon, à Pont-la-Ville. — Brodard, François, à La-Roche. — Schouwey, Eloi, à Hauteville. — Blanc, Alfred, à Corbières. — Repond, César, à Villarvolard.

Delatena, Edouard, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Crésuz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Rime, Gustave, à Charmey. — Buchs, Siegfried, à Bellegarde. — Mossu, Louis, à Broc. — Dafflon, Victor, à Gruyères. — Jaquet Charles, à Estavannens. — Gillet, Joseph, au Paquier. — Raboud, Henri, à Grandvillard. — Coffey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Geinoz, Félicien, à Neirivue. — Pythoud, Henri, à Alheuve. — Fragnière, Maurice, à Lessoc. — Gillet, Louis, à Montbovon. — Gremaud, Constant, à Morlon. — Ruffieux, Cyprien, à La Tour-de-Trême. — Despond, Pierre, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Oberson, Emile, à Sales.

LAC. Mesey, Hans, à Morat. — Moccand, Frédéric, à Meyriez. — Chautems-Risold, Jules, à Môtier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Kaltenrieder, Hans, à Buchillon. — Pauchard, François, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — Folly, Arsène, à Barberêche. — Hayoz, Joseph, à Liebstorf. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Bourqui, Antonin, à Estavayer. — Plancherel, Jérôme, à Montbrelloz. — Dubey, Emile, à Rueyres-les-Prés. — Chassot, Jules, à Bussy. — Grandgirard, A., à Cugy. — Rey, Antonin, à Montet. — Goumaz, Albert, à Fétigny. — Moret, Eloi, à Ménières. — Bondallaz, Joseph, à Nuvilly. — Burgisser, Céline, à Murist. — Rapo, Jules, à Cheyres. — Brasey, Isidore, à Font. — Banderet, Jules syndic, à Lully. — Thierrin, Placide, à Surpierre. — Fasel, Emile, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Berset, Pierre, à Cousselet. — Progin, Léon, à Léchelles. — Duery, Charles, à Dompierre. — Dubey, Edouard, à Domdidier. — Perriard, Louis, à Saint-Aubin. — Cantin, Louis, à Vallon. — Dubey, Léon, à Gletterens. — Delley, Albert, à Delley. — Volery, Justin, à Aumont. — Bise, Hippolyte, à Seiry. — Duc, Eugène, à Forel.

GLANE. Stajessi, Georges, à Romont. — Péclat, Adrien, à Middel. — Dugoud, Jules, à Torny-le-Grand. — Vacher, Paul, Châtonnaye. — RENEVEY, Louis, à Villarimboud. — Sallin, Pierre, à Villaz-St-Pierre. — Page, Pierre, à Orsonnens. — Berset, Pierre, à Villarsviriaux. — Gobet, Alphonse, à Massonnens. — Perroud, Etienne, à Berlens. — Delabays, Casimir, au Châtelard. — Python, Louis, à Grangettes. — Oberson, Joseph, à Vuisternens-devant-Romont. — Mauron, Ernest, à Villaraboud. — Demierre, Joseph, à Mézières. — Sugnaux, Cyrille, à Billens. — Conus, Théodore, à Sivriez. — Bosson, Ant., à Ursy. — Conus, Louis, à Rue. — Jaquier, Antonin, à Promasens. — Pittet, Adrien, à La-Joux.

VEVEYSE, Cardinaux, Léon, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Paul, à Attalens.
— Vauthey, Denis, à Remaufens. — Gaudard, Joseph, à Semsales. — Mol
leyres, Joseph, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Pfulg, Calibyte,
au Crêt. — Bochud, Louis, à Progens.

**Mutations et additions apportées au présent annuaire
au cours de l'impression.**

Communes:	Nom du syndic actuel:
Barberèche	MM. Rappo, Charles.
Chandossel	Genilloud, Lucien.
Cormérod	Berset, François.
Galmiz	Bula, Fritz.
Misery	Monney, Léon.

Avocats exerçant dans le canton:

MM. Dr Bourgknecht, Jean, Fribourg.
Dr Rickenbach, Robert, Fribourg.

TAXES POSTALES

SUISSE

I. Lettres et petits paquets

Jusqu'à 250 gr : dans le rayon local (10 km), 10 cent. ; dans le rayon général, 20 cent. ; au delà de 250 gr, jusqu'à 1000 gr : dans le rayon local et dans le rayon général, 30 cent. ; non affranchis ou insuffisamment affranchis : le double de l'affranchissement manquant.

II. Cartes postales

Simple, 10 cent. ; double (avec réponse), 20 cent. ; cartes postales simples non affranchies ou insuffisamment affranchies : le double de l'affranchissement manquant ; les cartes postales doubles (avec réponse) doivent être affranchies complètement pour l'aller et le retour.

III. Echantillons de marchandises

a) Ordinaires (avec adresse) : jusqu'à 250 gr, 10 cent. ; au delà de 250 jusqu'à 500 gr, 20 cent. ; *insuffisamment affranchis* : le double de l'affranchissement manquant ; non affranchis : pas admis à l'expédition.

b) Échantillons de marchandise sans adresse : jusqu'à 50 gr, 5 cent. ; au dessus de 50 gr, comme sous lettre a.

IV. Imprimés

Ordinaires (adressés) : jusqu'à 50 gr, 05 cent. ; au delà de 50 jusqu'à 250 gr, 10 cent. ; au delà de 250 jusqu'à 500 gr, 15 cent. ; insuffisamment affranchis : le double de l'affranchissement manquant ; non affranchis : pas admis à l'expédition.

Sans adresse : jusqu'à 50 gr, 3 cent. ; au delà de 50 jusqu'à 100 gr, 5 cent. ; au delà de 100 gr, taxe des imprimés ordinaires adressés.

A l'examen (pour l'aller et le retour) : jusqu'à 50 gr. = 10 cent. ; de 50 à 250 gr. = 15 cent. ; de 250 à 500 gr. = 20 cent.

* * *

Les envois adressés de ces quatre catégories peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 20 cent.

Pour les envois recommandés, les récépissés sont gratuits et obligatoires

V. Colis postaux

	Ordin.	encombr.
	Fr.	Fr.
Jusqu'à 250 gr	0.30	— .40
au delà de 250 gr jusqu'à 1 kg	— .40	— .55
» » 1 kg » 2 ¹ / ₂ »	— .60	— .80
» » 2 ¹ / ₂ » » 5 »	— .90	1.20
» » 5 » » 7 ¹ / ₂ »	1.20	1.60
» » 7 ¹ / ₂ » » 10 »	1.50	1.95
» » 10 » » 15 »	2.—	2.60
non affranchis, 30 cent. en plus.		

VI. Articles de messagerie

Selon la distance.

Poids	Jusqu'à 100 km		de 100 à 200		de 2 à 300 km.		au-delà de 300	
	ord.	enc.	ord.	enc.	ord.	enc.	ord.	enc.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
par 5 kg :	—,60	—, —	1.10	—, —	1.50	—, —	1.80	—, —
de 15 à 20 kg	2.40	3.15	4.40	5.75	6. —	7.80	7.20	9.40
» 20 » 25 »	3. —	3.90	5.50	7.15	7.50	9.75	9. —	11.70
» 25 » 30 »	3.60	4.70	6.60	8.60	9. —	11.70	10.80	14.05
» 30 » 35 »	4.20	5.50	7.70	10.05	10.50	13.65	12.60	16.40
» 35 » 40 »	4.80	6.25	8.80	11.45	12. —	15.60	14.40	18.75
» 40 » 45 »	5.40	7.05	9.90	12.90	13.50	17.55	16.20	21.10
» 45 » 50 »	6. —	7.80	11. —	14.30	15. —	19.50	18. —	23.40

non affranchis, 30 cent. en plus.

Envois avec valeur déclarée. — Outre la taxe de colis, il est perçu une taxe à la valeur qui s'élève à : jusqu'à fr. 300 de valeur déclarée, 20 cent. ; au delà de fr. 300 jusqu'à fr. 500 de valeur déclarée, 30 cent. ; en sus, par fr. 500 ou fraction de fr. 500 en plus (déclaration de valeur illimitée), 10 cent.

Pour les envois de valeur, le récépissé est gratuit et obligatoire.

VII. Remboursements

(Montant maximum fr. 2000. —) : jusqu'à fr. 5. —, 15 cent. ; au delà de fr. 5. —, jusqu'à fr. 20. —, 20 cent. ; en sus, par fr. 10. — ou fraction de fr. 10. — en plus, jusqu'à fr. 100. —, 10 cent. ; en sus, par fr. 100. — ou fraction de fr. 100. — en plus, jusqu'à fr. 1000. — 20 cent. ; en sus, par fr. 1000. — ou fraction de fr. 1000. — en plus, 20 cent.

Les remboursements-lettres peuvent être recommandés moyennant la taxe d'inscription de 20 cent.

VIII. Ordres de recouvrement

(Montant maximum fr. 10 000. — ; illimité, si la somme recouvrée est à inscrire au crédit d'un compte de chèques) : dans le rayon local : 50 cent. ; hors du rayon : 60 cent.

Transmission des montants recouverts :

- a) par mandat de poste : taxe des mandats de poste.
- b) inscription au crédit du compte de chèques : taxe pour les versements.

IX. Mandats-poste

a) mandats ordinaires (montant maximum fr. 10.000. —) jusqu'à fr. 20. — 20 cent. ; de plus de fr. 20. — jusqu'à fr. 100. — 30 cent. ; en sus, par fr. 100. — ou fraction de fr. 100. — jusqu'à fr. 500. —, en plus, 10 cent. ; en sus, par fr. 500. — ou fraction de 500. —, en plus, 10 cent.

b) Mandats télégraphiques (montant maximum fr. 2000. —) : taxes ordinaires plus les taxes du télégramme. (Voir chap. XI).

X. Chèques et virements postaux

Toute personne peut se faire ouvrir un compte de chèques à la poste. Dépôt minimum 50 fr., productif d'intérêt (1.8^o/o). Les virements de sommes du compte d'un titulaire sur le compte d'un autre titulaire, ne coûtent rien. Les versements payent 5 cent. jusqu'à 20 fr., de 20 à 100 fr. 10 cent.

puis, en sus, 5 cent. par 100 fr. jusqu'à fr. 500.— et, au-delà de fr. 500.—, 10 cent. en sus par fr. 500.—.

Pour les prélèvements :

a) au comptant, jusqu'à fr. 100.— 5 cent. ; au-delà de fr. 100.— jusqu'à fr. 500.— 10 cent. ; au-delà de fr. 500.—, par fr. 500.— ou fraction de fr. 500.—, en sus, 5 cent.

b) par assignation (par mandat de paiement ordinaire) jusqu'à fr. 100.— 15 cent ; au-delà de fr. 100.— jusqu'à fr. 500.— 20 cent. et, en sus, par fr. 500.— ou fraction de fr. 500.— 5 cent. en plus ; par télégraphe, ajouter à la taxe du mandat de paiement ordinaire celle du télégramme.

c) les prélèvements auprès de l'office de poste du domicile ou de la localité où le titulaire de compte a le siège de ses affaires, coûtent pour chaque cas : la taxe d'assignation et le droit de 20 cent., ainsi que les taxes éventuelles de téléphone pour demander l'autorisation de paiement à l'office de chèques postaux.

XI. Télégrammes

La taxe du télégramme se compose d'une taxe fondamentale de 60 cent. et d'une taxe par mots de 5 cent. pour chaque mot.

XII. Envois à l'étranger

Une lettre affranchie coûte 30 cent. jusqu'à 20 gr et 20 cent. par 20 gr. en plus. Une lettre non-affranchie le double. Pour les lettres recommandées, 40 cent. en sus du port ordinaire.

— Carte de correspondance seule, 20 cent. Double 40 cent.

— Imprimés, livres, etc., $7\frac{1}{2}$ cent. par 50 gr. Poids maximum 2000 gr. ; 3 kg. pour les volumes expédiés isolément.

— Echantillons, poids maximum, 500 gr. : $7\frac{1}{2}$ cent. par 50 gr, mais 15 cent. au minimum. — Dimensions maxima 45 centimètres de chaque côté ; sous forme de rouleau : 75 centimètres et 10 de diamètre.

— Mandats de poste, à destination de l'étranger : maximum 1000 fr. ou la somme équivalente en monnaie étrangère. — Mandats-poste (pour tous pays) jusqu'à fr. 20.— ; 40 cent. ; de plus de fr. 20.— jusqu'à fr. 50.—, 50 cent. ; de plus de fr. 50.— jusqu'à fr. 100.—, 60 cent. ; de plus de fr. 100.— = $\frac{1}{2}\frac{0}{10}$ de la somme totale assignée, mais au minimum 50 cent. par 100 fr. ou fraction de 100 fr.

Les mandats ne sont pas admis pour quelques pays hors de l'Europe. (S'informer préalablement auprès des offices de poste.)

Mandats télégraphiques admis pour : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Suède, Tunisie.

— Lettres avec valeur déclarée. Elles ne sont pas admises pour tous les pays (se renseigner auprès des offices de poste). Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 30 cent. par 300 fr.

— Recouvrements pour l'étranger. Admis dans l'échange avec quelques pays seulement (se renseigner auprès des offices de poste).

Maximum 1000 fr. suivant les pays.

Taxe : 30 cent. pour les premiers 20 gr, 20 cent. par 20 gr en sus, plus un droit fixe de 40 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 30 cent. par valeur recouvrée.

Ouverture des bureaux

Les bureaux de la *Poste* principale et la succursale du Bourg sont ouverts toute l'année de 7 $\frac{1}{2}$ h. du matin à 12 h. 30 et l'après-midi de 13 h. 30 à 18 h. 45. Le samedi, les bureaux se ferment à 17 h. du soir.

Le dimanche et les jours fériés suivants, tous les bureaux restent fermés : Nouvel-An, Epiphanie (6 janvier), Ascension, Fête-Dieu, Assomption (15 août), Toussaint (1^{er} novembre), Immaculée Conception (8 décembre) et Noël (25 décembre).

On peut remettre à chaque facteur de messageries (spécialement à ceux utilisant des fourgons attelés) des colis destinés à être expédiés. Taxes : On prélève par colis jusqu'au poids de 5 kg. 20 ct. ; au-delà de 5 kg. jusqu'à 15 kg. 40 ct. ; au-delà de 15 kg. jusqu'à 25 kg. 60 ct. et au-delà de 25 kg. fr. 1.—.

Moyennant paiement d'une taxe spéciale de 20 cent. par envoi on peut consigner en dehors des heures ordinaires d'ouverture des guichets, jusqu'à 23 h., même le dimanche et les jours fériés (sauf de midi à 17 h. 30 et de 19 h. 30 à 20 h. 30) des articles de messagerie et des objets recommandés de la poste aux lettres avec ou sans valeur déclarée.

Le bureau principal est chargé de recevoir ces envois pendant la fermeture des guichets.

Le bureau principal du *Télégraphe* est ouvert, pendant la semaine, en été, dès 7 heures et en hiver, dès 7 heures 45 du matin à 20 heures 30 du soir ; et la *succursale*, aux mêmes heures que l'office postal.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours.

La „ Zurich “

Compagnie Générale d'Assurances
contre les Accidents et la Responsabilité civile
à ZURICH

conclut :

Des assurances INDIVIDUELLES contre les accidents.

Des assurances COLLECTIVES :
de maîtres et d'élèves, de pensionnats, d'écoles, d'ouvriers, de
domestiques de maison, des assurances agricoles à l'hectare.

Des assurances CONTRE LA RESPONSABILITÉ CIVILE :
d'entreprises de tous genres, de propriétaires d'immeubles, d'au-
tomobilistes et motocyclistes.

Des assurances contre le CASCO :
détériorations d'automobiles.

S'adresser :

A l'Agence générale pour le canton de Fribourg :

XAVIER THALMANN, FRIBOURG

et à **LOUIS VIGNOLAZ**, Inspecteur,
Avenue Tour Henri, Fribourg.

Conservatoire-Académie de Musique

Fribourg (Suisse)

Etablissement de l'Etat

Classes instrumentales — Classes de chant — Cours
théoriques — Cours d'ensemble — Histoire
de la Musique — Chant grégorien —
Cours pour organistes catholiques.

Diplôme officiel pour l'enseignement musical.

Tarif et renseignements par LA DIRECTION

Banque Coopérative

Suisse

Succursale de **FRIBOURG**

en face de la nouvelle place de la gare
(Ch. post. II a 720)

St-Gall - Zurich - Bâle - Appenzell - Au - Brigue
Genève - Martigny - Olten - Rorschach - Schwyz
Sierre - Widnau

Capital et réserves: 11 Millions

DÉPOTS aux meilleures conditions:

Carnets d'épargne, comptes fixes, comptes-courants.

ORLIGATIONS nominatives ou au porteur de 2-5 ans.

PARTS SOCIALES de notre banque de fr. 1000 —,
démontables à la fin de chaque année pour l'année
suivante. La même personne peut souscrire une ou
plusieurs parts. Responsabilité limitée.

**Nous acceptons en paiement tous bons
titres dont l'échéance est proche.**

Encaissements de coupons et titres échus.

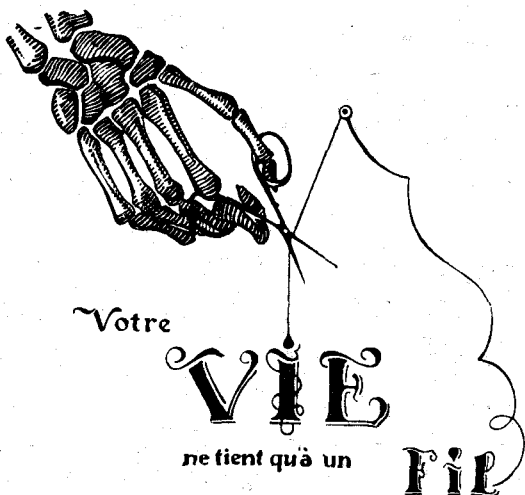
Ordres de bourse.

Change et chèques sur l'étranger.

Encaissement et escompte d'effets.

SÉCURITÉ ET DISCRÉTION ABSOLUES

Pour tous renseignements s'adresser à notre caisse
ou à la Direction.



MALHEUR AUX VEUVES & AUX ORPHELINS, DONT
L'EXISTENCE & L'AVENIR NE SONT PAS A L'ABRI
D'UNE ASSURANCE SUR LA VIE AUPRÈS DE

PATRIA
SOCIÉTÉ MUTUELLE SUISSE
D'ASSURANCES SUR LA VIE
BALE

INSTITUTION
EXCLUSIVEMENT SUISSE
ET D'UTILITÉ PUBLIQUE

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANTON DE FRIBOURG
M. C. DEILLON, RUE DE LA PRÉFECTURE 211
FRIBOURG

TÉL. 1034

CHÈQUES II a 454

Lettres d'autrefois.

POUR L'HISTOIRE DES RECHERCHES SUR LES PATOIS FRIBOURGEOIS

1. Un curé de Courtion patoisant.

Les Archives de l'Etat possèdent une enveloppe contenant divers documents ayant trait à nos patois : lettres, textes manuscrits et lithographiés de chansons et de proverbes, notes sommaires, qui ont dû être réunis par l'historien Alexandre Daguët probablement. J'y ai retrouvé entre autres une lettre sans adresse, écrite en un style trop boursoufflé pour être clair, dont voici la teneur :

Au bout du compte j'avoue tout franc, que je suis un malhonnête de différer aussi longtemps à répondre à la politesse de la votre du 14^e mars écoulé et de rester tout près d'un mois sans même vous en accuser l'honneur de la réception, bien loin de vous en dire davantage sur la commission singulière dont vous me favorisez. Incessamment, je m'étois mis en devoir de faire une réponse par laquelle, pour le moment, où la besogne importante et irrémissible de la saison seroit achevée, je m'engageois à mettre la main à l'œuvre et à remplir votre demande de mon mieux ; bien flatté que je devois être d'entrer dans vos vues, pour obliger de mes moyens tels quels un soutien de l'honneur littéraire de notre Patrie.

Je voulois de suite ajouter quelques observations préliminaires que l'entreprise me sembloit comporter ; mais l'examen, l'exposition et la multitude toujours croissante de ces observations me prenoit tellement de tems et m'embrouilloient la tête, confondoient mes idées, au point que je me suis vu contraint de laisser la ma lettre avec tout ce que je m'étois proposé d'y faire entrer.

Quelque jour après, m'étant ravisé j'ai entrepris la traduction qui ne-pouvoit pas être une tâche de bien longue haleine et qui en effet, s'est trouvée d'abord prête, au moins sous l'un des dialectes, le gruyérien ; mais la partie de l'orthographe, dans celui-ci surtout, le moyen de la préciser et de

la justifier avec conséquence, hoc opus, hic labor est. Je crois même qu'il sera impossible de l'écrire absolument... Il n'en sera pas ainsi tout-à-fait des deux autres; le Broyard se prononce avec beaucoup de rapprochement du français; et quant au quetzo, il y servira ce qui aura été dit en parlant des majeures difficultés du gruérien.

Après avoir fait cette première traduction, j'y ai pensé ajouter les remarques convenables pour autoriser l'orthographe employée etc. etc., mais la nouveauté du travail soit en lui-même soit pour moi, me l'a rendu si peu coulant que d'une matinée entière je n'ai pas pu venir jusqu'au 5^e verset; encor me faudra-t-il beaucoup changer, éclaircir et partout retoucher.

Cependant je me fais un devoir de vous passer ce premier à-compte; mais sans aucune notes pour le moment, vous priant en conséquence de ne point les communiquer encor, mais seulement de me dire si vous jugez que ma version soit solvable; et en particulier ce que vous y voudriez d'observations, d'amendemens, de retranchemens ou d'augmentations. Je désire d'autant plus quelques données de votre part qu'étant vous même, comme je le comprends, observateur et curieux, vos idées donneront du jour aux miennes.

Je finis pour cette fois en vous priant, malgré ma bonne volonté, de ne rien attendre de ma part de parfait, si ce n'est le respect et l'estime dans lesquels je suis, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

PRÔT. DUPASQUIER curé

Courtion, ce 10^e avril 1812.

Suivent, sur la quatrième page, une série de notes ajoutées quand même par le curé, concernant la transcription adoptée, notes que je crois inutile de reproduire ici.

Cette lettre soulève une série de petits problèmes. Nous savons, il est vrai, qu'elle est écrite par Prothais Dupasquier, curé de Courtion: et, suivant le P. Dellion¹ un D. Prothais Pasquier, originaire du Pasquier, a été en effet curé de Courtion entre 1811 et 1838, et il y est mort le 13 mars de cette année-là. Mais quel a été son correspondant, ce « soutien de l'honneur littéraire de notre Patrie » auquel il répond ? Et quelle est cette triple traduction dont ce correspondant l'a chargé, dont en une matinée, il peut à

¹ P. Ap. Dellion, *Dictionnaire historique, géographique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, t. IV, Fribourg 1885, p. 405.

peine arriver au cinquième verset ? Tout ce qu'on en sait — c'est lui qui nous le dit — c'est que cela « ne pouvoit pas être une tâche de bien longue haleine » et que le texte devait être traduit dans les trois principaux dialectes du canton.

C'est une autre liasse, conservée celle-ci à la Bibliothèque cantonale, qui va nous donner le mot de l'énigme : nous y trouvons en effet, au milieu de divers feuillets manuscrits concernant nos patois, un double feuillet non signé, intitulé *Observations pour accompagner la traduction patoise de la parabole de l'Enfant-prodiges, dont les unes regardent l'idiome et ses trois principaux dialectes en général, les autres principalement son orthographe bigarrée*. Et, la preuve que ces *Observations* sont bien dues au curé Prothais Dupasquier — il faut y voir sans doute la rédaction définitive envoyée à son correspondant —, c'est qu'elles sont écrites exactement de la même main, et sur le même papier, que la lettre du 10 avril 1812. Voilà donc un premier problème tiré au clair, et voilà par la même occasion identifié l'auteur d'une traduction de la parabole de l'Enfant prodigue, mentionnée par MM. Gauchat et Jeanjaquet dans leur *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*¹ dans les termes suivants : « Ms. in-fol., coté n° 6, patois quetzou, version différente de celle de Stalder, accompagnée d'observations assez étendues sur les caractères des patois fribourgeois, la prononciation, la graphie employée, etc. ; auteur inconnu ».

De la triple traduction effectuée par le curé Dupasquier, il ne reste donc que celle en « quêtzou », avec les observations qui l'accompagnent. Ces observations, je les fais suivre ici, en supprimant la plupart de celles qui ont trait à l'orthographe du patois : les plus intéressantes, ce sont celles qui se rapportent aux caractères des trois principaux dialectes du canton, et à la valeur littéraire du patois.

Un premier aperçu qu'il est utile d'avoir en vue en faisant la lecture de chacun de nos patois, c'est qu'à mon avis, des trois dialectes, celui de la montagne, du pays-moyen et du plat-pays, autrement dit le gruérien, le quêtzo, le broyard, ce dernier seroit le plus délié, le plus fin et le plus maniéré ;

¹ L. Gauchat et Jeanjaquet, *op. cit.*, t. I, Neuchâtel 1912, p. 122.

le quêtzo le plus grave, le plus mâle; le gruérien le plus agreste et le plus sauvage: ce qui seroit surtout vrai à dire, en parlant de celui de Mon-bovon et Lessoc, dont le jargon est tellement revêché, barbare et révoltant, que les indigènes eux-mêmes s'en aperçoivent et qu'ils s'en contiennent autant qu'ils le peuvent, dès qu'ils sont hors de leurs foyers. Le Broyard quoique par sa prononciation également éloigné du François que le quêtzo, se trouve pourtant bien plus facile à orthographier; mais le gruérien est incontestablement le plus mal-aisé, vû qu'il y entre des sons, soit des articulations ou inflexions inconnues à la langue française et pour l'orthographe desquels il semble qu'il y ait à recourir non seulement au latin et à l'allemand, mais même au grec, et encor avec tous ces emprunts notre scription restera bien imparfaite... Si l'on devoit reconnoître de dialectes fribourgeois autant qu'il existe de prononciations bien sensiblement discrèpantes, il en résulteroit non seulement trois, mais trente trois fois trois, c'est-à-dire presque autant qu'on comptera de villages dans le canton.

Une autre observation pour revendiquer l'honneur de notre Patois seroit que son mérite et ses beautés ne sont guères de nature à trouver place dans un sujet grave et sérieux, comme l'est le sujet donné [la parabole de l'enfant prodigue]: ce qu'il y ait de plus saillant dans le patois, les termes burlesques, gaillards, badins; et par là sans doute indignes de figurer dans un sujet sacré et tel que l'Emblème du Dieu des miséricordes pardonnant au Pécheur repent. Les sujets à faire sortir ce que le patois contient de plus saillant ne scauroient donc être que des sujets légers et comiques; ou tout au plus sérieux dans le genre des occupations, des entretiens et du commerce d'ailleurs des habitants de la campagne (et de quelques villes) entr'eux: En conséquence monsieur le Ministre Bridel ayant très bien choisi, a mené les sujets peut-être à leur perfection. Monsieur Auderset, chappelain actuel de Couschelmuth a fait de la première Elegie latine du *Lusus allegoricus* une traduction patoise en prose avec augmentation, qui est très amusante et a bien son mérite¹; à quoi n'aura pas peu contribué la nature du sujet: une mouche inconsiderée qui va se plonger à corps perdu dans du lait frais tiré et s'y noya, présente des détails infinis et en nombre et en variété, et tous du domaine de notre idiome. Avant ceux-ci M^r l'avocat Python avoit poussé dans le genre conforme, mais faute d'avoir égard aux temps, aux lieux, aux personnes il s'est réduit à n'être non seulement pas apprécié, mais à n'être pas même entendu hormis de ceux qui comprennent les éclogues de Virgile... »

¹ Ce passage, relatif à cette traduction, aujourd'hui perdue, d'un *Lusus allegoricus* inconnu, a déjà été reproduit par Gauchat et Jeanjaquet, *op. cit.*, t. I, p. 122.

Il est intéressant de rapprocher ces observations sur les dialectes fribourgeois, et ces critiques de la traduction patoise des *Bucoliques* de l'avocat Python, des observations et des critiques faites par le doyen Bridel et par le notaire Pierre-Léon Pettolaz¹: quant à l'œuvre de l'avocat gruyérien, elles concordent absolument, puisque Pettolaz, qui était pourtant un intime ami de Python, dit de cette traduction que ce n'est qu'un « essai, qui fourmille de fautes. La versification en est gênée, languissante », et que Bridel lui répond, dans une lettre du 23 janvier 1790: « J'ai reçu avec grande reconnaissance et avec un vrai plaisir la traduction des *Bucoliques* que je dois à votre amitié. Cependant, je n'en suis pas absolument content. Il a fallu y insérer trop de mots françois et de termes scientifiques inconnus certainement dans cet idiôme. Virgile, qui écrivit pour une Cour très polie est donc intraduisible dans la langue d'un peuplé simple. L'auteur avec ses talents auroit dû, au lieu de traduire, composer des pièces originales, soit en vers, ou prose patois; quelque idille dans le goût de Gessner; quelque dialogue entre des paysans; y encadrer quelque anedocte de votre pays; en faire connaître les mœurs et l'esprit... » Ce sont, inutile même de le dire, les idées mêmes du curé Dupasquier exposées en d'autres termes: et cet accord inattendu — il est fort improbable que le curé de Courtion ait connu les critiques de Bridel, et qu'il ait même été en relations avec ce dernier — fait penser que la traduction de Python a été accueillie dans les milieux compétents avec sympathie sans doute; mais cette sympathie n'empêcha pas les critiques que du reste elle méritait: et le peu de succès qu'il obtint suffit à expliquer pourquoi Python ne poussa pas sa traduction plus avant. Quant aux impressions relatives aux trois principaux dialectes du canton, impressions très subjectives naturellement, elles divergent plutôt. Tandis que Pettolaz, en bon Gruyérien, proclame que « le patois gruyérien est

¹ Voir mon article: *Le doyen Bridel et les patois fribourgeois d'après sa correspondance avec P.-L. Pettolaz*, « *Etrennes fribourgeoises* » de 1927, p. 131; cf. aussi, pour les appréciations de Pettolaz sur les patois fribourgeois, pp. 129-130.

le plus doux, le plus agréable de ceux qu'on parle dans le canton de Fribourg » pour Dupasquier, moins attaché à sa vallée peut-être, ce même patois est « le plus agreste et le plus sauvage » ; pour Pettolaz, le broyard est un « dialecte mâle, vigoureux, énergique, mais dépourvu de grâces et de sensibilité », alors que pour Dupasquier il est « le plus délié, le plus fin et le plus maniéré » : sans qu'il le dise précisément, c'est vers ce patois que vont ses préférences, puisque le troisième dialecte, le quêtzou est simplement « le plus grave, le plus mâle ». Comment expliquer ces différences d'appréciation ? Chez Pettolaz, je crois, c'est le point de vue gruyérien qui a le dessus ; il est au fond un germanophobe, un ennemi par conséquent de la ville de Fribourg et des contrées avoisinantes, dont la langue, dit-il, n'est formée que « de purs germanismes, qu'ils prononcent avec toute la dureté dont le dialecte fribourgeois allemand est susceptible... N'avoue-t-il pas, du reste, qu'en jugeant qu'« à la ville de Fribourg, on y parle le patois le plus barroqué du canton ; et il n'est aucun *extra-muros* qui ne se moque intérieurement de ce langage », il y a, dit-il lui-même, « de la prévention de notre part ? » Chez Dupasquier, au contraire, qui met une emphase comique à écrire un français boursoufflé et goutteux, c'est la langue littéraire qui représente l'idéal : d'où il s'ensuit que, plus un dialecte est proche du français, plus il est parfait ; et comme des trois dialectes fribourgeois, c'est le broyard qui a le plus de traits français, c'est lui qui « quoique par sa prononciation également éloigné du français que le quêtzou, se trouve pourtant bien plus facile à orthographier » ; c'est ce dialecte, par conséquent, qui doit être préféré.

Reste à élucider un dernier point. Quel a été le correspondant du curé Dupasquier ? D'après une note écrite à la fin de la lettre du 10 avril 1812, ce correspondant que nous allons identifier et que Dupasquier traite, nous l'avons vu, avec beaucoup de respect, s'était adressé au curé de Courtion « pour intéresser » sa « correspondance avec le savant philologue », ce qui, réduit en langage clair, doit vraisemblablement signifier ceci : un « savant philologue »,

qui s'intéressait aux patois fribourgeois, a voulu se procurer la traduction de la parabole de l'Enfant prodigue dans les trois dialectes du canton ; il s'est adressé à une personnalité littéraire et scientifique de Fribourg, qui, à son tour, a fait appel au curé Dupasquier. Or, ce collectionneur de traductions de la parabole de l'Enfant prodigue est facile à identifier : il s'agit à n'en point douter, du doyen Stalder, qui recueillait à ce moment ces traductions dont il devait publier une partie dans son livre intitulé *Die Landessprachen der Schweiz, oder schweizerische Dialektologie...*, *Nebst der Gleichnissrede von dem verlorenen Sohne in allen Schweizermundarten*, qui parut à Aarau en 1819. Et le correspondant de Stalder à Fribourg est connu : c'est le chanoine Fontaine. Le « soutien de l'honneur littéraire de notre patrie » est donc le chanoine Fontaine qui, il faut l'avouer, n'était pas complètement indigne des louanges si contournées du brave curé Dupasquier. Dans son livre, Stalder inséra, aux pages 374-376, des observations sur la prononciation et l'orthographe des patois fribourgeois qui sont l'œuvre de Fontaine ; aux pages 381-384, après une traduction de la parabole en patois gruyérien vient une version en quêtzou, mais ce n'est pas, ainsi que l'ont remarqué MM. Gauchat et Jeanjaquet, la version de Dupasquier. Elle lui ressemble fort, à dire vrai : et je ne serais pas étonné que Fontaine se soit servi du texte fourni par Dupasquier — texte qu'il a suspecté peut-être, et non sans raison étant donné l'origine même du traducteur, d'être vicié par ce que l'on pourrait appeler des « gruyérismes » — pour établir ou pour faire établir une nouvelle traduction qui fût plus caractéristiquement quêtzou.

2. Echos fribourgeois d'un projet de Glossaire romand vers 1875.

La publication, sous les auspices de la Société d'histoire de la Suisse romande, du Glossaire de Bridel qui forme le tome XXI des « Mémoires et Documents », paru en 1866, semble avoir éveillé un vif intérêt pour nos dialectes romands. Le numismate Arnold Morel-Fatio, qui s'occupait

aussi de linguistique, intéressa la Société d'histoire, dans la séance du 4 juin 1873, qui eut lieu à Lausanne¹, d'un projet d'un nouveau dictionnaire patois: chacun convenait que le Glossaire de Bridel, même avec les adjonctions et les corrections apportées par Favrat, laissait beaucoup à désirer parce que surtout incomplet: et Morel-Fatio notait « qu'il y aurait une importance réelle et un grand intérêt à posséder un bon glossaire des patois de la Suisse romande. La comparaison non seulement avec les patois voisins, mais avec les divers dialectes romans, contribuerait à avancer les études sur les langues romanes ». La dernière heure, disait-il, sonnait pour les recherches sur nos patois qui, envahis par le français, s'abâtardissent et disparaissent. Après que plusieurs membres de la société eurent pris la parole — l'abbé Gremaud, entre autres, fit ressortir les difficultés provenant de l'orthographe dont on allait revêtir le patois, orthographe sur laquelle il fallait s'entendre, et qui devait être assez souple pour faire ressortir les différences de prononciation, souvent assez grandes, qui se vérifient d'une localité à l'autre —, la Société d'histoire, sur la proposition de Vulliemin, nomma un comité de trois membres chargés de préparer les matériaux du nouveau glossaire patois: ces trois membres furent A. Morel-Fatio, Louis Favrat, Louis Croisier; on laissait à ce comité la faculté de s'adjoindre d'autres personnes, s'il le jugeait nécessaire.

Quelle fut son activité? Les protocoles de la Société d'histoire sont trop laconiques: on voit seulement que dans les séances du 4 septembre 1873 et du 9 septembre de l'année suivante, Morel-Fatio fait un rapport dont la teneur n'est pas indiquée; dans cette dernière séance, Croisier dit qu'il « pense que les cantons romands doivent s'entendre, avoir divers comités, un grand nombre de collectionneurs qui recueilleraient partout les mots, les expressions, les proverbes. L'orthographe devrait autant que possible rendre la prononciation, mais sans s'inquiéter des nuances

¹ Cf. les protocoles de la Société d'histoire de la Suisse romande, dans les Mémoires et Documents, t. XXXIV, p. 252 (4 juin 1873), p. 255 (4 septembre 1873), p. 259 (9 septembre 1874), p. 261 (3 juin 1875), p. 266 (1^{er} juin 1876).

qui n'ont pas d'importance », après quoi le président lut une lettre d'Alexandre Daguët, qui espérait que les cantons romands parviendraient à s'entendre pour la publication du glossaire: mais Morel-Fatio prit la parole une fois encore pour dire qu'il croyait préférable de laisser à chaque canton le soin de faire son œuvre: c'était, ajoutait-il, le seul moyen de réussir.

Cette discussion, dont nous ne connaissons que le schéma, montre au moins que cela n'allait pas tout seul. Sans parler de la question de l'orthographe, sur laquelle chacun avait ses idées, toutes erronées d'ailleurs, car personne dans la commission n'avait la préparation scientifique nécessaire pour émettre là-dessus un avis quelque peu intelligent, une question de principe se posait: les uns voulaient un glossaire romand, embrassant le vocabulaire entier des cinq cantons de langue française; les autres au contraire ne voulaient entendre parler que d'un dictionnaire des parlers du canton de Vaud, la quintessence de la Suisse romande. Favrat était de la première opinion, ainsi qu'en témoignent les lignes qui suivent, et qui sont tirées d'une lettre adressée, selon toute vraisemblance, à Alexandre Daguët, le 24 mai 1873:

J'ai attendu la réunion de la société d'histoire pour lui communiquer vos idées, parce qu'elle avait nommé une commission de trois membres pour rassembler les matériaux d'un glossaire vaudois, et que je voulais voir si elle entretrait dans une association des cantons français pour la publication d'un glossaire romand, faisant le pendant de celui de la Suisse allemande... L'assemblée a renvoyé la question du glossaire au Comité pour l'étudier de nouveau. Un certain nombre de membres tiennent à l'idée d'un glossaire vaudois, mais essentiellement différent de celui de Bridel. Selon eux, il faut réunir la collection aussi complète que possible des mots patois, et accompagner chaque mot d'un ou deux exemples pour en faire comprendre la valeur exacte. Autant que possible les exemples devront être pris sur le fait et non fabriqués. On laisserait de côté la question des étymologies, ce ne serait pas un ouvrage scientifique, mais un simple recueil de vocables et expressions. Aux savants alors de travailler sur ce fonds, d'étudier les formes, la grammaire et de se jeter dans les voies périlleuses de l'étymologie. Peut-être est-ce là ce qu'il faudrait faire pour le glossaire suisse-romand... Je crois qu'il ne faut pas laisser tomber

cette idée; il y a actuellement un peu partout des gens qui recueillent des mots patois et qui ont des matériaux sans doute importants, ainsi tout le travail ne serait pas à faire, mais il faudrait contrôler, compléter et coordonner. Un comité intercantonal, représentant le Jura bernois, Neuchâtel, Fribourg, Valais, Vaud et Genève, devrait, ce me semble, être constitué d'abord, ou du moins quand on se serait assuré du concours de ces différents cantons... »

Et Croisier était du même avis. Dans une lettre à Daguët datée du 13 juin 1874, il se déclarait lui aussi, partisan d'une commission intercantonale, proposant en outre de s'adresser à la Confédération afin d'en obtenir un appui financier qui « donnerait certainement un grand élan à cette entreprise patriotique ». Sa confiance en la manne fédérale allait même plus loin: il était persuadé qu'elle allait faire lever « peut-être des écrivains patois, jusqu'ici inconnus ».

Je ne veux pas résumer ici la vie plutôt orageuse de la commission du glossaire, et dire toutes les difficultés auxquelles elle se heurta. Morel-Fatio menait la barque à sa guise: Croisier, dans sa lettre du 13 juin 1874, se plaint que la commission n'ait jamais été convoquée; et auparavant déjà, rompant ouvertement avec son co-patoisant, Favrat avait donné sa démission de la Société d'histoire. Croisier, de son côté, allait donner la sienne de membre de la commission, de sorte que Morel-Fatio se trouva dans un splendide isolement, et que le 3 juin 1875, dans une séance de la Romande, il expliqua qu'« il s'est mis à l'œuvre lui seul pour préparer les matériaux du dictionnaire », ajoutant que « son travail est déjà avancé ». A sa mort, en effet, survenue une dizaine d'années plus tard, il laissait environ 35 000 fiches, qui ne sont d'ailleurs presque uniquement que des copies des glossaires imprimés ou manuscrits qui avaient été compilés jusque là, des dépouillements de la littérature patoise et des documents d'archives.

Le terrain n'avait donc pas été favorable à une entente entre cantons romands, et le point de vue strictement vaudois avait triomphé. Il semble qu'Alexandre Daguët, assez tôt déjà, ait songé à recueillir des matériaux dans le canton de Fribourg, et ait voulu organiser quelque chose, lui aussi. Favrat, dans sa lettre du 24 mai 1873, lui recom-

mandait de s'adresser, pour Vaud et Fribourg, à « M. Jules Cornu, qui s'occupe beaucoup de philologie romane et collabore à la *Romania* » : sans doute Daguët lui écrivit-il immédiatement, puisque le 21 juin déjà — le millésime n'est pas indiqué, mais ce doit être 1873 — Cornu lui répondait, en lui disant combien il était regrettable que Favrat ne pût s'occuper du glossaire, ajoutant qu'il se sentait très honoré d'être proposé à sa place, et qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour faire avancer le travail.

Après quelques mélancoliques réflexions sur l'activité qu'il eût souhaité avoir, et sur le mode de procéder aux nominations dans le canton de Vaud :

Mon désir le plus ardent, à mon retour de Paris, était de me fixer dans le canton de Vaud, parce qu'il me semblait que j'y pourrais le plus facilement poursuivre mes études sur les dialectes de la Suisse romande. Ayant de plus l'intention, si les années me suffisaient, d'écrire un ouvrage sur les noms cadastraux, qui sont presque les seuls documents de notre ancienne langue, je tenais d'être à la portée des sources, qui sont les archives cantonales et communales. Mais vous n'ignorez sans doute pas absolument ce qui se passe à l'académie de Lausanne. On n'y veut plus de la science allemande ou, pour mieux dire, on n'y veut plus de la science. Les mesures qu'on a prises contre MM. Cart et Bonnet, on les prend d'une autre façon dans les collèges communaux. Les examens ont lieu, on n'en tient pas compte. On se justifie par des phrases telles que les suivantes : « En tout cas pas quelqu'un qui ait étudié en Allemagne ». « On en sait toujours assez pour enseigner à nos gamins ». Vu ce qui se fait aujourd'hui chez nous, il est bien probable qu'il me faudra retourner dans la Suisse allemande, ou bien aller en Allemagne... »

il ajoute :

L'idée de faire un glossaire pour le canton de Vaud seulement est, comme vous l'avez fort bien dit, par trop cantonaliste. Mais, si elle était juste et si l'état des dialectes y correspondait, il n'y aurait rien à dire à cet esprit de cantonalisme. Or, il n'en est pas ainsi. Il n'y a pas un saut du langage d'un canton à celui d'un autre. Les changements ont lieu graduellement et petit à petit, surtout dans la plaine. Il serait déjà bien plus conforme à la réalité de diviser les patois de la Suisse romande en patois de la plaine et des montagnes. Et cette division n'est pas nouvelle; il me semble que le chanoine Fontaine l'avait faite avant moi. Les frontières, quand elles ne sont pas formées par des montagnes,

sont toutes artificielles et, si l'Etat en tient compte, le peuple qui seul doit nous guider, ne s'en soucie guère... »

et il continue par quelques remarques d'ordre pratique sur la façon dont devait être conçu et organisé le travail :

Qu'on n'y donne pas des étymologies, je m'y accorde parfaitement. La science des origines... exige des connaissances que peu de personnes travaillant à l'œuvre du glossaire auront réunies. Les langues classiques, le latin surtout, doivent lui être familières et il est même bon que, en vrai philologue, il en sache plus que pour lire simplement les auteurs. Il est indispensable qu'il ait étudié la formation des langues romanes littéraires. Mais, pour que du côté étymologique l'œuvre soit complète, il faudrait quelqu'un qui connaît à la fois bien nos dialectes et bien l'ancien allemand et un homme qui, des langues celtiques, saurait autre chose que le bas-breton ne serait pas à dédaigner. Comme je ne crois pas que nous ayons à notre disposition des hommes dont les connaissances soient si étendues, il vaut beaucoup mieux renoncer à l'étymologie que de s'en acquitter imparfaitement ou légèrement... »

Il valait même mieux renoncer au glossaire romand tout entier. C'était trop tôt encore, et personne, sauf Cornu, n'aurait été à même d'en faire une œuvre présentable. De sorte que, si l'idée de ce glossaire, pendant quelques dizaines d'années, subit une éclipse, si le glossaire vaudois lui-même s'évanouit ou se résolut uniquement dans le tas de fiches de Marcel-Fatio et dans la fondation de la *Société des patois*, ce fut plutôt un bien. Il était réservé aux années qui avoisinent 1900 de voir, sous l'impulsion de M. Gauchat, l'idée du *Glossaire des patois de la Suisse romande* renaître à une vie nouvelle, et devenir, cette fois, une réalité, puisque, après plus de vingt ans de préparation, de recherches, d'enquêtes, d'études, le *Glossaire* paraît, recueil admirable du vocabulaire patois, des usages et des coutumes, des façons de dire, de penser et de chanter de toute la Suisse romande, des mots d'aujourd'hui — ou d'hier, plutôt, puisque le patois s'effrite, chaque jour un peu plus — et des mots tirés des archives : œuvre autrement complète, et autrement travaillée, que celle qu'auraient pu présenter Morel-Fatio et ses commissions.

Paul Aebischer.

L'usine à gaz de la ville de Fribourg.

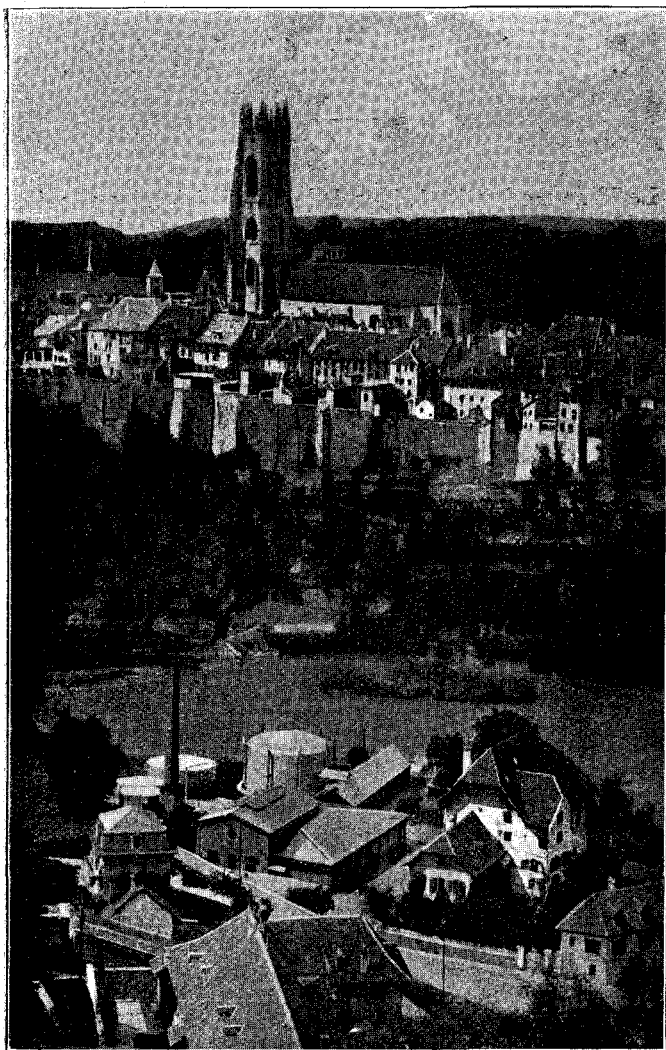
Le 23 novembre 1861, jour de la Ste-Félicité, les premiers becs de gaz éclairaient la ville de Fribourg et on inaugurait l'Usine à gaz. L'entreprise avait été construite par la maison L.-A. Riedinger d'Augsbourg qui se chargeait de l'exploitation, ayant pour but principal l'éclairage public de la ville. Une convention, signée entre la ville de Fribourg et la maison Riedinger, chargeait celle-ci de l'éclairage de la ville. Cette convention, fixée pour une durée de 36 ans, pouvait être dénoncée une année avant la fin, sinon elle devait se renouveler tacitement par période de cinq ans. La ville se réservait le droit de rachat à l'expiration de la convention.

La Maison Riedinger constitua une société par actions au capital de 330 000 fr. qui reprit les droits et obligations de Riedinger découlant de la convention. Sous ses auspices et durant une période de 30 ans, l'Usine à gaz prit son lent et continuel développement.

Rachetée en 1892 par la ville, pour le prix global de 350 000 fr., l'Usine comprenait à ce moment trois fours avec un total de 13 cornues, les appareils réduits de fabrication et deux gazomètres de 420 m³ chacun. Elle desservait le gaz à 200 abonnés et produisait environ 300 000 m³ de gaz annuellement dont les $\frac{5}{6}$ étaient utilisés pour l'éclairage.

Disons tout de suite, pour mieux marquer la différence, que l'usine compte actuellement plus de 3000 abonnés et produit annuellement 1 $\frac{1}{2}$ million de m³ de gaz, ce chiffre s'accroissant chaque année d'une centaine de milliers de m³.

Durant la période d'exploitation de l'Usine à gaz par la ville, soit de 1892 à 1927, grâce à l'introduction du gaz à la cuisine, dont le succès ne fit que se confirmer et s'accroître, la consommation du gaz suit une progression

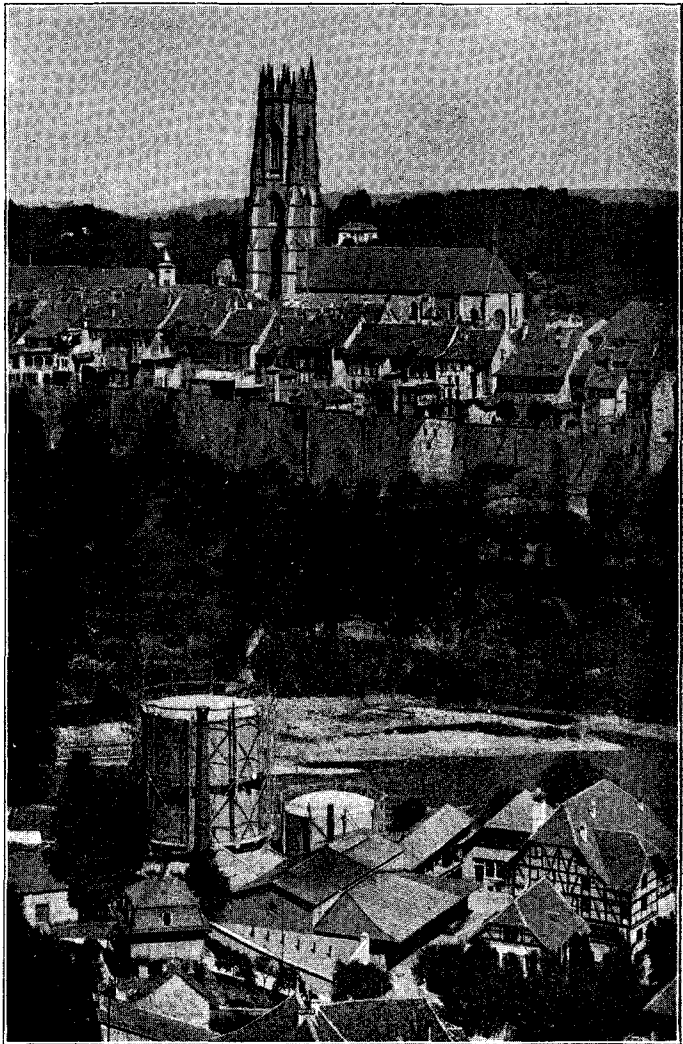


Avant 1900, dans les premières années d'exploitation par la Ville.
Le gazomètre de 1896 (1000 m³).

s'accroissant de plus en plus jusqu'en 1916-1917. A ce moment, une profonde dépression marque l'influence des restrictions imposées par les circonstances de la guerre et ce n'est qu'en 1922 qu'un nouvel élan viendra compenser le déficit de guerre dont les traces ne disparaîtront qu'en 1925.

Si les événements de la guerre n'ont pu étouffer le développement de l'industrie du gaz, ils ont eu cependant une répercussion profonde sur la situation des usines à gaz. Les deux premières années de la guerre se passèrent sans que son influence se fit sentir, mais, vers la fin de 1916 et le début de 1917, notre pays commença à éprouver des difficultés pour son ravitaillement en charbon et ce fut le régime des restrictions imposées aux consommateurs. On conçoit combien fut pénible pour les usines à gaz l'obligation de refuser à la clientèle la satisfaction d'être servie à volonté, de lui fixer un maximum d'utilisation et de la renvoyer pour le surplus à la principale concurrence du gaz, l'électricité. Et cependant, en passant en revue les faits de cette époque, on peut s'estimer heureux que les conséquences n'en aient pas été plus désastreuses pour les usines. Il ne faut pas oublier que nous le devons à l'action énergique mais sage de nos autorités fédérales et cantonales, à l'organisation centrale de nos usines à gaz suisses qui fut à la hauteur de sa tâche et aussi à l'initiative et au dévouement des organes dirigeants et du personnel des usines. Qui oubliera le moment où, pour suppléer à l'insuffisance des arrivages de houille, les usines à gaz recevaient leurs premiers chargements de bois à distiller et où les dispositions d'exploitation devaient être modifiées pour s'adapter aux procédés de distillation et de traitement du nouveau combustible. L'emploi du bois pour la fabrication du gaz a commencé à Fribourg le 14 mars 1917 par quelques essais de mélanges d'une faible proportion de bois à la houille de distillation¹. Le succès fut si encourageant que l'on put passer à une proportion de 12% de bois en avril, 40% en mai et enfin à une moyenne de 75 à 80% dès juin 1917. Un essai de 4 jours avec un emploi unique

¹ 6% de bois pour 94% de houille.



Usine à gaz de Fribourg, en 1909.

Le gazomètre de 4000 m³ construit par la fabrique de machines de Fribourg et le bâtiment des appareils de condensation et d'épuration.

de bois (100%) pour la fabrication du gaz nous permettait de pouvoir garantir l'alimentation en gaz de la ville de Fribourg pour la suite, quelques dussent être les circonstances à traverser.

Dès 1919, les arrivages de houille s'étant améliorés, le bois sera moins mis à contribution, si ce n'est pour contrebalancer le coût excessif des houilles. La quantité de bois distillé à Fribourg, durant ces quelques années, fut de

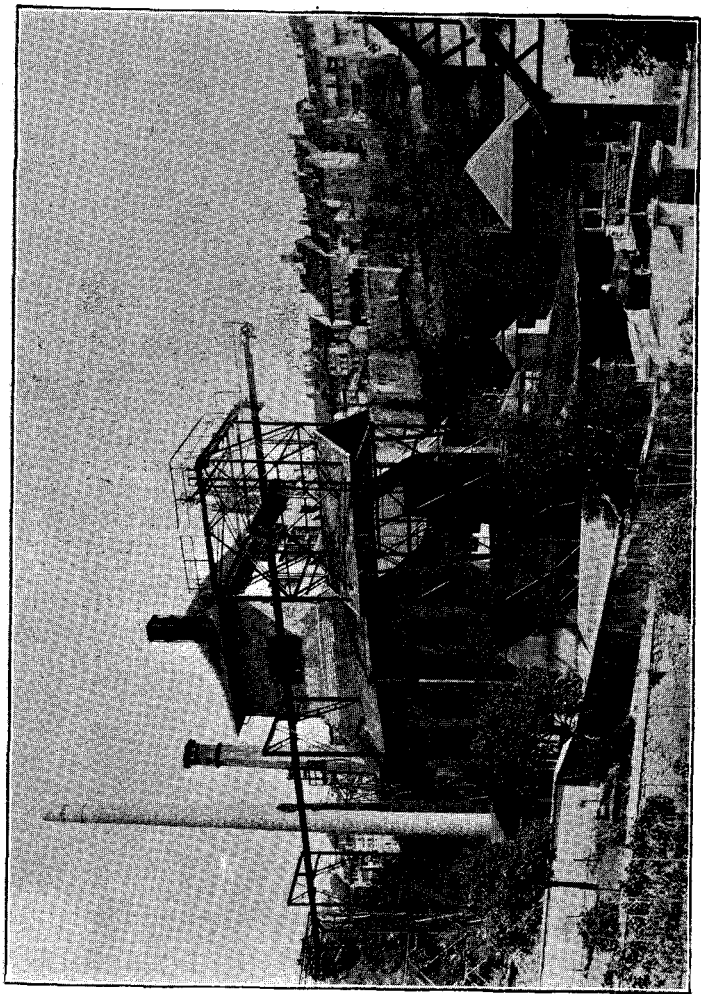
1070 tonnes en	1917
1140	» » 1918
845	» » 1919
255	» » 1920
257	» » 1921

soit un total de 3567 tonnes ou 356 wagons représentant une valeur de 250 000 fr. On utilisa principalement les déchets de scierie, cuennaux et lignures, lesquels, en tant que parties les plus résineuses des arbres, étaient plus particulièrement aptes à produire du gaz et lesquels, en outre, présentaient l'avantage du meilleur marché. Le résidu de la distillation ou charbon de bois avait une haute valeur marchande à cette époque, de sorte qu'on trouva là une précieuse compensation puisque pour les 356 wagons de bois représentant une valeur globale de 250 000 fr. on put réaliser 50 wagons de charbon de bois, pour une valeur de 150 000 fr. en plus du gaz fourni à la clientèle.

Depuis le rachat de l'usine à gaz par la ville, soit depuis 1892, des transformations durent être apportées aux installations à diverses reprises suivant les nécessités de la consommation et suivant les progrès des procédés de distillation.

En 1892, l'équipement rudimentaire de l'usine ne suffisait qu'à peine de sorte qu'en 1896 on dut procéder à des premiers agrandissements devisés à 90 000 fr.

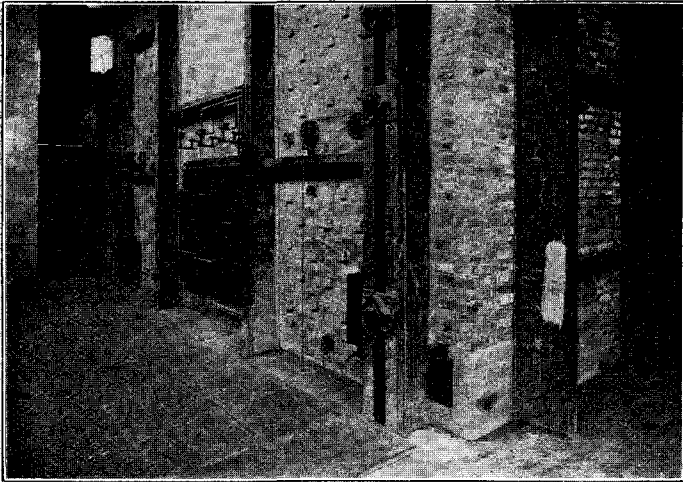
Trois ans plus tard, en 1899, de nouveaux travaux étaient exécutés pour une somme de 70 000 fr. portant la capacité de fabrication à 3000 m³ par jour. Dix années d'un développement accentué mirent l'usine dans l'obligation de réaliser en 1909 des agrandissements importants pour une somme de 320 000 fr. soit un nouveau bâtiment avec les appareils de condensation, de séparation et d'é-



Nouvelle usine, en 1927.

puration et un nouveau gazomètre de 4000 m³. construit par la fabrique de machines de Fribourg.

Enfin, en 1926, après la reprise toujours plus accentuée de la consommation du gaz, l'usine se trouvait devant une nouvelle tâche: la reconstruction de ses fours, au moins des trois plus anciens. Mais on voulait profiter des renseignements et découvertes que la guerre avait apportés, fai-



Vue intérieure, au pied du générateur.

ble compensation, mais compensation quand même pour les néfastes conséquences que le conflit mondial devait laisser après lui. Combien de découvertes, à ce point de vue, sans la terrible rafale, n'auraient pas encore vu le jour.

Les progrès réalisés par la technique du gaz pendant la guerre, et la mise au point des procédés de préparation du matériel réfractaire permettaient d'envisager le problème sous une nouvelle face: 1^o réaliser un rendement supérieur par la construction de fours à grande capacité et à longue durée de distillation; 2^o rationaliser et simplifier les opérations par les moyens mécaniques et automatiques. Et pour

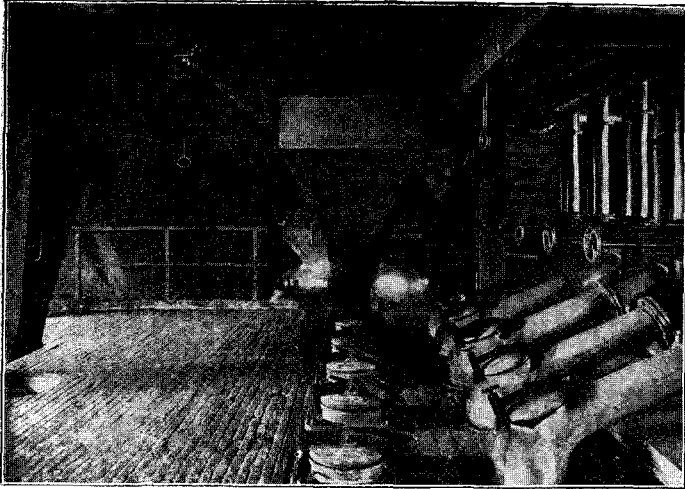
cela, il fallut étendre et généraliser le problème en étudiant et en établissant un programme d'ensemble et de longue haleine pour la succession des transformations qui allaient s'imposer dans un avenir plus ou moins rapproché.

Ce programme a été établi, envisageant pour l'avenir simultanément et parallèlement le développement de la consommation du gaz ainsi que les fluctuations des disponibilités financières de l'usine.

Les transformations exécutées à l'usine en 1926-1927 réalisent la première tranche de ce programme. Elles ont coûté au total 314 000 fr. tous frais compris, et la majeure partie de cette somme est restée dans le pays ; le programme de construction faisant à l'entreprise générale l'obligation de se fournir de préférence dans la localité ou dans le pays pour tout ce qui pouvait être exécuté ou fourni dans la localité ou en Suisse. On a seulement fait venir d'Allemagne l'un ou l'autre appareils et deux ou trois monteurs spécialistes, le reste de la main-d'œuvre ayant été pris sur place. Ainsi, la plus grosse part de la dépense a servi à favoriser l'industrie indigène et en même temps à contribuer à la lutte contre le chômage.

Les perspectives d'avenir de l'industrie du gaz sont des plus favorables. Dans tous les pays qui nous entourent, ainsi qu'en Angleterre et en Amérique, le développement de cette industrie est des plus réjouissants. Après le succès toujours plus accentué du gaz dans la cuisine ménagère, est venue l'application, avec non-moins de succès, du gaz à la grande cuisine hôtelière ainsi que dans les ateliers et industries diverses du travail des métaux. On conçoit sans peine quels grands avantages présente le gaz par la simplicité de son emploi, par la modicité de son coût et par la facilité et la sûreté du réglage de la température de la flamme que l'on peut adapter à toutes les conditions de l'application. Aussi voit-on le gaz s'introduire de plus en plus dans les hôtels, grands, moyens ou petits, dans les restaurants et dans tous les établissements publics dont la cuisine constitue l'un des services. Les excellents résultats obtenus par les quelques grands hôtels des bords du Léman ou de la région de St-Moritz, qui ont été les premiers à éta-

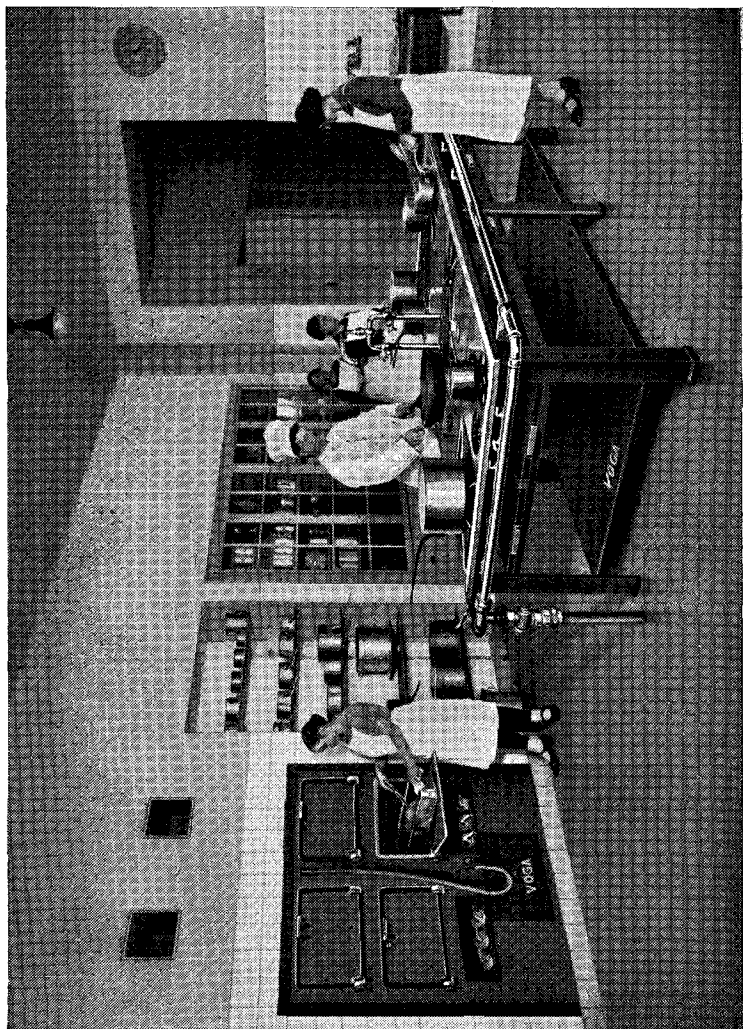
blir de grandes cuisines employant exclusivement le gaz, n'ont pas tardé à provoquer un mouvement d'entraînement qu'ont suivi ou que suivent presque tous les établissements similaires. C'est dire que l'Usine à gaz de Fribourg doit s'attendre à un nouvel essor important pour le jour où le gaz sera introduit dans tous les nombreux établissements,



Vue intérieure, sur les fours.

instituts, hôpitaux, cliniques, restaurants et pensions dont le développement se poursuit régulièrement et dont la réputation s'étend de plus en plus.

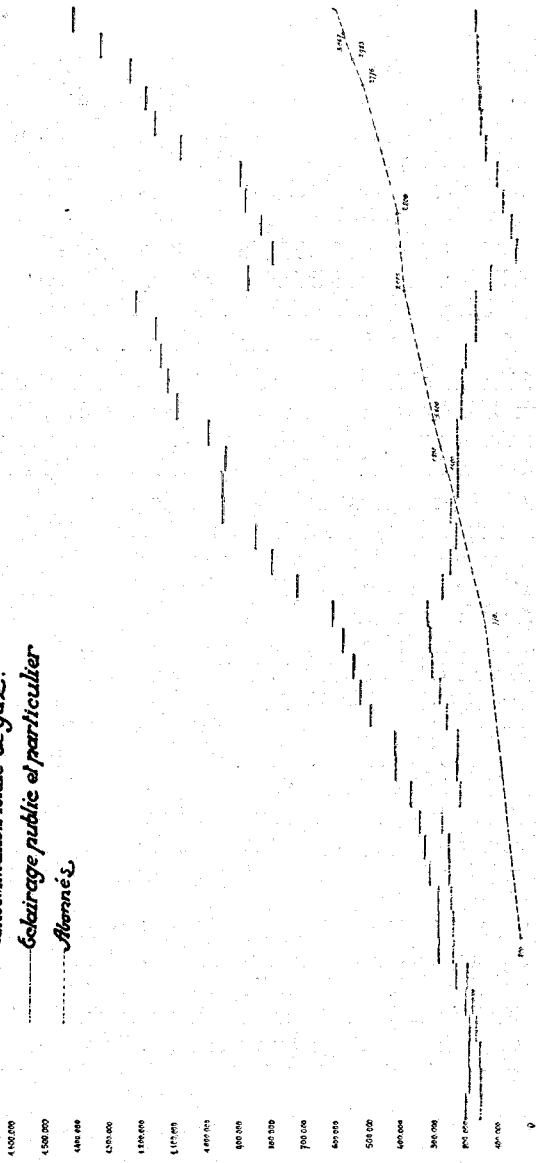
Ces considérations ont de quoi réjouir ceux qu'intéresse l'avenir de nos industries nationales. Car, nos usines à gaz constituent non seulement des services publics dont nos ménagères ne sauraient se passer et qui sont indispensables par conséquent à l'existence de la société, mais représentent, en outre, une branche importante de l'industrie nationale. Malgré, en effet, qu'elles soient dans la nécessité d'importer la matière première de fabrication qu'est la houille, par la mise en activité de leurs services, elles laissent dans le pays des produits dont la valeur est plus du



Une grande cuisine au gaz d'un hôpital.

1855 1856 1857 1858 1859 1860 1861 1862 1863 1864 1865 1866 1867 1868 1869 1870 1871 1872 1873 1874 1875 1876 1877 1878 1879 1880 1881 1882 1883 1884 1885 1886 1887 1888 1889 1890 1891 1892 1893 1894 1895 1896 1897 1898 1899 1900 1901 1902 1903 1904 1905 1906 1907 1908 1909 1910 1911 1912 1913 1914 1915 1916 1917 1918 1919 1920 1921 1922 1923 1924 1925 1926 1927

——— Consommation totale de gaz.
 - - - - - Coûtage public et particulier
 - · - - - - Abonnés.



Consommation du gaz, à Fribourg, de 1855 à 1927.

quadruple de la somme exportée en paiement de la matière première.

Illustrons cette affirmation par quelques chiffres :

100 kg. de houille coûtent moins de 4 fr. chiffre rond, à la frontière, c'est-à-dire nécessitent une sortie hors frontière d'un montant inférieur à 4 fr. Or, l'Usine à gaz retire de ces 100 kg. de houille :

42 m ³ de gaz à 0.30 fr. le m ³	=	12.60 fr.
50 kg. de coke à 5 fr. les cent kg.	=	2.50 »
5 kg. de goudron à 14 fr. les cent kg.	=	0.70 »
Soit un total de		<u>15.80 fr.</u>

Si nous ajoutons le montant que l'Usine doit accorder aux C.F.F. et au camionnage, c'est-à-dire 1.70 fr. par 100 kg. montant que l'usine débourse encore dans le pays, nous obtenons le total de $15.80 + 1.70 = 17.50$ fr.

Ainsi, pour 4 fr. que l'industrie du gaz envoie en paiement outre frontière, son activité réalise le chiffre de 17.50 fr. qui reste dans le pays, soit plus du quadruple.

Pour rendre ces chiffres plus suggestifs, il n'y a qu'à fixer les sommes globales qu'ils représentent dans une année d'exploitation.

Pour l'Usine à gaz de Fribourg, nous notons un chiffre de vente de 500 000 fr. en gaz, coke et sous-produits, somme qui reste dans le pays, alors que 123 000 fr. seulement sont payés à l'étranger pour la matière première.

Pour l'industrie de l'ensemble des usines à gaz suisses, c'est une vente annuelle pour 65 millions de francs en gaz et sous-produits, somme restant dans le pays, tandis que 16 millions seulement sont payés outre frontière pour les houilles.

On a calculé que sans les usines à gaz, il faudrait payer à l'étranger encore un surplus de 34 millions de francs pour les combustibles solides.

C'est justifier suffisamment, nous semble-t-il, le titre d'industrie nationale que nous attribuons à nos services de gaz, qui méritent certes l'appui et la sympathie qu'on leur accorde volontiers.

Félix Vauthey, directeur.

Actuellement, la réalisation du programme se poursuit par la construction du bâtiment d'administration de l'usine que devront suivre les installations pour concassage et calibrage des cokes puis, pour terminer celle première étape, la construction d'un deuxième four à chambres verticales.

Constructions effectuées en 1926-1927.

Un four à 5 chambres verticales avec générateur à récupération, le tout formant un bloc d'environ 6,50 m de longueur, 6 m de profondeur et 8,50 m de hauteur. Les chambres peuvent recevoir chacune une charge de 1500 à 1600 kg de houille pour une durée de distillation de 12 heures, chaque charge pouvant produire 650 à 680 m³ de gaz. Pour la fermeture inférieure des chambres on a adopté le système hydraulique dont on est très satisfait. Chaque chambre a son barillet individuel et peut être isolée du collecteur de gaz au moyen d'une vanne placée sur la colonne montante du barillet et d'un dispositif établissant la plongée dans le barillet au moment de la charge.

Au-dessus du four ont été construits les silos de réserve dont la capacité correspond à un service en plein du four pour une durée de 60 heures. Les wagonnets de chargement des chambres et du foyer passent chaque jour sur une balance-bascule pour le contrôle de la charge.

Les silos de réserve sont remplis au moyen de deux élévateurs: une chaîne à godets de 8T-h actionnée par un moteur de 5 HP pour les houilles et un ascenseur de 1700 kg. de force portante avec moteur de 12 HP pour la montée des cokes et des poussières. On a tenu à adopter deux systèmes d'élévateurs dont l'un peut suppléer l'autre en cas d'accroc ou d'interruption pour revision et dans ce but les deux élévateurs ont été agencés de sorte que chacun puisse servir à la montée soit des houilles, soit des cokes, soit des poussières.

En complément du four, une chaudière de récupération à vapeur de 30 m² de surface de chauffe et pouvant travailler à 8 atmosphères est traversée et chauffée par les fumées du générateur qui sont ensuite évacuées par une cheminée de 35 m. de hauteur et de 0.80 m. de diamètre intérieur au sommet.

Le transport des cokes est réalisé par deux monorails: un monorail électrique pour le dégagement du coke venant du four et un monorail à câbles pour la mise en stock et plus tard pour la reprise au stock et le service du calibrage. Le coke tombant d'une chambre après la distillation, est reçu par une benne reposant sur un chariot qui l'amène sous la tour d'extinction. Après l'extinction, la benne est enlevée

par le palan de 3000 kg. de force portante du monorail électrique et va culbuter au-dessus de la trémie à coke pouvant recevoir 60 m³ de coke soit la production de la nuit et des jours de fêtes. De la trémie à coke, celui-ci est repris par la benne de 1 m³ de contenance du monorail à câbles pour être amenée soit au dépôt sur le terrain, soit au calibrage.

La circulation du monorail électrique se fait en montée ou descente à la vitesse de 4,5 m. min. par un moteur de 5 HP et en va-et-vient à la vitesse de 30 m.-min. par un moteur de 2 HP. Pour le monorail à câbles, la vitesse en montée ou descente est de 60 m. min., par un moteur de 18 HP et en va-et-vient de 30 m. min. par un moteur de 2 HP.

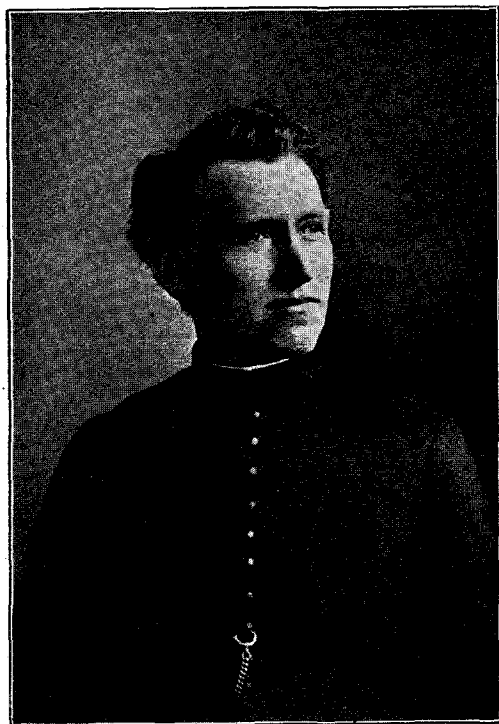
Il y a lieu de signaler, pour compléter, qu'on a prévu un certain nombre d'appareils enregistreurs de contrôle. Le contrôle du foyer se fait au moyen des indicateurs « Siemens » de CO₂, CO et T. La dépression du gaz dans le collecteur est maintenue constante au moyen d'un « régler » d'Askania avec enregistreur. La qualité du gaz est contrôlée par un calorimètre enregistreur et un densimètre enregistreur du type « Union ».

Toutes ces installations fonctionnent depuis avril 1927 et donnent pleine satisfaction. La dépense totale, tous les frais compris, a atteint 314 000 fr. restant de 2000 fr., chiffre rond, au-dessous du chiffre prévu au devis.

La Messe du Divin Rédempteur.

M. l'abbé Bovet a appelé sa messe « poème symbolico-musical ». Cette dénomination suppose donc un sujet *en dehors* de la musique. Dans un pareil cas, il est nécessaire de savoir si ce sujet est considéré comme *but* ou comme *source d'inspiration* d'une œuvre d'art à faire. Dans le premier cas, la musique n'est que *moyen d'expression* ; dans le second cas elle est souveraine et autonome et n'a d'autre but qu'elle-même. D'après les notes explicatives données par l'auteur dans son libretto, il est de toute évidence que c'est le premier cas qui a été adopté ici. Nous lisons à la page 11 du libretto : « Ce que nous croyons pouvoir faire, c'est de donner à notre composition musicale (je pense qu'il faut entendre ici le mot *composition* dans un sens purement technique) une symbolique continuelle, une adaptation aux diverses phases, aux multiples événements du grand œuvre de notre rachat par Jésus-Christ. » La musique est donc soumise au plan de ces diverses phases et en épousera la forme. Ce plan, exposé à la page 11 du libretto, rappelle les plans des poèmes symphoniques de Liszt qui sont de la « Musique à programme ». Liszt, cependant, choisissait un sujet qui s'adaptait à une forme essentiellement musicale. Il est donc certain que M. Bovet a voulu faire avant tout une œuvre liturgique en se servant de la musique comme moyen d'expression. L'œuvre d'art, elle, ne peut pas être soumise à une intention extrinsèque à l'œuvre elle-même. M. Maritain l'exprime très bien dans son *Art et Scolastique* au chapitre « *La Pureté de l'Art* » : « Toute thèse, qu'elle prétende démontrer ou émouvoir, est pour l'art un apport étranger, donc une impureté. L'artiste doit être aussi objectif que le savant, en ce sens qu'il ne doit penser au spectateur ou à l'auditeur que pour lui livrer du Beau ou du Bien fabriqué. Les constructeurs des cathédrales ne se proposaient aucune sorte de thèse. Ils ne voulaient ni démontrer les

convenances du dogme chrétien, ni suggérer par quelque artifice une émotion chrétienne. Ils croyaient et tels qu'ils étaient, ils opéraient. Leur œuvre révélait la vérité de Dieu mais sans le faire exprès, et parce qu'elle ne le faisait pas exprès.» Je me bornerai donc à quelques réflexions sur la



M. l'abbé Joseph Bovet.

matière sonore comme telle et non pas prise comme œuvre d'art.

La musique de la Messe du Divin Rédempteur est romantique. On y retrouve partout les caractères de la musique du 19^{me} siècle. Ce qui semble être nouveau, c'est l'introduc-

tion de mélodies grégoriennes ; mais la manière de les traiter est romantique aussi. L'écriture est *harmonique*. Il n'y a pas de passages réellement contrapuntiques comme dans les messes des vieux contrapuntistes italiens. En outre, M. Bovet a employé dans la presque totalité de l'œuvre le système des motifs-conducteurs comme chez Wagner. Le développement thématique qui en résulte, sorte de contrepoint feint, ne doit pas être confondu ici avec les développements thématiques de Bach. Chez Bach, le développement forme un tout avec la construction de l'œuvre tandis qu'ici il ne sert qu'à guider l'auditeur à travers la narration musicale. C'est pourquoi l'auditeur, s'il veut bien comprendre l'œuvre, doit connaître à l'avance ces thèmes.

L'écriture essentiellement harmonique ou verticale employée dans la Messe de M. Bovet est aussi une des caractéristiques de la musique romantique. Elle a commencé peu après Bach et a conduit la musique peu à peu vers ce néoromantisme décadent dont les caractères principaux sont le pathos grandiloquent, la surabondance de la sonorité, la surcharge des détails, la prédominance d'éléments psychologiques. Il est évident que ceci n'est que la caractéristique de nos pseudoromantiques modernes, postwagnériens ou franckistes, et ne s'adresse pas aux grands maîtres du 19^{me} siècle, Beethoven, Schumann, Chopin, Liszt, etc., ni aux coloristes romantiques modernes, Debussy, Ravel, Blanchet, Scriabine et surtout l'école russe et espagnole, qui nous prouvent par leurs œuvres que le vrai romantisme, au contraire, est la forme d'art où la musique a atteint la plus grande intensité d'expression, capable d'ébranler les régions les plus obscures de notre subconscient et de faire s'épanouir en nous tout un monde de rêves. A part certains passages visant un peu trop à l'effet, l'auteur de la Messe du Divin Rédempteur a su tirer parti des plus heureuses trouvailles du romantisme.

M. Bovet, en se servant de la musique comme moyen d'expression, ne pouvait se passer du chromatisme qu'il a du reste très bien su utiliser, surtout dans le début du *Kyrie* et dans l'*Agnus Dei*. Les accords dissonants qui en

sont résultés ont suggéré à quelques auditeurs l'idée d'un rapprochement avec la musique de MM. Honegger et Stravinsky. Je n'en crois rien et en voici la raison : Dans la dernière période du siècle passé et encore chez les néo-romantiques actuels comme R. Strauss, Mahler, Bruckner, etc., l'accord dissonant a une valeur *expressive, sentimentale* ; (d'où le mot *Ausdruckskunst* attribué aux œuvres de Wagner). L'accord est donc bien considéré ici comme *dissonant*, comme l'entendent les traités d'harmonie. Chez les compositeurs modernes avancés, la dissonance *n'existe pas*. Ces sortes d'accords ne font que partie du langage nouveau ou sont couleurs ou encore la résultante de la marche des voix dans un système contrapuntique complètement libéré des anciennes règles de l'harmonie.

Que M. Bovet ait choisi tel genre de musique plutôt qu'un autre, cela ne diminue en rien la valeur de sa messe. Je dirai même que la musique, en bien des endroits, vit par elle-même surtout dans le début du *Kyrie*, dans certains passages du *Credo*, d'une beauté mystique, et dans l'*Agnus Dei* qui est à lui seul une œuvre d'art. Ici l'auditeur peut aisément goûter la musique pour elle-même sans avoir besoin d'en connaître le programme. M. Bovet est un excellent musicien qui saura nous donner un jour une belle œuvre religieuse de musique pure.

Francis Lombriser.

La nouvelle gare de Fribourg.

I

La construction du nouveau bâtiment aux voyageurs de la gare de Fribourg est une des étapes du programme d'électrification accélérée des chemins de fer fédéraux. Peu de temps nous séparent encore de son inauguration. Ce sera un événement important dans l'histoire du développement économique de notre ville. Les *Etrennes* de 1927 ont déjà consacré au bâtiment actuel, qu'on appelle communément « l'ancienne gare de Fribourg » une chronique très intéressante et fortement documentée, sur laquelle nous ne reviendrons pas.

La réalisation d'une œuvre d'utilité publique de l'importance d'une gare, ce centre artériel de l'économie d'une cité, ne va pas sans difficultés. La construction de notre nouvelle gare a soulevé de vives polémiques et fait couler beaucoup d'encre. De nombreuses délibérations eurent lieu entre la Direction des CFF., l'Etat et la Commune de Fribourg. Nous rendons hommage ici à la sagacité de nos magistrats qui furent délégués dans ces pourparlers, soit M. Buchs, conseiller d'Etat et M. Aeby, syndic. L'emplacement du nouveau bâtiment aux voyageurs fut un sujet d'inépuisables discussions qui firent jaillir des propositions très intéressantes dans le monde des techniciens. On se rendait bien compte que de la solution qui serait adoptée pour le passage inférieur de Beauregard dépendait intimement l'emplacement du nouveau bâtiment aux voyageurs. Le premier projet des CFF. prévoyait le bâtiment des voyageurs à cheval sur l'ancien passage de Beauregard.

S'appuyant sur la fameuse convention de 1911, les CFF. remplaçaient l'ancien passage par un couloir de quatre mètres de largeur pour les piétons. Une lutte homérique s'engagea alors contre ce projet, lutte dirigée par l'Asso-

ciation des intérêts de Beauregard. Les *Etrennes* de 1926 y consacrèrent quelques pages alertes. Les CFF. firent droit aux revendications de Fribourg et le passage de Beauregard fut sauvé. Ils élaborèrent un nouveau projet selon lequel le bâtiment aux voyageurs s'élevait à l'endroit où il est édifié actuellement. Les autorités fribourgeoises auraient désiré voir construire le nouveau bâtiment sur l'emplacement de l'ancien. Finalement, le point de vue des CFF. prévalut à la suite d'une expertise de M. Andreae, professeur au Polytechnicum. Nous faisons ici œuvre de narrateur et nous nous abstenons de toute critique.

Que l'on nous permette, à cette occasion, de relever un détail historique qui n'est pas dépourvu d'intérêt.

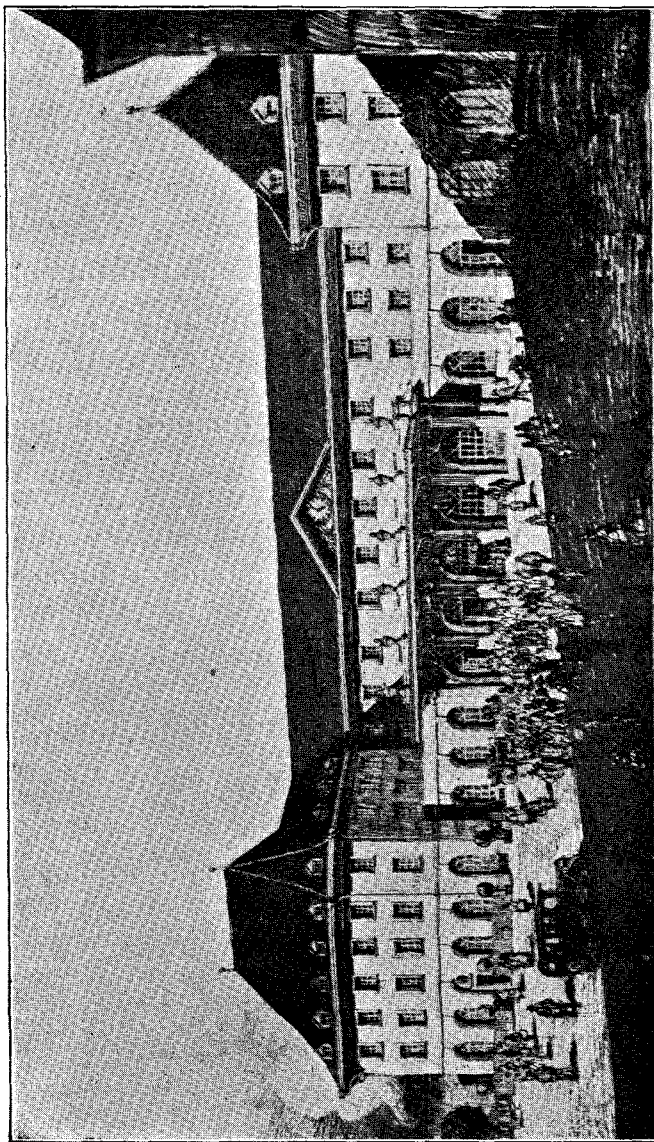
Nous avons sous les yeux un plan original daté du 5 octobre 1863¹. C'est un projet d'aménagement de la nouvelle gare de Fribourg, en remplacement du bâtiment provisoire en bois qui reliait la gare de Balliswil à la capitale. Fort bien étudié dans tous ses détails, il comporte l'aménagement complet du réseau des voies avec tous les bâtiments annexes. La halle aux marchandises était prévue à l'endroit où elle se trouve actuellement. L'emplacement du bâtiment aux voyageurs actuel était occupé par le quai aux marchandises.

À l'endroit où se trouvent actuellement les WC. était prévu un quai pour les chaises de poste.

Le gros intérêt de ce document réside dans le fait que son auteur prévoyait déjà le nouveau bâtiment aux voyageurs exactement à l'endroit où les CFF. l'édifient actuellement, avec cette seule différence que le rez-de-chaussée se trouvait à la hauteur des voies. La place de la gare s'étendait à hauteur des voies jusqu'en bordure de l'avenue de la gare, où elle était limitée par un mur. On y accédait d'une part de l'avenue de la gare par un grand escalier, et d'autre part par une rampe partant du temple et empruntant la route de Tivoli actuelle.

Or, ceci se passait en 1863. On voit donc que l'idée de l'emplacement du nouveau bâtiment aux voyageurs est déjà ancienne, et que cet endroit avait été signalé à l'atten-

¹ Ce document nous a été aimablement communiqué par M. Vauthey, directeur de l'Usine à gaz à Fribourg.



CHEMINS DE FER FEDERAX

Nouvelle Gare de Mulhouse  *Bâtiment aux voyageurs*

tion générale. Il est vrai qu'en ce temps-là le boulevard de Pérolles n'existait pas.

II

Le programme complet élaboré par les CFF. pour la place de Fribourg est basé sur un devis total d'environ 3 490 000 fr. dont fr. 900 000 pour le bâtiment des voyageurs avec annexes et équipement.

La participation de la ville de Fribourg est de 100 000 fr.

Par sa disposition schématique générale, notre bâtiment des voyageurs rappelle le celui des gares de Vevey et de Biemme. On y accède par un large hall voûté, éclairé par des verrières, au centre du bâtiment, sur lequel s'ouvre le passage sous-voies avec les escaliers d'accès aux différents quais.

Tel qu'il se présente de l'avenue de la gare, c'est un grand bâtiment d'environ 75 mètres de longueur aux lignes simples et sévères, composé de deux ailes et d'un corps central, coiffé d'un large toit qui l'apparente quelque peu à nos vieux édifices du XVIII^{me} siècle. L'élaboration des plans et la direction des travaux furent adjugées à MM. Broillet et Genoud, architectes à Fribourg, lauréats du concours, sous la haute surveillance de la Division des bâtiments de la Direction générale des CFF. à Berne. Le côté constructif, en particulier le béton armé, est l'œuvre des services techniques de la Direction du I^{er} arrondissement des CFF. à Lausanne. Le béton armé du hall voûté central fut étudié par M. Hefti, ingénieur à Fribourg.

Au sous-sol, l'aile Lausanne contient les caves du buffet et locaux du chauffage central. L'aile Berne abrite les accumulateurs, transformateurs, caves particulières. Au rez-de-chaussée, aile Lausanne, les buffets spacieux, les WC. publics. Au centre, les salles d'attente, local des receveurs et des bagages. A l'aile droite, le bureau de renseignements de la Société pour le Développement de Fribourg, bureau de police. Au I^{er} étage, l'aile Lausanne comprend l'appartement du tenancier, les cuisines et laverie du buffet. Au centre, les divers bureaux d'administration et à l'aile Berne, l'appartement du chef de gare. Le deu-

xième étage est réservé au personnel des CFF. avec deux appartements. Le motif décoratif qui entoure l'horloge du fronton, taillé dans la molasse, est dû au ciseau de M. Aeby, sculpteur.

Les murs du sous-sol sont en béton de 80 cm. d'épaisseur. L'assainissement est assuré par un enrochement de 60 cm. d'épaisseur sur toute la surface extérieure des murs qui ont reçu un enduit glacé au ciment additionné d'un hydrofuge.

Sur la hauteur du rez-de-chaussée, les murs de façade, de 60 cm. d'épaisseur, sont en béton avec un revêtement en grès de Corbières. Le socle du bâtiment est en granit de Bodio. Les murs intérieurs et les colonnes sont en béton armé; les galandages en briques cuites.

A partir du 1^{er} étage, les murs de façades sont en béton de 30 cm. d'épaisseur, dont un revêtement extérieur de 3 cm. en simili-grès de Corbières, appliqué à la truelle et bouchardé. L'isolation des murs de façade est assurée par un revêtement intérieur en briques de liège de 8 cm. d'épaisseur. La corniche de l'avant-toit, fort bien ouvragée, est en simili-grès, coulé sur place. Les encadrements de portes et fenêtres, ainsi que les escaliers d'accès aux étages, sont en grès de Corbières. Tous les planchers sont en béton armé, partie en briques creuses, système Tiefenau, partie en dalles pleines avec nervures. La charpente est en bois.

Le corps des voies est retenu par un grand mur de soutènement, sur toute la longueur du bâtiment et indépendant de celui-ci, sur lequel s'appuie le premier quai des voyageurs.

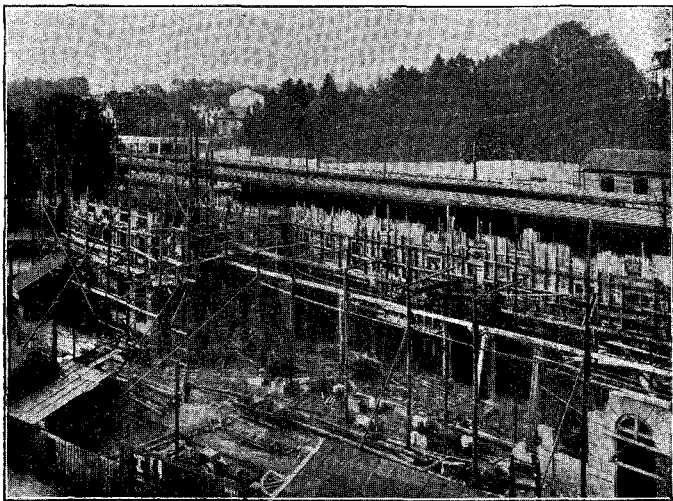
III

A la suite d'un concours public, les travaux de gros-œuvre, soit terrassements, maçonnerie et béton armé, furent adjugés, en mars 1927, à MM. Fischer & Weber, entrepreneurs à Fribourg.

Les travaux commencèrent le 1^{er} mai 1927, par l'installation des chantiers. Les terrassements qui comprenaient l'extraction et le transport dans le ravin des Pilettes d'environ 7000 m³ de terre, furent attaqués le 15 mai. Ils furent poursuivis sans interruption à raison d'environ

100 m³ par jour. On fit usage de pelles et marteaux-bri-seurs pneumatiques, alimentés par un compresseur Burckardt à arbre vertical, de 30 chevaux, à 6 atmosphères, débitant 4 m³ d'air à la minute.

Les déblais furent extraits de la fouille à l'aide d'un ascenseur à wagonnets de 10 chevaux, puis transportés



Nouvelle gare en construction. Rez-de-chaussée.

par voie Decauville de 60 cm., au moyen d'un tracteur à huile lourde de 10 chevaux jusqu'au ravin des Pilettes, situé à 500 mètres.

Pour les travaux de bétonnage, qui comportaient environ 3000 m³ de béton, on fit usage d'une bétonnière de 250 litres, mue par un moteur de 8 chevaux, et pouvant livrer de 40 à 50 m³ de béton par jour. Les silos à gravier et sable étaient disposés dans le sous-sol de l'aile Lausanne, ainsi que le ciment. Les matériaux étaient amenés par camions. Le gravier et le sable provenaient de la gravière de Pérolles des Entreprises électriques fribourgeoises.

La construction du mur de soutènement, qui demandait certaines précautions, à cause du voisinage immédiat des voies, fut exécutée par tronçons de quatre mètres, disposés en quinconce. Le trafic sur la première voie fut suspendu pendant toute la durée des travaux.

Un ascenseur rapide, de six chevaux, placé à l'aile Berne, servait au transport des petits matériaux. Pour la pose de la pierre de taille, on fit usage d'un palan électrique Demag; le déplacement longitudinal du chariot s'opérait à la main, au moyen de deux treuils placés aux extrémités. Les retards dus entre autres au mauvais temps ne permirent pas de tenir le délai très limité de la fin octobre. Le gros œuvre fut achevé vers le milieu de décembre. Le bâtiment fut sous toit à la fin de l'année 1927.

La consommation totale d'énergie électrique a été d'environ 30 000 kwh. La quantité totale de fer utilisée pour les armatures fut de 100 tonnes environ. L'entreprise a occupé de 50 à 80 ouvriers, engagés par l'intermédiaire de l'Office du travail. Aucun accident grave n'est venu troubler la bonne marche des travaux.

Les CFF. ont fait exécuter, dans le prolongement du bâtiment, côté Berne, une série de magasins en arcades, au-dessous du premier quai aux voyageurs. Ce travail fut confié à l'entreprise Hogg-Mons et Fils à Fribourg.

L'année 1928 verra, nous osons l'espérer, l'édification de la place de la gare, devant le bâtiment aux voyageurs.

Ce sera la dernière étape de la réalisation de ce grand œuvre, dont Fribourg pourra être fier, à juste titre.

Ed. Weber, ing. diplômé.

La chasse aux oiseaux de proie.

La fauconnerie est la chasse faite avec des oiseaux de proie dressés à cet effet. Autrefois, les grands seigneurs, qui se passionnaient pour ce mode de chasse et le considéraient comme plus noble que la vénerie elle-même, faisaient une distinction entre la haute volerie, dans laquelle les faucons seuls étaient employés, et la basse volerie, où l'on ne se servait que des autours et des éperviers ; la première était la fauconnerie proprement dite, la seconde, l'autourserie.

A Fribourg, on appelait haut vol ou même « haute volée », tous les oiseaux qui servaient à la chasse, qu'ils fussent faucon, autour ou épervier. Le 25 juin 1539, dans la première séance des Deux-Cents qui suivit les élections de la Saint-Jean, les magistrats décidèrent, à l'unanimité des voix, que les oiseaux de haut vol, dans tout le territoire fribourgeois, seraient la propriété exclusive de l'avoyer. On investissait ainsi le chef de la république, qui était Pétermann de Praroman, d'une prérogative que certaines monarchies réservaient à leur roi. Cet octroi n'était pas une simple distinction honorifique pour le premier magistrat fribourgeois. Il conférait à l'avoyer un droit utile : le monopole de tous les oiseaux de proie, alors très nombreux dans nos contrées. Le revenu était appréciable, dans un siècle où les faucons dressés étaient des objets d'exportation.

Pétermann de Praroman ne fit qu'un usage modéré de son droit. Il se borna à lancer une circulaire dans tous les bailliages pour se renseigner sur les oiseaux de haut vol qui pouvaient s'y trouver et sur le trafic qu'on en faisait ; il ordonna aux baillis de réclamer à toute personne qui capturait un oiseau de proie une redevance d'un gros. Le tribut était modeste.

Les successeurs de Pétermann de Praroman furent plus rapaces. Son fils Nicolas, qui devint aussi avoyer, défendit

la capture de tout oiseau de proie sous peine de cinquante livres d'amende. Jean de Lanthen-Heid céda, probablement contre argent, son droit de chasse à Ulric d'Englisberg, seigneur de Vuissens. Sous sa présidence, on emprisonna un Vaudois de Sassel, Antoine Bovey, qui avait pris des faucons sur territoire fribourgeois ; le prévenu révéla qu'un autre Vaudois, Claude Cordey, de Moudon, avait volé trois oiseaux dans le bailliage de Surpierre. De nouvelles défenses furent publiées, qui fixèrent une amende de vingt à trente florins par oiseau capturé indûment. L'amende était forte et on y ajoutait encore la prison jusqu'à restitution des volatiles enlevés. On n'allâ cependant pas jusqu'à ressusciter la Loi Gombette qui condamnait le délinquant à laisser l'autour volé lui manger six onces de chair sur la poitrine.

Louis d'Affry (1595) trouva un moyen commode de tirer de son droit le meilleur rendement ; il amodia la chasse à deux campagnards de Surpierre et de Sassel, qui étaient probablement des oiseleurs. Hans Wild (1609) morcela plus encore la concession de chasse ; Jacob Molley et Jacques Polard de Mannens, Pierre Gendre de Montagny et les Midoux de Combremont se partagèrent le pays qu'ils mirent en coupe réglée. Partout ils surveillaient les nichées d'oiseaux et ils mécontentèrent gravement le gouvernement bernois en allant exercer leur art de fauconnier jusque dans les forêts de Schwarzenbourg (1615). Le bailliage était indivis entre Berne et Fribourg, mais les Bernois, qui avaient aussi gratifié leur avoyer du monopole des oiseaux de proie, n'entendaient pas que des Fribourgeois vissent lui ravir ses captures ; ils mirent nos oiseleurs au cachot. Fribourg intervint en leur faveur et, pour amadouer la justice bernoise, on laissa entendre que lesdits oiseleurs chassaient pour le compte de l'Ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne. Pierre Jeannin de Castille était, en effet, amateur de faucons et il avait obtenu de l'Avoyer de Fribourg qu'aucune bête capturée dans notre canton ne fût aliénée par les chasseurs avant de lui avoir été présentée ; il faisait son choix des plus belles pièces et les payait un prix convenable (1614).

Les oiseaux suisses étaient recherchés et, en 1622, au dire de Berne du moins, des oiseleurs hollandais parcouraient le Grand-Marais moratois pour y dénicher des faucons. La mode de la fauconnerie, qui avait failli passer vers 1600, renaissait en France sous l'impulsion de Louis XIII, et nos avoyers continuèrent, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, à affermer à des chasseurs la capture des oiseaux de proie.

J. N.

Nos très chers frères les oiseaux...

(A la manière franciscaine.)

*Ne touchons point aux alouettes,
A nos chers frères les oiseaux.
De nos repas donnons les miettes
Aux oisillons, aux grands oiseaux.
En liberté laissons-les vivre
Dans les forêts, sur les roseaux ;
C'est cruauté que de poursuivre
Nos très chers frères les oiseaux.*

*Chardonnerets, merles et grives,
Ces merveilleux chantres ailés,
Ont pour nous des chansons naïves,
Aux sons purs, aux rythmes ailés.
En liberté laissons-les vivre
Sur nos campagnes, sur nos prés :
C'est cruauté que de poursuivre
Nos frères les chantres ailés.*

*Nos tendres sœurs, les hirondelles,
Sont créatures du bon Dieu.
Avec amour prenons soin d'elles
Puisqu'elles sont filles de Dieu.
En liberté laissons-les vivre,
En chaque endroit, en chaque lieu :
C'est cruauté que de poursuivre
Les créatures du bon Dieu.*

PIERRE VERDON.

LA NOUVELLE ÉGLISE D'ÉCHARLENS

Voici donc, à un an d'intervalle, le deuxième village du pays de Fribourg qui, fièrement, s'est orné d'une église nouvelle; le deuxième village qui dresse aujourd'hui, spectacle aux yeux surprenant comme à la réflexion, à moins de vingt kilomètres de l'autre, deux églises encore debout... Eh quoi, ne sont-ce point là quatre flèches jallies, en regard de l'éternité, presque ensemble vers le ciel, du même terroir, de la même âme croyante? O nobles ressources d'une terre chrétienne! O belles richesses d'une âme chrétienne! Quel témoignage de toi, Fribourg, et pour toi, non seule sans doute dans ta ferveur, mais éminente assurément et première.

Oui bien, c'est la chose incroyable que pourtant il faut croire: de même que fit Semsales, le 7 octobre 1926, de même Echarlens, le 19 septembre 1927, fermait son église ancienne pour en consacrer une plus belle. Ainsi, quatre édifices jumeaux, à cette heure, soutiennent quatre fois, sur ce petit coin de terre, l'humble élan de leurs têtes exaltées. Et si les uns, malgré qu'une vague odeur d'encens s'y attarde peut-être encore, par l'effet de l'accroissement des richesses et de la morsure du temps, ont paru moins dignes un jour, n'est-il pas remarquable que ni le temps, jusqu'ici, ni la main des hommes, n'aient osé les détruire?

J'assistai, en septembre dernier, à la consécration d'Echarlens, cette grave cérémonie, dont le sens est d'invoquer le souffle de l'Esprit sur un assemblage jusqu'alors tout humain de pierre, d'ornements et de couleurs, de le sanctifier. Le matin, sous la pluie, j'ai pu voir approcher par voies et par chemins boueux, qui à pied, qui en auto, les habitants de Bulle et de Châtel, de Fribourg et de Romont.

Un autre nombre de fidèles et d'amateurs d'art s'étaient mis en route de bonne heure, d'aussi loin que Genève ou Sion. Les artistes constructeurs de l'Eglise et leurs amis ne se montraient pas les moins empressés. Je sais un auteur venu de Morges; trois peintres l'entouraient dès la gare de Lausanne; un décorateur justement célèbre arrivait de La Roche; un sculpteur de Fribourg, et un verrier.



Echarlens, le jour de la dédicace. — Statue et Calvaire, par F. Baud.

Alors, dans un sentiment général d'amitié, au milieu d'émotions tendres, nous assistâmes au Saint Sacrifice. Nous entendîmes les chœurs qui faisaient retentir, sous ces voûtes neuves, les voix de la louange et de la prière. Nous vîmes l'Evêque faire lentement le tour du sanctuaire et, de son pouce mouillé d'huile sainte, marquer l'un après l'autre les innombrables symboles de la foi représentés sur les murs; le balancement des ostensoirs et la fumée de l'encens consacraient l'efficace du signe de sainteté. Enfin, nous entendîmes sa voix.

Après avoir loué la fidélité de ce peuple, si fidèle à lui-même et à son Dieu, et la générosité des donateurs qui sortent incessamment de ses rangs :

Merci aux artistes, dit encore Monseigneur Besson, dont le talent vient de s'épanouir une fois de plus en une œuvre d'originale splendeur. Soulenu par la foi qui suscita les imagiers incomparables des grands siècles chrétiens, ils restèrent à l'écart de certaines extravagances modernes tout en réalisant des solutions nouvelles, qui montrent que le XX^{me} siècle sait faire mieux que d'imiter le passé.

* * *

Nous avons vu à Semsales collaborer principalement le peintre italien Gino Severini, avec l'architecte fribourgeois Fernand Dumas ; nous verrons à Echarlens la collaboration plus étroite encore du même architecte avec le grand décorateur genevois qu'est Alexandre Cingria. François Baud, l'artiste de la chaire et des fonts baptismaux de Semsales, a exécuté ici une œuvre sculpturale originale et vaste, sur la pierre et sur le bois. A côté d'eux, Marcel Feuillat a fondu un crucifix, des portes de tabernacle en bronze, des chandeliers richement émaillés. M^{me} M. Naville, de Genève, a composé pour le maître-autel un retable, brodé de laines au coloris puissant, qui constitue une œuvre à lui seul. M. Broillet, de Fribourg, a donné, dans un genre simplifié d'imagerie, les trois vitraux du Baptistère. Enfin, sur les dessins de M. Dumas, les sept portes de l'église ont été sculptées dans le bois, les claires-voies par M. Ratti, de Bulle, les sujets par les artisans renommés du Tyrol ; je prétends y voir un petit chef-d'œuvre de l'art rustique, tel que l'influence séculaire du goût français a su l'ennoblir. Et n'oublions pas de nommer les principaux donateurs, M. et M^{lle} Gapany, qui léguèrent 170 000 fr. à eux seuls, les deux tiers environ de la dépense totale.

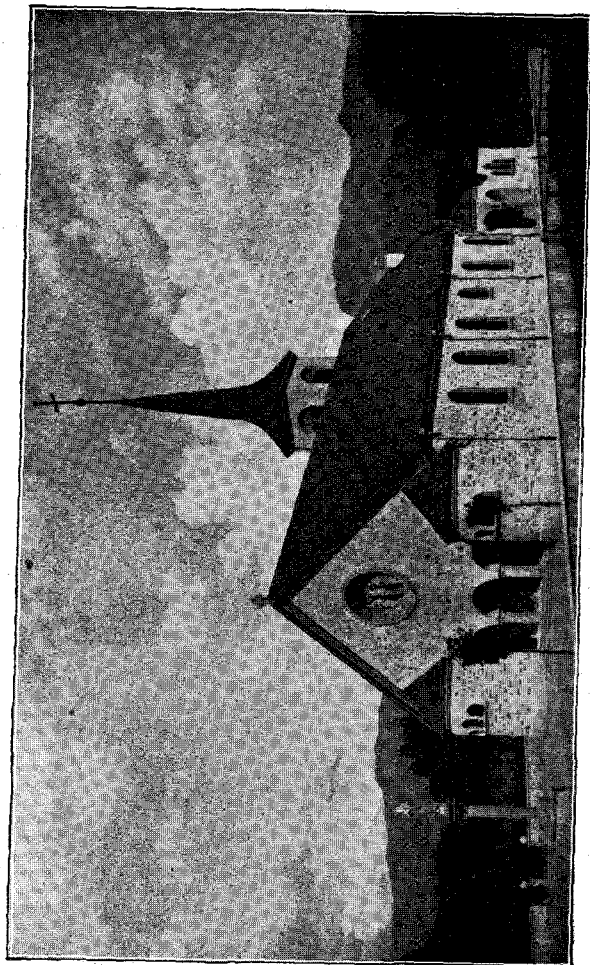
Il faut répéter brièvement que la part de l'architecte, qui compose l'ensemble, obtient les assentiments de l'autorité ecclésiastique, assume les risques pécuniaires, impose une discipline, entraîne et dirige toute l'équipe de ses collaborateurs, est immense. Néanmoins, je dirai plus bas

pourquoi je tiens l'influence de M. Cingria, sur la décoration particulièrement et sur le goût de cette décoration, comme presque aussi grande. On ne pouvait guère concevoir, en effet, la somptuosité colorée de l'intérieur, cette atmosphère de gaieté élégante, presque voluptueuse, et comme dans certaines églises du XVIII^{me} siècle légèrement mondaine, sans s'être entendu avec l'architecte pour une élégance assortie de l'édifice.

Examinons d'abord du dehors l'aspect général de l'église. Nous la trouverons composée, selon la manière de Dumas, en géométrie ; d'ailleurs nette, ici, plutôt qu'ample ou robuste, aimablement légère, et heureusement adaptée à des dimensions moindres. Elle est dédiée à la Sainte Vierge. Sur le terre-plein qui précède l'entrée, au milieu du passage pavé qui le traverse, s'élève sur une double base en hexagone une colonne annonciatrice, de calcaire jaune, fuselée, ceinte de godrons en relief jusqu'au premier tiers de sa hauteur. Les fontaines renaissance de nos villes suisses en connaissent beaucoup de semblables. Le chapiteau quadrangulaire s'évase en forme de calice, orné de quatre pétales en retour, stylisés.

Au-dessus, les pieds blancs inclinés vers la demi-sphère qui la supporte, les bras blancs croisés au-dessous du menton, les épaules chargées d'un manteau aux lignes fuyantes, la tête renversée, c'est *Marie* dans son Assomption. De trois quarts surtout, on appréciera l'inclinaison mobile, la grâce sans mièvrerie ni lourdeur de la figure. J'aime son long profil clair, incurvé, au nez pointu, ses lèvres vivantes aux commissures étroites, d'un type que la Renaissance a connu.

L'église, aux flancs plutôt bas, mais surélevés par un haut toit à deux pans dans le goût de la maison fribourgeoise, qui dessine à la façade une sorte d'élégant fronton, ne la voit-on pas nette et pure en ses volumes, enfermée dans ses contours sans rigueur inutile, par les bords arrondis d'un toit mince et presque sans auvent ? Le clocher, moins qu'à Semsales, qui s'évase dans le bas et s'amincit en haut, se coiffe d'une flèche harmonieuse. Une horloge aux cercles de couleurs s'entoure d'une bande noire aux chiffres d'or et les angles en sont ornés d'une tête d'ange,



Vue de l'église (F. Dumas, architecte).

Phot. S. Glasson.

ailé de carmin. Ainsi, l'édifice, cherchant quelque peu ses attitudes, élégant, paraît coquettement concentré sur lui-même.

La sacristie, comme ailleurs, est couverte d'un toit de chalet à la Suisse, avec des auvents saillants, à caissons. Le porche dessine deux étages, dont le premier se revêt d'une cote menue de tuilettes de bois. Chacun des bas-côtés a cinq fenêtres en arc et une demi-fenêtre. Nous revenons à la façade. J'avouerai que la forme des deux chapelles qui la flanquent me paraît trop rectiligne et simplette. N'est-il pas vrai qu'elles se juxtaposent au mur où elles sont posées, plutôt qu'elles ne s'y relient ? N'auraient-elles pas dû enjamber quelque peu les angles de l'édifice, à la fois plus amples et plus engagées ? Je ne saurais trancher à vrai dire et me borne à noter qu'elles portent chacune un rang de trois fenêtres en arc, celle du centre plus haute, comme nous l'avons aimé à Semsales.

Une grande rose, d'une bonne composition architecturale, encadrée de dents, de moulures, de gouttes et de caissons, enferme un *Calvaire* de grès, par François Baud. Au point de vue purement sculptural, on connaît, à mon avis, de meilleurs ouvrages du même artiste. Les draperies qui chargent les épaules de la Sainte Vierge sont lourdes ; tandis que le mantelet qui habille saint Jean et les plis serrés de sa tunique, paraîtront maigres. Je ne sais quoi de trop traditionnel marque cet ensemble, vaguement XIV^{me} siècle. Les visages de Jean et de Marie, dont nous remarquerons en passant qu'ils sont légèrement teintés de rose, et le corps du Christ manquent d'abondance ou d'imagination. Le plus intéressant est, à mon gré, l'expression un peu timide de tendresse douloureuse et vibrante qui les anime.

Sous la rose, on voit un porche à trois arches, maintenu comme les flancs de l'église, comme les fenêtres des chapelles, dans une élévation modérée. Il repose sur deux colonnes engagées, enrichies aux chapiteaux de ces motifs floraux stylisés qui, venant du Roman, se sont aussi prolongés après lui. Deux masses rectangulaires de maçonnerie les étayaient, décorées de panneaux à moulures sur les côtés, et de deux mêmes colonnes engagées derrière. Une

lampe électrique à baguettes d'or, dans une grande étoile noire, est suspendue sous l'arc du centre. La voûte resplendit d'un bleu vif d'outremer. De part et d'autre du portail d'entrée, une niche abrite une statuette d'un joli style XVIII^{me} siècle, provenant de l'ancienne église. A gauche voici saint Laurent, dans une chasuble brillante de larges rinceaux d'or. Le missel dans une main, de l'autre, surélevée et rejetée en arrière, il s'appuie sur la queue d'un gril, où l'on sait qu'il subit — tout aimable, il n'y pense pas pour l'instant! — de tous les martyres le plus horrible. En face, un saint André aux membres enflés comme un athlète, la robe jetée en écharpe rouge par le travers du corps, s'adosse à une croix posée à terre sur deux branches. Et les pieds de chacun reposent sur un sarcophage noir à volutes, piqué d'une double étoile d'or.

Au seuil de la nef, royaume de la couleur, où nous sommes parvenus, une petite merveille d'une autre espèce nous arrêtera un instant encore. Sache, visiteur, que tu trouveras trois entrées sous le porche d'Echarlens. La première, au centre, à double vantail, mène comme de juste à l'église; la seconde, à gauche, donne accès aux orgues; et la troisième, à droite, conduit au Baptistère. Or ce portail du centre a des vantaux à claire-voie, garnis de lattes dont les bords font alterner le demi-cercle avec la double pointe de flèche. Dans les médaillons, de distance en distance ainsi dessinés, on lit gaiement le X et le P du mot Christos, croisés, et relevés d'or, sur un fond vermillon. Mais surtout, le milieu de chaque vantail est occupé par une scène à figures; à gauche, la *Nativité*, à droite une *Pietà*, aux silhouettes desquelles, nimbées d'or, tant de grâce est attachée, que point ne seras retenu de songer tantôt à l'*Estelle* de Florian et tantôt à la reine Marie-Antoinette en sa bergerie. Rien de vif et de charmant comme le contraste de ces couleurs avec le brun clair et vernis du bois. D'ailleurs, les traits sont incisifs; les contours non dépourvus d'un peu de rude et de rustique. On sent quand même le travail d'artisan, et c'est exquis.

Tel est l'ouvrage, venu du Tyrol, que j'honore ici et qui mérite de l'être. D'autres bas-reliefs de même venue, décorent six portes encore. A gauche du portail d'entrée,

deux anges, en longues robes, agenouillés, formant dessus de porte, croisent leurs trompettes d'or. A droite, un Christ à mi-corps, auprès de la toison hirsute du Baptiste et sous son long geste maigre, reçoit l'eau du baptême. Ces deux motifs des Anges et du Baptême se retrouveront plusieurs fois dans l'église; excepté à la porte de la sacristie qui montre, de son bas jusqu'à son haut, des brebis superposées; marchant sur les sinueux retours d'une même verge fleurie.

* * *

Et maintenant, avant de nous plonger dans cette atmosphère de joie et de couleur qui remplit l'intérieur comme d'une substance attrayante et palpable, création à la fois d'Alexandre Cingria, de François Baud et de Mme Marguerite Naville, ne convient-il pas d'évoquer, pour explication, quelques pages de la *Décadence de l'Art Sacré*¹, et d'observer que l'auteur, peintre qui écrit aussi bien qu'il peint, eut sans doute ici un rôle inspirateur? Ce n'est point par hasard qu'au-dessus du long tunnel de la nef — ouverte plutôt que fermée, à gauche et à droite, par une double rangée de vitraux étincelants — se recourbe comme un autre ciel plus proche, par le dessin d'une croix traversée, une voûte de carnations de fleurs et de nuages composés, toute de grandeur et de joie. Cingria, n'est-ce point d'abord cet esprit croyant, affirmatif, dont les lentilles puissantes ont concentré en son livre, au foyer lumineux de quatre noms énormes, les figures innombrables des ennemis de la foi: *L'Ennui*, *Le Désordre*, *Le Mensonge*, et *L'Esprit de Mort*?

D'autres ont dit avant et mieux que moi, que nul ne saurait chercher le Beau sans rencontrer Dieu. Cingria, n'est-ce point encore cet homme à la vie si pure, que l'amour de l'Art se confond pour lui, sans hésitation ni mélange, avec l'amour de Dieu? Oui, c'est lui qui a écrit, pensé le premier, et fait penser à d'autres, que *combattre*

¹ *La Décadence de l'Art Sacré*, par Alexandre Cingria, Cahiers Vaudois. 1917.

la laideur dans tous les domaines... c'est s'opposer à l'œuvre du démon ; que l'amour de l'art justifie les sens et les conduit à adorer Dieu, source de toute beauté ; que l'objet du culte et des rites est d'amener les hommes à adorer Dieu au moyen de leurs sens ; que l'art religieux ne semble exister que pour glorifier Dieu par une accumulation de chefs-d'œuvre.

Plusieurs personnalités éminentes, pleinement pourvues d'autorité morale et de goût, ont déjà compris ce que Cingria, avec son optimiste idéalisme voulait dire, lorsqu'il affirme que l'Art, ainsi compris, *est l'essence même du culte* ; autrement dit, que la notion même du profane, lorsqu'on visite une église, devrait s'évanouir, pourvu qu'elle soit belle...

Ils ont voulu (les artistes), continuait Monseigneur Besson dans l'allocution précédemment citée, *non pas exécuter dans la pierre, dans le métal ou dans le bois, sur le verre ou sur l'étoffe, des sujets immédiatement lisibles et instructifs, une sorte de catéchisme en images, ce qui sans doute, aurait eu son mérite, mais prendre dans leur art ce qu'ils ont trouvé de plus beau, de plus riche, de plus ardent, pour l'offrir, telle une gerbe fantastique et durable de fleurs supralterrestres, à la divine Majesté. C'est une autre conception, mais qui n'est pas moins traditionnelle, ni moins louable. Cette église est l'offrande faite par des artistes que rapproche une même pensée religieuse.*

Dans le même esprit, M. Bernard de Weck, conseiller d'Etat, disait, à la consécration d'Echarlens, au nom du gouvernement fribourgeois, les enseignements de cette construction nouvelle, création véritable, qui à tous apparut d'emblée comme une étape et une réussite du goût moderne. Ecartant d'avance les appréhensions, M. de Weck félicita les artistes d'avoir su traduire sans austérité ni sécheresse inutile *la joie des enfants de Dieu*. Approuvant *la variété souriante dans une forte unité* qui est le bon fruit de leur accord dans le travail, il les montrait continuant, sans copier, par la recherche et l'inspiration, les exemples traditionnels ; il saluait enfin dans leurs ouvrages une des belles réalisations du renouveau national de nos arts. Quoiqu'Alexandre Cingria ne fût pas nommé, il est permis de croire, fondateur qu'il fut de la *Voile Latine* il y a plus

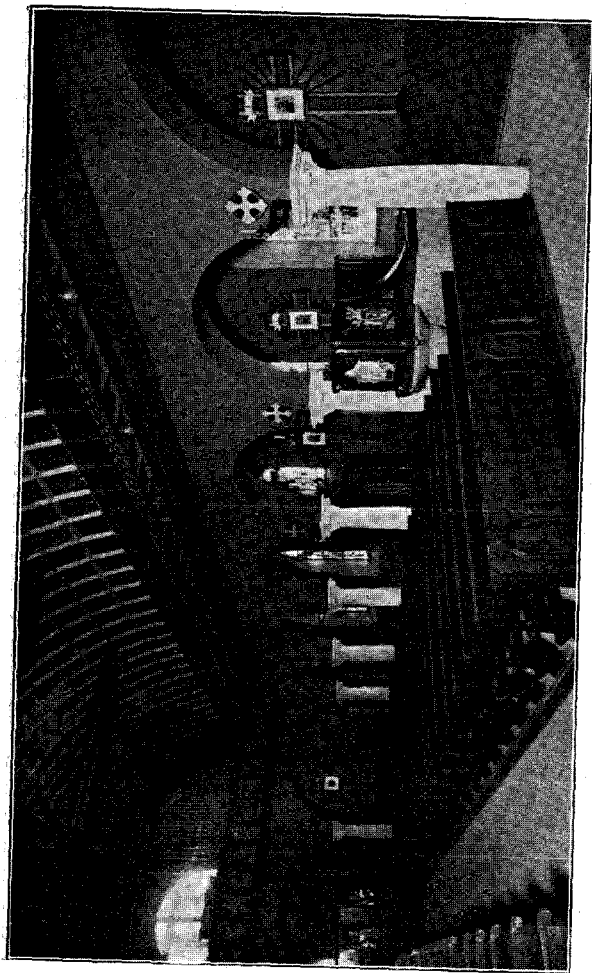
dé vingt années, qu'il était désigné. Qui douterait aujourd'hui que son influence ne soit reconnue avec son talent ? Non seulement il a fait école ; mais à côté des dix églises catholiques qu'il a décorées ou rénovées, plus d'une église protestante déjà s'enorgueillit de quelque ouvrage de sa main.

* * *

La nef d'Echarlens, par Fernand Dumas, se présente à nous sous l'aspect d'une seule carène renversée, d'une unité imposante, d'une courbe harmonieuse, reposant par six arceaux, de ce dessin pur dont l'artiste a le secret, sur sept colonnes. Celles-ci, taillées dans un grès clair, sans bases, ont, comme la colonne du terre-plein, cette forme en fuseau qui les rend légères, j'oserai dire vivantes. De simples chapiteaux quadrangulaires, semblables, ornés aux angles d'un pétale incurvé, les terminent. Les champs au-dessus, jusqu'à la voûte, sont peints uniment, pour un effet de masse, en vert-olive clair d'une qualité rare. A leurs jonctions, enluminure délicate, un bras de candélabre en fer, peint de rouge, et une croix grecque jaune, nimbée d'une flamme d'or, dans un cercle rouge, s'affirment.

Déjà on perçoit ici et les beaux effets d'ensemble que l'architecte a su prévoir, l'artiste réaliser, et les joliessees d'ornement, les traits vifs, les brillantes coquetteries, qui les relèvent. Que sera-ce quand nous examinerons cette voûte, sur nos têtes, par de légères moulures en caissons multicolores divisée ? Mais si la splendeur, la rareté, l'heureuse distribution de la couleur nous éblouissent ici, ne tardons pas à reconnaître aussitôt que l'abondance des symboles et l'attention à rattacher toutes choses aux cérémonies du culte n'est pas moins évidente.

Cingria tient des Italiens le goût des noirs profonds, couleur eux-mêmes, on ne le sait pas toujours, qui ont l'avantage en outre de faire briller toutes les couleurs. Admirons donc ce rang, au bas de la voûte, de caissons noirs, sonores, surmontés — contraste exquis, si on le rejoint surtout à la teinte générale des arceaux — d'un rang de caissons carmin clair ou laque carminée. Puis, pour ne



La nef (F. Dumas).

Phot. S. Glasson.

point nous égarer dans le désordre apparent de ces pans de couleurs, formés de carrés plus petits, groupés en bandes, en équerres, en carrés plus grands, qui n'est point capricieux élevons le regard vers le sommet de la voûte. Nous verrons qu'une croix d'ocre jaune pâle, remplie d'une étoile d'or au cœur, en décore le centre. Sans peine, vous distinguerez d'en bas les ornements plus foncés dont ils s'animent : ce sont ici la croix grecque, le X et le P croisés, l'A et l'Ω dans des étoiles. Un autre rang de caissons gris borde et agrandit ensuite la croix centrale ; puis, un deuxième rang de caissons carmin, à la couronne d'argent. Au dehors enfin, un carré de quatre caissons violets s'éploie à chaque angle de l'extrémité des branches.

Mais, au-delà, ce serait vaine gageure que de vouloir situer dans le détail et les caissons de cendre verte, et les fonds de carmin et les champs de citron jaune, ou ceux qui, comme un ciel trop pur, enveloppent et dévorent leurs ornements, d'outremer foncé. Des larmes bordent les uns, d'autres s'emplissent des initiales saintes J H S, environnées, comme d'une couronne, d'un buisson de palmes. Sur tels champs bleu bronzé, vous reconnaitrez le Cœur ceint de roses, percé d'un glaive, des têtes d'anges dans les angles ; et sur tels fonds bruns, l'Ange encore et le Taureau, l'Aigle et le Lion, symboles des Evangélistes.

* * *

Dans les bas-côtés, cinq grands vitraux et un plus petit de part et d'autre, murailles de lumière colorée, rayonnent leur gloire sous cet édifice de splendeur. Ils sont divisés en deux surfaces simples : un grand cartouche à figures en bas ; et dans le haut, les trois quarts de la fenêtre environ, de longues surfaces rectangulaires taillées en biseau, en pointe, à l'extrémité, et variées de quelques lignes obliques, de trapèzes, de triangles irréguliers.

Une douceur rayonnante remplit ces hauts. On les voit teintés, par grands pans, de couleur feuille morte diversement nuancée ; de jaunes pâles ; de verts jaunes ; ou bien de rouges variés allant jusqu'aux ardentes flammes de

la pourpre ; ou encore de bleus transparents, qui par degrés, descendent jusqu'aux valeurs saturées et sombres de la mer et de la nuit. Par derrière, ils ont été peints de taches noires aux bords onduleux et ces taches travaillées de petits ronds clairs, comme du soleil dans la verdure. Je ne sais si l'artiste l'a voulu ; du moins ne m'a-t-il pas démenti quand j'expliquai : « Ces vitraux évoquent les feuillages du dehors ». Géométriques par leur divisions inégales, ils restent merveilleusement fondus dans la couleur. Je les vois tout inspirés du sentiment de la nature. Ils brodent de souples variations sur toutes les teintes de l'automne, les ors du soleil, les ombres du crépuscule et du soir. L'église, par eux fermée, demeure ouverte par eux sur l'infini de la campagne.

Tout autres, les cartouches, plus concentrés, plus composés, d'un art plus artificieux si l'on veut, s'inspirent du sentiment dramatique de l'homme et de poésie morale.

Une sorte de collier sinueux, d'abord, fait de gros cabochons de verroterie, orange, jaunes d'ambre, roses ou bleus, les séparent du haut, dans un détour encadrant au milieu, à demi, une tête d'ange ailé, au trait noir. Et c'est une autre étincelle, une de ces surprises de coquetterie de nouveau, on ne saurait dire espagnole, moyenâgeuse ou orientale, dont l'art, ici et là, de Cingria, s'amuse avec esprit, paraissant d'un trait de virtuose toute une page de beauté.

Dessous palpite un grand mystère de tentures sombres, de flots emportés, de chevaux galopants, de brebis paisantes, d'exotiques et luxuriantes frondaisons, de champs qui rient, de tragiques rayonnements célestes, le tout environnant des grappes de personnages, posés d'un coup de pinceau — de baguette — et qui vivent là, créés, semble-t-il, de rien, venus on ne sait d'où. J'entends signaler ici la simplicité de la technique de Cingria, la supériorité, si l'on veut, d'un métier qui dédaigne en quelque sorte le métier, et que toute la richesse de son art réside dans l'invention et les dons naturels.

On pourrait ici relever de minimes inégalités. Dans le cartouche du *Mauvais Riche*, par exemple, l'entassement agité de figures un peu sommaires, autour de la table, a

de meilleurs équivalents. Voyez en revanche dans *L'Homme qui bâtit sur le sable* et *l'Homme qui bâtit sur le roc*, que nous reproduisons plus bas : les eaux répandues, l'impression tragique du cataclysme, s'étendent sur les deux tiers de l'ouvrage, tandis qu'à droite, la présence magnifique d'un seul être et d'un seul édifice, suffit à équilibrer l'impression



L'homme qui bâtit sur le sable... Vitrail (A. Cingria).

Phot. S. Glasson.

correspondante d'assurance dans le choix qui ne saurait tromper. De même dans la *Brebis perdue et retrouvée*, le fond espacé, les fantastiques feuillages, produisent un effet général de nature agreste d'un grand charme. *Le bon grain et l'ivraie*, quoique subdivisé en trois scènes, résume en traits brillants une poésie du même genre.

En regard, je mettrai comme ayant encore ma préférence, *l'Enfant prodigue*, entouré d'une gloire de rayons, le *Pharisien et le Publicain*, placés dans la lumière de l'œil de Dieu. On n'a pas encore dit combien Cingria se montre habile dans les effets de lumière. Il est le maître des rayonnements surnaturels.

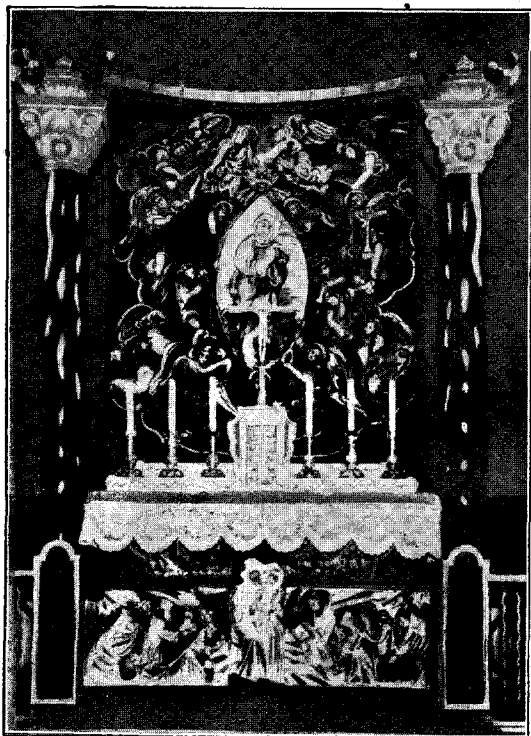
On ne le voit guère hésiter davantage en figurant l'architecture. Dans *l'Invitation au Festin*, par exemple, une table dressée qui attend, des serviteurs alignés tout en or, sous une voûte au centre, situent, entre deux groupes latéraux, un point d'attrayante magie.

Et trois couleurs seulement, ici et là, allégées de surfaces claires, blancheurs lunaires, opalines, suffisent à ces évocations ravissantes : des bleus profonds jusqu'aux plus sombres saphirs ; des rouges qui chantent du vermillon clair aux pourpres violacés ; enfin, réservés pour des taches heureuses, des jaunes divers, de paille soleilleuse, de soie et d'or.

Je n'ai pas besoin de dire le sujet de ces cartouches, dont chacun porte le titre d'une parabole et d'un verset connus. Il était naturel, dans une église consacrée à la Sainte Vierge, qu'ils traitassent de la réforme du cœur, selon la plus pure doctrine évangélique. La très tragique parabole du *Mauvais Riche* en constitue l'un des pôles. On y voit condamné sévèrement pour la seule raison, le repentir tardif d'une créature, dont la faute est de n'avoir su, dès le règne de la Loi, appréhender les notions d'obéissance et d'amour du prochain. L'avarice y est donc stigmatisée, mère des froideurs de l'âme. La question du choix des vrais biens nous y est proposée. C'est comme un discret hommage à la générosité des nombreux donateurs qui ont permis la construction d'Echarlens.

A l'opposé, voici *L'Enfant prodigue*, dont le pardon nous paraîtrait facile au contraire, si nous n'y savions reconnaître et le peu de prix des biens de ce monde, et les signes de l'expiation, de l'humilité, du repentir. Entre ces deux extrêmes, *Les Vierges sages et les Vierges folles* nous montrent la fausse ressemblance qu'il peut y avoir, quand la réalité morale les sépare de si loin, entre la vigilance du juste et la flamme légère du cœur sans pensée. Les autres paraboles confirment ou complètent ces enseignements. *L'Homme qui bâtit sur le roc* est le frère spirituel des *Vierges sages*. La parabole du *Pharisien et du Publicain* nous prémunit comme celle du *Mauvais Riche* contre le vain orgueil qui

croit s'assurer en lui-même. Celle des *Convies* illustre l'avertissement que tant de cœurs entendent, quand si peu l'écoutent. Le *Bon Samaritain* répète la leçon d'amour qui



Adoration des Bergers et des Mages (F. Baud) ;
retable (M^{me} Marg. Naville). Disposition de F. Dumas.

Phot. S. Glasson.

est au centre de toutes les exhortations de l'Évangile. Enfin, la *Drachme* et la *Brebis perdue*, parmi les plus tendres, nous rappellent avec l'*Enfant prodigue*, trois paraboles en-

semble, l'accueil de pardon et de joie qui fut promis aux cœurs égarés qui se retrouvent.

* * *

Ici, avançant jusqu'à l'extrémité de la nef, arrêtons-nous devant la porte ménagée dans la balustrade du chœur, pour admirer l'*Adoration des Bergers et des Mages*, par François Baud. Sculptée en bas-relief dans le bois, peinte de jaune clair, de brun rouge, de noir et d'argent, cette très charmante composition, naïve et savoureuse, brillante aussi, où l'artiste se révèle dans une technique nouvelle pour lui, mérite la plus vive approbation. Au centre Marie est assise, belle de formes, et si fière du grand Enfant qu'elle tient dressé sur ses genoux et qui, de la main, lui caresse la joue... On aperçoit, en arrière, les têtes du bœuf et de l'âne. A gauche, les Mages, inclinés, physionomies archaïques, telles qu'on en peut voir sur tels chapiteaux romans, sur tels jeux de cartes anciens. A droite, les bergers, à deux desquels les agneaux qu'ils portent cachent la tête et les épaules... Large et rythmée dans son ensemble, taillée à grands traits incisifs, la composition abonde en trouvailles naïves et brillantes finesses décoratives.

Nous voici en face d'un chœur semi-circulaire à la romane, peint de brun-rouge, éclairé d'un vitrail de part et d'autre, au fond duquel, derrière le maître-autel, deux sombres colonnes torsées marquées de reflets symétriques, portent, suspendu par des anneaux¹ à une barre de laiton à double rinceau, un grand retable de laines brodées, par M^{me} Marguerite Naville. Etrange et superbe apparition. Qui ne se croirait parvenu au-delà des voiles interdits, en quelque très-saint parvis du temple de Sion ? Mirages de l'infailible Orient, vous paraissez : quels accents de splendeur et de mystère ! quelle fermeté élégante et grandiose ! N'en doutons pas, Echarlens possède ici un chef-d'œuvre, et rare-

¹ Tu feras deux anneaux d'or aux deux côtés, pour recevoir les barres qui serviront à porter l'autel. Tu feras les barres de bois d'acacia et tu les couvriras d'or, lit-on dans la *Description de l'Autel des Parfums*. Exode XXX, 4-5.

ment l'architecture et le génie décoratif, en quête de nouveauté, se seront rencontrés pour pareille trouvaille d'originale assurance.

Comme une fleur, le maître-autel, étreint en bas, s'élève en s'évasant, soutenu aux bords de trois accolades superposées. Il porte une mosaïque de Cingria qui représente, d'une part, Moïse remettant à Aaron la verge fleurie, symbole de la prêtrise; de l'autre, scène qu'on trouve interprétée dès le moyen âge, le prodige de la toison, au moyen duquel Gédéon, Juge en Israël, connut sa vocation (*Juges VI*). Le parti pris en est décoratif. Les surfaces, brillamment multicolores, y sont aussi minutieusement divisées, de sorte que le sujet s'en révèle malaisément aux regards pressés.

Plus haut, M. Feuillat a représenté sur la porte dorée du tabernacle, fuyant dans la perspective en double rang symétrique, la *Cène*. De lui aussi, les chandeliers à pieds carrés, émaillés de fleurs et d'ornements aux couleurs vives et fondues, un de ses beaux ouvrages; et l'hiéroglyphique figure du *Crucifix*.

Nous en venons au retable, entre ses deux colonnes éclatantes de relief et d'élégante majesté, œuvre d'une artiste genevoise, M^{me} Marguerite Naville. L'auteur, nous le savons, ne pratique point seulement comme d'autres la broderie de laines; elle y a trouvé depuis longtemps son expression propre. Nulle n'en tire comme elle des effets de large liberté, de coloris puissant et de fougueuse grandeur. Le nombre des figures, leur incroyable animation, leur variété d'attitudes, n'en a point gêné la composition. Aisément, chacun reconnaîtra autour du fuseau d'or où la Sainte Vierge est représentée dans son Assomption, quatre rangs inégalement serrés d'anges volants — trois rangs à quatre figures, le rang inférieur à cinq. Mais la couleur de l'ouvrage en est le triomphe: bleus de lointain, pourpres tragiques, noirs de velours et musicaux violets.

Remarquons de même combien les chapiteaux¹ des colonnes — le coloris en est précieux, le dessin brillant et

¹ Voir *Livre des Rois*, I, VII, 15: *Salomon fit les deux colonnes d'airain.. Il fondit deux chapiteaux d'airain, pour mettre sur les sommets des colonnes: le premier avait cinq coudées de hauteur, et le second avait cinq coudées de hauteur.*



Nativité de la Vierge, Annonciation, Visitation.
Vitrail (A. Cingria).

Phot. S. Glasson.

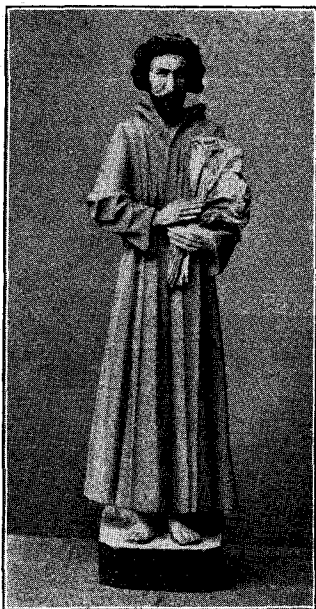
pur — les couronnent d'un parfait achèvement. Sur un fond orange, surmonté d'une abaque noire, on y distingue la grenade d'argent et les palmes en rinceau, telles qu'elles sont décrites au livre de l'*Exode*. L'invention de l'ensemble est due à M. Dumas.

N'oublions pas, avant de quitter le chœur, d'examiner encore les deux vitraux qui l'éclairent, de Cingria. Ils s'harmonisent avec le brun-rouge des murs et de la voûte. Apprenons d'un coloriste authentique combien le bleu léger, le gris-rose et le mauve, le brun, le jaune et le violet, artistement disposés, peuvent devenir couleurs délicatement voisines. Des divisions multiples, un détail imaginaire abondant, s'y concentrent comme d'habitude en un grand effet d'unité simple. A droite, nous voyons la *Mort*, l'*Assomption* et le *Couronnement de la Vierge*; à gauche, la *Nativité*, la *Visitation* et l'*Annonciation*. J'avoue une préférence pour le vitrail de gauche; dans l'*Annonciation*, la grande figure romantique de l'Ange me plaît davantage que les silhouettes trop rigoureuses et trop bien habillées du *Couronnement*.

* * *

Tout est netteté précieuse, élégante géométrie, brillance et fleurissement, dans les autels de la Sainte Vierge et de saint Joseph, par François Baud, que nous trouverons à main gauche et droite, en sortant du chœur. Le goût de la décoration s'y allie avec la poésie du sentiment. Deux statues dorées, aux reflets éclatants, s'y dressent sur deux petits autels aux pieds étrencis, bordés de trois accolades, et qui, dans leurs saillants du haut, portent deux têtes d'anges roses, ailés d'orange et de noir, en mosaïque. Vives, légères, faites de rien, nous y reconnaissons la désinvolture magistrale de Cingria. Le devant des autels, évidé, est garni de baguettes jaunes, à hauteurs inégales brochées de lys d'argent. Derrière les statues, un fond de mosaïque grise, par Cingria, s'orne au pourtour d'un rang de parallélogrammes plus clairs, irréguliers et simples. Une bordure en arceau les encadre, avec beaucoup de charme, minutieusement sculptée et peinte de petites scènes de l'Écriture, dans ce

même style moyennâgeux ou jeu de cartes ancien que la *Nativité*. Ce sont, derrière la Sainte Vierge, son histoire jusqu'aux apparitions de *Lourdes*, de *La Salette*, jusqu'à *Notre Dame de Bourguillon* et des *Marches*; derrière saint Joseph l'histoire de Jésus, jusqu'à la *Transfiguration* et

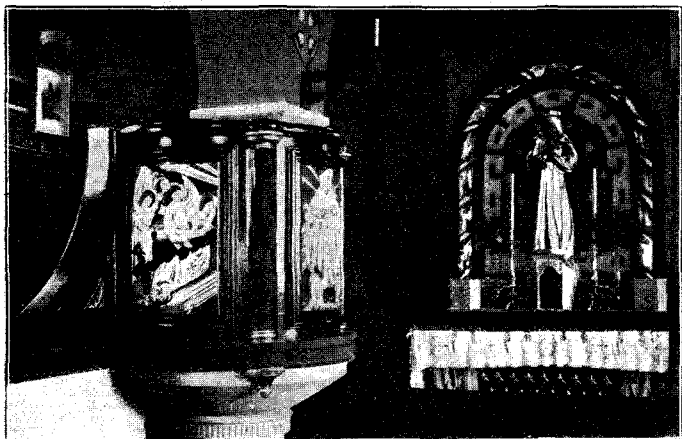


Saint Joseph, par Fr. Baud.

l'Ascension. Un beau ruban noir, à filet d'argent, somptueuse invention décorative, de place en place, revient enlacer les scènes de ses retours.

Nous donnons ensuite le *Saint Joseph*, qui a la préférence de l'artiste. On en aimera le beau vêtement hiératique, qui s'évase en bas, comme s'évase sur les épaules la saillie du col; on en aimera les mains fines, le riche bouquet de lys d'argent et les volutes d'or, dans la barbe, et les cheveux,

libres et légères. Néanmoins, j'en trouve le visage douloureux trop mouvementé, quant à l'immobilité du reste. Je préfère pour moi la figure plus traditionnelle peut-être de Marie, que je compare dans mon esprit, très ravissante, à telle jeune physionomie, raide, élégante et pieuse, d'une sainte reine de France d'antan.



Chaire; autel de la Sainte Vierge (F. Baud).

Phot. S. Glasson.

Du même lieu où nous sommes, en nous retournant vers l'entrée de l'église, nous apercevons à droite la chaire de bois brun, autre bijou, dû au ciseau de François Baud. De longues lumières, de loin, font reluire ses vernis. Une colonnette torse, plus mate, en décore les angles. Le panneau central porte une Sainte Vierge, suspendue dans une gloire de rayons d'argent; et, sur les côtés, parmi ces mêmes rayons continués qui divergent, s'entrelacent curieusement ou s'agenouillent, de jeunes anges très juvéniles et fleurissants. Derrière enfin, plus richement très chargé d'or et d'argent, un symbole rappelle aux yeux les épithètes, pour le cœur

si touchantes, par les litanies à Marie dédiées: *Tour d'argent*, *Rose mystique*, *Etoile de la mer*....

* * *

Posée sur trois arceaux plus légers, renflée au milieu, voyons encore la galerie de l'orgue. La balustrade en est divisée en caissons symétriques, peu profonds dans cet Empire rustique dont on voit encore des traces dans nos maisons des années 1820 à 30. Aux extrémités, une lyre de couleur bistre, sur un fond vert en arceau, se détache d'un panneau carmin; tandis qu'au centre, cinq groupes d'instruments divers et deux groupes de têtes d'anges, sur fond noir ou bleu, composent, encadrées du même carmin, un point de force plus animé. Certes, je ne vois point de faute dans la disposition ou la peinture de ce décor, un peu chargé; rien non plus de particulièrement attrayant. A vrai dire, il nous faudra monter jusqu'à l'orgue lui-même pour retrouver quelques-unes de ces heureuses surprises qui nous ont, dans le cours de notre visite, plus d'une fois ravi. Séparant les différents corps, des lattes s'élèvent devant les tuyaux dorés. Qui n'en féliciterait le décorateur? François Baud, jusqu'ici connu dans la statuaire, de nouveau se révèle ici dans la sculpture sur bois. Enfants chantant d'après le rouleau, comme chez Lucca della Robbia; anges musiciens d'argent et d'or; damnés, dans leurs buissons de flammes; fleurs et rinceaux; paons, corbeaux, faisans, colombes, chapiteaux verts... Les motifs s'espacent d'avantage qu'ailleurs et se colorent d'être espacés, plus heureusement. Quelle saveur du dessin et du trait! Quelle richesse de matière et d'invention!

Dans l'enfoncement du milieu, un des beaux vitraux de Cingria emplit, au verso, la rose du *Calvaire*, que nous voyions tout à l'heure du dehors. Du centre, où est la tête du Crucifié, divergent des rayons clairs, chargés de triangles, d'irréguliers trapèzes, à mesure qu'ils s'éloignent plus colorés.

Sur les bords, des mondes jaunes, de fuyantes comètes, sur un ciel de bleu sombre. Une ville géométrique, en bas, faite de hautes tours carrées, de pyramides, de façades nues

sous des toits pâles, d'escaliers... ville de rêve... Sion prophétique. Ton image, enfin, gloire rayonnante du Sacrifice !

Et maintenant, quand nous aurons passé pour finir à la petite chapelle du Baptistère ; revu les lattes rouge et or de sa porte à claire-voie ; le bas-relief du *Baptême du Christ*, en guise de dessus, que nous admirâmes sous le porche, et les trois vitraux du *Déluge*, du *Baptême du Christ* et du *Sacrement du Baptême*, peints de clair dans un style d'imagerie, en bleu, rouge, vert et jaune, par M. Broillet, de Fribourg — nous chercherons peut-être à résumer nos impressions dans un jugement d'ensemble.

Il m'a fallu, dirai-je, désigner par analogie un nombre appréciable de styles divers, dans cette description de la nouvelle église d'Echarlens. L'unité de l'ensemble n'en aurait-elle point souffert ? Certes non. Les incultes, les timides, font de mauvaise besogne, cela va sans dire, en mélangeant les styles ; il les embrouillent. Mais pour l'imagination créatrice, chacun de ces systèmes de formes et de couleurs particulièrement accordés entre eux qui composent un style demeurent vivants jusque bien au-delà de l'époque qui les a créés. Le vrai talent s'entend à en conserver les caractères rajeunis, aussi bien qu'à les transfigurer pour des combinaisons nouvelles. Si l'étude révèle plusieurs sources à l'inspiration des artistes d'Echarlens, nulle disparate n'y demeure sensible à l'œil. En terminant, il faut appeler audace, abondance et richesse leur éclectisme, et les féliciter sans surprise d'avoir, par la magie de la couleur surtout, préservé à leur ouvrage une attrayante et splendide unité.

J.-B. Bouvier.

L'Exposition de T. S. F. de Fribourg.

En Suisse, de toutes les expositions de T.S.F. organisées jusqu'ici, celle de Fribourg — 11-19 février 1928 — a été la plus réussie à tous les points de vue. Elle surpasse de beaucoup les autres manifestations semblables données précédemment. Elle marque sans aucun doute l'étape décisive de la création d'un salon annuel de la T.S.F. au même titre que ceux de Paris, de Londres ou de Berlin.

C'est dans ces termes que s'exprimait l'envoyé spécial de l'importante publication radiotechnique française, *L'Antenne* de Paris.

Cette manifestation qui intéressa si vivement la population fribourgeoise durant une semaine entière et qui eut un grand retentissement en Suisse et à l'étranger a été jugée digne de prendre place dans nos annales locales. Fixons en quelques mots les multiples souvenirs qu'elle nous suggère.

Placée sous le haut patronage de M. le D^r E. Perrier, conseiller national, directeur de l'Instruction publique du canton de Fribourg, cette exposition organisée par la section de Fribourg du Radio-Club suisse avec le concours des stations d'émission de Berne et de Lausanne, a eu lieu dans la grande salle de la Grenette, décorée avec discrétion et bon goût pour la circonstance.

A travers les stands.

L'inauguration officielle eut lieu dimanche matin 11 février, par les discours du président du comité d'organisation et du président d'honneur de l'exposition, M. le D^r E. Perrier. La salle de la Grenette faisait plaisir à voir et donnait une excellente impression sur les quelques cent invités, impression partagée par la foule des visiteurs qui

ne cessa durant toute la semaine de défiler devant les quarante stands des exposants.

Presque tous les pays d'Europe ont été représentés par leurs produits ; mais disons avec quel plaisir nous constatons qu'en Suisse il existe aussi d'excellents constructeurs d'appareils et d'accessoires qui soutiennent honorablement la comparaison avec les produits étrangers. Il vaudrait certainement la peine de nous arrêter longuement devant chaque stand.

Parmi nos commerçants fribourgeois : la maison Louis Grivet, depuis longtemps spécialisée dans la T.S.F. fait voir les appareils « Gody », de Paris, très avantageusement connus de tous les amateurs de T.S.F. ; la maison Favre opticien présente les appareils « Radiola », de Paris, qui témoignent d'une exécution parfaite ; la maison Yantz opticien expose l'excellente marque hollandaise « Baltic » dans des meubles très décoratifs ; la fabrique d'accumulateurs Geinoz de Fribourg présente ses produits robustes et d'un soin achevé ; la maison Grandjean-Kretz à Bulle fait voir les appareils et pièces détachées, impeccables, entièrement fabriqués en Suisse, par Reymond frères, à Genève ; M. Poffet à Tavel est chargé de la vente des appareils du Dr Seibt de Berlin ; MM. Chatton et Bullo représentent les appareils Ducrettet admirés par les connaisseurs : la librairie Meyer offre un choix imposant de littérature radiotechnique. Signalons encore en passant les stands de la « Société suisse Marconi », de « Horace Hurm » de Paris, de « Le Carbone » de Paris, les lampes « Philips » de Eindhoven (Hollande), la maison « Lucien Lévy » de Paris, les maisons « Fellhauer » et « Ducrest », à Genève, « Gianini » à Zurich, « Chappuis » à Neuchâtel, « Troillet » à Lausanne, « Knœpfler » au Locle, « Leclanché » à Yverdon, « Behie » à Berne, « Telefunken » à Lausanne, « Schneider » à Chaux-de-Fonds, « Orbivox » à la Rosiaz, « Leyvraz-Genton » à Lausanne, « F.A.R. » à Paris et enfin différentes publications radiotechniques, parmi lesquelles le journal *Radio* de Zurich, de Berne, de Lausanne, et *L'Antenne* de Paris.

Une considération d'ordre général qui se dégage de cette visite est qu'on marche à grands pas vers le poste que l'on branchera sur le réseau tout comme un fer à repasser. De plus en plus apparaissent des appareils récepteurs s'alimentant sur le réseau. Le bond énorme accompli par les constructeurs dans ce sens permet d'avoir pleine confiance dans ce mode d'alimentation et d'affirmer que là se trouve le poste de T.S.F. de l'avenir.

Les appareils Belin.

On sait qu'ils sont là : aussi le premier regard fouille-t-il la profondeur des stands jusqu'à ce qu'il se soit posé sur ces deux tables où brillent les appareils magiques. Ceux qui sont exposés sont des modèles qui n'ont pas franchi la porte d'un laboratoire que pour venir à Fribourg. Ce sont des appareils B.R.S. de série destinés à partir aussitôt après l'exposition pour... la Chine où ils rendront d'inappréciables services. En effet, les télégrammes que s'envoyaient les fils du ciel devaient, jusqu'ici, être traduits en anglais ou être chiffrés pour qu'il soit possible de les appliquer au morse. Avec les belinogrammes, plus de traductions, le destinataire reçoit la photographie exacte du télégramme original.

Bien que chacun des appareils de Fribourg soit équipé pour être à la fois émetteur et transmetteur, l'un des deux sert plus spécialement pour l'émission et l'autre pour la réception. La liaison de l'un à l'autre se fait par T.S.F. Aussi, voyons-nous à côté de l'appareil transmetteur un petit émetteur de 100 watts, travaillant sur une longueur d'ondes de 400 mètres. Il est relié à une autre antenne en cage.

A l'autre extrémité de la salle un poste récepteur reçoit les ondes qui lui permettront de reproduire la photographie ou le texte transmis.

Les lecteurs voient ici le premier « belinogramme » transmis à Fribourg.

Les ingénieurs des Etablissements Edouard
Belin sont heureux dans ce premier
bilanogramme transmis à Tribourg
de remercier Messieurs les Organisateurs de
l'Exposition de C. S. S. de l'accueil chaleureux
qu'ils ont reçu.

Paris

M. J. J.

Merci au nom du Grand Conseil.

Elmè.

Disons que les aimables ingénieurs des établissements Belin, MM. Masson et Lange se dépensent sans compter pour assurer le bon fonctionnement de leurs appareils et donner au public les explications qu'il demande. Il est à noter que le fonctionnement des belinographes ne fut possible que grâce aux lignes spéciales installées par les Entreprises électriques fribourgeoises.

Les soirées de l'exposition.

Chaque soir, la salle de la Grenette se remplit et le public se presse pour écouter la conférence ou le concert organisé par le comité de l'exposition et dont plusieurs sont retransmis sans fil par les stations de Berne et de Lausanne.

M. Dr Paul Joye, professeur à l'Université, fit, avec un grand renfort d'expériences sensationnelles, une magnifique conférence sur « Le phénomène de propagation électrique dans l'éther ».

M. Roland Pièce, chef de la station du Champ de l'Air, à Lausanne, parlait un autre soir sur ce sujet particulièrement actuel: « La T.S.F. et l'Aviation ».

L'orchestre Miquette donna un concert apprécié de musique populaire et de musique classique entrecoupé par un récital de vers du fin diseur qu'est M. Paul Robert.

Le groupe choral fribourgeois sous la direction de M. l'Abbé J. Bovet, donna avec le concours de M. Robert Colliard, soliste de la Fête des Vignerons, un magnifique concert retransmis par Berne et Lausanne. Ce concert provoqua un grand enthousiasme dans le public présent et dans le monde des sans-filistes à l'écoute.

Le R. P. Claverie, professeur à l'Université de Fribourg, obtint beaucoup de succès avec sa captivante conférence « La psychologie du sans-filiste »¹.

Vendredi soir, 17 février, M. le Dr Merz de Berne, racontait avec compétence et bonhomie l'« Histoire du microphone » puis, un beau concert du Gemischter Chor fut diffusé par Berne et Lausanne.

Edouard Belin à Fribourg.

Ce même vendredi arrivaient à Fribourg l'éminent inventeur français Edouard Belin, universellement connu, et son ingénieur en chef le jeune savant Ogloblinsky. M. Belin, répondant à une invitation du comité d'organisation venait personnellement donner deux conférences. Parmi les personnes qui le reçurent à la gare se trouvait le distingué professeur français dont s'honore notre Université M. le Dr Paul Girardin qui fut à Dijon condisciple de M. Belin. Le Conseil d'Etat, le Conseil communal de la Ville de Fribourg et l'Université reçurent officiellement M. Belin à un déjeuner qui eut lieu samedi, 18 février, à l'Hôtel Terminus.

M. le Dr P. Joye fit à M. Belin et à ses trois ingénieurs les honneurs des laboratoires de physique de Pérolles qui, comme on le sait, sont en Europe parmi les plus riches laboratoires d'université. Enchanté de sa visite, M. Belin assura le très compétent professeur Joye de sa grande admiration pour ce qui se fait en terre fribourgeoise et particulièrement à l'Université internationale de Fribourg dans le domaine de la recherche scientifique.

Conduit par M. Ch. Spycher, président, fondateur du Radio-Club de Fribourg, il fit ensuite une magnifique promenade en automobile dans la Gruyère ensoleillée.

M. Belin donna samedi soir et dimanche après-midi deux brillantes conférences sur les découvertes les plus sensationnelles des temps modernes et dont il est le prin-

¹ La conférence du R. P. Claverie a été publiée dans le *Radio de Lausanne* du 2 mars 1928.

cial pionnier: la transmission par sans fil des images et la télévision ¹.



M. EDOUARD BELIN

inventeur de la téléphotographie et de la télévision.

Si les opérations du téléphone et du télégraphe se situent dans le temps, a dit le conférencier, la transmission des images, par contre, est un phénomène qui se développe dans l'espace. Comme il est impossible de donner une image d'un seul bloc, elle doit être décomposée et transportée

¹ Nous renvoyons nos lecteurs à l'article très documenté qu'a écrit sur ce sujet M. le Dr Edmond Brasey, dans la *Liberté* du 1^{er} mars 1928 et dans le *Radio* de Lausanne, du 2 mars 1928.

par éléments. Le poste émetteur décompose donc le document original en points juxtaposés, puis transmet par ondes hertziennes la valeur de chacun d'eux. C'est le travail du poste récepteur de juxtaposer à nouveau ces éléments dans le même ordre de la composition. C'est exactement comme s'il s'agissait d'un tapis d'Orient dont on enlèverait les brins de laine les uns après les autres pour les replacer dans le même ordre sur un canevas semblable.

La transmission du trait est évidemment plus simple à réaliser que celle des images en demi-teintes ou téléphotographie. M. Belin a retracé les expériences qui ont été faites dans ce domaine depuis le milieu du XIX^{me} siècle. Il fallut attendre que le savant français trouvât une méthode simple pour la transmission de l'écriture même de l'expéditeur et qui est exploitée régulièrement et avec succès de nos jours par l'administration française des télégraphes et téléphones. L'expéditeur trace son message sur un formulaire spécial où les espaces à remplir sont exactement délimités et le destinataire reçoit la photographie du document original qui peut être transmis par fil ou sans fil en langage conventionnel ou ordinaire. Les appareils Belin permettent de correspondre en toutes langues ayant une écriture particulière, d'adresser télégraphiquement des dessins au trait, des croquis et donnent au télégramme un caractère d'authenticité indiscutable.

Le télégramme autographe (belinogramme) est mis par l'Administration française des P.T.T. à la disposition du public entre Paris, Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Marseille et Nice.

A la conférence du samedi soir étaient présents de nombreux sans-filistes de toute la Suisse accourus à Fribourg pour participer à l'Assemblée générale du Radio-Club Suisse. Un bal animé eut lieu après la conférence dans les salons du Terminus.

Les congressistes eurent leur assemblée dimanche matin dans la salle du Grand Conseil et se réunirent ensuite au restaurant des Merciers où un excellent banquet de près de cent couverts leur fut servi. A la table d'honneur avaient pris place aux côtés du président central, M. Musy conseiller fédéral et M^{me} Musy, M. Edouard Belin, M. Perrier, président d'honneur de l'exposition, M. von Overbeck recteur magnifique de l'Université, M. P. Joye, professeur, M. Mer-

canton, professeur, M. le colonel Spycher, M. Rothen, directeur de la Société suisse Marconi. Quelques brefs discours furent prononcés et retransmis par Berne et Lausanne, et lecture fut donnée de télégrammes de sympathie de M. Haab, conseiller fédéral, de M. Furrer, directeur général des P.T.T., de M. E. Savoy, président du Conseil des Etats. Un magnifique concert d'orgues était ensuite offert par M. Gogniat organiste à la cathédrale de St-Nicolas.

Et, cependant, la salle de la Grenette ne désemplissait pas de visiteurs. Samedi matin MM. les députés du Grand Conseil la visitaient. Dimanche après midi la place de Notre-Dame était littéralement transformée en parc d'automobiles. A 5 heures ce jour-là eut lieu la seconde conférence de M. Edouard Belin devant une salle comble qui fit une ovation enthousiaste au célèbre savant français.

Les travaux de M. Belin dans le domaine de la télévision l'ont amené au cours de longues années à modifier constamment ses procédés en faisant appel à tous les perfectionnements apportés par la recherche scientifique. Insistant lui-même sur cette évolution, le conférencier a dit toute sa foi dans la solution du problème, dût-elle même être obtenue par une transformation complète des procédés employés par lui. Il doute qu'avec les données scientifiques actuelles, cette réalisation soit très prochaine; seules des directives absolument nouvelles pourraient fournir une solution pratique immédiate. Les recherches entreprises jusqu'ici ont cependant ouvert la voie. Puisse M. Belin recevoir la plus belle récompense qu'un inventeur peut atteindre: celle d'assister grâce à ses travaux à la réalisation d'une idée qu'il a poursuivie infatigablement toute sa vie.

Le concours que M. Belin a bien voulu prêter aux organisateurs de l'exposition de Fribourg a augmenté encore l'importance de cette manifestation, resserré les relations entre les milieux scientifiques franco-suisse et honoré la cité fribourgeoise tout entière.

Le Passé et l'Avenir.

Dimanche soir, 19 février 1928 l'exposition de T.S.F. de la Grenette fermait ses portes ayant remporté un succès

considérable dépassant toutes les prévisions des organisateurs, suivant une expression devenue un peu banale parce que employée trop fréquemment et plus ou moins judicieusement. Toutefois cette expression nous paraît tout indiquée en l'occurrence, car elle reflète sans contredire la pensée de chacun.

Si le succès fut très grand, cela ne tient nullement à un pur hasard des choses, mais bien au contraire à un concours de circonstances naturelles que l'on peut parfaitement expliquer et sur lesquelles on peut compter pour l'avenir. Fribourg n'est-il pas le centre des relations entre représentants suisses allemands et représentants suisses romands et par extension entre industriels allemands et français.

Notre ville contribue puissamment de par sa situation géographique et son université au rapprochement des deux régions de langues et de cultures différentes. Fribourg se prête donc admirablement à l'éclosion d'un Salon International qui, en plus de la T.S.F. comprendra encore les machines parlantes. En effet, la machine parlante ou gramophone a aussi progressé et s'est considérablement développée durant ces dernières années. Elle utilise des amplificateurs avec lampes à trois électrodes identiques à ceux utilisés en T.S.F. Son enregistrement se fait électriquement ainsi que sa reproduction. Il existe déjà dans le commerce des appareils radio-électriques qui servent indifféremment selon le gré de son propriétaire à recevoir des radio-concerts et à faire fonctionner son haut-parleur par un disque de gramophone ordinaire.

Il est donc indispensable que le salon de Fribourg qui aura lieu du 7 au 15 septembre 1929, aux Grand'Places, à Fribourg, abrite les industries se rattachant aux deux branches.

Forts de l'expérience acquise en 1928 et encouragés par les autorités et les exposants eux-mêmes, les organisateurs du salon de 1929 sont déjà à la tâche et ont plein espoir de faire de Fribourg un centre en Europe, du marché des appareils et des matières premières de la radio et de la machine parlante.

Victor Meyer, Lic. en droit.

Marie-Thérèse Villermaula

Troisième femme de BEAUMARCHAIS

Née à Charmey en 1751, morte à Paris en 1806.

« Est-il rien de plus bizarre que ma destinée ? » avait coutume de s'écrier l'illustre auteur du *Mariage de Figaro* lorsqu'un événement imprévu, une aventure singulière, quelque incident paradoxal, donnait une orientation nouvelle à sa vie si agitée par tant de contrastes et de sentiments divers.

Ce fut vers l'année 1784, date de son incarcération à St-Lazare, ordonnée par Louis XVI, mais immédiatement suivie de sa mise en liberté et de la représentation triomphale du *Mariage de Figaro* (à laquelle assista la reine Marie-Antoinette), que Beaumarchais songea à légitimer par son propre mariage « avec M^{lle} Villermaulaz » la naissance de sa fille Eugénie et qu'il fit peindre par un artiste de grand talent, émule de Boilly, de Huet ou de Saint-Aubin, le portrait de la jolie fille de Charmey dont il s'était épris, au théâtre, lors des représentations du *Barbier de Séville*.

Ce portrait nous est revenu d'Angleterre sous la forme d'une très fine gravure sur acier, éditée par Georges Barrie (*published by George Barrie*), ce qui fait remonter sa publication à la première moitié du dernier siècle.

Quelques éléments d'une correspondance inédite de Marie Beaumarchais, mis au jour en 1890 par Bonneville de Marchangy, nous prouvent qu'elle ne manquait pas de lettres et qu'elle avait acquis une culture relative dans la société qui se groupait autour du célèbre écrivain dans la fameuse maison de plaisance qu'il avait fait construire à grands frais, à l'entrée du faubourg St-Antoine,

où s'amorce, près de la colonne surmontée du Génie de la Bastille, le grand boulevard qui porte son nom.

En ce temps-là, sa fortune, qu'il avait acquise en des spéculations heureuses sur la vente des forêts et dans le trafic des armes livrées aux « insurgents » d'Amérique,



Marie Beaumarchais.

était considérable. Il avait eu des débuts plutôt modestes dans les affaires. Tour à tour horloger et inventeur d'un mouvement perfectionné dans cette partie de la fabrication des montres, puis agent commercial et maître de musique, il s'était introduit à la cour en donnant des leçons de guitare à Mesdames de France.

Plaideur et ardent polémiste, des procès retentissants lui valurent une réputation européenne. Armateur et,

comme tel, un des premiers artisans de l'Indépendance américaine, économiste, diplomate chargé de missions secrètes, agent clandestin parcourant toute l'Europe, participant de l'aventurier et de l'aristocrate, riche d'observations prises au vif sur la vanité et le machiavélisme des gens de cour, il put apporter au théâtre une expérience de la vie qui lui permit d'attaquer avec une philosophie souriante et une amertume déguisée les vices de la noblesse et les travers de la société démoralisée et presque déchristianisée qui s'acheminait d'un cœur léger vers les gouffres béants du scepticisme voltairien et de la révolution.

Figaro, qui était le personnage de comédie sur les lèvres duquel se concrétisait, en formules lapidaires, l'esprit satirique de Beaumarchais, devint du coup le type scénique le plus populaire de cette fin de siècle. L'opinion était pour lui et même la noblesse applaudissait à tout rompre cette parodie grossièrement spirituelle de sa mentalité déclinante.

Au moment de son mariage avec la blonde et gracieuse « M^{lle} de Willer-Manlaz », Beaumarchais avait transformé le fort de Kehl, près de Bâle, en une vaste imprimerie où il prépara une édition somptueuse des œuvres de Voltaire dont il emmagasina les volumes dans le magnifique hôtel qu'il s'était aménagé à Paris, en face de la Bastille. C'est là que les découvrirent, comme une preuve démonstrative de ses sentiments monarchiques, les agents de la Commune de Paris, à la suite de dénonciations émanant, croit-on, du Club révolutionnaire où se réunissaient, parfois, avec le sanguinaire Marat, des Suisses de la Gruyère réfugiés à Paris, après l'échec de l'insurrection Chenaux.

Beaumarchais, qui avait été représentant du Tiers aux Etats-Généraux et fait partie même pendant quelques jours de la Commune provisoire de Paris, ne se crut pas en sûreté dans sa propriété d'un luxé tout à fait seigneurial qui s'étendait presque en face de la Bastille démolie sur 4000 mètres de jardins à l'entrée desquels il avait fait graver cette inscription :

*Ce petit jardin fut planté
L'an premier de la liberté.*

Il douta des douceurs de la Liberté conquise au prix de tant de crimes et fit partir pour le Hâvre sa femme et sa fille qui ne revinrent à Paris que lorsque la tourmente révolutionnaire fut passée. Il mourut subitement dans cette maison le 19 mai 1799, sans avoir eu le temps, cette fois, de réfléchir aux singularités de sa destinée et de répéter la fameuse phrase du Barbier: « Ce qui m'a donné ma philosophie souriante, c'est l'habitude du malheur. Je me presse de rire de tout de peur d'être obligé d'en pleurer. »

En 1806, Madame Marie-Thérèse de Beaumarchais, née Willermaula, de Charmey, s'éteignit à son tour dans son hôtel entre les bras de sa fille Amélie-Eugénie, qu'avait épousée un sieur Delarue lorsque la Ville de Paris leur acheta, en 1818, cette maison célèbre afin d'ouvrir sur son emplacement des voies nouvelles et le boulevard qui porte aujourd'hui le nom de Boulevard Beaumarchais.

H. Flamans-Æbischer.

Paris, ce 24 juillet 1928.

Le Musée des Arts et Métiers de Fribourg.

Le samedi, 7 janvier 1928, à 16 heures, étaient inaugurés les nouveaux locaux du Musée des arts et métiers (anciennement Musée industriel cantonal), dans le bâtiment du Technicum, à la place occupée précédemment par la Station laitière. Sa Grandeur Mgr Besson, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, avait bien voulu procéder en personne à leur bénédiction. Le Conseil d'Etat était représenté à la cérémonie par son président, M. Buchs, directeur des Travaux publics, M. Perrier, directeur de l'Instruction publique, M. Savoy, directeur de l'Intérieur, du Commerce et de l'Industrie, et M. Chatton, directeur des Finances, et le Grand Conseil, par M. Boschung, son président. Assistaient aussi à la séance, M. Arni, chancelier épiscopal, M. Geinoz, conseiller communal, M. Lateltin, intendant des bâtiments, les membres de la commission de surveillance du Musée, des représentants de l'Union cantonale des arts et métiers, ainsi que de nombreux amis de l'institution.

Après la cérémonie de la bénédiction des locaux, M. Léon Genoud, directeur du Musée, remercia le Conseil d'Etat, la Direction des Travaux publics, et, tout particulièrement, l'Intendance des bâtiments, d'avoir procuré au Musée des arts et métiers une installation définitive et aussi parfaite. Dans un exposé clair et précis, il retraça les diverses phases du développement de l'établissement et rappela les œuvres nombreuses auxquelles le Musée a donné l'essor. Il nous paraît utile de résumer ici ses quelques notes historiques.

Après la période florissante des corporations de métiers, Fribourg, comme bien d'autres villes, d'ailleurs, connut l'ère du marasme des affaires et souffrit de la décadence de ses industries autrefois si prospères. Cette situation paraissait devoir s'améliorer, il y a cinquante et quelques

années, lorsque le génial ingénieur Guillaume Ritter avait dompté la Sarine par la construction, à la Maigrauge, d'un barrage jugé formidable à l'époque, et transporté les 3000 HP de force obtenus, sur le Plateau de Pérolles, pour actionner une scierie, une fabrique de wagons, un atelier de réparations des Chemins de fer, une tannerie. Mais un incendie détruisit la fabrique et une bonne partie de la force resta sans emploi; ce fut la ruine des espoirs de relèvement industriel de la cité.

Il fallut donc renoncer, pour le moment, à la création de grandes industries et, pourtant, il était indispensable de tirer la ville de Fribourg du marasme dans laquelle elle se débattait. En 1884, la Société économique et d'utilité publique de la Ville de Fribourg se mit résolument à l'étude des moyens de relèvement économique de notre cité. Elle vit le salut dans une renaissance des métiers. Pour ce faire, les dirigeants de la société proposèrent la création d'une école professionnelle et d'un musée industriel avec une exposition permanente de produits des artisans fribourgeois. Cette idée eut un commencement de réalisation durant la même année, par l'organisation des cours de dessin professionnel, par la Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes. De son côté, la ville de Fribourg créa, en 1885, l'École secondaire professionnelle. Ces créations étaient facilitées par un arrêté fédéral prévoyant des subventions en faveur de l'enseignement professionnel¹.

M. Léon Genoud, qui avait suivi, en 1886 et 1887, un cours spécial pour maîtres d'écoles professionnelles, au Technicum de Winterthour, proposa, en 1887, au Comité de l'Exposition scolaire permanente (aujourd'hui Musée pédagogique), dont il était le directeur, de réunir, pour commencer, quelques manuels relatifs à l'enseignement professionnel. Une trentaine d'ouvrages furent recueillis, tels la Bibliothèque populaire des arts du dessin que publiait, à Paris, la librairie Rouan, les ouvrages de Dolmesch (Anthologie ornementale), le « Meuble » de Lambert et Stahl, les modèles de l'ingénieur Aepli, de Winterthour pour le dessin de mécanique, etc.

¹ Ordonnance du 27 juin 1884.

La même année, M. Georges Python entra au Conseil d'Etat, et, dans un discours prononcé le 27 juillet 1887, à l'assemblée annuelle de la Société fribourgeoise d'Education, déclarait vouloir travailler avec ardeur au progrès des études professionnelles.

Le 26 janvier 1888, M. le Conseiller d'Etat Bossy, directeur de l'Intérieur, remettait à l'Exposition scolaire qui se trouvait alors à la caserne de la Planche, pour commencer les collections du Musée industriel, une certaine quantité d'objets intéressants; plusieurs industriels imitèrent son exemple et lui adressèrent des produits de leur fabrication.

De divers côtés, on manifestait le désir de voir se constituer une société d'artisans. Le 3 novembre 1888, le comité de l'Exposition scolaire décida de constituer une commission chargée de la création d'une Société des arts et métiers et de pousser au développement du Musée industriel en fondation. Le rapport rédigé par cette commission rencontra la faveur du gouvernement qui, le 27 décembre 1888, prenait l'arrêté de fondation du Musée industriel cantonal, assurant la vie au nouvel établissement. Trois jours après, soit le 30 décembre, une nombreuse assemblée d'artisans, réunie sous la présidence de M. Bossy, conseiller d'Etat, constituait la Société fribourgeoise des métiers et arts industriels. Cinquante-quatre membres donnaient leur adhésion.

Dès lors, le Musée industriel et la Société des arts et métiers n'ont cessé de se donner la main et leur développement a suivi une marche parallèle.

En instituant le Musée industriel, le Conseil d'Etat lui avait donné comme but de contribuer au développement et au perfectionnement des industries, à l'extension de l'enseignement professionnel, en préparant les jeunes gens tant au point de vue artistique que technique, à l'apprentissage des métiers. Son local de la caserne de la Planche ne tarda pas à être insuffisant et, en 1891, le Musée s'installa au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel Zæhringen, dans un vaste local fort bien éclairé et bien à la portée des visiteurs. A peine installé, le Musée recevait un bon nombre

d'ouvrages et de documents se rapportant à l'industrie et aux métiers, et M. Léon Genoud, son directeur, donnait à l'institution naissante tous les ouvrages de sa bibliothèque relatifs à l'industrie, à l'art et à l'enseignement professionnel: plus de 200 volumes. La bibliothèque du Musée industriel était créée.

Peu de temps après sa fondation, au printemps 1889, le Musée organisait à la Grenette une exposition des travaux d'apprentis de la Ville de Zurich, destinée à démontrer la nécessité de l'introduction des examens de fin d'apprentissage. Cette exposition atteignit son but, puisque, dès l'année suivante, les examens d'apprentis étaient introduits dans le canton.

Bientôt après, le 15 août 1889, M. Léon Genoud, directeur, avec MM. de Vevey et Winckler, présentaient au Conseil d'Etat, un projet de transformation des casernes de Pérolles, qui venaient d'être abandonnées par la Confédération, en vue de l'établissement d'une école technique et d'une école de métiers. Ce projet fut réalisé, en partie du moins, en 1896, par la fondation des cours professionnels d'adultes et de l'Ecole de métiers.

En 1891 déjà, le Musée prenait l'initiative de l'établissement d'une exposition industrielle cantonale, qui fut réalisée l'année suivante par la Société fribourgeoise des arts et métiers et qui eut plein succès.

Depuis lors, le Musée industriel a toujours travaillé, dans la mesure de ses moyens, au développement de l'enseignement professionnel, à la formation de la jeune génération en lui inspirant le goût du travail, en dirigeant son éducation vers les travaux manuels, en mettant à sa disposition des cours où les futurs artisans ont pu recevoir une bonne formation professionnelle.

La liste des œuvres et institutions qui lui doivent le jour serait encore longue à détailler. Nous nous contenterons d'en énumérer quelques-unes: Technicum, Office cantonal des apprentissages, Cours professionnels dans les districts, Cours pour apprentis de commerce, Cours pour patrons, Office du travail, etc.

Le Musée industriel fut transféré, en janvier 1901, au 2^{me} étage du nouveau bâtiment des Postes, où il resta

pendant vingt-sept ans, et où, dès 1915, se sont succédé bien des expositions temporaires. Enfin, le samedi 7 janvier 1928, il a été installé dans ses locaux spacieux et définitifs, sous le nom de Musée des arts et métiers.

Faire l'histoire de cette belle institution, c'est dire les grands mérites de son fondateur et directeur, M. Léon Genoud. Aussi, M. Jules Clément, ingénieur, président de la Commission du Musée, ne manqua-t-il pas, lors de l'inauguration des nouveaux locaux, de rendre un chaleureux hommage à l'esprit d'initiative, à l'activité intense et éclairée dont a fait et fait encore preuve, M. Genoud, qui fut le bras droit de M. Georges Python, dans l'organisation de l'enseignement professionnel à Fribourg. M. Ernest Perrier, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique, s'est joint à cet hommage et Monseigneur Besson félicita tous ceux qui ont contribué à la création et au développement de l'institution.

Le Musée des arts et métiers est maintenant installé dans des locaux qui lui permettront de prendre un grand développement. Dans son dernier rapport annuel, son dévoué directeur nous dit qu'il se fera un honneur de répondre en tous points au programme que lui traçait, le 7 janvier 1928, M. le conseiller d'Etat Perrier, qui a exprimé le désir de voir le Musée rendre des services de plus en plus grands à nos gens de métiers et à la jeunesse de nos écoles, en travaillant en collaboration encore plus intense avec l'Union cantonale des arts et métiers, le Technicum et ses ateliers en particulier pour ce qui concerne la restauration de nos anciens arts liturgiques: la ferronnerie, l'ébénisterie, l'orfèvrerie, l'imagerie, etc.

En terminant, disons encore un mot des précieuses ressources de formation professionnelle qui sont à la disposition du public. Au nombre des 30 000 volumes de sa bibliothèque, figurent 300 ouvrages contenant 2600 planches pouvant se prêter isolément. La collection des *Matériaux et Documents* comprend 18 700 planches avec 34 000 dessins répartis dans 144 casiers. Le Musée possède deux collections de *Brevets suisses d'inventions*, l'une classée par matières dans 410 boîtes et l'autre dans 1210 volumes,

une collection de 604 *dispositifs* se rapportant aux arts et métiers, 1130 *affiches* méthodiquement classées et un grand nombre de *périodiques* mis à la disposition des visiteurs, dans la salle de lecture. Nous savons, d'autre part, que la direction du Musée est toujours disposée à donner à tous les artisans les renseignements qui pourraient leur être utiles et qu'elle met volontiers ses locaux à leur disposition pour des expositions éventuelles de leurs travaux. C'est dire que le Musée des arts et métiers est un vrai centre d'informations pour l'industrie et les métiers et que Fribourg peut être fier de ce qui a été fait pour l'instruction professionnelle de ses enfants.

Dr F. Delabays,
Secrétaire cantonal des arts et métiers.

Le sculpteur Louis Esseiva.

Un excellent citoyen, M. Louis Esseiva, de Fiaugères, dans la Veveyse, est mort pieusement le 27 octobre 1927, à Châtel-St-Denis, dans sa *soixante-huitième* année. Cet artiste modeste, est mort comme il a vécu, en bon chrétien



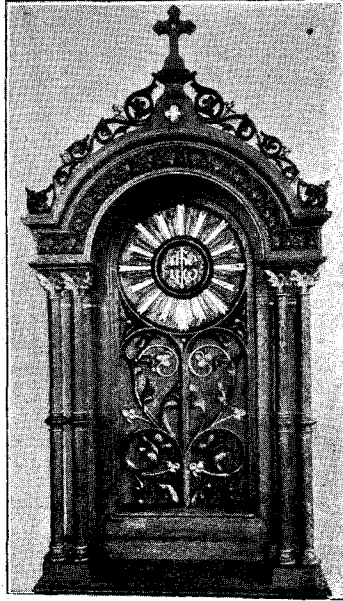
Le sculpteur Louis Esseiva.

et brave Fribourgeois estimé de tous, après une vie bien remplie comme nous allons le voir.

Louis Esseiva est né à Fiaugères, le 2 février 1860. Dès sa jeunesse, il se fit remarquer par ses grandes qualités de

cœur et d'esprit, et ses concitoyens le choisirent, en 1891, pour les représenter au Grand Conseil fribourgeois où il était très écouté et estimé. Il fut député pendant plus de trente cinq ans.

Sa droiture et son bon jugement le firent aussi nommer en 1889 juge au Tribunal de la Veveyse, à Châtel-St-



Tabernacle de l'église de Saint-Martin
sculpté par Louis Esseiva.

Denis, fonction qu'il occupa avec une grande équité, une intégrité et une conscience parfaite jusqu'à sa mort.

M. Louis Esseiva, durant toute sa vie, a rendu de nombreux et grands services au canton de Fribourg et à son cher district de la Veveyse qu'il aimait d'un amour profond.

Si le pays de Fribourg a perdu en Louis Esseiva un excellent chrétien et un parfait citoyen, c'est aussi un

artiste émérite et particulièrement un sculpteur de talent qui a disparu. C'est en cette qualité qu'il était le plus connu et apprécié; un grand nombre d'églises du pays de la verte Gruyère et de la Veveyse possèdent de ses œuvres, qui font l'admiration de tous les connaisseurs.

Louis Esseiva avait fait à Paris, à l'École nationale des Beaux-Arts, en section de « sculpture » des études sérieuses de modelage, de plastique, d'art du bas-relief et d'architecture, qui lui permirent d'exécuter des travaux d'art et de sculpture difficiles et d'une grande variété.

Comme sculptures sur bois de sa main, il faut mentionner particulièrement les beaux anges et les deux tables de communion des nefs latérales de la cathédrale de St-Nicolas à Fribourg, celles des églises de St-Martin, d'Attalens, du Châtelard, de Bulle, de Châtel-St-Denis, etc.

Louis Esseiva était un travailleur infatigable et très modeste. Il est impossible de citer toutes ses œuvres; cependant parmi les plus belles nous noterons la décoration intérieure de la jolie chapelle de St-Loup et les quatorze stations en bas-reliefs du Chemin-de-la-Croix qui ornent la belle église de Châtel-St-Denis; la chaire sculptée de l'église de Siviriez; l'autel et le reposoir de la charmante chapelle de Fiaugères; le porte-missel ouvragé et le mobilier sculpté des églises de Rueyres-Treffayes, de Riaz, de Semsales, de Sales et ses beaux chandeliers en bois sculpté; enfin le beau tabernacle de l'église de St-Martin reproduit ici, les élégantes tables de communion et ornements sculptés du sanctuaire renommé de Notre-Dame des Marches en Gruyère et de Grange-Neuve, près Fribourg.

La disparition de cet artiste trop peu connu est une véritable perte pour l'art religieux dans le canton de Fribourg.

F.-Louis Ritter,
art. peintre, professeur.

Au Musée Gruérien.

Madame, Monsieur,

Vous arrivez à Bulle pour la première fois et vous vous y arrêtez... Ayant appris l'existence d'un musée, vous désirez le voir. C'est un rare mérite, de nos jours, de savoir couper les gaz assez longtemps pour voir un musée, même en une grande ville; mais dans une humble agglomération urbaine que l'on traverse parfois, parce qu'enfin on ne peut pas toujours l'éviter, seule une imagination hors pair peut faire crédit à de médiocres collections rangées sous vitrines, et, sans doute, ennuyeuses à périr.

Vous avez eu ce mérite, cette imagination, ce courage. Comment y répondrons-nous? Si vous êtes déçus, j'en porterai la honte. Et le moins que je puisse faire est de m'employer à vous servir.

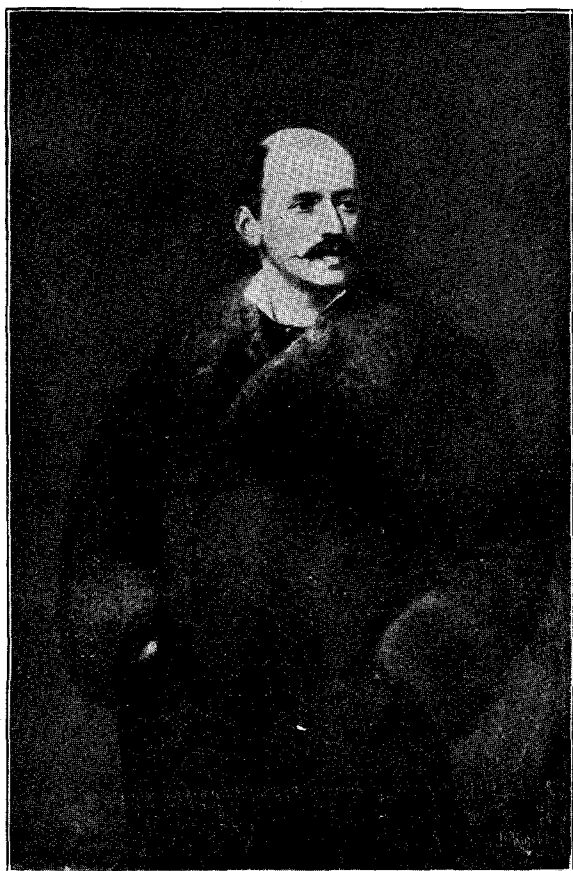
De fortune, il me vient une idée, une idée que me suggère seule la compagnie de gens intelligents et non pressés (l'adjectif positif n'existe pas en français, ce qui signifie bien en quel désarroi nous vivons): le temps est tiède, je vous emmène faire le tour de l'enceinte, d'ailleurs unique moyen d'admirer le château de nos comtes-évêques; et, s'il nous reste un instant, nous irons nous asseoir à l'orée de Bouleyres, ce Fontainebleau gruérien; je vous conterai en chemin mon histoire, c'est-à-dire celle de la Gruyère, sans quoi votre visite à son musée aurait pour vous moins de sens.

Vous n'ignorez pas, Madame, que la république de St-Gall porte en son blason le faisceau du lecteur. Il pourrait être le symbole de la force interne de la Suisse entière, formée de bien plus d'Etats qu'elle ne compte de cantons, et dont l'association consentie, voulue, donne à la Confédération son unité politique, tout en respectant, d'une manière plus ou moins intégrée, les caractères spécifiques de ses pays multiples, de ses peuples divers.

La Gruyère est un de ces pays, un de ces peuples. Deux à trois siècles d'annexion, en somme douce et paisible, ne lui ont pas ôté son originalité ancestrale ; ils paraissent l'avoir plutôt accentuée. Même, pareille, jusqu'en un certain point, à la Grèce vaincue par Rome, elle s'est assimilée ses conquérants qui, en aucun temps, ne furent ses ennemis, plutôt qu'eux ne se l'assimilèrent.

Le comté, morcelé en 1555, n'avait guère conscience de son unité : la féodalité ne connaissait pas nos jeunes patriotismes. Formée de communes liées à leur seigneur par des contrats bilatéraux, il était déjà fragmenté de mainte manière, lorsque Michel fut contraint par ses puissants créanciers, les seigneurs de Berne et de Fribourg, de leur abandonner ses terres. Ceux-ci entretenaient avec les Gruériens tant de relations, que des alliances particulières (on les appelait des combourgeoisies) les unissaient, à l'heure où le comté, souverain de fait, disparut de l'histoire. Les conquérants étaient en réalité des acquéreurs, ces acquéreurs des alliés et des amis. La transition d'un régime à l'autre ne se fit donc pas dans les larmes, comme se le représente un romantisme demeuré vivace. Il n'en est pas moins vrai que la Gruyère, dès lors, devint un simple bailliage des Magnifiques Seigneurs de Fribourg, sous lesquels elle prospéra.

Mais on ne bride pas impunément l'élan spontané d'une nation, toute minuscule qu'elle soit. L'expansion politique et sociale de celle-ci fut quasi arrêtée par l'oligarchie de la Cité-Seigneurie, comme dans tous les pays sujets de l'ancienne Confédération. Sous les comtes, l'évolution incoercible des familles vers un état social supérieur s'opéra sans contrainte et sans interruption. Sans doute, les nouveaux maîtres laissèrent-ils aux communes leurs antiques privilèges, leurs gouverneurs et leurs officiers civils, mais ils ne les associèrent pas au *cursus honorum* qu'ils poursuivirent eux-mêmes, au dedans et au dehors de leurs frontières. En sorte que les Gruériens n'eurent pas, comme aurait dit Faguet, le moyen de parvenir. C'était les priver du plus légitime des droits, et du coup susciter des animosités dont l'affaire Chenaux, en 1781, fut la très claire démon-



Portrait de Victor Tissot
par Joseph Reichlen.
(1883)

tration, quelles que fussent les raisons plus ou moins pertinentes alléguées par les chefs de cette insurrection manquée.

Ainsi mise à part, au vrai, écartée des charges supérieures et des responsabilités gouvernementales, la Gruyère accueillit sans regrets d'aucune sorte la chute de l'ancien régime; elle ne s'émut pas quand s'effondra le patriciat sous lequel elle avait bravement vécu, salua même avec espoir la Révolution et se souleva une fois encore contre les «gouvernants» lors de l'invasion française. Le temps vint pour elle de participer au pouvoir du canton, réorganisé selon de nouvelles conceptions, et c'en est aujourd'hui un des plus influents districts, où survit encore — par atavisme — un esprit quelque peu frondeur qui n'est pas sans stimuler la fierté des habitants et leur amour pour la vieille bannière de gueules à la grue d'argent.

Il faut connaître, au moins dans son principe, la formation historique de cette sorte de province pour en comprendre le particularisme de bon aloi. Fidèle encore à ses traditions, la population a maintenu sa personnalité, en partie par son genre d'existence. La vie alpestre a compensé les inconvénients moraux du régime féodal: elle lui conserva le sens de la liberté, liberté du cœur et de l'âme, qui font du Gruérien un adorateur de la nature et de Dieu qui s'y manifeste; religieux et artiste tout ensemble. Il est poète, sensible, sans mièvrerie, aux nuances d'une langue pleine de finesse: le gruérin ou reman. Ses chansons connaissent la célébrité et il s'est complu à décorer sa demeure, son mobilier, ses outils. Un art local, apparenté sans doute à celui des voisins, mais bien défini, a fleuri, qui, depuis quelques années, s'étiole au vent desséchant de l'industrialisation cosmopolite.

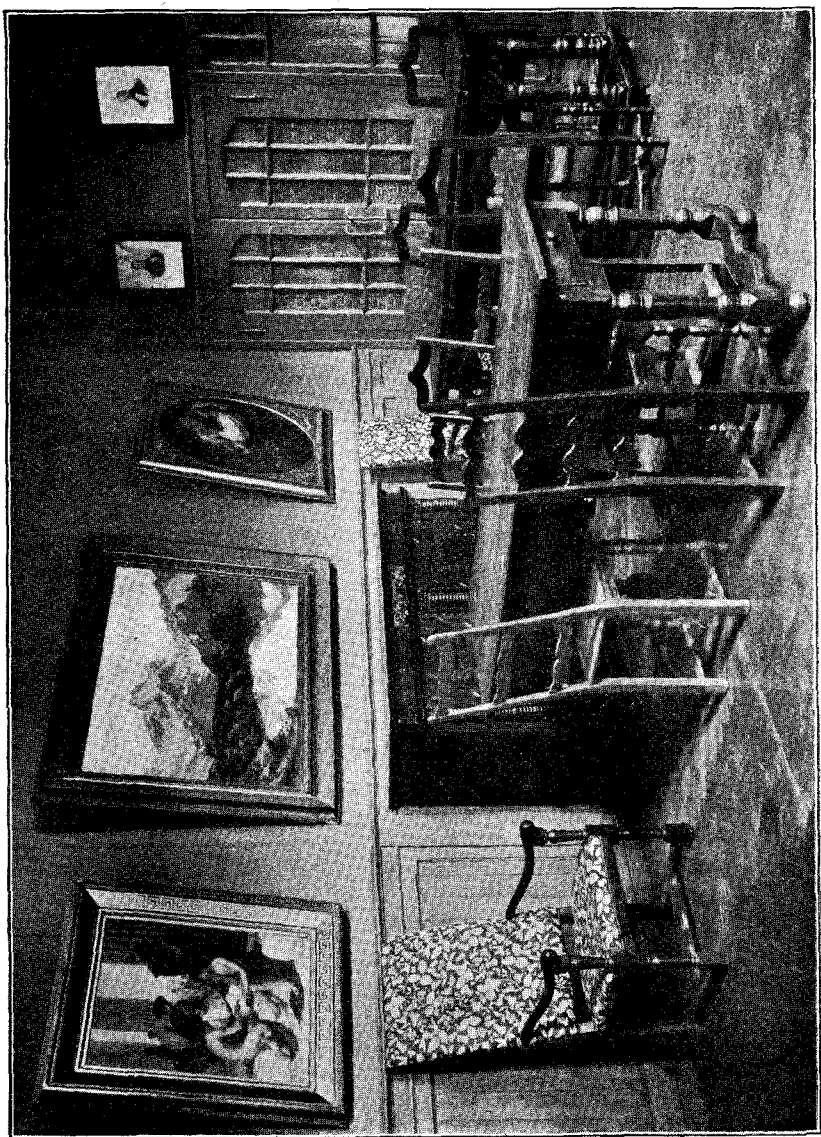
« La Gruyère a de précieuses antiquités et des œuvres d'art qui se vendent à des étrangers, et qui sont à jamais perdues pour le pays dont elles conservent et retracent l'histoire. » C'est la vérité même. Et cette vérité, formulée par Victor Tissot, fut si fortement sentie par lui, qu'il l'a traduit par un acte, grâce auquel, en une certaine mesure, l'appauvrissement progressif du pays a pu être enravé.

En effet, ce Fribourgeois éclairé devait léguer à la ville de Bulle sa fortune, à la condition de fonder un musée. De sa vision perspicace sur un passé harmonieux suivi de décadence, résulta cette œuvre de foi en un meilleur avenir, qui met Tissot au rang des patriotes les plus éminents de son pays.

On ne saurait inviter à une visite au Musée Gruérien sans débiter par un hommage à sa mémoire, et sans indiquer — si brièvement soit-il — les étapes de sa carrière.

Né à Fribourg en 1845, Victor Tissot se sentit invinciblement attiré par la carrière des lettres. Avec persévérance, avec courage, avec sincérité, il obéit à son génie intérieur, et triompha. Courage, sincérité, persévérance furent les vertus dominantes qu'il manifesta dans la bataille des idées et des convictions pour laquelle il semblait né. On le vit bien, dans l'année 1870, lorsque, devenu rédacteur en chef de la *Gazette de Lausanne*, il prit fait et cause pour la France, dont la politique récente avait, en Suisse, diminué le nombre des amis. Son tempérament enthousiaste, toujours en quête, l'entraînait aux lointaines randonnées d'où il ramenait chaque fois son butin intellectuel. C'est à son pays d'adoption, la France, qu'il offrit celui, rapporté d'Allemagne en 1875, qui s'appela : *Voyage au pays des milliards*; il y relevait impitoyablement les travers, l'orgueil et aussi la force du peuple qui venait de vaincre. Ce fut pour les Français une révélation dont ils se montrèrent reconnaissants, puisque l'ouvrage tira à cent mille exemplaires. Victor Tissot atteignit ainsi, du coup, la célébrité. Il ne cessa de s'attaquer au militarisme prussien dans lequel il voyait un danger permanent, et de sa plume jaillirent une série d'ouvrages qui sont autant de traits lancés à l'adversaire : le *Voyage aux pays annexés*, *Les Prussiens en Allemagne*, *La Police secrète prussienne*, etc. Le dernier — et ce fut aussi son dernier acte d'écrivain —, *L'Allemagne casquée*, parut en 1916. * * *

Tissot n'aimait rien tant que les voyages; il possédait les dons d'observation qui font les explorateurs. L'Autriche, la Hongrie, la Russie, l'Afrique lui livrèrent quelques-uns de leurs secrets qu'il raconta dans *Vienne et la*



La salle de lecture.
(Meubles grüeritens : peintures d'Alb. Anker et de Léop. Robert.)

vie viennoise, *Voyage au pays des Tziganes, Russes et Allemands, La Russie et les Russes, Au pays des nègres*, etc. En 1888, il publiait *La Suisse inconnue*, une des œuvres les plus répandues dans nos contrées. Au romancier, l'on doit *Simone, Un lys dans la neige*, et d'autres. Ce n'est pas tout. Victor Tissot avait un sens aigu des besoins populaires et il savait y répondre avec une sorte de divination. Il offrit au public plusieurs périodiques : *L'écho de la semaine, Mon dimanche* et les *Lectures pour tous*, demeurées si vivantes. En qualité de rédacteur du *Figaro* (1891-1893), il dirigea le *Supplément littéraire* de ce quotidien. Enfin, il lança le célèbre *Almanach Hachette*. Est-il nécessaire d'insister sur le labeur requis par de telles entreprises ? Que l'on y songe ! Sans autre ressource que son énergie, luttant à Paris contre le dénûment, avec, pour tout gagne-pain, pour seule arme, son talent ! On ne manquera pas d'avouer que si la chance lui vint en aide, il le lui rendit bien.

Un grand chagrin traversa ses jours : il perdit son fils unique, André, docteur en médecine. Dès lors, il pensa à utiliser sa fortune au profit de ses compatriotes qu'il n'avait pas oubliés. Chaque année, il revenait en Gruyère où il aimait à passer de brèves vacances dans sa propriété de « La Marmotte », située au-dessus de Montbarry.

De 1911 datent les premières dispositions testamentaires, complétées plus tard, pour doter le chef-lieu de district d'une institution de haute culture. « Bulle, disait-il, n'a ni musée, ni bibliothèque digne de ce nom » ; il décida de créer l'un et l'autre, et se mit à la besogne. S'il ne put en voir la réalisation, il confia la tâche à des personnes intelligentes et dévouées qui, pour la plupart, continuent à veiller aux destinées du Musée Gruérien.

On reproche parfois à ces sortes de lieux de ressembler à des cimetières ; les volontés du fondateur ont obvié à ce triste résultat par l'espèce de collaboration qui joint l'institution au public. Les collections sont moins destinées à la parade qu'à l'instruction : elles sont autant de types pour les artisans, autant d'exemples pour les gardiens des beautés populaires. Puis, il y a la bibliothèque, et la

limite des deux domaines n'est point sans transition, leurs locaux s'entremêlant et s'entr'aidant pour ainsi dire. Le philanthrope avait prévu une salle de consultation qui fût accessible non seulement durant la journée, mais les soirs d'hiver (il est long en Gruyère) « pour permettre aux gens occupés d'y aller passer des heures plus utiles et intéressantes qu'au cabaret ».

Il mourut en 1917. Par les soins de sa veuve, des pouvoirs publics, de l'exécuteur testamentaire, M. Lucien Despond, le musée et la bibliothèque s'organisèrent. On songea à construire un bâtiment spécial, on espéra occuper le vieux château des évêques de Lausanne, devenu au cours des ans le siège du bailliage, puis de la préfecture. Des difficultés firent abandonner ces projets, et l'on jeta provisoirement son dévolu sur le bâtiment actuel que l'on s'efforça d'adapter à un usage nouveau. L'inauguration officielle du Musée Gruérien et de la Bibliothèque, tels qu'ils sont aménagés aujourd'hui, eut lieu le 15 septembre 1923. Dans le laps de temps qui s'écoula depuis, l'on s'est occupé beaucoup plus du développement interne de l'institution que de la propagande à lui faire.

...J'arrête ici mon préambule. Il importe de ne pas abuser de votre indulgence, avant même que vous ayez franchi le seuil de l'immeuble où vous entendez pénétrer. Nous y voici :

L'enseigne Premier Empire, annonçant le musée au public, n'est placée que depuis 1927, après avoir longtemps attiré, à l'auberge du Sapin, les voyageurs qui traversaient la Sarine sur le pont suspendu de Corbières. Les tentures extérieures du rez-de-chaussée, aux armoiries de la Gruyère et de la ville de Bulle dont on reconnaît le taureau majestueux, sont dues à un décorateur du terroir : M. Paul Dupasquier. Il s'est inspiré avec souplesse des motifs empruntés à notre art : oiseaux, cœurs ou fleurs de lys.

Dans le hall d'entrée, les portraits de Louis Bornet, auteur d'un chef-d'œuvre patois *Lé Tsévrè*, d'Hubert Charles, homme d'Etat, originaire de Riaz comme le bon



La mère heureuse
par Léopold Robert.
(1794-1835)

historien que fut l'abbé Jean Gremaud, du R. P. Girard enfin, l'illustre pédagogue.

La salle de lecture et sa galerie peut contenir, les jours de conférence, cent-cinquante auditeurs. En temps ordinaire, elle est meublée à l'ancienne. Les habitués sont loin de s'en plaindre; les tables rectangulaires du XVIII^{me} siècle, décorées de marqueterie, les chaises à dossier chantourné ne sont-elles pas celles de leurs aïeux ? Les fichiers, les catalogues, les revues d'art, de science, de littérature, les quotidiens, sont à la portée de leur main, et, tout près, la bibliothèque nourrit de sa substance ceux qui savent en goûter. Un service de prêt à domicile, moyennant une minime contribution, procure à chacun la distraction et le savoir.

Victor Tissot qui, par sa situation, recevait de nombreux volumes, les légua à la fondation. Dans cette librairie personnelle, les romans prédominent, et ils ont ceci d'intéressant qu'ils reflètent très exactement une certaine époque et un certain milieu. Plusieurs éditions originales, quelques dédicaces d'auteurs ajoutent parfois à leur prix. Les catégories géographiques et ethnographiques sont largement dotées, elles aussi, comme il est naturel chez un homme qui fut un grand voyageur.

Aujourd'hui, la bibliothèque s'étend dans deux directions déterminées. L'une est strictement fribourgeoise romande, il convenait de réunir les publications anciennes et contemporaines du canton, écrites en français et en patois. L'autre est tracée d'un accord tacite entre la population et les intentions du testateur: elle tend à la culture générale. C'est dire que les ouvrages de vulgarisation scientifique, d'histoire, d'art, de littérature, sans omettre ceux d'agrément, pour autant qu'ils sont recommandables, font l'objet d'acquisitions nouvelles.

L'accès dans la salle de lecture est gratuit, chaque jour, jusqu'au soir, sauf d'assez rares exceptions. L'image d'un Tissot encore jeune y préside, transmise par l'artiste qui célébra de mille manières son pays: le peintre Joseph Reichlen. Sur le même panneau le poète bullois Nicolas Glasson, dit Colinet, auteur de *l'Ode à ma faux*.

Ne passez point, sans l'admirer, devant la *Mère heureuse* du romantique Léopold Robert, si fort goûté de Musset. La jeune italienne jouant avec son bambin y apporte une vivacité qu'on ne retrouve pas toujours chez l'auteur célèbre des *Pêcheurs de l'Adriatique*. Les *Joueurs d'Osselets* d'Albert Anker ne font guère pressentir le descripteur de la vie rurale au Seeland, qui obtint en Suisse un rang à part. Le tableau date de 1864, et le nom de son inspirateur vient à l'esprit: Gleyre; le disciple, heureusement, se dégagea bientôt de cet académisme conventionnel.

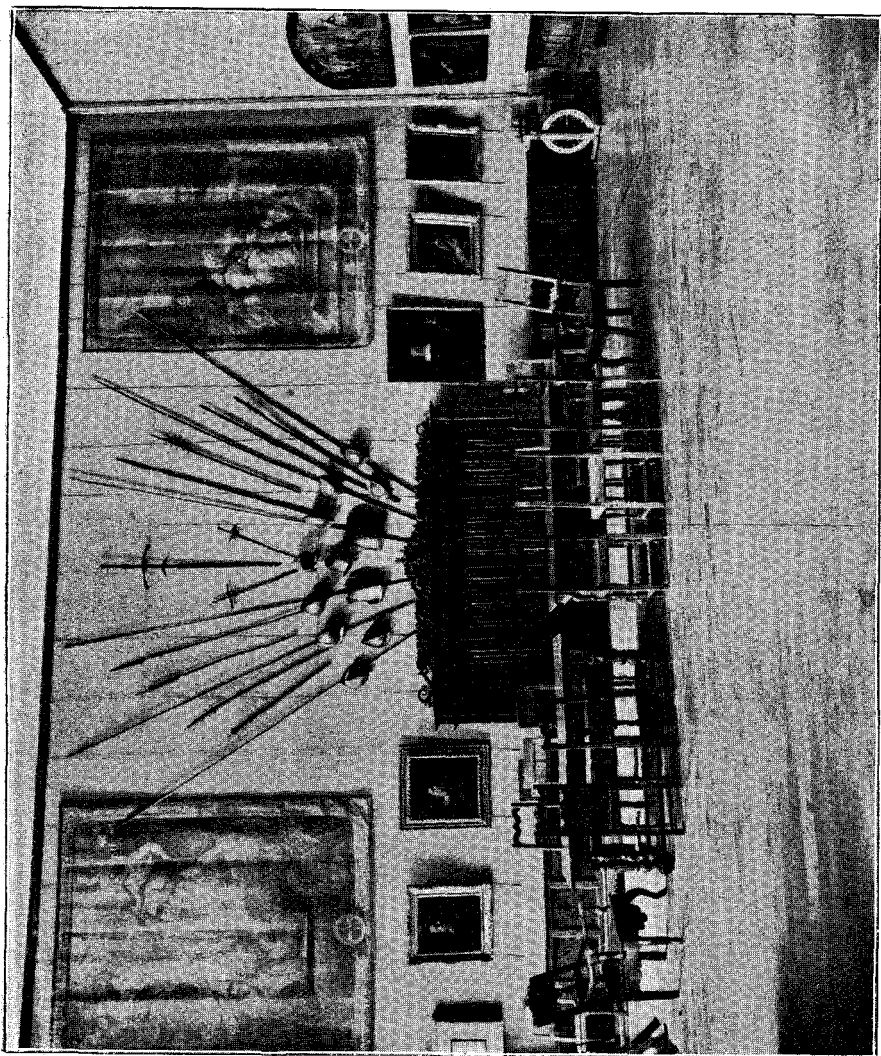
On doit prêter attention au portrait d'une dame romaine, attribué à Carlo Maratta (1625-1713), qui en impose par ses qualités.

Un *Torrent des Pyrénées*, dû à Gustave Doré, a conservé sa fraîcheur, ce qu'il n'est pas possible de déclarer pour toutes les productions de cet illustrateur fourvoyé dans le paysage.

Les Gruériens ne manquent pas de contempler le terrible *Incendie d'Albeuve* (1876) dont Francis Furet, qui en fut témoin, laissa le souvenir. Des toiles de Calame et de Karl Girardet emplissent quelques vides. Enfin, les blasons de familles autochtones, relevés — on le suppose — par l'ancien conseiller d'Etat Combaz, notaire à Bulle (1772-1846), constituent des tableaux fort utiles pour l'héraldique.

Veillez, Madame, nous précéder dans la salle de l'art religieux. Sans être richissime, elle contient du moins une ou deux pièces intéressantes. Deux autels de style baroque (fin du XVII^{me}, début du XVIII^{me} siècle), proviennent du canton, peut-être même d'un très prochain village. Le maître-autel est paré d'un antependium de filet dû aux ateliers des Dentelles de Gruyère. De chaque côté, deux splendides torchères Louis XV, enfermant sous un dais de rocailles les statuettes de saint Jean et de sainte Anne, attestent le luxe des corporations qui les portaient dans les grandes processions. Le prie-Dieu Louis XIV armorié appartient à la famille de Fégely.

Nos statues n'ont pas toutes une valeur égale; mais la plupart sont des victimes, reléguées autrefois dans des gale-



Salle d'honneur.

tas obscurs d'où sont venus les tirer les brocanteurs. Pendant longtemps, on ne procédait pas autrement lorsqu'on réparait une église: il n'y avait pas de merci pour les saints de bois mutilés ou simplement écaillés. Ils étaient remplacés par des œuvres d'un goût souvent douteux et, durant le XIX^{me} siècle, d'une pauvreté artistique notoire. Parmi les plus anciennes, saint Barthélemy martyr et tenant sa peau sur le bras droit, inspirera votre pitié; ici une sainte Vierge et une Regina Cœli conservent en leurs regards la résignation du XV^{me} siècle finissant. Une grande madone italienne d'un peintre inconnu, surmonte l'autel rococo de l'oratoire.

Des vêtements sacerdotaux, brodés et brochés, sont suspendus dans les vitrines, ainsi que des « tiâyes », ou toilettes de baptême dont on recouvre l'enfant pour l'approcher des fonts baptismaux.

Une porte basse, du XVII^{me} siècle, originaire d'une maison des Sciernes d'Albeuve, nous introduit dans la Salle des Néfliers, consacrée aux souvenirs personnels du fondateur. La villa de ce nom, qui lui appartenait, était située à Laroche-Villebon, en Seine-et-Oise, et c'est là que Tissot vécut ses dernières années. Conformément à ses volontés, on a groupé ici son mobilier, ses ouvrages, ses objets d'art. A gauche, le charmant secrétaire Louis XVI sur lequel il écrivit tant de ses livres, les chaises laquées recouvertes de damas bouton d'or, une crédence fribourgeoise Renaissance et des coffres. Outre la mémoire qu'ils perpétuent, plusieurs de ces meubles ont un intérêt décoratif; par exemple, une commode Régence, en placage, supportant une armoire qui semble avoir été faite sur commande, peu après. Cette vitrine provençale contient la production littéraire de l'écrivain et la série complète de l'Almanach Hachette dont il se montrait fier à juste titre; ses œuvres comportent une quarantaine d'octavos et autant de quartos illustrés.

Aux murs, maints portraits, de lui-même ou de sa famille; des daguerréotypes représentant le notaire Joseph Tissot, son père, Victor, enfant, puis jeune homme. Un portrait à l'huile par un de ses condisciples, A. de Gottrau,

lui donne l'air pensif d'environ la dix-huitième année. Eugène Girardet, un peu plus tard, fit de lui un dessin fidèle. Puis, à quelque cinquante ans de distance, Paul Renouard traça sa silhouette d'un crayon spirituel et rapide.

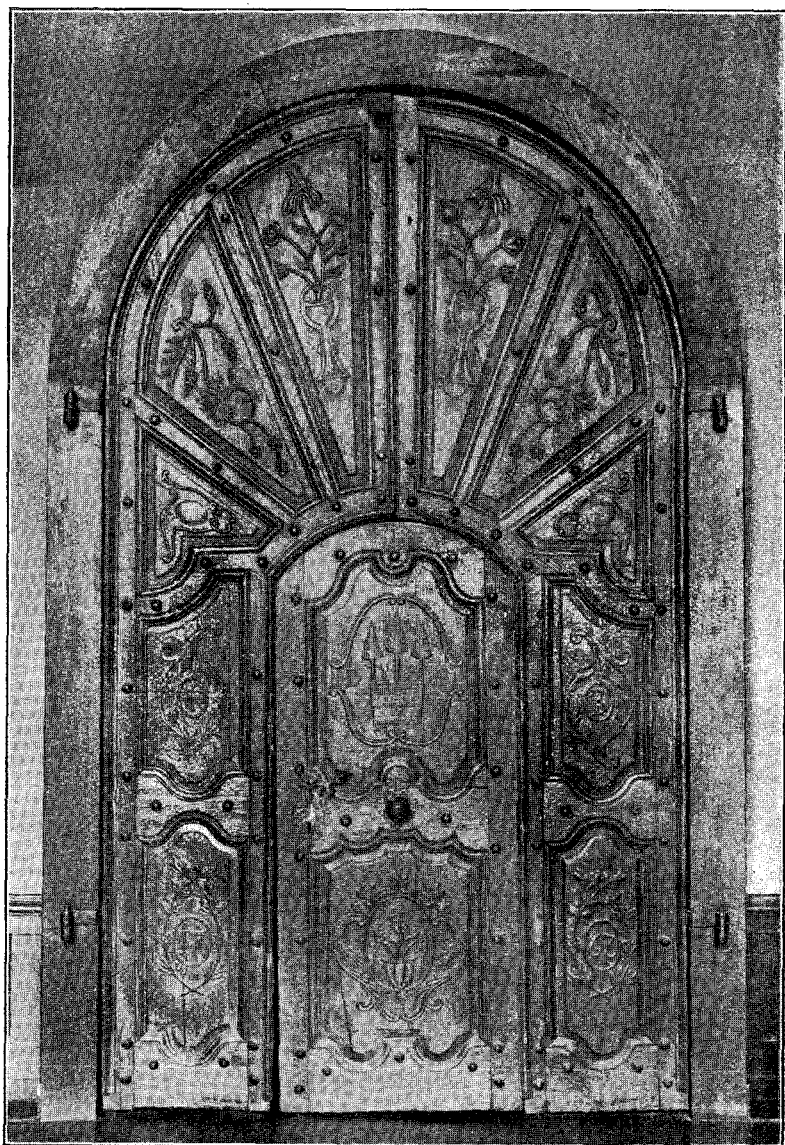
Un adolescent ceint d'une écharpe rouge, la « capette » des armaillis sur l'oreille: André Tissot, futur docteur en médecine, dont son malheureux père eut à porter le deuil.

Ici l'image de la maison dite « Chalamala », à Gruyère où ils passèrent plusieurs étés, avant de s'installer à la Marmotte qu'un feu criminel détruisit en une nuit, avec la plupart des manuscrits de l'auteur. Il était dans son tempérament de ne pas se décourager. Comme le Jean du compositeur Joseph Bovet, il reconstruisit son chalet; d'une poutraison noircie, il fit un cadre à ce qui lui restait du premier: une peinture.

Homme d'esprit, Tissot aimait ceux qui lui ressemblaient, d'où les nombreuses caricatures que, sans se gêner, on prit de lui, et qui côtoient, aux parois, les dessins originaux de ses ouvrages.

Je le vois, Madame, ce grand tableau vous intrigue: il figure, en un moyen âge très 1850, Chalamala, bouffon du comte de Gruyère; le peintre Antony Serres avait sans doute songé à Triboulet que Tissot se plut à débaptiser. Le salon familial des Néfliers est agrémenté enfin de trois pastels d'une artiste parisienne aussi délicate que modeste, Madame Victor Tissot, aujourd'hui Fournery, née Germaine Lauré. Un buffet du XVIII^{me} siècle qui aurait appartenu, sous toutes réserves, à un évêque de Lausanne, Mgr Yenni, enferme des bibelots rapportés du Nord ou du Sud, depuis le jeu bizarre offert par l'ex-roi du Dahomey, Béhanzin, jusqu'aux ceintures de Hongrie et aux icônes russes.

Dans l'escalier en spirale qui donne accès au premier étage, des panoplies d'armes, d'anciens seaux à incendie, occupent les espaces; puis de vastes paysages de ce même Gustave Doré qui parcourut la Gruyère. Une plaque de cheminée, ou foyère, est aux armes de l'avoyer König, dit von Mohr, officier général de l'empereur Ferdinand II, lors de



Porte de l'ancienne église de Montbovon.
(1763)

la guerre de Trente ans, qui le créa baron de Billens ; sa maison, à Fribourg, abrite aujourd'hui le Musée de Saulxures et une partie du Musée cantonal. Ce mouvement d'horlogerie sortit des mains d'Antoine Gillierd, de Vuadens (1758) et passe pour avoir fonctionné au sommet d'une des tours démolies du vieux Fribourg. Il voisine aujourd'hui avec un poinçon, seul survivant de la Porte d'En haut, à Bulle, qui, contiguë à la tour du Tocsin, fermait la bourgade du côté de Gruyère.

Quittons un instant la rampe trop rapide pour passer par un couloir secret aux locaux de l'entresol. Ils sont réservés plus spécialement aux industries domestiques, celle de la paille en particulier. Le tressage, en effet, était autrefois l'occupation de nos paysannes ; la concurrence financière de l'Italie, du Japon, de la Chine ont arrêté net cette production, à laquelle succéda partiellement celle des dentelles et du filet. Industrie aussi de l'horlogerie qui compta jadis plus de représentants. Puis les décorations obtenues par un grand industriel de Cerniat, établi il y a trois quarts de siècle à Paris, Frédéric Charrière, dont les instruments de chirurgie et d'orthopédie ont eu une célébrité méritée. Nous parvenons enfin sur la galerie de la salle de lecture qui groupe un mobilier régional.

Rebroussant chemin, nous reprenons notre ascension jusqu'au premier étage. Palier transformé en chambre boisée, à la mode du pays, avec poêle de faïence, fenêtres en accolades venant de Grandvillard, où le Musée possède une des plus intéressantes maisons du XVII^{me} siècle.

La table centrale serait sans importance si elle avait une autre origine : sa forme, identique à celle adoptée dans toute l'Europe centrale, témoigne encore de l'époque gothique qui, sous Louis XIII, céda définitivement devant le plateau rectangulaire orné, soutenu par quatre pieds tournés. On remarquera également un coffre de bois tendre, dit à rouleaux de parchemin, retrouvé dans le district de la Glâne et datant du premier tiers du XVI^{me} siècle.

Pareils aux fidèles de la parabole, passons par la porte étroite — une porte d'église précisément —, elle conduit,

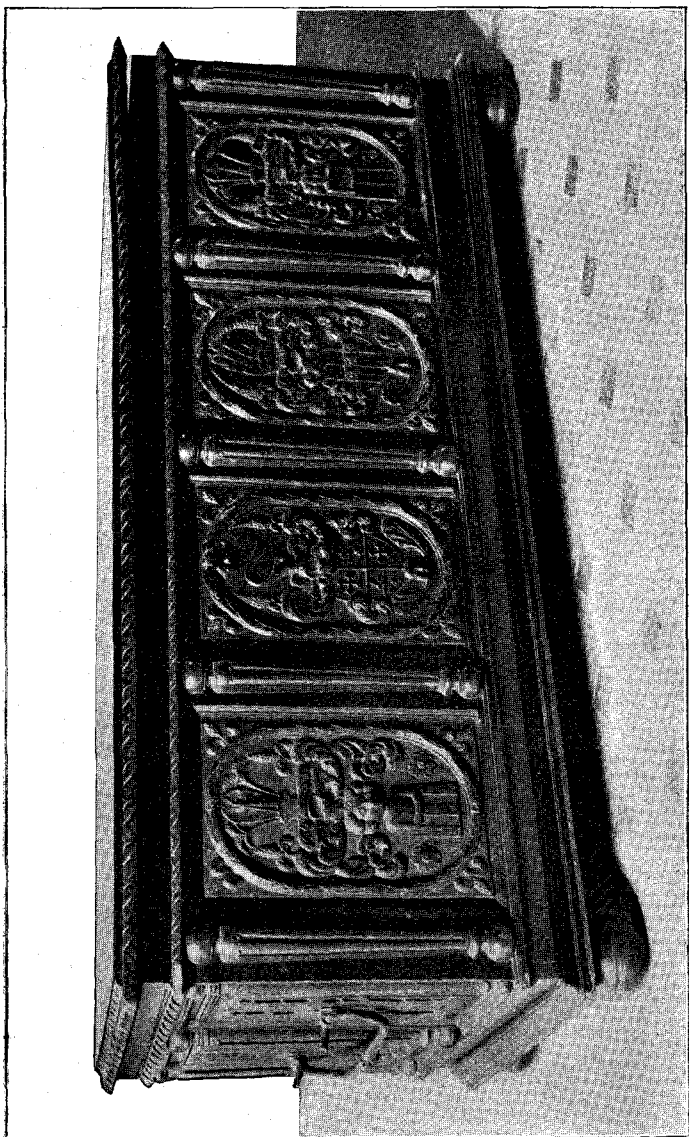
sinon au Paradis, du moins dans la partie la plus vaste du musée: la grande salle, dont, pour plus de commodité, nous désignons comme suit les subdivisions: salle d'honneur, salle d'armes, salles latérales, galeries.

La salle d'honneur frappe d'emblée par ses tentures peintes, sa panoplie de lances, de *morgensterne*, de morions, couronnant un banc gothique, rehaussé d'une frise Renaissance aux armoiries, restituées, des familles fribourgeoises Erhart et Cléry. Quant au mobilier du centre, il est pourvu des éléments que l'on retrouve constamment en Gruyère: monogramme du Christ auréolé d'un soleil symbolique, fleurs de lys, étoiles de marqueterie, etc. La porte monumentale, datée de 1763, présente le mélange harmonieux de style français et de tradition rurale, spécial à ce pays. Elle appartenait à une ancienne église de la région, démolie aujourd'hui. Accotés aux soubassements des galeries, en pendant, deux grands bahuts de la Renaissance fribourgeoise révèlent leurs perspectives de bois incrusté, et, non loin du banc, un coffre rappelle par ses blasons, que Philippe d'Estavayer-Wallier, seigneur de Mollondin, en fut propriétaire.

Les vitraux peints ne sont pas négligeables. A la fenêtre de gauche, se voit le plus ancien que possède le musée; la facture et les tons sont d'une harmonie raffinée; disposé en double médaillon il montre, sur l'un, l'arbre chargé de fruits des Frytag et, sur l'autre, la scène de l'Epiphanie; Mermet Frytag, châtelain d'Everdes, en passa la commande l'an 1518. Le verrier Hans-Heinrich Laubscher, qui fit les verrières du Rathaus de Berne, eut à travailler en 1669 pour François-Louis d'Estavayer, ou de Stavay, gouverneur de Neuchâtel et Valangin, allié Praroman, ainsi que le prouve la jolie pièce qui fut rapatriée naguère de France.

A la fenêtre de droite, un autre vitrail, au nom et aux armes de l'avoyer François d'Affry, lui aussi gouverneur de Neuchâtel (1645). Près de lui, un fac-simile dont l'original, issu du château de Gruyère, est au Musée cantonal.

Pour ne point perdre de temps, allons sans tarder à la peinture la plus intéressante de la cymaise: le portrait, peint par lui-même, d'Alexis Grimou (1722), dont les mu-



Coffre aux armes de Philippe d'Estavayer, allié Wallier.
(Début du XVII^{me} siècle)

sées du Louvre, des Offices, d'Avignon, possèdent des toiles plus connues, mais non pas meilleures. C'est un legs de Victor Tissot. Vous savez que la nationalité du peintre a fait l'objet de débats académiques et que Fribourg, à tort ou à droit, l'a revendiqué pour sien ; nous ne trancherons point le litige. — De Grimou aussi, apparemment, le portrait de la jeune femme qui lui fait voisinage.

Parler des autres œuvres de ce lieu serait introduire de fastidieux discours. Que si l'on m'interroge à propos du retable où sont figurées les scènes de la Passion, je serai contraint d'avouer que son auteur demeure inconnu, encore qu'il paraisse devoir être recherché dans la Suisse centrale du XVI^me siècle.

Une sorte de catafalque, ou, si l'on veut, de trophée, sépare la salle d'honneur de la salle d'armes. Au sommet, une urne, dans cette urne, un crâne, seul reste de l'insurgé Pierre-Nicolas Chenaux, qui, l'an 1781, marcha sur Fribourg avec ses partisans, dans l'intention de renverser le le gouvernement oligarchique qui ne tenait pas un compte suffisant des revendications paysannes. Chenaux fut assassiné, son corps jugé, puis écartelé, et sa tête fichée, à titre d'exemple, sur une des portes de la capitale. Elle en fut détachée nuitamment, enterrée au pied de l'ancienne église de la Tour-de-Trême, village natal du mutilé, d'où elle fut exhumée en 1874, semble-t-il, et conservée par les soins respectueux de feu M. l'avocat Lucien Morard, à Bulle. Si vous vous rappelez ce que nous disions du particularisme gruérien, vous conviendrez que voilà bien un des témoins les plus pathétiques de son histoire.

Sur le pourtour de l'hexagone consacré à celui qu'on a appelé le Davel gruérien, se trouvent parsemés des vestiges guerriers : ici les gibernes du « Regiment du Conté catholique et Balliage de Gruyere » lequel dura jusqu'à la Révolution, là des cuirasses, des poignards, des cabassets.

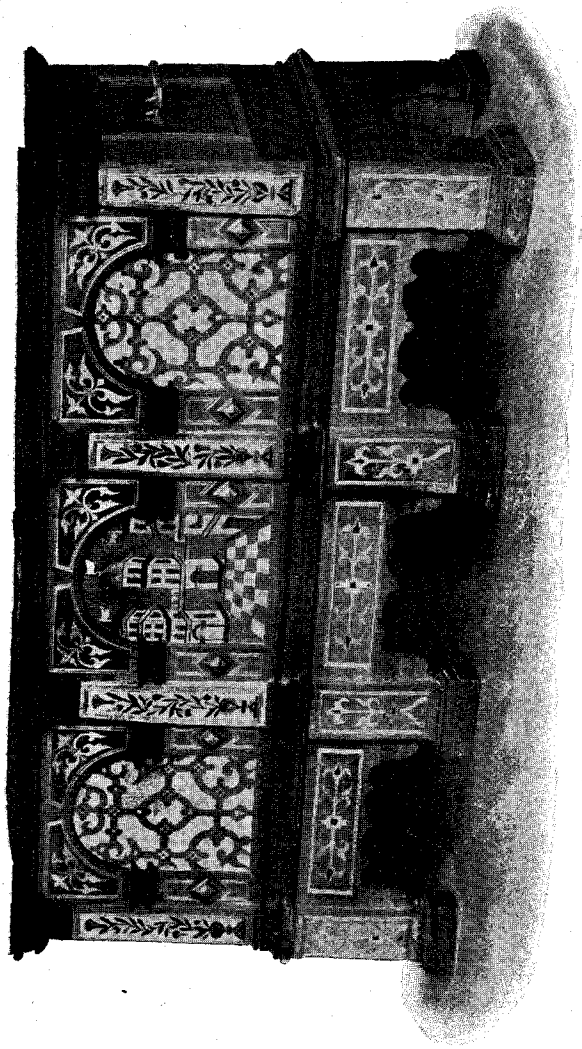
Ne nous hâtons pas, et levons les yeux. Nous ne saurions être mieux placés pour contempler les bannières qui, dans le silence, suspendent leur belliqueuse gloire. A gauche, un étendard de pourpre : celui de la Compagnie du Grand-Villard qui, datant de 1744, appartenait au Régiment de

Gruyère. A droite, le drapeau d'Everdes, son contemporain, dont la compagnie était attachée au Régiment de Pont-en-Ogoz. Puis au second plan, mais à droite encore, une soie jaune fripée que traverse une croix blanche: nous saluons en cette dépouille l'épopée des guerres de Bourgogne, alors que la Savoie, sous la régence de la duchesse Yolande, combattait aux côtés du grand duc d'Occident: Charles le Hardy. Ce drapeau fut conquis par un habitant de Lessoc, non à Morat, comme l'indique l'inscription chargée d'années... et d'erreurs, mais fort probablement dans l'Intyamon.

Trois de nos étendards flottèrent au service de la France pendant le XVIII^{me} siècle; l'un d'entre eux est aux couleurs du Régiment de Boccard. A l'angle gauche, un fanion, flammé noir et blanc; porte ces mots: « Association patriotique, Section de la Gruyères »; nous pensons qu'il fut l'emblème d'un corps franc ancien.

Le musée étant une maison paternelle, les sociétés viennent y déposer leurs trésors; le Corps de Musique de Bulle, la Chorale de cette ville y ont leurs anciennes bannières qui encadrent celle du contingent gruérien aux fêtes commémoratives de Morat, en 1876 et 1926; on remarquera aussi le fanion du comte, exécuté pour la même circonstance, offerts tous deux par les familles propriétaires: Despond et Seydoux.

Les armes blanches ne sont pas toutes fribourgeoises; cependant, bon nombre d'espontons, d'épées, de hallebardes, du XVI^{me} au XVIII^{me} siècle, furent retrouvées dans la contrée. L'une de ces dernières, au manche semé de fleurs de lys et de dauphins, servit à un Cent-Suisse préposé à la garde d'un fils de France, Louis XIII peut-être. Un mousquet décele son origine par un poinçon de Châtel-St-Denis. De simples fusils, des modèles de 1773 et 1774, nous ramènent au tragique de l'histoire. Sur la crosse de l'un d'eux ne lit-on pas: « Regiment des Gardes-Suisses »! Avec une arme semblable, nos ancêtres protégèrent aux Tuileries le roi Louis XVI, et se firent tuer plutôt que de trahir leur serment.



Coffre fribourgeois.
(Début du XVII^{me} siècle)

Pour passer en revue les salles latérales, nous les numérotions à partir de la droite ; il y en a huit :

1. Chambre à coucher bourgeoise du XVII^{me} siècle. Le lit aux rinceaux alourdis est encore tout influencé de Renaissance alémanique, tandis que le panneau inférieur s'orne d'une chasse à courre, bien Louis XIII. Le tapis qui le recouvre provisoirement est de 1682 et appartient à la famille valaisanne Brugger de Courten. Peinture décorative contemporaine. Un seul des portraits a pu être à peu près identifié ; il paraît celui d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, qui épousa le duc de Lorraine en 1698, et dont la qualité, d'une écriture embue, a été déchiffrée au dos : Mademoiselle.

2. Mobilier en marqueterie des XVIII^{me} et XIX^{me} siècles. L'armoire de 1815 est un des modèles les plus réussis de l'ébénisterie gruérienne : cœurs, chardonnerets, fleurs, heureusement disposés, sont encadrés de filets et de losanges très Louis XVI ; le style Empire n'ayant jamais ici acquis droit de cité. La pièce a son histoire ; offerte par M. Lucien Despond, alors syndic de Bulle, au futur musée, elle contribua à décider M. Tissot, encore hésitant, de constituer la fondation actuelle.

Le secrétaire à cylindre, ou, comme on disait autrefois, le bureau à dos d'âne, fait vis-à-vis. Extrêmement fouillé, dans son décor, il ne laisse pas de conserver cet air de naïveté qui fait un des charmes de l'art fribourgeois au XVIII^{me} siècle. Les armoiries sont celles de la famille éteinte des Carlé.

Il est superflu, Madame, de solliciter votre appréciation sur ce lit d'enfant ; j'aperçois déjà en vous les signes d'un attendrissement maternel qui passe notre grossière âme d'hommes. Toutefois, réservez un peu de vos sentiments pour vous régaler des dessins et des sépias de Gottfried Locher, le Fragonard, le Boucher et le Watteau tout ensemble du XVIII^{me} siècle fribourgeois.

3. Un peu plus loin, Jos.-Emmanuel Curty, son jeune contemporain, expose ses paysages : gouaches, aquarelles, crayons, gravures, sa production fut énorme. On sait comment, en un temps où les photographes n'existaient pas,

Curty fut choisi en qualité de dessinateur par Lord Northampton qui fut le premier archéologue, ou plutôt le premier explorateur des ruines d'Avenches (1786). Dans la série de ses œuvres, nous nous glorifions de posséder quelques originaux reproduits ensuite par la gravure. A leur côté, des estampes peintes par Bidermann, Fuessli, Mechel, le portrait d'une jeune fille de Semsales, en 1834, par D.-D. Burgdorfer, ainsi que trois cartons à l'huile de Jos. Aug. Dietrich qui nous a transmis les types très vivants de paysans singinois.

Un petit coffret de mariage nous présente de riches époux en costume d'apparat Henry IV. En face, sur une commode Régence, assez simple, mais de belles lignes, une cassette du temps de Louis-Philippe, bien que sans apparence, vous conviendrait à merveille, Madame: elle contient un nécessaire à ouvrage complet... et un piano-forte portatif. L'armurier Jean Moser, frère du célèbre facteur d'orgues de Fribourg, en fut l'auteur.

4. La chambre gruérienne, vous qui daignez m'écouter avec tant de patience, vous délassera quelques instants: elle a pour enseigne l'Agneau Pascal. Vous y flânerez à votre guise, examinant à loisir cette batterie ménagère qui n'a besoin d'aucun commentaire: vaisselle d'étain, de faïence, verrerie, vieux paniers, moulins à café, formes à gâteaux, etc.

Si j'en juge par mes observations, les mouvements réflexes de tout arrivant sont identiques: regards attractifs pour la table, regards plus rapides sur le pourtour, et coup d'œil au plafond. Cette méthode d'inspection doit donc être normale, puisqu'elle est constante, et je m'y conformerai.

La table vous amuse, parce qu'en la fabriquant l'artiste s'amusa: toute œuvre d'art contient un fluide communicatif. D'un Louis XIII à la mousquetaire, le meuble semble fait pour le logis de quelque d'Artagnan: plateau hexagonal allongé sur lequel sont marquetés l'as de carreau et l'as de pique, et deux dés à jouer. Voilà qui est jovial.

A la volte maintenant! Un lave-mains dont le bois et l'étain, tous deux fribourgeois, font un assemblage d'occasion; un coffre à fleurs de lys, un poêle de faïence où, sur la croix



Chambre à coucher.
(Mobilier du XVII^me et du XVIII^me siècle)

de Malte, Claude-Joseph Duding apposa ses armes. Monsieur le Commandeur n'oublia pas d'installer le « cadotzon », cette cachette exquise, pour y couler, l'hiver, des heures amènes. — Cette grande crédence est du Haut-Simmental, du Gessenay peut-être. Et je sais bien que cette lanterne en forme de cabane, ne passera pas inaperçue.

Si vous teniez à vous renseigner exactement sur la vaissellerie d'autrefois, je ne manquerais pas de dire que ces pots d'étain coniques, les « tsanettes », sont spéciaux au canton de Fribourg, tandis que la « kanne » de Berne se souvint au cours des siècles, de la plus élégante Renaissance, et que Genève, Vaud, Valais, s'affectionnent aux formes arrondies et cossues. Sur le vaisselier, une mesure de cuivre ne laisse pas sans orgueil paraître à son col la grue essorante du poinçon, dont le « Conté catholique et bailliage » conserva la prérogative. Vous êtes sur le point d'achever votre voyage autour de *la* chambre, et vous découvrez encore les cuillères de chalet, taillées au couteau, avec tant d'amour et d'ingénuité, que l'on regrette l'armailli qui, sur l'alpe, les sculpta, et vous eût offert, de si bon cœur la crème du « dietzo ».

L'imagerie religieuse jette aux murs l'éclat de ses couleurs sur verre; vous voilà les yeux au plafond dont les grisailles et les vieux-roses imprègnent chaque chose de leur inégalable douceur.

5. De l'Agneau Pascal, passons à la Croix-Blanche des XIII cantons. Quitter une auberge pour une autre, c'est se conformer à une coutume ancestrale; au reste, le vin ne nous portera pas à la tête, car l'enseigne seule est d'une hôtellerie... Une nuée de petits berceaux sans poupons ferait penser à quelque nursery, si le nom et l'objet eussent existé en pays gruérien. Non, il vaut mieux imaginer que nous sommes dans la boutique d'un ébéniste villageois. Il a menuisé les bercelettes, il a sculpté pour la petite Marion la commode en miniature où elle serrera les robes de sa poupée. Son échope contient, de plus, un dépôt de faïences, modelées à Bulle, et des échantillons de tuiles, façonnées à Bouleyres ou ailleurs. Contre les risques d'incendie, l'artisan prévoyant a suspendu à sa portée les seaux

de cuir du château de Rougemont, et il vend aux bonnes gens des moules à beurre et à « biscômes ».

En arrière, une rampe... nous la prendrons plus tard et terminerons méthodiquement notre tour de plain-pied.

Un artiste de la Roche exécuta au XVIII^{me} siècle l'armoire à roses guillochées, le rouet et les chaises à lyre que Marie-Antoinette n'eût pas craint de placer au Petit-Trianon. L'autre armoire, *le garde-robe*, comme on persiste à dire en notre langue désuète, avec sa corniche ployée sous les bouquets sculptés, est fort élégante.

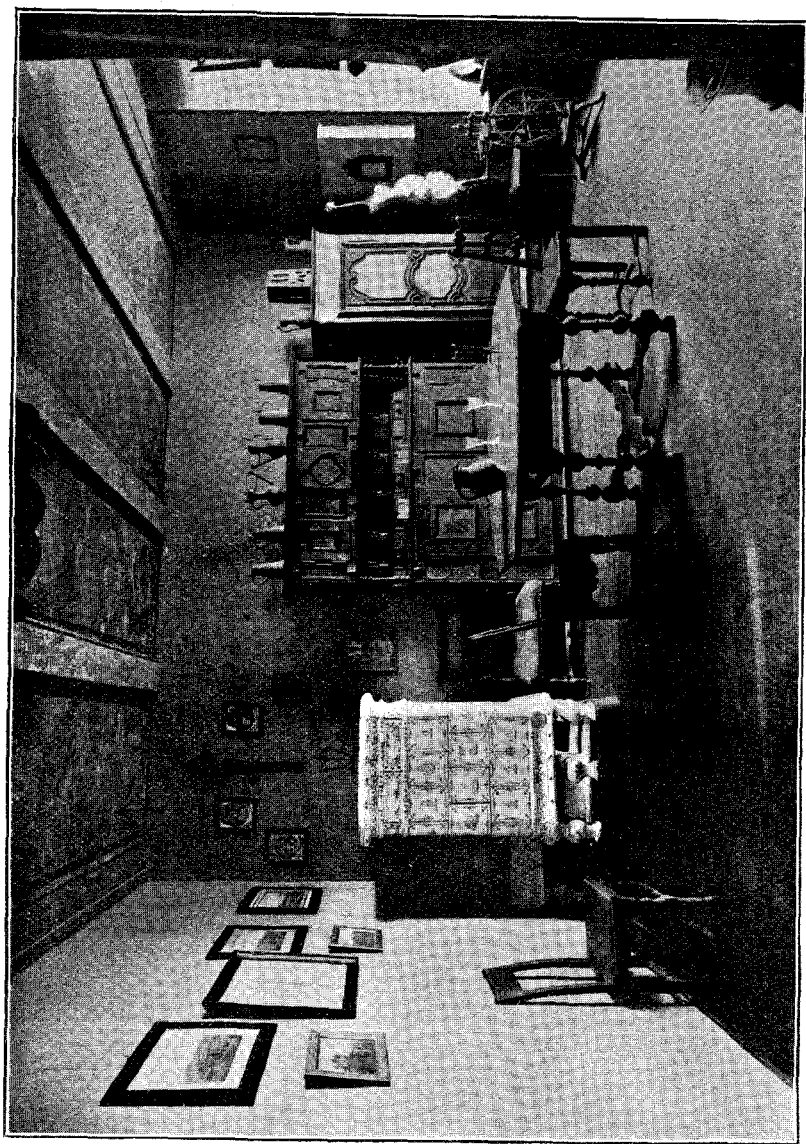
7. La salle voisine possède un autre de ces meubles, antérieur de peu d'années, et d'un placage si minutieux qu'il paraît une mosaïque. Au-dessus du canapé, où il est bien permis de reprendre haleine, des tableaux de Léopold Robert, de Calame, de Diday, tandis qu'en face, un Verwée mélancolique nous attire dans les dunes sans limites.

8. Des peintres illustres de l'école française honorèrent de leur présence le canton de Fribourg et la Gruyère; ils y composèrent même des œuvres qui ne sont pas à Bulle. A titre de rappel, notre salle conserve pourtant de Courbet, les *Environs d'Ornans*, *Un béguinage*, et un *Bord de rivière*; un *Village italien* de Corot; un *Paysage* de Théodore Rousseau. A ces maîtres, on a joint Daubigny (*Le vieux verger*), Jongkind, (*Village hollandais*), Dupré, puis Frappié, Bachelin, Benjamin Vautier, dans les sujets qu'ils affectionnaient.

Vous me faites grâce, n'est-il pas vrai? de toute dissertation. Vous goûtez mon silence, je le savoure moi-même. Un instant de répit, et repartons, nous avons encore fort à faire avant de gagner l'air libre.

Prenons à la Croix-Blanche l'escalier des tribunes dont mainte aquarelle, maint dessin rappelle des sites aujourd'hui transformés ou déformés: Bulle, Broc, Charmey. Au centre du fer à cheval où nous parvenons, la peinture fribourgeoise contemporaine; à gauche et à droite, l'alignement des vitrines.

Vous expliquer selon quels principes se constitue notre galerie de tableaux? Si vous ne m'en demandez pas davantage, je m'exécuteai volontiers. Disposant de crédits très



Le « péyo » fribourgeois.

faibles pour des collections si multiples, la direction du Musée ne saurait, hélas, accorder aux peintres contemporains qu'une portion congrue. A l'exception de quelques hôtes de marque, d'autres que les Fribourgeois sont exclus impitoyablement; encore sont-ils loin d'être tous présents, tant les exigences de la trésorerie demeurent implacables... Pour le reste, Madame, n'attendez pas de moi que je publie les mérites de nos artistes; c'est un exercice dangereux. J'ai mes préférences, croyez-le; je vous laisse les vôtres. Si, vraisemblablement, elles concordent, je glisserai à votre oreille le nom de l'élu, en toute discrétion, afin que nul ne s'offusque d'une omission ou d'une réticence. Car s'il est dans le pays peu de fauves, il n'y manque pas de dents ! (Je parle bien entendu de Brenleire et de Folliéran.)

Soyons sérieux; un territoire si exigu possède beaucoup de talents; la proportion même, en regard de ses habitants, nous en paraît plus élevée que dans nombre de cantons voisins. Cet hommage, nous l'adressons à la corporation entière.

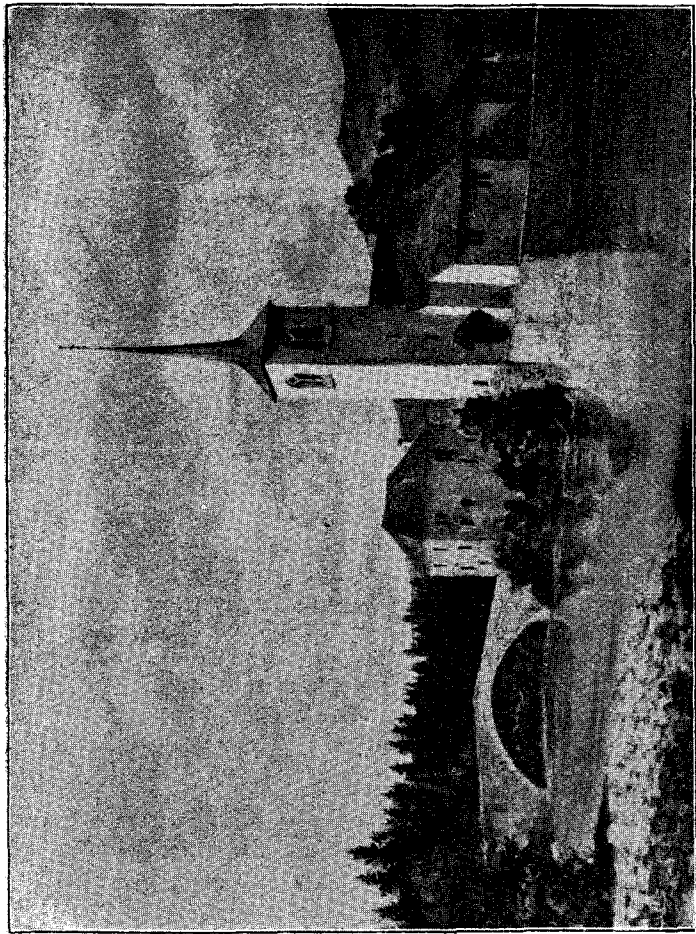
A la fin de mon boniment, je m'aperçois, Madame, que vous avez votre opinion; la mienne est donc parfaitement superflue. Du reste, Monsieur, las d'écouter (combien je le comprends !), est tombé en extase devant un instrument qui fait notre fierté. C'est un clavecin, ou mieux un premier forte-piano à queue, sorti, sous le Directoire, des ateliers réputés d'Aloys Moser, facteur des orgues de St-Nicolas de Fribourg. Un bucolisme délicieux y déploie sa théorie de camaïeu; une pastorale danse sous les ombrages et des bouquets parsèment la table d'harmonie. Gottfried Locher seul était capable alors d'associer la peinture à la grâce d'Euterpe.

Une clôture vous empêchera, et je m'en désole, de vous reposer dans le salon fribourgeois du temps de la Régence. Aussi passons aux estampes.

La grande faveur que le public éclairé accordait, à la fin du XVIII^{me} siècle et plus tard, à la vie rurale, se porta vers nos vallées et nos campagnes traditionnalistes. La Suisse parut alors une Arcadie nouvelle où l'idylle s'était installée à demeure. L'art en bénéficia; chaque canton vit

éclore une floraison d'aquarelles, de gouaches, de gravures : le « costume suisse » devint à la mode. Nous bénéficions aujourd'hui de cet engoûment qui dura près d'un demi-siècle ; Fribourg eut les honneurs du burin des Locher, des Mechel, des Reinhart, des König, des Wisart et de bien d'autres. Autant d'enrichissement pour notre patrimoine actuel, car nous savons mieux, grâce à ces artistes, comment vivaient nos ascendants. Comparez certaines de ces œuvres aux vêtements authentiques des armaillis et des « bergères ». Au XVIII^{me} siècle, le pâtre gruérien revêtait la culotte de peau, large ceinture, gilet d'écarlate, et déjà la « capette », ou petite calotte de paille galonnée. Plus tard, il passa le bredzon, veste à épauettes bouffantes en honneur dans tous nos villages ; il ne craignit pas, dans la première moitié du siècle dernier, d'adopter pour couvre-chef le haut-déforme, de feutre ou de paille, dit « tromblon ». Vous en pouvez voir ici, d'aspect très cérémonieux, et pourvu par le chapelier d'une coiffe représentant le Pont Suspendu, à Fribourg.

Nous nous pencherons encore sur les objets éparpillés dans ce dernier casier ; chacun possède son histoire, chacun mérite sa mention : quelques livres, dont un incunable (le *Fasciculus temporum*) imprimé à Rougemont, l'an 1481, sous le comte Louis de Gruyère ; les armoiries des familles bourgeoises de Bulle ; le plus ancien plan de la ville ; un traité d'arithmétique de 1798, dédié à ses élèves bullois par M. l'abbé Maignon, réfugié français. Ici, une pièce de monnaie, aux armes de Gruyère, date de 1552 ; elle témoigne des efforts du dernier comte, Michel, pour rétablir sa situation financière obérée ; en vain, puisque voisins et créanciers en décrièrent la frappe. Là, les premiers sceaux de Bulle et la belle plaque de l'huissier. Là encore, la médaille « Treue und Ehre » (Fidélité et Honneur) que la diète helvétique, par décret, fit frapper en 1818, pour les survivants du massacre du 10 août 1792, et pour ceux qui les sauvèrent alors de la populace sanguinaire. Enfin, les insignes et les décorations d'un soldat mort, dépôt émouvant d'un père qui, pendant la grande guerre, perdit son fils engagé à la Légion étrangère. Ainsi la tradition héroïque des Suisses se maintient. Derrière vous, en témoigne les



Ancienne église et château de Broc.
Aquarelle de Joseph Reichler.

uniformes d'officiers au service étranger. Deux sceptres de bois, un glaive, évoquent le pouvoir ancestral des justices communales. Vous regardez, en passant, les spécimens de mobilier peint, si répandu au-delà de la Sarine, cette armoire des quatre saisons, dont les médaillons extérieurs entourent des ébénistes en pleine activité, tandis qu'à l'intérieur le Publicain et le Pharisien, sont escortés d'une manière assez inattendue par des joueurs de cartes attablés à l'auberge — et vous atteignez, à droite du fer à cheval, le rayon des parures féminines.

Pendant que Madame examinera les corsages, les broderies des fichus sur soie, tulle, ou laine vous vous distrairez Monsieur, devant ces uniformes fribourgeois, parmi lesquels de menus objets (une cassette, des éperons), appartenant à l'officier gruérien Simon de Castella, général au service pontifical, puis à l'armée de l'Est, enfin à l'Etat-major de Don Carlos.

Le fichu — on le nomme plus prosaïquement, dans nos campagnes: le mouchoir — fut, avec le tablier à bavette, la pièce la plus riche du costume des femmes. Du XVIII^{me} au XIX^{me} siècle, celles-ci exercèrent sur lui l'agilité de leurs doigts et la souplesse de leur imagination: paillettes de métal, perles de verre, chenilles de soie, dentelles et jours ont eu leurs préférences. Une jeune personne se présente à nous, dans tous ses atours, vêtue du corsage de soie noir ajusté, de la robe à plis amples, du tablier de tafetas moiré, du châle à franges blanches et du chapeau plat bordé de dentelles noires. Sa compagne d'isolement (dans une cage de verre!) est une Singinoise, portant le « kränzle » nordique, le corsage lacé, la colerette, le pectoral qui, dans la nuit des temps, l'unit, par delà l'Alsace et la Germanie, à ses cousines, les vierges de Norvège.

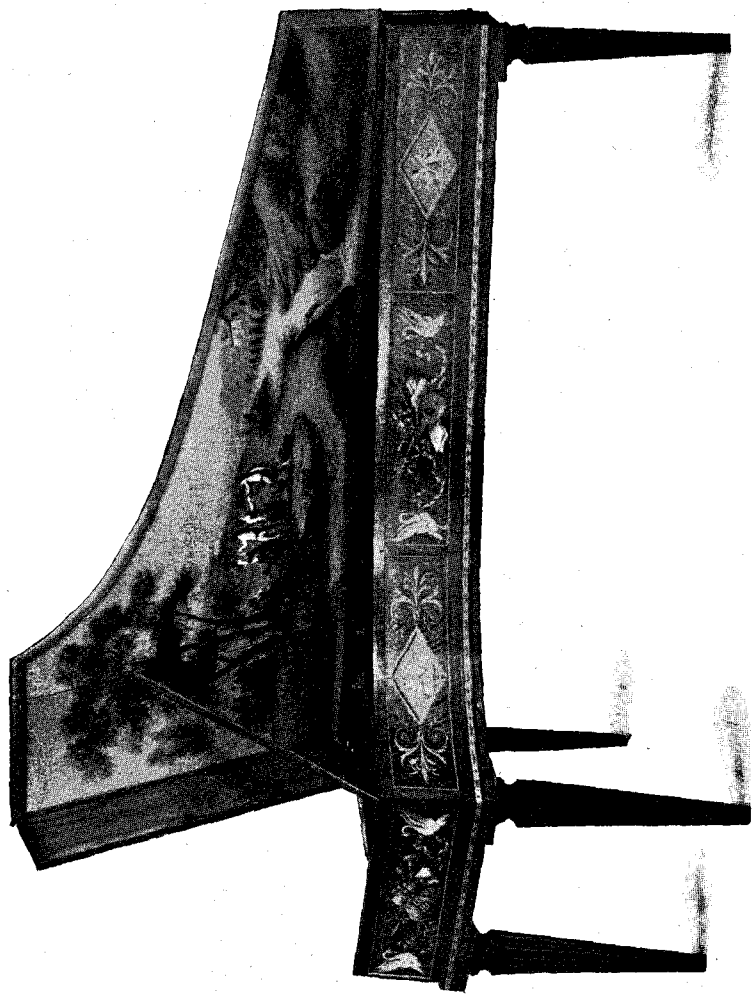
Vous aurez sans doute quelque plaisir à entendre que ce compartiment des costumes n'est pas seulement d'intérêt contemplatif. On y vient s'inspirer des modèles grâce auxquels persistent ou renaissent les coutumes d'antan. Ce n'est pas, je pense, un des moindres mérites de ce musée de servir un peu de maison-mère à ce vieux « paï de Grevire ». Les jeunes filles, les dames s'efforcent de rester

fidèles aux modes charmantes de leurs aïeules, et c'est tant mieux pour tout le monde.

Notre visite s'achève ; vous aurez compris que nos explications sont autant d'avant-propos pour des études plus particulières ; ce que j'ai pu vous dire est superficiel ; j'en accuse le temps dont vous disposez. Si j'ai réussi à susciter en vous le désir d'en savoir davantage sur le comté de Gruyère, sur le canton auquel il est désormais associé, ce sera là un résultat dont je tirerai, je l'avoue, quelque contentement. Monsieur, vous consultez votre montre.... Prenez patience ! je ne vous accorde pas encore la liberté ; vous êtes mon prisonnier par courtoisie. La réputation des armaillis exige que vous veniez avec moi dans la salle des objets alpestres, et que vous repreniez le chemin de l'escalier.

Tout jeune qu'il soit, le musée est à l'étroit déjà : on utilise chaque place, et comme on le peut ; pas toujours à l'entière satisfaction du conservateur qui se voit obligé de combiner, tant bien que mal, l'art moderne et l'art ancien. Au palier n°3, l'on a construit un poêle de « catelles » bleues, historiées de paysages et de personnages : Lucrèce, Cupidon, lacs d'amour et bateaux d'azur. La commune de Broc, en opérant ce dépôt, a voulu perpétuer le souvenir de son ancien prieuré, réduit aujourd'hui à l'état d'asile. Des peintres fort divers se sont donné rendez-vous dans le lieu où il est rebâti : Eugène Burnand, Steinlen, Dinet, Ziem et de plus anciens.

L'ensemble rustique du palier n°4 annonce la salle du chalet. Nous la voudrions certes plus vaste et plus conforme à son contenu. L'ambition de tous les musées régionaux n'est-il pas de reconstituer un milieu aux objets qu'ils exposent ? Mais, s'il fallait des vaches pour tous les colliers de bois ou de cuir, des chevaux pour les harnais brodés, mieux vaudrait déménager à Trianon, sous la conduite du Pauvre Jacques. Ce ne serait déjà pas si mal. Hélas, ne comptons plus sur Pauvre Jacques ; quant à Madame Elisabeth, sa royale protectrice qui aimait tant les Gruériens, elle n'a point laissé d'instructions à ses intendants ! A défaut d'éta-



Forte-piano d'Aloys Moser, facteur d'orgues à Fribourg.
(Epoque Louis XVI)

ble, nous nous contenterions d'une haute cuisine avec la « bouôrna » ouverte sur le ciel, au foyer de laquelle nous aurions accroché les marmites et les chaudières, et rangé tout auprès les « brotsé » et les seillons. Votre fantaisie suppléera à ce décor absent... Je vous conduis en une remise boisée où, dans un certain pêle-mêle, les harnachements, les outils sculptés, les rabots, « covè », « ôjis », font compagnie aux sonnaillles monumentales, et à la « chôla » des bergers.

Encore quelques pas, et nous aurons l'avantage d'admirer le harnais de quatre chevaux, confectionné sur l'ordre de M. le préfet national de Farvagny, Louis Morel, en l'honneur de la jeune épouse, sa fille, l'an 1801. Cuir blanc rehaussé de rouge, tulipes et rosaces ajourées, fleurs brodées ou appliquées rappellent de quel art le XVIII^{me} siècle aimait embellir les serviteurs des hommes, comme font encore Siciliens et Espagnols. L'étincelante fête des Vignerons, en 1927, a jugé digne d'elle ce quadruple équipage qui servit au char de la nocé villageoise et à celui de la moisson. Maintenant, tous ensemble, nous sommes à la débridée du passé.

Nous aboutissons à la salle d'histoire naturelle; n'est-ce point un appel?

La Gruyère, ses forêts, ses « rios », ses « poyets », ses rochers, animés du cri des coqs de bruyère, du galop des chamois et des chevreuils, ne doit pas être vue sous un toit; il faut la parcourir une canne à la main et chaussé de souliers ferrés. Les écoliers, les naturalistes, les chasseurs mêmes ne dédaignent pourtant pas d'inspecter à loisir les variétés du grand tétras et du tétras lyre, l'aigle royal, le lièvre des Alpes ou la perdrix des neiges, sujets au mimétisme. Il n'est pas désagréable de contempler d'un peu près les habitants fugitifs et rapides du sol gruérien.

Puisse ce vieux chamois, plein d'expérience, vous inviter à gravir les sommets dont son œil brun connut chaque pierre, comme il connut l'herbe drue qui, les soirs d'été, infusée de soleil, se mue en toison d'or. *Henri Naef.*

Les clichés illustrant cet article ont été exécutés d'après les photographies de MM. Simon Glasson à Bulle et J. Fornérod à Fribourg.

Un portrait d'Alexandre Daguët.

Il est dû à la plume de son ami, Nicolas Glasson. Écrit vers 1838, il dépeint le caractère du jeune historien à l'âge de 22 ans¹. Daguët venait d'être nommé professeur à l'École moyenne centrale de Fribourg.

A vrai dire, ce portrait n'est très flatteur ni pour Glasson, ni pour Daguët; le premier s'y révèle médiocre prosateur et les défauts du second paraissent assez accentués. Mais il est une preuve de la franchise qui présidait à l'amitié de ces deux écrivains; la *Société d'Etudes*, que Daguët fondait en 1838 et dans laquelle Glasson entra l'année suivante, ne devait pas être un petit cénacle dont les membres s'encensaient mutuellement mais une réunion de jeunes gens qui se connaissaient, s'aimaient et s'encourageaient.

J. N.

En faisant ton portrait, je me suis rappelé
que tu ne détestais rien tant que la flatterie.

D... est de petite taille et un peu courbé. Il a la figure ovale, le front large et découvert et les cheveux pendants. Sa bouche et son nez n'ont rien qui les fasse remarquer. Ses yeux sont un peu voilés; mais lorsqu'une passion ou un sentiment l'agite, ils brillent d'un feu soudain. C'est l'éclair qui déchire le nuage.

Il ne soigne peut-être pas assez son extérieur. Cependant, depuis qu'il est professeur, il commence à le faire. Il est probable que bientôt on n'aura pas le plus léger reproche à lui adresser à cet égard.

¹ A comparer avec le portrait tracé, en 1835, par Joseph Esseiva, publié par Auguste Schorderet: *Alexandre Daguët et son temps (1816-1894)*, « Annales Fribourgeoises » 1921.

Ses mœurs sont simples. Il est sobre parce qu'il est habitué à une nourriture frugale. Si, par hasard, une nourriture plus délicate s'offre à lui, il en profite volontiers; mais il ne la cherche pas. Avant sa maladie d'yeux, il aimait à vider quelques flacons avec ses amis; sa santé ne le lui permettant plus, il en a fait franchement le sacrifice et maintenant sa constance à éviter le plus petit excès prouve qu'il est ferme dans ses résolutions.

Il est grand travailleur. L'étude ne le fatigue jamais et il lui consacre tout son temps. Les récréations qu'il se permet sont courtes. Il ne fait pour ainsi dire que passer d'une étude à une autre. L'histoire et la philosophie sont les sciences qui le captivent le plus. Quoiqu'il n'ait que 22 ans, il pourrait passer pour un homme fort instruit dans cette première branche. Sa curiosité est très vive. Les faits les plus reculés l'intéressent autant et même davantage que tout autre, les faits les plus modernes. Il vous racontera avec chaleur un trait inconnu de Charlemagne et il saura y jeter de l'intérêt. Les vieilles chroniques, les mémoires, les manuscrits poudreux, sont pour lui des trésors. Aussi en est-il toujours entouré et il vous annoncera qu'il a trouvé un vieux bouquin avec le même air de triomphe que nous autres une jolie maîtresse.

Dans ses conversations avec ses amis, conversations qui sont pour ainsi dire ses seuls délassements, il se plaît à discuter un point de droit ou de philosophie. Il apporte, en général, dans ces discussions, de l'aplomb, du raisonnement, de la perspicacité; mais quelquefois aussi de la passion et de la mauvaise foi. Lorsqu'il sent qu'il a tort, plutôt que de s'avouer vaincu, il décochera sophismes sur sophismes. Il est vrai pourtant qu'il lui arrive rarement de s'engager dans de fausses doctrines parce qu'il pense avant de parler. On peut aussi lui reprocher d'être beaucoup trop tranchant. Cette manie de trancher révolte l'amour-propre de ceux qui l'écoutent et il arrive que, tout en lui donnant raison intérieurement, on le condamne au dehors.

Ses connaissances en littérature sont solides et il ne néglige rien pour les augmenter. Il a beaucoup lu et il

a fait des notes de ses lectures. La littérature allemande, la littérature italienne ne lui sont pas inconnues. Son goût n'est pas sûr ; il se passionne trop facilement. Cela provient peut-être de ce que, étant au collège il n'admirait rien, et, maintenant que son âme a pris l'élan, il a besoin d'admirer. La haine qu'il a pour la fierté de Louis XIV et pour les basses adulations dont il fut l'objet, a jeté pour lui de la défaveur sur notre littérature. Il se fatigue de trouver toujours des flatteries pour le *grand roi* dans nos meilleurs auteurs. Il admirerait beaucoup plus Bossuet, Racine, Massillon, Boileau si leurs ouvrages étaient exempts de cette faiblesse. Son âme toute républicaine et ennemie des sujétions monarchiques n'a point trouvé à sympathiser avec nos grands auteurs. Je crois que c'est pour cette raison qu'il a plus de goût pour les autres littératures, l'allemande, l'italienne par exemple. Il y retrouve ses idées de liberté et d'indépendance. Cependant, comme elles ne peuvent encore satisfaire pleinement ses penchants, il en rêve une autre qui soit suisse et rien que suisse. C'est un rêve sans doute ; mais il fait connaître le génie de ce jeune homme.

Il a un style à lui. Je reconnaitrais une page de sa plume sur cent autres. Il n'aime point à voiler sa pensée et il l'exprime toujours toute entière. Ses expressions sont vives, naturelles, quelquefois hardies. Il est toujours serré. Ce qui contribue beaucoup à le rendre énergique. Les défauts de son style sont d'être saccadé, peu harmonieux, incorrect. Je crois que la correction lui ôterait de son originalité. C'est l'inconvénient qui accompagne quelquefois les bonnes choses. Les sujets patriotiques sont ceux qu'il préfère. C'est dans ceux-là qu'il s'échauffe. L'énergie, la bravoure et le patriotisme de nos vieux héros revivent dans ses pages. Il excelle à redire leurs nobles exploits.

Il manie souvent fort bien la plaisanterie, mais il lui arrive quelquefois de dépasser les bornes permises. Son histoire de Henri Meunier prouve l'un et l'autre¹.

Dans les dissertations politiques, il ne fait pas assez] abstraction des personnes. En maudissant une opinion,

¹ Publié dans l'*Emulation* de 1856.

il ne peut s'empêcher de maudire les personnes qui la professent. Sa haine se manifeste alors par des épithètes trop fortes, souvent basses, toujours intolérables dans une discussion écrite, qui suppose plus de sang-froid et moins de passion.

Il est franc ; pour peu qu'il soit animé il est incapable de dissimuler. Sa brusquerie est un défaut qui naît de sa franchise. Elle rend souvent son commerce désagréable, pénible même, parce qu'il ne la réprime jamais avec ses amis. Ce n'est guère qu'avec les étrangers ou ceux qui lui sont peu connus qu'il tâche de se vaincre là-dessus. Il s'emporte facilement. Une injure peu considérable aux yeux d'un autre le rend furieux parce qu'il l'envisage presque toujours sous son plus mauvais aspect. Cependant, si on la répare, il oublie sa colère et ne garde point de rancune. Mais si l'injure n'est point réparée et si elle a avec cela un caractère de mépris, il gardera rancune et même rancune très prononcée. Son amour-propre est très grand. C'est le plus puissant mobile de ses actions. Il a une haute idée de lui-même ; cela perce partout à chaque instant. D'ailleurs, il ne fait aucun effort pour le cacher. La modestie répugnerait à sa franchise. Jaloux de conserver la supériorité qu'il a acquise dans telle ou telle branche, il ne pardonnerait pas à ses meilleurs amis de l'atteindre. Lorsqu'il apprend quelque chose d'un de ses égaux, il s'irrite intérieurement d'avoir besoin qu'on le lui apprenne et son mécontentement n'échappe pas à l'observateur. Il voudrait toujours dominer et jamais être dominé, toujours être maître et jamais élève.

Son humeur est très inégale. Un jour, vous le trouverez aimable, affable, communicatif, spirituel. Le lendemain il sera rechigné, sombre, acariâtre ; il ne dira que des platitudes, ou fera des plaisanteries presque bêtes. Que vouléz-vous, La Fontaine était la même chose. Il dînait un jour chez M. l'Intendant et il était admiré ; il dînait un autre jour chez M^{me} de La Sablière et on le déclarait l'être le plus nul et le plus insipide du monde.

J'ai été sévère dans le mal que j'ai eu à dire de lui, je le serai dans le bien. Ainsi les louanges que je donnerai à ses bonnes qualités ne seront pas suspectes.

Il a un cœur excellent. On trouvera peu d'amis à lui comparer. Il est dévoué corps et âme à celui qui a su gagner son amitié, et le bonheur ou l'adversité ne changeront rien à ses sentiments. Sa haine est comme son amitié, excessive. On peut dire: heureux sont ses amis, malheureux sont ses ennemis. Il est compatissant pour les douleurs d'autrui, humain, charitable à l'excès. Il suffit d'être pauvre ou malheureux ou l'objet du mépris pour devenir l'objet de sa sollicitude. Il est fier; mais sa fierté est bien entendue. Ce n'est pas cette fierté qui méprise le pauvre, l'ignorant, qui ne lui rend pas son salut, qui lui crache au visage comme on en voit tant; c'est la fierté d'une âme noble qui repousse toute flatterie adressée aux puissants, tout hommage avilissant rendu à un homme qui n'en est pas digne, c'est cette fierté qui n'a pas besoin de l'or du riche et qui le méprise, cette fierté enfin qui choisira toujours la mort plutôt qu'une bassesse.

Tel qu'il est, c'est mon ami et je me fais gloire de l'être ¹.

¹ Arch. Etat Fribourg: Dossier Alexandre Daguët.

CHRONIQUE FRIBOURGEOISE

Doléances et imprécations au directeur des Etrennes. — La politique, les partis et la conscience populaire. — La loi sur la chasse. — Les défauts des «droits populaires». — La loi sur l'assistance et la bienfaisance. — Sommes-nous des cigales? — Les réceptions et les fêtes. — L'abbé Bovel, compositeur fribourgeois. — Le pauvre théâtre, la riche musique et le goût du public. — Conclusion optimiste malgré tout!

En toute sincérité, mon cher Monsieur Corpataux, je crains qu'en me confiant la tâche très honorable d'écrire, pour les *Etrennes*, une chronique fribourgeoise de l'année écoulée, vous n'avez beaucoup présumé de mes forces. Lorsque jadis, pour les *Annales*, je vous donnais, de temps à autre, un commentaire de la vie locale, l'actualité, qui me dictait mes sujets, prêtait en même temps à ma prose quelque saveur; tandis qu'aujourd'hui vous voulez me faire reconstituer une année d'histoire, en tirer d'utiles conclusions, ou porter un jugement plus ou moins impartial, et j'avoue que je redoute à la fois l'indépendance de mon caractère, la franchise de ma plume et surtout mon incompetence!... Et puis, vous n'avez pas songé, vous qui vivez dans les Archives et les documents précieusement recueillis et classés, que ma mémoire des événements ne peut être que fort imparfaite et que, fatalement, cette première chronique un peu improvisée sera remplie de lacunes et d'inexactitudes. Je n'ai, moi-même, point sérieusement prévu cette difficulté en répondant à votre invitation flatteuse, et, maintenant que je voudrais tenir parole, je suis si fort embarrassé que j'ai grande envie d'y manquer!

C'est vrai; voilà une année que j'ai vécue, où j'ai suivi sans aucune indifférence, je vous assure, les événements grands et petits de la vie fribourgeoise, où je me suis réjoui de progrès réalisés, où j'ai déploré des erreurs commises

où j'ai peut-être critiqué et peut-être loué les efforts des uns et les succès des autres... et, au moment où je devrais réunir ces impressions diverses en une sorte de synthèse, mes souvenirs s'embrouillent, je perds la notion du temps et ne sais distinguer s'il s'agit vraiment de l'espace écoulé entre août 1927 et septembre 1928 ou d'une période antérieure. Une autre année, puisque vous voulez que cette chronique revienne, à l'avenir, en chaque fascicule des *Etrennes*, je prendrai des précautions et je tâcherai de noter de mon mieux les événements dignes d'être rappelés ; mais cette fois, un peu par votre faute, mon cher Monsieur Corpataux, parce que vous m'avez pris au dépourvu, je dois m'excuser d'être un chroniqueur peu complet et, peut-être, infidèle !...

En bonne règle, il faut tout d'abord que j'essaye de noter la situation politique du pays, ou, plus exactement, suivant l'usage, la situation réciproque des divers partis. Je ne saurais apporter beaucoup d'enthousiasme à cette tâche plutôt ingrate, parce que, en notre démocratie perfectionnée, où les libertés populaires sont soulignées par des règlements et des lois innombrables, rien n'est plus sacré et intangible qu'un parti politique, chacun estimant détenir toute la vérité et la détenir exclusivement. Ma plume, en outre, hésite à aborder ce sujet parce que j'ai une horreur instinctive des partis fortement organisés qui brident l'opinion des citoyens et dont les luttes vaines pour le triomphe ou le profit de leurs chefs ou de leurs coryphées débilitent l'esprit national sans procurer au pays ni honneur, ni gloire, ni bien-être !

D'ailleurs, le vingtième siècle a singulièrement modifié la portée des principes sur lesquels s'est agité le siècle précédent, en mêlant aux idées fondamentales des préoccupations économiques et sociales à ce point immédiates qu'on pourrait dire — en parlant comme Victor Hugo — que ceci tuera cela. Le fédéralisme est aujourd'hui une question non seulement de droit historique, mais d'ordre social et de vie nationale, et l'effort politique, en Suisse, doit incontestablement se concentrer sur un point défini : le maintien des institutions contre les perturbateurs de toutes sortes. Cela n'empêche pas la naissance de partis nouveaux à ten-

dances économiques, ni l'existence des partis historiques, lesquels, à mon sens, en se combattant mutuellement, affaiblissent plus qu'ils ne servent la cause de l'ordre national.

Malgré tout, et surtout malgré les comités de partis, il faut constater que, chez nous, les passions politiques semblent se calmer de plus en plus ; en notre heureux canton de Fribourg aux fortes traditions, les doctrines délétères n'ont guère de prise, et puis les prétendus progrès démocratiques introduits peu à peu, les votations suivant le système proportionnel entre autres, ont tellement diminué la part du citoyen au profit des comités politiques, que, sans se désintéresser des affaires publiques, les électeurs ont perdu l'habitude de s'échauffer outre mesure au moment où ils sont appelés à voter. Le fait est que la *Liberté* a beau dire que tout est au mieux sous le meilleur gouvernement du monde, que l'*Indépendant* s'efforce en vain de clamer que tout va de travers, que des correspondants plus ou moins bien intentionnés envoient inutilement aux journaux confédérés des lettres aux tendances diverses, le bon peuple va son chemin tranquillement, se rit ou s'indigne des vaines bisbilles, et vote, quand l'heure est venue, suivant ses idées et ses traditions bien plus que suivant les indications et les proclamations des partis. En tous cas, il se plie difficilement aux raisons d'opportunisme invoquées parfois pour justifier une attitude contraire aux principes défendus, et, à maintes reprises, ces dernières années, les résultats de votations fédérales, en pays fribourgeois, ont été diamétralement opposés aux recommandations des comités politiques.

On pourrait donc espérer que nous touchons à l'idéal d'un peuple qui vote selon sa conscience, sans se laisser influencer. Mais il est bon nombre de citoyens qui demeurent sensibles à l'éloquence vide et aux agitations bien organisées. Si nous n'avons pas vécu, cette année, de grosses fièvres électorales, si la passion politique et l'esprit de parti semblent fort heureusement ne plus menacer trop la paix de son existence, le peuple fribourgeois n'en est pas moins enclin à suivre l'impulsion d'une campagne active. J'en veux pour preuve le sort bizarre de la nouvelle loi sur la chasse, reje-

tée à une écrasante majorité à la suite du premier référendum appliqué en notre canton.

L'importance de la question était évidemment très secondaire et le gros de la population s'en souciait peu: la chasse est un sport ou une distraction à l'usage de quelques-uns et, comme chez nous les disciples de saint Hubert, quelque soit leur nombre restreint, dépassent même en quantité le gibier, la loi ne pouvait poser un problème économique ou politique de premier plan. Pourtant ce fut le seul prétexte de l'année à polémiques et à propagandes électorales, où les partis politiques n'ont rien eu à dire, phénomène qui vaut bien la peine d'être relevé!

La controverse portait sur un point paraît-il capital: le principe des chasses gardées, admis par le législateur dans l'idée de venir en aide financièrement à certaines communes obérées de la Singine. Sur ce point déjà, le Grand Conseil qui compte parmi ses membres pas mal de chasseurs, avait péniblement suivi le gouvernement, et, aussitôt la loi admise, les nemrods du pays ont organisé une battue en règle aux fins d'obtenir les signatures nécessaires pour le référendum. Bonassement, les uns pour faire plaisir à des amis, d'autres pour exercer un droit nouveau, plusieurs par esprit frondeur simplement, les citoyens ont donné leur signature et le peuple souverain a été appelé à décider du sort de la loi incriminée. La campagne étant activement menée de la part des adversaires, les partisans des chasses gardées, les intéressés eux-mêmes et le gouvernement s'abstenant d'y répondre, le résultat du scrutin ne pouvait être que funeste à la loi et l'on trouva une majorité négative même dans le district de la Singine auquel les articles combattus voulaient être favorables.

Quoi qu'on en dise, cette victoire des chasseurs ne causera ni le salut ni la perte de la république, et le gros de la population l'a enregistré avec indifférence, sinon avec un sourire un peu sceptique. Pour moi, qui ne suis ni chasseur, ni politicien, j'ai quelque peine à comprendre l'attitude passive du gouvernement et du parti conservateur dont il est issu dans cette affaire où une infime minorité le mettait en échec; et, d'autre part, je ne puis m'empêcher d'admirer la suprême ironie des propagandes politiques en contestant

que les principes égalitaires et démocratiques soi-disant menacés ont trouvé les champions les plus acharnés parmi d'authentiques descendants de ce patriciat fribourgeois dépossédé du pouvoir au nom de ces mêmes principes il y a près de cent ans !

Cette double constatation, qui ne veut être désobligeante pour personne, m'amène à conclure une fois de plus à l'inanité des prétendus droits populaires dont une assez peu brillante surenchère électorale a fait décorer notre Constitution dès le 18 avril 1920. A cette époque, alors que la presse politique chantait des alléluias emphatiques, je m'étais fait traiter de grincheux parce que je soutenais que l'élection directe du Conseil d'Etat menaçait la solidité du gouvernement en introduisant sans la gestion des conseillers un inévitable opportunisme électoral et parce que j'exprimais à l'égard de cette démocratie à la merci des partis un scepticisme dont je ne me suis pas corrigé. Hélas, l'aventure de la loi sur la chasse confirme mon opinion d'alors et me fait regretter de ne m'être point trompé dans mes prévisions !...

Qu'on ne se méprenne pas sur ces remarques : la politique électorale, fort heureusement, n'est pas la note dominante de l'heure présente, et les grands problèmes économiques et sociaux préoccupent davantage que les mesquines bisbilles. Une autre loi, bien autrement importante que celle sur la chasse, a été soumise cette année, à une première discussion en Grand Conseil : le projet de loi sur l'assistance et la bienfaisance. Objet d'un long travail d'élaboration auquel M. Savoy a apporté toute sa compétence et son ardeur, ce monument législatif contient des innovations capitales ; il substitue à l'ancien principe refusant aux pauvres le droit à l'assistance, la doctrine plus chrétienne et plus humaine que la société a l'obligation de prendre des mesures pour empêcher les individus de tomber à la charge de la charité publique. Toute l'économie du projet repose sur cette idée qu'il vaut mieux prévenir que guérir, et les organes prévus, les dispositions proposées, tendent à empêcher les individus et les familles d'en arriver à l'irréparable indigence et à la misère.

L'année qui va s'ouvrir verra probablement l'adoption définitive de cette loi, sociale dans le meilleur sens du mot ; et comme sa portée est trop générale et élevée pour susciter de la part de groupements intéressés une demande de référendum, il y a tout lieu d'espérer qu'elle apportera, dans un avenir prochain, l'amélioration souhaitée par son auteur.

Car il ne faut pas nous dissimuler que la population fri-bourgeoise a grand besoin de prendre à son tour, au point de vue économique, des habitudes préventives. Notre insouciance est extrême, et, généralement plus portés à chercher notre plaisir que le travail nécessaire et prévoyant, nous donnerions facilement l'idée d'un peuple de cigales à quiconque s'aviserait de compter les innombrables fêtes et manifestations qui s'ajoutent chaque année aux multiples distractions de notre vie quotidienne.

Je me défends bien de prêcher l'austérité et la pénitence perpétuelles ; je note simplement ici une remarque entendue de divers côtés. Il semble que le nombre et l'envergure des réjouissances publiques, sous forme de concours, de réunions centrales ou cantonales de sociétés, dépassent en proportion les moyens financiers de ceux qui sont appelés à y participer. Les sociétés, souvent, font appel au public pour aider leurs membres à prendre part à la fête, et les listes de souscriptions, quêtes à domiciles, kermesses ou ventes de fleurettes dans ce but, viennent s'ajouter à la grèle des contributions, impôts, charités et autres auxquels les citoyens sont soumis. Mais il n'y a pas que les fêtes officielles ; il y a encore les distractions individuelles, représentations, concerts, cinéma, dancing, bals, courses et promenades, dont beaucoup hésitent à se priver et à quoi, dans bien des milieux, on sacrifie plus volontiers qu'au nécessaire !

La loi, sans doute, ne peut, ni ne doit intervenir en ce domaine ; mais j'ai l'impression, tout de même, que les mesures prises pour prévenir l'indigence dans chaque commune, contribuant à une sorte d'éducation et d'exemple de bas en haut, exerceront la plus heureuse influence.

Souhaiter à notre peuple un esprit plus économe et laborieux ne veut pas dire, bien sûr, désirer la suppression

de toutes réjouissances et préconiser la fin des réunions fédérales où l'on apprend si bien à se connaître et à s'apprécier et où souvent des concours ajoutent à cette fraternité patriotique une saine émulation de canton à canton ou de ville à ville. Les lauriers conquis sont objet de joie et d'orgueil dans un cadre qui dépasse celui de la société couronnée, et l'effort accompli est ainsi sanctionné, reconnu, encouragé, par toute la cité. C'est ainsi que, cette année, la ville de Fribourg a pu acclamer la Société de Chant et le Männerchor, brillants vainqueurs à Lausanne, puis l'Ancienne et la Freiburgia rapportant de Lucerne de superbes lauriers. C'est ainsi encore qu'en d'autres villes et villages du canton des succès analogues ont été fêtés avec joie et dans un bel esprit de concorde.

Le même élan, ou la même communion d'allégresse, se manifeste pour témoigner à l'un des nôtres l'estime générale à l'occasion d'un succès ou d'un honneur particulier. Rappellerai-je ici l'accueil chaleureux que fit la population fribourgeoise le 7 décembre à M. Emile Savoy élu président du Conseil des Etats ? Si les républiques se montrent parfois ingrates, il faut reconnaître qu'à cette occasion personne n'a hésité à apporter au dévoué magistrat sa part d'acclamations et de félicitations.

Ce fut une fête intime et modeste, comme le sont d'habitude nos réceptions ; mais il faut bien dire que nous avons connu des manifestations plus somptueuses ou d'une organisation plus développée. Telle, la réunion de la Presse suisse, à Fribourg, les 10 et 11 septembre, qui valut à notre ville tant d'élogieux compliments de la part des divers journaux confédérés : telle, au mois de juillet, la fête centrale des Etudiants suisses, joyeuse, bruyante et colorée ; telle encore le 25^{me} anniversaire du Chœur Mixte de St-Nicolas, le 13 mai, rehaussé par l'exécution de la belle et grande œuvre de l'abbé Bovet, le Messe du Divin Rédempteur.

De cette composition originale, dont l'ampleur musicale repose avant tout sur la sincérité et la foi de l'artiste, je ne puis faire à cette place qu'une brève mention, mais cette mention m'est infiniment agréable, puisqu'il s'agit de rappeler l'une des plus importantes manifestations artistiques de l'année en pays fribourgeois. L'abbé Bovet, à la

fois professeur, directeur de la Société de chant et du Chœur Mixte, animateur du merveilleux petit Groupe choral fribourgeois aux succès innombrables, est certainement l'un des plus actifs artisans de notre développement musical. Chaque année, il enrichit de mélodies nouvelles et populaires une œuvre déjà considérable, et si l'on peut regretter qu'un inopportun remaniement du texte des *Bords de la libre Sarine* ait jeté la confusion dans l'exécution de ce chant national, on ne peut contester que Fribourg chantant doit à Bovet le meilleur de son répertoire. En cette période d'une année, objet de ma chronique, ce musicien d'élite a mis à jour deux œuvres dont l'importance dépasse de beaucoup le domaine de la chanson populaire: la Messe du Divin Rédempteur, composition de grande envergure et de haut style, et une délicate partition d'opérette, *Ne pleure pas, Jeannette !...* écrite et représentée pour la Réunion de la Presse Suisse, sur un livret dont je ne saurais, pour cause, dire ni bien, ni mal !

La vie musicale, à Fribourg est d'ailleurs d'une intensité que n'égale point les autres domaines de l'art. Le rare passage de troupes françaises, d'une valeur fort variable, ne relève guère le prestige de la scène, et je ne saurais mentionner, en fait de représentations dramatiques d'une portée artistique, que la visite des Copiaux et, peut-être, le bel effort du Collège St-Michel, qui a eu le courage de monter *Athalie*, avec les chœurs de Moreau, dans une mise en scène soignée, due à la direction éclairée de M. le professeur Dusseiller. Nos collégiens, sans doute, ne sauraient prétendre à approcher des acteurs de profession, mais, toutes proportions gardées, leur interprétation du chef d'œuvre de Racine a été excellente et fort goûtée du public.

Cette faveur est appréciable de nos jours, car la salle, trop vaste pour le spectacle dramatique, du théâtre Livio, où l'accoustique, d'ailleurs, est peu favorable à la diction et où le défaut de gradins se fait sentir trop souvent, ne connaît de véritable affluence que les soirs où des films cinématographiques passent sur l'écran. Le succès des Charlot, Tom Mix, Douglas Fairbank et autres étoiles, éclipse, chez nous autant qu'ailleurs, celui qu'on pourrait faire à une belle œuvre dramatique ou à un acteur de valeur.

Il est vrai que le théâtre contemporain n'est guère en progrès, mais je me demande si la décadence littéraire n'est point la conséquence, plutôt que la cause, de la décadence du goût du public ; et j'ai grand peur que les réalisations et la faveur de tant de superfilms entourés de réclame n'y soient pour quelque chose !

A coup sûr — je dois le redire ! — la musique, elle, n'en souffre pas : les concerts sont abondamment suivis par une foule attentive. La Grenette est toujours trop étroite pour contenir les auditeurs des concerts d'abonnements, où nous avons, d'ailleurs, entendu de très bons artistes ; on a couru en masse au théâtre Livio pour entendre le concert symphonique donné par l'Orchestre de la Suisse romande sous la direction du maître Ansermet. Qu'il y ait une part d'engouement et de snobisme en cette affluence, je n'en saurais douter, car le public est toujours moins dense lorsqu'il s'agit d'écouter une société locale, Orchestre de la ville, Société de Chant, Landwehr, Concordia, ou autres. Et pourtant, il n'est pas rare que nos excellents amateurs apportent plus de soin au choix et à l'exécution de leur programme que tels ou tels exécutants étrangers. Il y aurait, me semble-t-il, un progrès à réaliser de ce côté, et c'est la raison de cette simple remarque ; nous avons tendance trop marquée à estimer et à admirer ce qui vient du dehors davantage que ce que donnent les nôtres, et cela est souvent regrettable !

Certes, notre milieu est modeste ; les efforts que nous tentons ne dépassent guère nos étroites frontières ; mais c'est à mon sens précisément un motif d'apprécier ces efforts, de les soutenir et de les encourager. En récapitulant, un peu à vol d'oiseau, les fastes de l'année écoulée — et j'oublie encore de rappeler notre habituel Salon, la très intéressante exposition de T.S.F., l'exposition canine ! — en notant tant d'efforts accomplis, je crois pouvoir constater que notre vie n'a pas été stérile, bien qu'elle fût tranquille et un brin monotone. Et je m'en réjouis, car enfin l'éclat extérieur, la renommée ou la gloire sont moins indispensables au bonheur des peuples et des individus que la mission remplie consciencieusement ou le progrès maintenu dans la sérénité et la paix !...

Fribourg, septembre 1928.

Auguste Schorderet.

Incendie de l'Arsenal de Fribourg

le 3 août 1928.

Le tintement sinistre du tocsin, qui avait alarmé la population de Fribourg pour la maison Zurkinden, à la rue des Epouses, le 2 août 1928, retentissait encore dans nos oreilles, que le veilleur de la tour de St-Nicolas lançait de nouveau le lugubre appel, le 3 août à 20 h. 15.

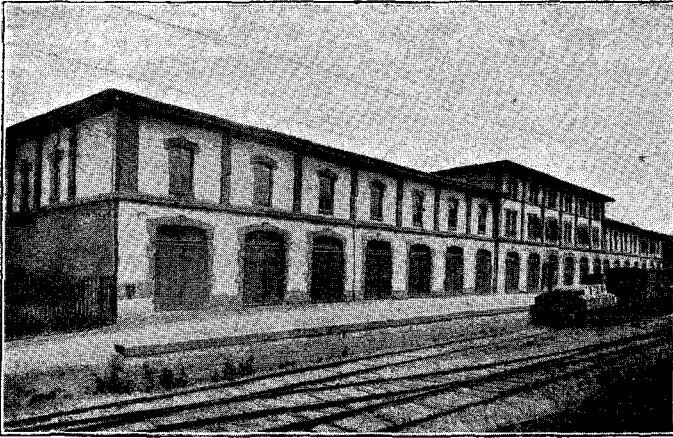
En effet, une immense colonne de fumée s'élevait de l'arsenal de Pérolles et envahissait l'horizon. Quelques minutes plus tard les flammes, hautes de trente mètres, s'échappaient de la toiture et éclairaient le ciel d'une lueur effrayante.

La violence de l'incendie était telle que, d'emblée, il fallut faire la part du feu et renoncer à combattre l'élément dévastateur. Le grand bâtiment de l'arsenal ne formait qu'un vaste brasier d'où sortait le crépitement continu des cartouches explosant comme des feux de mitrailleuses.

Les secours arrivèrent promptement; le bataillon des sapeurs-pompiers de la ville prenait position avec ses trois cents hommes et son matériel. La pompe automobile fonctionnait 18 minutes après l'alarme, déversant l'eau de deux puissantes lances, à raison de 850 litres par minutes. Le service de défense dut donc borner son action à la préservation de l'arsenal N° 2, de la villa Zeiser, de la fonderie avec ses nombreuses dépendances, de la fabrique d'engrais chimiques et de la ferme Liniger, sur lesquels les différentes unités du bataillon installèrent des conduites d'eau au moyen des hydrants utilisables dans ce secteur.

Une chaleur intense rendait le travail particulièrement pénible et dangereux; la villa Zeiser ne put résister à l'influence de cette température, en dépit des torrents d'eau qui l'aspergeaient sans relâche, à l'extérieur et à

l'intérieur. La partie supérieure de la toiture s'enflammait et ce n'est qu'après cinq heures d'efforts, avec le concours de deux échelles mécaniques, que les ravages du fléau furent définitivement arrêtés à la hauteur des mansardes du dit immeuble, dont le contenu avait été évacué entre temps.



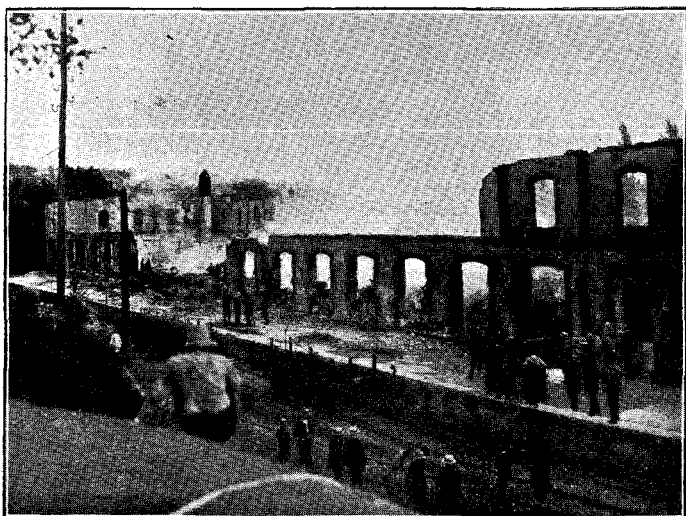
L'arsenal de Fribourg avant l'incendie.

La grande ferme Liniger, située de l'autre côté de la voie ferrée et dont une façade était partiellement recouverte de bardeaux, fut protégée par le travail intelligent des sapeurs-pompiers de Villars-sur-Glâne, de Marly-le-Grand, de Montévraz, de Marly-le-Petit, de Givisiez et de Guin. Ceux-ci réussirent à amener l'eau sur cet emplacement au moyen d'une chaîne de pompes empêchant ainsi sa destruction presque certaine, étant donné que le vent, qui soufflait dans sa direction, transportait de multiples flammèches tombant en cascades sur sa toiture.

Pendant ce temps, le feu continuait son œuvre avec rage, détruisant tout ce qui se trouvait à l'intérieur de l'arsenal, étendant encore son action dévastatrice aux poteaux supportant les lignes électriques, qui flambaient

comme des torches, tordant les rails de la voie industrielle, et chauffant à rouge plusieurs pilônes de la conduite électrique Fribourg-Lausanne.

Ce fut un spectacle terrifiant auquel assistèrent plus de vingt mille personnes accourues de la ville et des environs. Le service d'ordre était assuré par la compagnie de la garde des sapeurs-pompiers, les gendarmes et les recrues téléphonistes en service à la caserne.



L'incendie de l'arsenal de Fribourg.

Vers minuit seulement, le feu fut localisé entre les murs calcinés et tout danger de propagation était écarté. Depuis ce moment, les sapeurs pompiers des compagnies N^o 1 et 5, faisant le service de garde, concentrèrent leurs efforts sur le foyer principal ; la pompe automobile travailla durant huit heures consécutives. La quantité d'eau utilisée par les différentes conduites atteignit un million de litres. De nombreux foyers, se rallumant sans cesse, nécessitèrent

la présence des sapeurs-pompiers durant trois jours et trois nuits.

Les jours suivants, des milliers de curieux, dont les commandats de sapeurs-pompiers de Lausanne, de Morat, de Berne, de Romont et d'Aarau défilèrent devant ses ruines fumantes, contemplant ce désastre sans précédent. La commisération allait, de toute part, à M. Maurice de Weck, directeur de l'arsenal et à sa famille, qui ont perdu tout leur mobilier et leurs souvenirs dans cette nuit sinistre.

L'arsenal avait été construit, il y a 35 ans¹); il occupait une soixantaine d'employés, l'intérieur était complètement en bois. Il contenait le matériel du Régiment d'infanterie 7, celui du bataillon 17, des compagnies de mitrailleurs, d'un bataillon de Landwehr, de deux batteries d'obusiers et de différentes formations d'état-major, le tout représentant une valeur de 4 000 000 de francs assurés au 50 % par la Confédération.

L'immeuble, propriété de l'Etat de Fribourg, avait une superficie de 1800 mètres carrés et était assuré à la Caisse cantonale fribourgeoise des bâtiments pour 182 000 francs. Cette somme ne suffira de loin pas à la reconstruction devisée à 500 000 ou 600 000 fr.

Il convient de rendre un hommage mérité aux personnes qui ont accourues à l'aide, dès le début du sinistre: au bataillon des sapeurs-pompiers de Fribourg, aux sections des communes de Marly-le-Grand, de Villars-sur-Glâne, de Marly-le-Petit, de Givisiez, de Montévrax et de Guin,

¹ On sait que l'arsenal se trouvait autrefois dans les bâtiments de l'ancienne caserne de Pérolles; celle-ci avait remplacé la fabrique de wagons construite vers 1870.

Lors de la création de la Faculté des sciences, par décret du Grand Conseil du 16 mai 1895, il fut décidé que celle-ci serait installée dans les bâtiments de l'arsenal. Le même décret prévoyait un crédit de 150 000 fr. pour la construction d'un nouvel arsenal. Ce dernier fut construit en 1895-1896 et coûta la somme de 199 266 fr. y compris la construction de voies ferrées, du quai, de divers hangars, etc. et les frais de déménagement et d'installation. L'arsenal proprement dit coûta 134 000 fr. et l'appartement de l'inspecteur 8256 fr.

Nous donnerons plus de détails sur l'arsenal qui vient de disparaître lorsque nous parlerons de la construction du nouvel édifice dont on élabore les plans en ce moment.

(La Rédaction)

au corps de gendarmerie, aux recrues de l'école des téléphonistes et à leur chef, M. le colonel Keller, qui se sont dévoués dans ces pénibles circonstances.

La brasserie du Cardinal doit être sincèrement remerciée pour sa générosité bien connue des sapeurs-pompiers.

Six hommes du bataillon de Fribourg furent blessés au cours des opérations de sauvetage; il n'en résultera heureusement, aucune suite grave.

Les milliers de personnes, qui vécurent les heures angoissantes de la nuit du 3 au 4 août, garderont toujours, dans leur mémoire, le souvenir terrifiant de ce tragique événement.

F. Claraz,
major, commandant S. P.



NÉCROLOGIES

Dr Maurice Musy, professeur d'histoire naturelle et conservateur du Musée d'histoire naturelle à Fribourg.

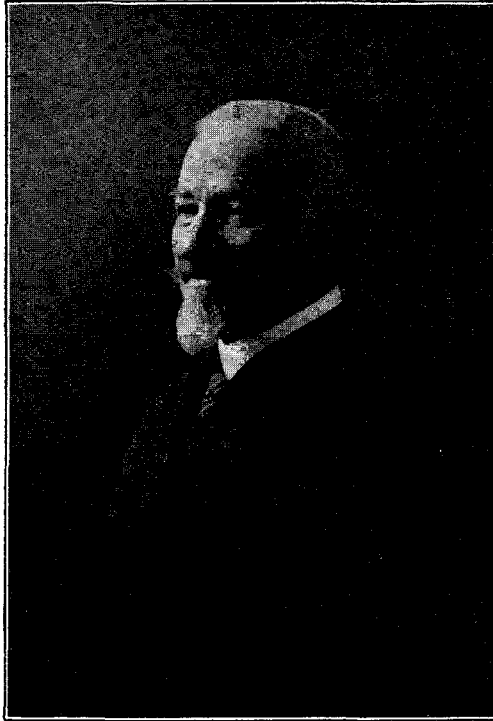
— Le vendredi 18 novembre 1927 est mort à Berne, frappé d'une congestion cérébrale, le Dr Maurice Musy, professeur d'histoire naturelle au Collège St-Michel, organisateur et conservateur de notre Musée d'histoire naturelle, celui qui fut pendant presque 50 ans le représentant attitré et l'âme de nos sciences naturelles fribourgeoises. M. Musy était allé à Berne à une séance de la Commission fédérale de maturité, dont il faisait partie. C'est au moment du dîner, au buffet de la gare de Berne, au milieu de ses amis et collègues de la Commission que la mort l'a terrassé en quelques secondes, une de ces morts brèves et sans angoisses, heureuse peut-être pour qui, comme M. le Dr Musy, devait être toujours prêt au grand départ.

M. Maurice Musy était âgé de 74 ans. Il était né à Bossonnens, quatrième enfant d'une famille d'agriculteurs, en septembre 1853. A l'âge de 11 ans, il fut mis en pension chez son combourgeois, le chanoine Cottet, curé de Montbovon, botaniste distingué, qui contribua sans doute à orienter les goûts de son élève vers les sciences naturelles.

A 12 ans, le jeune Maurice Musy entra au Collège St-Michel. Il y fit six ans de gymnase et deux ans de Lycée et y termina ses études classiques par le diplôme de bachelier ès-lettres qui venait d'être institué. Il fit ensuite la cinquième classe industrielle, qui venait également d'être établie comme cours préparatoire pour l'entrée à l'Ecole polytechnique fédérale et la termina encore par l'obtention du diplôme de bachelier ès-sciences.

Muni de ces solides études classiques et techniques et de ses deux baccalauréats, Maurice Musy, alors âgé de vingt et

un ans, pensait aller à Paris poursuivre ses études en sciences naturelles. Mais la direction de l'Instruction publique l'engagea, avec son collègue et ami, M. Maurice Weber, à aller à Zurich, à l'Ecole polytechnique fédérale. Un concordat qui venait d'être conclu leur permettait en effet



l'entrée au Polytechnicum fédéral sans nouvel examen. Maurice Musy y suivit les cours de sciences naturelles de la 6^{me} division, y compris le cours de géologie qui n'était obligatoire que la seconde année.

Mais la première année n'était pas achevée à Zurich que Maurice Musy était rappelé à Fribourg et nommé professeur d'histoire naturelle au Collège St-Michel, pour les

deux sections littéraire et industrielle, en remplacement de M. le professeur Courbe démissionnaire.

C'était en octobre 1876, trop tôt au gré du jeune professeur qui, bien qu'en possession d'un solide bagage scientifique, aurait aimé, pour sa propre satisfaction, l'agrandir encore avant d'entrer dans la carrière. La charge de conservateur du Musée d'histoire naturelle était attachée aux fonctions professorales qu'il allait prendre. Ce fut là surtout qu'il éprouva longtemps, à son propre dire, combien il lui aurait été avantageux de terminer sa formation scientifique d'une façon normale. Manquant de livres spéciaux dans l'embryon de bibliothèque que possédait alors le Musée, chargé de nombreuses heures de cours, ce ne fut que par un labeur acharné et par les relations scientifiques qu'il se créa peu à peu et qui lui servirent déjà pour nombre de déterminations, qu'il fut en état, dans la suite, de remplir cette tâche comme il l'entendait.

M. Musy enseigna en outre, de 1885 à 1895, l'histoire naturelle, la physique et la chimie à l'École professionnelle des garçons et pendant une quinzaine d'années, la physique à l'École secondaire des jeunes filles.

Quant au Collège St-Michel, il y enseigna pendant 40 ans dans les deux sections littéraire et industrielle; il y enseigna aussi pendant 20 ans la physique en troisième et quatrième classes industrielles et même les mathématiques pendant un an, en remplacement de M. H. Sottaz. Ce fut un professeur d'esprit alerte, d'humeur gaie et primesautière, exempt de toute pédanterie dans son enseignement, bienveillant et aimé de ses élèves, sachant stimuler leur curiosité scientifique et les intéresser avec, souvent, peu de moyens.

Mais la tâche essentielle de M. le professeur Musy finit par être celle, accessoire au début, de conservateur de notre Musée d'histoire naturelle: Ce musée, qui n'avait que des collections modestes au moment où M. Musy en prit la direction, s'enrichit peu à peu. Il eut en particulier la chance d'hériter les belles collections de minéralogie et de paléontologie léguées à l'Université et le précieux herbier, du chanoine Franz Lorinzer, mort à Breslau, en 1893. Ses

collections augmentant, le musée se trouvait trop à l'étroit au Lycée où d'ailleurs il gênait les cours universitaires. On décida son transfert à Péroilles, au premier étage de la Faculté des Sciences. M. Musy organisa de main de maître ce déménagement compliqué et délicat. Il prit possession, avec une vraie joie, des six vastes salles où désormais son musée allait pouvoir s'étendre et se développer à l'aise. Il se mit dès lors au travail avec l'ardeur de celui qui voit son rêve devenir une réalité. Le Bulletin de la Société fribourgeoise des sciences naturelles contient chaque année la liste des dons reçus par le musée et des acquisitions faites par son conservateur avec le modeste crédit que l'Etat mettait à sa disposition. Grâce aux relations scientifiques, comme nous l'avons dit déjà, que M. Musy se fit, principalement dans les réunions de la Société helvétique des Sciences naturelles et aussi à l'étranger, ses collections s'enrichirent également par voie d'échanges et le travail de détermination de nombre d'espèces d'insectes, de mollusques, de reptiles, d'oiseaux, du pays ou étrangères, fut fait par des spécialistes suisses ou du dehors. Il se fit des collaborateurs tout trouvés dans les professeurs de sciences naturelles de la Faculté des sciences ; il en trouva un tout indiqué pour la botanique dans la personne de notre éminent botaniste fribourgeois, M. F. Jaquet. Bref, grâce à un travail entendu, méthodique et tenace, on peut dire que M. Musy a fait de nos modestes collections du début, un musée aujourd'hui important.

M. Musy fut pendant près d'un demi-siècle, celui que l'on pourrait appeler à la fois l'impresario et l'acteur principal sur la scène de nos sciences naturelles fribourgeoises. Il fut en tout cas leur représentant attitré, nous dirions presque officiel, auprès des sciences naturelles suisses. Il manqua bien peu, dans sa longue carrière, d'assemblées annuelles de la Société helvétique des sciences naturelles, ces assises de la science suisse qui se tiennent chaque année pendant quatre jours dans l'une de nos pittoresques cités ; il en était devenu l'une de ces figures caractéristiques qui s'imposent, vers lesquelles, à l'arrivée, toutes les mains se tendent joyeusement, sans distinction de cantons, de langues ou de confessions. Il eut la tâche et l'honneur

exceptionnels d'être choisi deux fois comme président annuel de la S.H.S.N. et comme tel, organisa, à Fribourg, les assemblées annuelles de 1891 et 1907. Il fut président d'honneur pour la troisième assemblée annuelle qu'il vit à Fribourg, la 107^{me} session de la S.H.S.N. du 29 août au 1^{er} septembre 1926.

M. Musy se considérait en premier lieu comme un zoologue. Parmi les sociétés affiliées à la S.H.S.N., il avait choisi la Société zoologique suisse, et, cas assez rare et qui montre dans quelle estime scientifique le tenaient ses collègues, les zoologues suisses, il en fut deux fois président, en 1912 et en 1920.

Il fut surtout président de la Société fribourgeoise des sciences naturelles. Il avait été reçu membre de la Société à la fin de 1876, au moment où il inaugurait son professorat au Collège St-Michel. En 1886, il fut choisi comme président et le resta sans défaillance pendant 25 ans; ce n'est qu'en 1911, que l'on consentit, sur ses instances, à le remplacer. On le nomma président d'honneur, mais effectivement il fit encore, au grand avantage des présidents qui vinrent après lui, une bonne partie de la besogne, s'occupant à lui seul du service des échanges, de la rédaction du *Bulletin* et des *Mémoires*, de l'organisation des conférences de la Grenette, etc. En un mot, il était resté l'âme de la Société et quand, dans nos séances bi-mensuelles d'hiver ou d'été, une fois ou l'autre dans ces dernières années, on ne voyait pas apparaître sa physionomie si caractéristique, gaie et sympathique, toujours prête au bon mot comme à la remarque scientifique judicieuse, un élément essentiel pour la réunion nous manquait.

M. Musy fut un homme de dévouement. Nous venons de parler du *Bulletin* et des *Mémoires* de la Société fribourgeoise des sciences naturelles et des conférences de la Grenette. Le volume I de notre *Bulletin* de la S.Fr.S.N. a paru en 1880 (nous en sommes aujourd'hui au volume XXVIII) et les premiers fascicules de nos *Mémoires* ont paru en 1900 (aujourd'hui ont paru 72 fascicules formant 20 volumes). C'est dire que nous devons à M. Musy, qui s'en occupa effectivement à lui seul probablement depuis 1886, à peu près le soin de la publication complète jusqu'à ce jour, de

notre *Bulletin* et de nos *Mémoires*. Nous lui devons en tout cas le service d'échanges qu'il organisa, et dont il fit tout le travail lui-même, jusqu'à ces dernières années, de nos publications avec celles analogues de nombreuses sociétés savantes (aujourd'hui plus de 150), choisies un peu partout dans le monde entier.

Quant aux conférences de la Grenette, qui, dans son idée devaient être un moyen de stimuler l'intérêt public pour les sciences naturelles en même temps qu'elles devaient apporter une modeste contribution au budget de la Société, principalement pour l'aider dans ses publications, il en fut, sauf erreur, le créateur, et en tout cas l'organisateur pendant plus de 40 ans.

M. Musy n'a pas fait de publications à sensations, comme il le disait lui-même. Cependant, les publications suivantes qu'il plaçait en premier dans la liste de ses nombreux travaux sont à signaler ici, même dans un article qui ne doit pas être trop étendu :

1. *Notice géologique et technique sur les carrières du canton de Fribourg*, 1884 (travail qui fut couronné avec l'exposition faite par les ingénieurs et architectes à l'Exposition nationale de Zurich).

2. *Faune du canton de Fribourg* (« Dict. géographique de la Suisse », vol. 2).

3. *Faune et flore du lac de Morat* (ibidem).

4. *Le Canton de Fribourg (Esquisse d'histoire naturelle)*, discours inaugural à l'assemblée annuelle de la S.H.S.N., 1891.

5. *Quelques naturalistes fribourgeois (Le chanoine Fontaine)*, discours inaugural à l'assemblée annuelle de la S.H.S.N., 1907.

6. *Essai sur la chasse aux siècles passés et appauvrissement de la faune fribourgeoise* (Mention honorable à l'exposition nationale de Genève, 1896).

7. *Les hannetons* (« Paysan fribourgeois » nos 24 et 25, mars 1921).

8. *Les écrevisses dans les eaux fribourgeoises* (1918).

9. *La destruction de la loutre en Suisse et dans le canton de Fribourg* (1918). etc.

Il a donné 57 communications dans les séances de la Société fribourgeoise des sciences naturelles, communications dont les résumés parfois courts, parfois plus longs, sont tous dans le *Bulletin* de la Société. Il a écrit également de nombreux articles de vulgarisation (21), toujours sur des sujets de sciences naturelles, dans nos journaux ou périodiques fribourgeois: *La Liberté*, les *Etrennes fribourgeoises*, le *Chasseur fribourgeois*, le *Paysan fribourgeois*, la *Revue de Fribourg*, la *Revue scientifique suisse*, etc.

M. le professeur Musy avait bien mérité de la petite patrie fribourgeoise et de ses sciences naturelles en particulier. Il avait eu en tout cas la préoccupation constante et tenace que Fribourg, son canton et son université fussent toujours représentés convenablement et remplissent un rôle digne de leur importance sur la scène des sciences naturelles suisses et en particulier au sein de la S.H.S.N. Aussi, ce fut à juste titre que l'Université, à l'occasion du 25^{me} anniversaire de la création de la Faculté des Sciences en 1921, lui décerna le titre de *docteur honoris causa*, en même temps qu'à M. Jaquet, son infatigable collaborateur. Ce fut à juste titre aussi que pour le cinquantenaire de son entrée en fonctions comme conservateur du Musée, la Direction de l'Instruction publique tint, par une petite fête intime le 8 mai 1927, à lui prouver sa reconnaissance en rappelant ses mérites et en lui décernant des hommages bien mérités. Nous eûmes à cœur aussi de fêter le cinquantenaire de son entrée comme membre dans la Société fribourgeoise des sciences naturelles, le 10 juillet 1927, dans une sortie charmante au Lac-Noir dont les participants gardèrent un excellent souvenir.

Enfin, il y a plusieurs années déjà, une reconnaissance également de ses mérites lui était venue dans sa nomination comme membre de la Commission fédérale de maturité. C'est au milieu des travaux de cette commission que la mort brusque et sournoise devait atteindre, comme dit l'auteur de l'excellent article nécrologique paru dans la *Liberté* du 21 novembre 1927 et auquel nous avons emprunté beaucoup, cet infatigable serviteur de la science et de l'intérêt public, nous ajouterions en plus, de son cher canton de Fribourg.

Nous terminerons avec un hommage d'ordre plus intime, mais qui peut trouver sa place ici. M. Musy fut un père et un époux excellents. Aux siens qui ne nous contredirons pas et qui ressentent d'autant plus le deuil de ce qu'ils ont perdu, nous nous permettons de présenter encore l'expression de nos sincères et vives condoléances.

S. Bays.

Président de la S.Fr. S. N.

(«La Liberté», 19 nov. 1927, n° 269; «Freiburger Nachrichten», idem; «La Patrie suisse», 7 déc. 1927, n° 917.)

Lucien Poffet, secrétaire général des E.E.F. — Le 11 décembre 1927 mourut dans une clinique à Berne, M. Lucien Poffet, secrétaire général des Entreprises électriques fribourgeoises. Miné depuis quelques années par une maladie sournoise, il succomba à une crise aiguë de l'appareil intestinal.

Malgré cette fin prématurée et par ce fait même doublement douloureuse pour sa famille et ses amis, M. Lucien



Poffet a pu léguer à la postérité l'exemple d'un travailleur zélé et avisé. Au Collège St-Michel déjà, il excellait dans le travail et dans l'accomplissement ponctuel du programme journalier. Pourtant l'étude ne lui fut guère facilitée puisqu'il avait à faire chaque jour le chemin Räsch-Fribourg, qui nécessitait une heure de marche. Après avoir obtenu, avec grand succès, le diplôme du baccalauréat, il s'inscrivit à la Faculté de droit de Fribourg et, plus tard, à celle de Berlin.

La licence en droit couronna ses études. Après un stage de deux ans dans l'étude de l'avocat Chassot, M. Poffet fut nommé, en 1905, greffier du tribunal de la Singine. Il remplit cette fonction pendant 13 ans et si bien qu'en 1918, le Collège électoral le nomma gref-

fier du tribunal de la Sarine. Deux ans plus tard, le Conseil d'administration des E.E.F. lui confia le secrétariat général qu'il venait de créer. Dans ces divers postes M. Poffet travailla avec acharnement et mérita ainsi toute la confiance des autorités et du peuple. Juriste d'une profonde érudition, connaissant très bien la grande masse du peuple, qu'il aimait passionnément, il fut à même de rendre de grands services. La mission délicate d'instruire le grand procès de la Banque commerciale fut d'ailleurs une preuve de sa compétence, qui fut hautement appréciée.

Bon patriote, ayant conscience de l'importance de la vie publique et des devoirs des hommes cultivés, il ne se contentait pas de remplir uniquement sa tâche professionnelle. Il se voua tout d'abord à l'armée, dans laquelle il parvint au grade de capitaine. Après avoir commandé pendant quelques années la III^{me} comp. du bat. 17, il fut transféré dans la justice militaire et fonctionna, dès 1916, comme juge d'instruction de la 3^{me} division. Comme officier de troupes, il savait faire régner l'esprit de bonne camaraderie sans faire de concessions à la discipline.

Mais davantage encore que par l'armée, il se sentit attiré par la vie publique. Comme jeune étudiant déjà, il entra dans la Société des étudiants suisses. Comme ses aïeuls, il professa hautement les idées du parti conservateur. Aussi se montra-t-il bientôt orateur influent; dans les assemblées politiques de la Singine, il remporta plus d'une victoire. Son tempérament le désignait comme orateur et comme chef. Il s'intéressa de pair à toutes les questions de culture, de progrès matériel et intellectuel. L'Association populaire catholique suisse trouva en lui un fervent défenseur. Ainsi, il présida le Volksverein de la Singine et pendant trois ans le Männerverein de Fribourg. Il prit de même une part active au développement de la presse et entra, en 1911, dans le Conseil d'administration des *Freiburger Nachrichten* auquel il appartint jusqu'à sa mort.

Fervent catholique et fidèle citoyen, M. Poffet fut aussi un excellent père de famille. Ce fut surtout à cause de sa famille qu'il quitta Tavel et les terres singinoises, dont le parfum le grisait. Quel joie pour lui de pouvoir suivre les études de ses enfants, les guider et constater avec satisfac-

tion combien ils se rapprochaient tous les jours des hauteurs sur lesquelles son esprit cultivé s'était élevé. Cette joie fut partagée par son épouse éclairée et prévoyante. Hélas ce bonheur fut cruellement assombri par la mort de son fils aîné, décédé à l'âge de 19 ans. La santé de M. Poffet déjà chancelante, subit le contre-coup de cette rude épreuve.

Cette vie féconde s'éteignit en pleine force, à 49 ans, alors qu'il aurait pu rendre de précieux services à son pays. Mais les années sont peu de choses ; ce sont les œuvres qui caractérisent un homme. De ce critère, M. Poffet sort comme un exemple. Quand on peut dire d'un homme, qu'il a été un bon catholique, un brave citoyen et un excellent père de famille, on ne peut que s'incliner profondément devant sa tombe.

A. R.

(«Freiburger Nachrichten», 13 déc. 1927, n° 288; «La Liberté», 12 déc. 1927, n° 287.)

M. Joseph Philipona, ancien président du tribunal. —

Le 13 janvier 1928, M. Joseph Philipona succombait, dans sa 83^{me} année, à une pénible maladie qui l'avait immobilisé pendant plusieurs années. Il était le frère de M. le Dr Pie Philipona et de M. le chanoine Louis Philipona. Joseph Philipona, fils d'Etienne, ancien contrôleur des hypothèques à Châtel-St-Denis, était né à Semsales le 29 juin 1845. Son école primaire terminée, il fut envoyé à Engelberg où il suivit pendant deux ans les cours du collège. En 1861-1862 il entra en 4^{me} classe littéraire au collège St-Michel à Fribourg et y

achevait ses études classiques. Après deux semestres passés à notre ancienne Ecole de droit, en 1866-1867, le Conseil d'Etat le nommait secrétaire de préfecture du district de la Veveyse, le 20 juillet 1867. Le Gouvernement lui confiait, en outre, le 14 janvier 1870,



le poste de substitut du contrôleur des hypothèques et du bureau de l'enregistrement de Châtel-St-Denis et, le 16 juin 1873, celui d'inspecteur des écoles du district de la Veveyse qu'il conserva jusqu'en 1883. A côté de ses occupations officielles Joseph Philipona ouvrit aussi un bureau d'agent d'affaires. Il résigna la plupart de ces fonctions pour occuper le poste de greffier du tribunal de la Veveyse dès le 12 mars 1880. Le Collège électoral le désignait comme président du dit tribunal, le 2 décembre 1883. Pendant près de quarante ans, il s'acquitta de ses fonctions avec intelligence et surtout avec une très grande droiture.

Elu député du cercle de la Veveyse, le 5 décembre 1886, il représenta son district jusqu'à la fin de 1921. Pendant cette longue période, il fit très souvent partie des nombreuses commissions du Corps législatif et en particulier de l'importante commission d'économie publique. Le Grand Conseil l'avait aussi désigné, le 24 novembre 1894, comme juge suppléant du Tribunal cantonal. Il succéda à son père en sa qualité d'agent de la Banque de l'Etat à Châtel, de 1903 à 1918, et il fonctionna pendant plusieurs années comme membre du Conseil communal de cette ville.

M. Joseph Philipona fut en politique, dit l'*Indicateur de la Veveyse*, le chef incontesté des conservateurs de la Veveyse. Ami intime de Georges Python et du chanoine Schorderet, il sut leur prêter main forte et être, comme il le disait plaisamment, leur « fidèle lieutenant ». Ce fut lui qui, avec quelques amis dévoués, qui, hélas ! ont presque tous disparu, fonda les Cercles catholiques de Châtel-St-Denis et d'Attalens. C'est aussi à sa générosité que le Cercle de l'Union catholique de la Veveyse doit son drapeau dont il fut le parrain.

Toutes ses belles qualités intellectuelles étaient doublées d'un cœur généreux et enthousiaste aimant à se dépenser pour toutes les belles causes. »

Châtel-St-Denis fit à ce magistrat méritant d'imposantes funérailles auxquelles participèrent plusieurs membres du Gouvernement, des juristes, des ecclésiastiques et de nombreuses délégations de sociétés et d'institutions. *G. Cx.*

(« La Liberté », 13, 14 et 17 janvier 1928, nos 10, 11 et 13 « Indicateur de la Veveyse » 14 janv. 1928, n° 2.)

M. Jean Victor Nouveau, dentiste. — M. Nouveau naquit le 28 novembre 1866, à Couches-les-Mines, petite ville de Saône-et-Loire, sur la route de Paris à Lyon où son père, Hugues Nouveau, tenait un hôtel. Sa mère était une Fribourgeoise. Henriette Courlet, de Villarlod. Rappelons, en passant, que Hugues Nouveau fit la campagne d'Italie sous Napoléon III, en 1859 et qu'il y gagna une médaille.

Après la mort de son mari, M^{me} Nouveau rentra dans son pays d'origine avec ses deux enfants. Victor n'avait que deux ans. En 1870, croyons-



nous, elle épousa en secondes noces M. François Bugnon, de Tornay-le-Grand, chirurgien-dentiste, à Fribourg. Bugnon avait subi son examen d'état le 9 octobre 1868 et la Commission de santé du canton de Fribourg, très satisfaite du résultat de l'examen, proposa « d'autant plus volontiers au Conseil d'Etat d'accorder la patente de chirurgien-dentiste à M. Bugnon, que ce dernier avait déclaré ne vouloir s'établir qu'après avoir fait un nouveau

voyage de perfectionnement à Paris et à Londres ». La patente fut accordée le 10 octobre 1868.

Si nos souvenirs sont exacts, M. Bugnon fut le premier dentiste qui vint se fixer à Fribourg. En tout cas, en 1880, il y était encore seul à exercer son art et il fut, en effet, un véritable artiste dans sa partie. Nous revoyons encore son cabinet de la rue du Varis et l'impressionnant et magnifique fauteuil mécanique... L'opération terminée, la petite dent remise dans une boîte, le bon Monsieur Bugnon ne manquait pas de proposer à ses petits clients le problème suivant: « ce fauteuil a coûté 700 fr.; combien faudra-t-il que j'arrache de dents pour le payer? » Après un moment de réflexion, le petit patient répondait fièrement: « 700! » (L'extraction d'une dent coûtait un franc à cette époque.)

Victor Nouveau fit toutes ses classes à Fribourg; puis, ayant un goût prononcé pour la carrière de son beau-père,

il commença ses études dentaires chez lui et les termina par un semestre à l'Ecole dentaire de Genève. Il passa ses examens d'état devant la Commission de santé du canton de Fribourg et obtint la patente de médecin-dentiste le 24 août 1886. S'il n'avait écouté que son cœur et ses vingt ans, Victor Nouveau serait rentré dans son beau pays de France auquel il était très attaché, mais par déférence pour sa mère, il demeura à Fribourg. Dès lors, il chercha à régulariser sa situation dans notre pays en sollicitant la naturalisation fribourgeoise qu'il obtint le 18 novembre 1889. Il songea d'abord à acquérir la bourgeoisie de la commune de Pont-la-Ville dans laquelle se trouvaient des parents de sa mère, mais il se décida quelque temps après pour celle de Tinterin, qui lui fut accordée le 20 janvier 1890. L'année suivante, le 12 juillet 1891, il fut reçu dans la bourgeoisie de Fribourg. Il fit son service militaire chez nous.

Il fit partie du Conseil général de la Ville de Fribourg de 1897 à 1909. Le 12 mars 1911, il fut nommé conseiller communal de Fribourg et le resta jusqu'en 1922. Comme tel il fut président de la Chambre des pauvres, membre de la commission des écoles, de la commission générale des secours, de la commission d'hygiène scolaire, du contrôle des assurances mobilières, de la commission du Technicum, de la commission du ravitaillement (1919), directeur de la Régie (1920). Le 30 juin 1914, le Conseil d'Etat le nomma membre délégué du Gouvernement dans le conseil de surveillance de la Caisse hypothécaire, poste dans lequel il fut confirmé en 1920. Dans ces diverses fonctions, comme dans tout le reste, M. Nouveau se dépensa sans compter. Il était toujours prêt à rendre un service, on ne faisait jamais appel en vain à son cœur, à son dévouement, à sa bourse. Il fut d'une charité inlassable envers quelques-uns de nos couvents, envers les orphelinats, les pauvres de Fribourg et du dehors, en un mot envers tous les déshérités. Aussi fut-il un des hommes les plus populaires de notre cité qu'il aima tant et dont il soutint les intérêts et plus spécialement ceux du quartier du Bourg, avec tout le zèle et tout le feu dont il était capable. En politique, M. Nouveau appartenait au parti conservateur qui trouva en lui

l'attachement le plus fidèle et un dévouement à toute épreuve. En religion, comme en politique, ses convictions étaient inébranlables.

Conteur charmant, M. Nouveau égayait la conversation d'anecdotes et de souvenirs intéressants, il avait vu et entendu tant de choses, il avait été mêlé à tant d'affaires....

Il ne paraît pas possible de clore cette petite notice sans évoquer le nom du Lac-Noir. Peut-on songer à M. Victor Nouveau, sans songer au Lac?, à cette propriété qu'il a tant aimée? Peut-on oublier que ce fut lui qui pendant de nombreuses années entretint la chapelle et assura, avec quelles difficultés, le service religieux dont profitait toute la contrée et les hôtes du Lac-Noir? Les hommes l'oublieront peut-être, mais la Vierge Marie, patronne de la chapelle du Lac, s'en sera souvenue, Elle, pour l'accueillir au seuil de l'éternité lorsqu'il quitta la terre, le 24 mai 1928.

Ræmy.

(«La Liberté», 25 mai 1928, n° 122; «L'Indépendant», 26 mai 1928, n° 63; «Archives d'Etat», dossier-fiches.)

M. Joseph Dévaud, curé-doyen. — Né à Chapelle, paroisse de Promasens, le 18 septembre 1867, M. le doyen Dévaud appartenait à une modeste famille de campagnards. Orphelin de bonne heure, l'enfant, fils unique, fut confié aux soins d'une personne dévouée. Il fréquenta l'école communale de Chapelle-sur-Oron et comme son intelligence remarquablement ouverte indiquait de précoces dispositions pour l'étude, comme l'enfant manifestait de plus une piété profondément sincère l'excellent pasteur de l'endroit, Mgr Thierrin, devint pour lui un protecteur généreux et dévoué.

Il fut envoyé faire ses études secondaires à St-Claude, chez Dom Gréa, sa philosophie, à l'école apostolique d'Avignon, tenue par des Pères jésuites et sa théologie au Séminaire de Fribourg, où il fut condisciple du regretté Mgr Bovet.

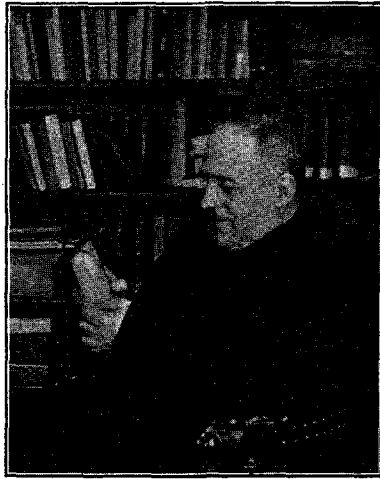
Ordonné prêtre en 1891, il revêtit de nombreuses charges et dignités. Après avoir été trois ans vicaire à Carouge,

il fut nommé en 1894, coadjuteur à Châtel-St-Denis et professeur à l'Ecole secondaire; en 1895 il devint curé d'Aumont; en 1901, il fut nommé curé d'Estavayer, puis doyen, dès 1904.

Enfin, Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg l'avait élevé, il y a quelques mois, à la dignité de chanoine honoraire de la cathédrale de St-Nicolas.

A Carouge déjà, comme vicaire, il sut, grâce à son intelligence, et à son tact, se ménager la sympathie d'un maître difficile tout en gagnant l'affection de toute la population.

A Châtel-St-Denis, son nouveau ministère devait peu ressembler à celui qui, jusque là avait absorbé son activité et occupé son zèle. Il devait seconder le curé de la paroisse dans les labeurs de la pasto-



ration tout en donnant un grand nombre d'heures d'enseignement à l'école secondaire sur des matières fort diverses et qu'il n'avait pas même eu l'occasion de préparer spécialement.

Loin de se décourager, il domine avec aisance les nouvelles difficultés qui se présentent à lui. Esprit clair et psychologue affiné, il emploie à la pastoration son cœur plus que son savoir tandis qu'il combine habilement l'un et l'autre pour enseigner les jeunes.

Mais déjà le 9 mai 1895, l'évêque du diocèse le place à la tête de la paroisse d'Aumont. L'accomplissement intégral de son devoir uni à une extrême bonté lui acquiert bientôt une légitime et salutaire influence. L'état de l'église d'Aumont laissait complètement à désirer. Immédiate-

ment, le nouveau pasteur s'efforce de réunir les fonds nécessaires pour rendre digne la maison du Seigneur. Il donne personnellement l'exemple de largesses qui dépassent presque ses possibilités. Ses libéralités, son zèle pour la décoration de l'église, son application au devoir de sa charge pastorale devaient attirer l'attention de ses supérieurs aussi, quand, l'inoubliable M. Nuoffer, le grand bienfaiteur de l'Hospice de la Broye, résigna ses fonctions de curé pour prendre un repos que la fatigue et la maladie lui imposaient, le nom de M. Dévaud fut aussitôt prononcé et, après quelques mois d'attente, l'évêque du diocèse le nomma curé de l'importante paroisse d'Estavayer-le-Lac.

A partir de cette date, M. Dévaud, déploya son labeur et sa dévorante activité dans le chef-lieu de la Broye. Son zèle s'y manifeste de multiples manières et avec un grand succès.

Bien qu'il n'aima pas prendre la parole en public, il paraissait parfaitement à l'aise dans sa chaire paroissiale.

Ses sermons étaient puisés bien plus dans la réflexion personnelle, son grand bon sens et sa profonde piété que dans les livres, aussi étaient-ils toujours simples, profonds et bien à la portée de tous. Convaincu de la nécessité de plus en plus grande d'une instruction religieuse solide, il s'applique à donner des leçons excellentes soigneusement préparées. Il publia même pour le cours moyen un catéchisme fort apprécié qui eut de nombreuses éditions.

C'est une rédaction très heureuse de ce qu'il y a d'essentiel dans le catéchisme du diocèse ; elle s'adapte avec bonheur au développement des enfants du cours intermédiaire.

Comme complément de sa première publication, M. l'abbé Dévaud a composé d'autres livrets tout aussi pratiques, l'un pour les prières que les enfants sont appelés à réciter, l'autre à l'usage des servants de messes. Mais, si les enfants ont occupé une grande place dans les préoccupations de son ministère, les autres paroissiens n'ont certes pas été oubliés.

Pendant les vingt-sept années de son ministère, à Estavayer, le nombre des hommes qui assistent à la messe et qui font leurs Pâques augmente beaucoup ; le nombre des

communions de dévotion est décuplé. M. Dévaud crée un patronage pour jeunes gens, un patronage pour jeunes filles, un bulletin paroissial, des mieux rédigés, et enfin, il est l'ami des malades et des deshérités. Personne ne saura tout le bien qu'il a fait. Pauvre lui-même, car il donnait toujours plus qu'il n'avait, il provoquait la charité sans relâche. Que de personnes ont été discrètement secourues par lui-même ou par son intermédiaire. Mais il ne donnait pas seulement des secours matériels. Que d'heures passées au confessional, que de conseils donnés, que de bonnes paroles pour retremper la foi vacillante ou pour aider à surmonter les découragements.

Et cependant, rien n'était négligé. Sous sa haute protection le chant liturgique fut toujours bien soigné. M. Dévaud, aimait le plein-chant, aussi, grâce à ses excellents conseils, le chœur d'homme de l'église St-Laurent est arrivé à le chanter d'une manière qui lui fait vraiment honneur. Un chœur de dames, appelé à chanter surtout aux vêpres de la Sainte Vierge et aux prières du mois de Marie, a été entouré de toutes ses sympathies et enfin le Chœur-Mixte de St-Laurent, constitué pour chanter les offices des grandes fêtes, a toujours été l'objet de ses soins particuliers pour le maintenir dans la stricte observance de l'esprit de l'Eglise.

Comme à Aumont, M. le Doyen Dévaud, a toujours tenu à avoir une église bien ornée et bien entretenue, aussi, les Dames dites du « Tabernacle » sont-elles devenues, pour lui, par le zèle et le goût qu'elles ont toujours manifesté dans l'ornementation de l'église, de véritables amies.

A côté de la vie paroissiale, M. le doyen Dévaud s'intéressait d'une manière particulière à l'Hospice de la Broye dont il était membre du comité de Direction. Il présidait le comité de Direction de l'Institut Stavia. Il s'intéressait également, d'une manière particulière, à toutes les manifestations de notre vie fribourgeoise. La bonne presse avait en lui un vaillant défenseur.

Comme tout bon prêtre, il eut beaucoup de zèle pour le recrutement sacerdotal; il suscita et encouragea beaucoup de vocations, développa la générosité de ses paroissiens pour la quête des aspirants au sacerdoce.

Bien plus, il s'est acquis un mérite éminent dans l'apostolat missionnaire, puisque, grâce à son zèle, les paroissiens d'Estavayer ont fondé trois bourses de fr. 5000.— chacune en faveur du clergé indigène des missions.

Les œuvres de la Propagation de la foi, de la Sainte-Enfance et de Saint-Pierre apôtre furent si bien organisées par lui que le cardinal van Rossum, préfet de la Propagande, avait l'intention de venir, au cours de ses vacances, faire une visite à M. le doyen Dévaud, pour lui témoigner sa haute satisfaction et le remercier pour le zèle qu'il mettait à recommander et à promouvoir ces œuvres.

Au reste, la Revue officielle de l'œuvre de St-Pierre apôtre, revue paraissant à Rome et adressée à tous les missionnaires catholiques, écrit entre autres ce qui suit: « Au matin du 9 juillet dernier est mort dans les mêmes sentiments de piété qui avaient animé toute sa vie, M. l'abbé Joseph Dévaud, révérend curé-doyen de la ville d'Estavayer-le-Lac, en Suisse.

« Ce prêtre, auquel nous pouvons rendre hommage d'avoir été dans toute l'acceptation du terme un véritable ministre de Jésus-Christ, a été l'illustration vivante d'une vérité de première importance, à savoir: qu'un prêtre vraiment uni au Christ s'applique de toute son intelligence et de toutes ses forces à soutenir la cause missionnaire et n'oublie jamais d'acheminer vers un même zèle les fidèles qui lui sont confiés...

« Par l'intérêt qu'il porta à notre œuvre, M. le doyen Dévaud ne donna pas seulement un magnifique exemple aux prières de son diocèse, mais nous osons le proposer comme modèle à tous les prêtres catholiques en signalant le zèle toujours croissant dont il fit preuve soit à notre égard, soit à l'égard de nos Séminaristes des Missions...

« Maintenant, cet excellent prêtre n'est plus parmi nous: notre œuvre perd sur terre un ami très sincère mais nous sommes persuadés qu'elle a acquis dans le Ciel un protecteur spécialement dévoué, qui, par ses prières, suscitera parmi les prêtres de nombreux imitateurs de son zèle... »

M. l'abbé Bondallaz, révérend Père Missionnaire, nous écrit de Boffa (Guinée française): « L'annonce de ce décès

me peine profondément. Je perds en M. le doyen Dévaud un protecteur et un généreux bienfaiteur de mon œuvre. Ce n'est pas sans émotion que je pense encore à mon passage chez lui l'année dernière et à sa générosité toute apostolique... »

Tel est le prêtre que la paroisse d'Estavayer a perdu et pleuré. Une foule considérable, plus de 1200 personnes, est accourue aux obsèques de M. le doyen Dévaud, pour rendre un dernier témoignage de sympathie à celui qui avait dirigé les destinées de la paroisse d'Estavayer durant près de 27 ans. Chacun a mieux compris combien ce prêtre était aimé et vénéré de nos populations.

Mgr Ems, vicaire général du diocèse, a dit l'office d'enterrement, assisté de M. l'abbé Crausaz, professeur au Collège St-Michel et de M. l'abbé Sallin, aumônier de l'Asile de Marsens.

Sa Grandeur Mgr Besson avait pris place dans le chœur et donna l'absoute.

Estavayer a fait à M. le doyen Dévaud de grandioses funérailles. Le cher défunt repose dans la chapelle du cimetière d'Estavayer, auprès de nombreux prédécesseurs, auprès de Mgr Thierrin qui fut le protecteur de son adolescence et qu'il fut heureux d'attirer dans son voisinage comme aumônier de l'Hospice de la Broye où il est mort voici deux ans. Les paroissiens d'Aumont, d'Estavayer et tous ceux qui ont connu et aimé le vénéré Doyen se font un devoir de prier pour le repos de son âme et gardent de lui un religieux souvenir.

Dr L. Renevey.

(« La Liberté », 9 et 10 juillet 1928, nos 158 et 159 ; « Journal d'Estavayer », 10 et 13 juillet 1928, nos 55 et 56.)

M. Albert Nussbaumer, banquier. — C'est avec consternation que l'on apprit, le 16 juillet 1928, la mort de M. Albert Nussbaumer, banquier à Fribourg. Personne ne pouvait croire qu'une brève maladie avait emporté, dans

sa 40^{me} année, cet homme dont la vie admirablement ordonnée était une manifestation de constante énergie.

Après des études littéraires au Collège St-Michel et des études commerciales, à Bâle, il était entré dans la banque créée par son père. Sa collaboration avec celui-ci, qui dura



jusqu'à sa mort et fut son activité principale, était empreinte d'un tel souci de l'ordre et de la ponctualité dans les affaires qu'elle sut toujours gagner la confiance des populations de la ville comme celles des campagnes. Prudent, avisé, attentif à tout ce qui se passait sur le terrain économique et financier, Albert Nussbaumer ne se livrait à aucune opération hasardeuse, se contentant d'être le gérant scrupuleux des intérêts qui lui étaient remis. Il accueillait chacun

avec bienveillance et affabilité, mais, dans toute tractation, il avait soin d'éviter les moindres faiblesses et de repousser, dès le principe, les solutions qu'il ne jugeait pas strictement conformes à un esprit de saine administration.

Ces qualités, qui s'étaient affirmées dès la première heure, attirèrent sur lui l'attention de l'autorité tutélaire de Fribourg, qui fit souvent appel à ses services dans les cas où la gestion des biens pupillaires apparaissait comme particulièrement difficile. On pouvait être sûr que le sort du mineur ou de l'interdit se trouvait placé en d'excellentes mains, car il apportait à l'exercice de ses fonctions de tuteur un dévouement sans limite, se préoccupant des besoins moraux de ses pupilles aussi bien que de leurs intérêts matériels.

S'il se tint éloigné de la politique active, à laquelle il préférait le champ de travail qu'il s'était assigné, Albert Nussbaumer ne demeura cependant pas indifférent à ce qui concernait la chose publique. Loin de vivre replié sur lui-même, il donnait en maintes occasions des preuves

de son ardent patriotisme, de son attachement sincère aux institutions existantes, de son désir de voir le pays progresser sans de brusques évolutions. Il avait spécialement à cœur la réussite de nos grandes manifestations religieuses ou civiles, à l'organisation desquelles il contribuait comme membre du Comité des cérémonies. Ami du chant, ami du sport, il s'était acquis de nombreuses sympathies au sein des sociétés de la ville dont il faisait partie.

Albert Nussbaumer était apprécié de tous ceux qui le connaissaient pour son éducation et son urbanité. Mais combien il était cher à ses amis de jeunesse, à ses camarades d'études, auxquels il resta toujours si fidèle ! Nous qui avons eu le bonheur d'être à ses côtés, sur les bancs du collège, nous nous plaisions à le retrouver constamment le même dans nos rencontres ou nos réunions intimes. Aucune des qualités de l'adolescent d'autrefois n'avait disparu : ni son exquise amabilité, ni la droiture de son esprit, ni sa courageuse franchise. A la générosité de son cœur s'alliait la loyauté de son caractère. Jamais il ne déguisait sa pensée, quel que fût son interlocuteur. Jamais il ne taisait ce qui était pour lui la vérité, lorsqu'il estimait que celle-ci devait être dite.

Cette homme, qui s'était tracé une ligne de conduite suivie sans défaillance et qui avait toujours entouré ses parents d'une touchante affection, ne pouvait être que la meilleur des époux et le meilleur des pères. Il fut, en effet, l'un et l'autre. Son jeune foyer, fondé il y a dix ans par son mariage avec M^{lle} Despond, fille de M. Despond, ancien syndic de Bulle et ancien député, était l'objet de ses soins les plus tendres. Heureux de la naissance des quatre enfants que Dieu lui avait donnés, partageant le sentiment du devoir avec une épouse éminemment chrétienne, il consacrait à sa famille tout le temps que lui laissaient ses occupations et il n'y avait pas pour lui d'instants plus beaux que ceux où il initiait ses petits aînés à la vie, avec cette conscience et cette force qui ne cessaient de le diriger lui-même.

Albert Nussbaumer, hélas ! a été ravi prématurément à sa famille, à ses amis, à la société ! Obligés de nous incliner devant la volonté du Tout-Puissant, nous chercherons

notre consolation dans la certitude que cette existence trop courte, mais si pleine de dignité, aura été couronnée par les béatitudes éternelles promises à l'homme de bien et qu'ici-bas elle restera longtemps un exemple pour tous ceux qui ont connu le cher disparu.

B. W.

(« La Liberté », 17 juillet 1928, n° 165 ; « L'Indépendant, idem, n° 85.)

M. Charles Gottrau. — Les obsèques de cet ancien administrateur des Eaux-et-Forêts eurent lieu, à l'église du Collège, le mercredi 8 août 1928.

Né le 6 octobre 1857, à Fribourg, il était le fils de Jean-Baptiste Gottrau et de Mariette, née Brügger. A la mort de ses parents, Charles Gottrau fut confié à l'Orphelinat bourgeois. A sa sortie de l'établissement, il entra, vers 1878, à l'Intendance des Bâtiments, dirigée par M. Nein.



M. Charles Gottrau, dit la *Liberté*, était déjà attaché au bureau de direction de la Société des Eaux-et-Forêts en liquidation, sous les ordres de M. Simon Crausaz, quand l'Etat de Fribourg se rendit acquéreur de l'entreprise.

Ce fut le 1^{er} octobre 1888 que les Eaux et Forêts devinrent la propriété de l'Etat. A la veille de ce jour, une crue désastreuse de la Sarine parut vouloir emporter l'usine du Barrage et anéantir les espoirs que le gouvernement fondait sur l'acquisition de l'œuvre de Ritter, point de départ de la brillante destinée des Entreprises électriques fribourgeoises.

C'est dans cette tragique conjoncture que M. Charles Gottrau se signala à l'attention du gouvernement. Il fut préposé à la gestion de la nouvelle entreprise d'Etat avec le titre d'administrateur. On se loua d'emblée de son zèle et de son savoir-faire ; la Direction des Travaux

publics, sur laquelle reposait le souci de la bonne marche de l'affaire eut en M. Charles Gottrau un collaborateur de toute confiance.

Par la suite, avec l'extension de l'entreprise, un partage d'attributions s'effectua: M. l'ingénieur Maurer, un autre pionnier de l'œuvre à cette époque, eut particulièrement dans son ressort les usines électriques et M. Gottrau l'administration générale et le service des eaux avec son annexe: l'exploitation des matériaux libéralement fournis par la Sarine.

M. Charles Gottrau fut un fonctionnaire consciencieux, ardemment dévoué à l'entreprise qu'il avait vu naître et dont il suivait le développement avec la fierté d'un bon patriote et d'un coopérateur zélé. Toujours modeste et affable, assidu au travail, il montrait l'exemple de l'accomplissement désintéressé du devoir.

Chaque matin, à 6 heures, il se rendait au Barrage; puis de là montait à Pérolles, visiter les chantiers qui étaient sous ses ordres. Il était très bon avec ses subalternes.

M. Gottrau resta pendant quarante années au service de l'Etat de Fribourg. Il le quitta en 1919, peu après la transformation de l'entreprise des Eaux et Forêts en Entreprises électriques fribourgeoises, dans laquelle il avait reçu le titre de sous-directeur. Les conjonctures douloureuses de cette époque, la mort de M. le conseiller d'Etat Cardinaux, son chef hiérarchique, auquel il était profondément attaché, puis celle de M. l'ingénieur Maurer, aux côtés de qui il avait travaillé avec tant de zèle à la prospérité des Eaux et Forêts, l'avaient vivement affecté.

Lorsqu'il quitta le service de l'Etat de Fribourg, il se retira auprès de sa fille et de son beau-fils à Neuhausen, près de Schaffhouse. C'est là qu'il est décédé, le 4 août 1928, à l'âge de 71 ans.

M. Charles Gottrau laisse le souvenir d'un Fribourgeois ardemment dévoué à son canton et qui a servi l'intérêt public avec toute sa conscience.

B. G.

M. Pierre Biolley, curé-doyen. — M. Pierre Biolley, né à Praroman, en 1857, d'une famille riche des biens de la fortune, mais plus riche encore par ses principes religieux, fit ses études littéraires au Collège de St-Maurice, en Valais et les compléta à Feldkirch, en Autriche. En 1879, il entra



au Séminaire diocésain à Fribourg et reçut l'onction sacerdotale des mains de S. G. Mgr Mermillod, en juillet 1883. Nommé vicaire de la paroisse catholique de Vevey, le jeune abbé Biolley n'économisa ni sa fatigue ni son dévouement dans ce premier ministère qui lui fut confié par son Evêque et qu'il exerça pendant trois années, de 1883 à 1886. Il vint ensuite à Givisiez assister dans ses derniers jours la vieillesse de M. le curé Favre et prendre bientôt sa succession,

comme curé de cette paroisse. Mais doué d'un caractère très entreprenant, d'un cœur fort généreux et d'un merveilleux optimisme, M. le curé Biolley ne tarda pas à quitter sa nouvelle paroisse pour entreprendre la fondation de la Ferme-Ecole de Sonnenwyl, après s'être assuré la précieuse collaboration de Mgr Savoy, hanté de la lutte contre l'alcoolisme, ancien supérieur du Séminaire, de M. l'abbé Villet, depuis directeur de la Fondation Déglise à Châtel, et de M. Henri Emmenegger, ce dernier en tant qu'associé, professeur et directeur des travaux. C'était vers la fin de l'année 1886 que s'organisait cette première Ferme-Ecole destinée à révolutionner notre agriculture fribourgeoise dans ses méthodes surannées et dans son insuffisante compréhension des progrès modernes quant à l'outillage, l'élevage intensif du bétail et la fumure des champs. Le 22 janvier 1889, Sa Sainteté Léon XIII faisait adresser une lettre fort élogieuse à Mgr le Prévôt Favre, protecteur de l'œuvre de Sonnenwyl; Son Eminence le Cardinal Mermillod et Mgr Deruaz donnèrent aussi leurs encouragements et leurs bénédictions au zélé directeur M. Biolley. Par décision du Grand Conseil, la Ferme-Ecole de Sonnenwyl fut érigée

en *Ecole cantonale d'agriculture* et transférée sur le domaine de l'Etat à Grangeneuve. M. le curé Biolley en fut le premier directeur, en suite de sa nomination par le Conseil d'Etat en date du 30 octobre 1900. Mais une idée plus grande encore hantait le cerveau de M. le directeur Biolley ; il réussit à fonder la nouvelle paroisse de Bonnefontaine. La consécration de la nouvelle église eut lieu le 1^{er} juillet 1894 et M. l'abbé Biolley en fut le premier curé jusqu'en 1898, époque où Mgr Deruaz l'appela au poste délicat de curé de Colombier. En 1907, au lendemain de la mort de M. Comte, curé de Châtel-St-Denis, Mgr l'évêque demanda à M. Biolley d'accepter la succession de ce prêtre si vaillant qui avait dirigé cette importante paroisse pendant 42 ans. Dans ce nouveau champ d'apostolat, M. le curé Biolley fut surtout l'homme des généreuses initiatives, et comme précurseur des nouvelles exigences paroissiales demandées par les besoins nouveaux de récréations et de conférences, il se hâta de fonder une Maison d'œuvres paroissiales pour toutes les œuvres de jeunesse et de sociétés locales. Il fit reconstruire le presbytère, redresser la flèche du clocher de l'église, agrandir l'hôpital Monney, promouvoir et encourager toutes les œuvres et toutes les initiatives utiles au développement intellectuel, religieux et social de ses paroissiens. Sa prodigieuse activité combattue par les fatigues de l'âge et d'un inlassable labeur lui conseilla d'accepter en 1912 le poste de curé de Corserey, poste de tout repos qui lui procura une nouvelle vaillance et lui permit de nouvelles énergies sacerdotales qu'il voulut dépenser bientôt dans son ancienne paroisse de Bonnefontaine, heureux de recevoir et de conserver son zélé fondateur dès 1923. A cette occasion, Mgr l'évêque tint à lui exprimer sa paternelle bienveillance et sa gratitude pour ses nombreux services rendus à l'Eglise, au diocèse et au canton, en le nommant doyen du décanat de Saint-Maire en 1924. Les deux communes de Bonnefontaine et Montécu formant la paroisse de Bonnefontaine, en reconnaissance des éminents services rendus, tant matériels que spirituels à la paroisse, comme fondateur, desservant, et ensuite comme curé-doyen, lui accordèrent en une fête toute intime à l'église, présidée

par M. Arni, Chancelier de l'Evêché, la bourgeoisie d'honneur, le 11 décembre 1927. On peut dire que M. le doyen Biolley mourut, après une vie pleine de labeur, de dévouement et de mérites, le 18 août 1928 et fut inhumé à Bonnefontaine au milieu d'un immense concours de prêtres, de parents et d'amis.

L. Philipona, chanoine.

(« La Liberté », 18 août 1928, n° 192; « Indicateur de la Veveyse », 25 août 1928, n° 34; « La Semaine catholique », 23 août 1928, n° 34.)

M. Henri Geinoz, ingénieur, conseiller communal. — Le soleil s'était levé radieux sur le joli bourg de Sierre. Les maisons blanches de Miège et les hôtels de Montana scintillaient comme des perles sur l'azur de la montagne que de légères brumes délimitaient seules d'avec l'azur du ciel.



Sous le charme de cette journée de vacances, je pénétrais dans les halles bien aménagées de l'exposition valaisanne. C'est à ce moment qu'un ami m'aborde et me dit avec une grande sympathie: « Vous avez perdu l'un de vos collègues ». Combien de personnes, jusqu'aux enfants de M. Geinoz, furent rappelés aux tristes réalités par cette voix douloureuse du sort.

Qui n'a pas été frappé dans une amitié sincère ou dans une affection profonde en apprenant la mort si inopinée de cet homme de bien que fut le conseiller Geinoz survenue le 11 septembre 1928?

A Neirivue, il était né fils de l'ancien préfet Lucien Geinoz. A Fribourg, il fit ses études dans les classes techniques du Collège St-Michel. A Zurich, il couronna trois années d'Ecole polytechniques en passant brillamment les examens qui lui conférèrent le diplôme d'ingénieur-électricien. Henri Geinoz resta toute sa vie ce qu'il fut durant ses études: constant dans ses efforts, consciencieux

dans ses rapports, toutes qualités agrémentées de ce charme que lui donnaient son affabilité et son gai caractère.

Henri Geinoz fut l'homme de ses œuvres. Il ne redouta pas de s'expatrier et de chercher fortune dans le vaste monde à un âge où tant de jeunes hommes prennent dans la ville qui les vit naître la première place qui se présente. Tour à tour à Mulhouse et à Zurich, à Frauenfeld et à Genève, le jeune ingénieur acquit des connaissances et une expérience qui lui furent précieuses le jour où il fonda à Fribourg la fabrique d'accumulateurs qu'il développa et dirigea jusqu'au soir de sa mort.

Les accumulateurs Geinoz étaient des mieux cotés et les clients, les grossistes surtout, affluaient à ses stands des salons de l'automobile, du radio et des expositions où il obtint, comme à Berne en 1924, les plus hautes récompenses.

Henri Geinoz n'a jamais été un politicien bruyant et remuant, mais il jouissait de cette confiance et de cette sympathie qui devait le faire désirer comme représentant par ceux de ses concitoyens qui avaient été élevés dans les mêmes traditions. En 1913, il entra au Conseil général et passa, aux élections de 1922, dans un Conseil communal qui était alors si profondément modifié dans l'état de ses membres. Ses aptitudes et ses goûts le désignaient à ses collègues pour en faire le vice-président de la commission des finances et le conseiller technique de la commission de l'Edilité.

De quelle affection l'entouraient tous ses collègues et quelle atmosphère de sympathie pénétrait avec lui dans la salle des séances lorsque avec son franc sourire, il saluait les uns et les autres !

La collaboration de Henri Geinoz fut précieuse. Il s'est acquis un titre impérissable à la reconnaissance de la postérité en dirigeant les travaux du plan d'aménagement de la ville de Fribourg. Dans toutes les questions édilitaires les avis de M. Geinoz étaient marqués au coin du bon sens, d'un goût sûr et de la plus stricte impartialité.

Lorsque je sortis de l'exposition de Sierre, le soleil s'était caché derrière les nuages, une trainée d'embruns dési-

gnait seule l'emplacement du Val d'Anniviers et lorsque j'arrivai à Fribourg, le brouillard qui pleurait goutte à goutte sur les rues de la ville reflétait l'état d'âme affligé de tous ceux qui avaient appris la mort d'Henri Geinoz.

Dr P. A.

(« La Liberté », 12 août 1928, n° 213; « L'Indépendant », 13 et 15 août 1928, nos 110 et 111.)

Allons courir les forêts...

I

*Allons courir les forêts :
Il y fait si beau, si frais...
Dans la forêt qui s'éveille
S'élève un chant matinal :
Le lever du jour égaie
Tout l'ailé peuple animal.
Les arbres eux-mêmes prient
En muettes oraisons
Dès que sur leurs cimes brillent
Quelques solaires rayons.*

II

*Allons courir les forêts :
Il y fait si beau si frais.
Un léger souffle caresse
Sapins, chênes et foyards.
Les oiseaux causent tendresse
En gazouillis babillards.
Et pendant que gaudriolent
Des insectes querelleurs,
Les papillons balifolent
Autour des plus belles fleurs.*

III

*Allons courir les forêts :
Il y fait si beau, si frais.
Les écureuils en voyage
Font aux méchants garnements :
Ils remplissent le feuillage
De menus grignotements.
A quelques pas de leur gîte.
Craintifs, rôdent les levrauts ;
Le moindre bruit les agite :
Ils ont peur des louvetaux !*

IV

*Allons courir les forêts :
Il y fait si beau, si frais.
Une vaste pépinière
Sert de refuge aux crapauds.
Au milieu de la clairière
Un étang chauffe ses eaux.
D'accueillants tapis de mousse,
Au pied d'un arbre géant,
Disent que la terre est douce
Au promeneur jainéant.*

V

*Allons courir les forêts :
Il y fait si beau, si frais.
Les oisillons et les plantes,
Ce qui chante, ce qui croît,
Les fleurs odoriférantes :
Tout dans le sylvestre endroit,
Avec un ensemble étrange
En un langage secret,
Tout proclame et tout louange
La beauté de la forêt.
Allons courir les forêts :
Il y fait si beau, si frais...*

PIERRE VERDON.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Calendrier pour 1929.	
Foires et marchés pour 1929.	19
Autorités fédérales.	23
Autorité législative cantonale.	24
Autorité exécutive.	26
Direction de l'Instruction publique	26
» de la Justice, des Cultes, etc..	36 et 77
» des Finances.	40
» de l'Intérieur, de l'Agriculture, etc.	42
» des Travaux publics	46
» de la Police, de la Santé publique, etc..	47
» Militaire, des Forêts, Vignes et Domaines	51
Syndics du canton	52 et 77
Pouvoir judiciaire, tribunaux, justices de paix.	58
Commune de Fribourg.	68
Etablissements de crédit public	73
Entreprises électriques fribourgeoises.	75
Administration des fondations de l'Evêché.	75
Officiers d'Etat civil.	76
Taxes postales	78

* * *

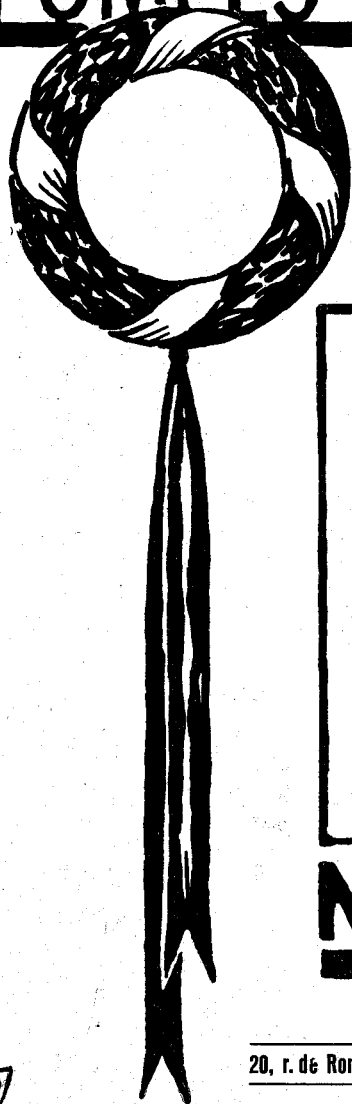
Lettres d'autrefois: Pour l'histoire des recherches sur les patois fribourgeois (Paul Aebischer).	83
L'usine à gaz de la ville de Fribourg (Félix Vauthey).	95
La messe du Divin Rédempteur (Francis Lombriser).	109
La nouvelle gare de Fribourg (Edmond Weber).	113
La chasse aux oiseaux de proie (Jeanne Niquille)	120
Nos très chers frères les oiseaux (Pierre Verdon)	122
La nouvelle église d'Echarlens (J.-B. Bouvier)	123
L'exposition de T.S.F. de Fribourg (Victor Meyer).	147
Marie-Thérèse Villermula, troisième femme de Beau- marchais (H. Flamans-Aebischer).	157

	Pages
Le musée des Arts et Métiers (Dr F. Delabays)	161
Le sculpteur Louis Esseiva (F.-Louis Ritter)	167
Au Musée gruérien (Henri Næf)	170
Un portrait d'Alexandre Daguët (publié par J. Niquille)	204
Chronique fribourgeoise (Auguste Schorderet)	209
Incendie de l'arsenal de Fribourg (F. Claraz)	218

Nécrologie.

Dr Maurice Musy, professeur d'histoire naturelle et conservateur du Musée d'hist. nat. (Séverin Bays)	223
Lucien Poffet, secrétaire général des E.E.F. (Adolphe Remy)	230
Joseph Philipona, ancien président du tribunal (Georges Corpataux)	232
Jean-Victor Nouveau, dentiste (Tobie de Remy)	234
Joseph Dévaud, curé-doyen (Dr Louis Renevey)	236
Albert Nussbaumer, banquier (Bernard de Weck)	241
Charles de Gottrau, (Bapt. Gottrau)	244
Pierre Biolley, curé-doyen (Louis Philipona)	246
Henri Geinoz, conseiller communal (Pierre Aeby)	248
Allons courir les forêts... (Pierre Verdon)	250

POMPES FUNEBRES



Transports funèbres

à destination de tous pays

FABRIQUE DE
CERCUEILS
ET DE
COURONNES

DÉMARCHES et RENSEIGNEMENTS
GRATUITS

MURITH

SOCIÉTÉ ANONYME

20, r. de Romont

FRIBOURG

Téléphone 1.43
Service jour et nuit



Depuis bientôt
» UN SIÈCLE «

le PHÉNIX conclut des assurances
en Suisse



Assurez-vous sur la vie

AU

„PHÉNIX“



Assurances de toute nature aux
tarifs les plus bas
et aux

conditions les meilleures.

Assurances mixtes,

dotales, complètes, combinées avec ou sans participation
aux bénéfices.

RENTES VIAGÈRES



Garanties complètes déposées à
la Banque Nationale Suisse



Agents généraux: PERRIN & WECK

INSPECTEUR: G. SCHNEIDER

FRIBOURG

Téléphone 5.12 ☞☞ Rue de Romont, 18

Tonique nerveux du Père König

contre les maladies, convulsions et affections nerveuses, névralgies, manque de respiration, insomnie, épilepsie, accès de vertige, mélancolie, mal de Saint-Guy et maux de tête. Un grand nombre de médecins français ont donné leur avis sur des succès véridiques obtenus par l'emploi du **Tonique nerveux du Père König.**

Mouchin (France)

L'emploi du Tonique nerveux du Père König a été d'un effet miraculeux dans un cas assez grave d'affection du système nerveux, là où tous les autres médicaments avaient échoué.

Dr Lecouffe.

Xertigny (Vosges).

J'ai toujours eu de bons résultats par l'ordonnance du Tonique nerveux du Père König, c'est pourquoi je vous autorise volontiers à publier ma reconnaissance.

Dr A. Merklen.

Légé (Loire inférieure).

Le Tonique nerveux du Père König donne toujours de bons résultats.

Dr. Fontenau.

Un livre précieux pour les maladies des nerfs sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande à **König Médecine Co, Francfort s. M. Tannusstr. 40.**

Le Tonique nerveux du Père König est en vente dans toutes les pharmacies; à défaut s'adresser au dépôt principal pour la Suisse;

W. Volz & Co, Pharmacie Centrale, Berne, près de la Tour de l'Horloge.

Si on doute d'avoir toujours reçu le véritable Tonique nerveux du Père König, prière d'en informer

The König Médecine Company, 1045, North Wells Street, CHICAGO ILL (U. S. A.)

P. 131 K.

Ouzouer (France)

Je fus surpris de constater l'effet somnifère chez deux clients qui souffraient d'insomnie par suite de surmenage, d'autant plus que d'autres médicaments étaient restés sans résultats.

Dr L. Monod.

Aix-en-Provence.

J'ai eu d'excellents résultats avec le Tonique nerveux du Père König dans un cas d'épilepsie.

Dr Blanc.

Montiers-sur-Saulx.

Le Tonique du Père König est une spécialité étudiée d'une manière irréprochable et préparée scientifiquement. *Dr A. Vallon.*

GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

”AU PROGRÈS,,

55, rue de Lausanne

Bureau et fabrique : Grand'Places 26.,



Chambres à coucher

Salles à manger

Salons

Literie, rideaux, stores

Tapis passages, tapis de milieux

Grand choix

Prix avantageux

Livraison franco domicile

Se recommande :

P. LEIBZIG

Motos :: Vélos

des meilleures marques

GRANDS ATELIERS de REPARATION et REVISION

F. Lorson, Criblet 7, Fribourg

GARAGE MOTOS

DEMANDEZ LES

BIÈRES RENOMMÉES

DE LA

BRASSERIE BEAUREGARD

FRIBOURG

de purs malt et houblon.



Spécialités :

ST-NICOLAS, brune, nutritive et réconfortante.

TYPE SPÉCIAL, blonde, plus houblonnée, hygiénique, de goût amer agréable.

Médailles d'or.

Prix d'honneur.

Chappaley-Brugger

Rue de Laus. 20

FRIBOURG

Rue de Laus. 20

Téléphone 21

Chapellerie renommée par: **Son grand et beau choix,**
ses marchandises de premières marques,
ses prix modérés.

LA GENEVOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDÉE EN 1872

ASSURANCES MIXTES

ASSURANCES sur deux têtes

ASSURANCES DOTALES

RENTES VIAGÈRES

A. MARRO, agent général, 17, Rue de Romont
FRIBOURG – Téléphone 10.85.

J. KAUFMANN, inspecteur, Fribourg.

H. MAILLARD, inspecteur, Morat.

„L'HELVETIA“

Société suisse d'assurance contre les accidents
et la responsabilité civile à Zurich

Succursale pour la Suisse romande à

Genève

Traite aux meilleures conditions toutes assurances se
rapportant aux accidents et à la responsabilité civile.

L'Helvetia a payé à ce jour à ses clients sinistrés
la somme totale de :

Fr. 59,994,763.08

et pour participation aux bénéfices :

Fr. 1,664,748.05

S'adresser pour renseignements et conclure à l'a-
gence générale de Monsieur

A. MARRO, 17, Rue de Romont, Fribourg.

TELEPHONE 10.85.

J. KAUFMANN, inspecteur, Fribourg.

Force motrice - CRIBLET 11 - Téléph. 7.32

P. Fracheboud-Thürler

Fribourg - Morat

Reliure, dorure

Travaux d'éditions

CONFECTION DE TOUS ARTICLES POUR ÉCOLES

ENTOILAGE DE CARTES

DIVERS SYSTÈMES DE CLASSEMENTS
très pratique pour sociétés de chant, musique, etc.

Conditions spéciales pour remise en état
de Bibliothèques entières.

Fabrique de cartonnages

Achat et vente de Livres de lois et autres.

Pompes Funèbres Générales



S. A.



30, Avenue de la Gare, FRIBOURG
L. GRANDGIRARD, gérant
Téléphone permanent 9.95



Transports funèbres
Cercueils Couronnes, Fleurs

INDUSTRIE FRIBOURGEOISE

PATES ALIMENTAIRES

Spécialités les plus fines.

BESSON FRÈRES

ST-APPOLINE PRÈS FRIBOURG ET YVERDON

NOS SPÉCIALITÉS

EXTRAIT SOLUBLE DE BOIS DE PANAMA
« PANAMINOL »

ENCAUSTIQUE « ÉCLATANTE »

TUBES DE COMPOSÉ DE PLANTES POUR LIQUEUR
GENRE CHARTREUSE

EAU DE COLOGNE SURFINE ET RUSSE

« LE CYROL »

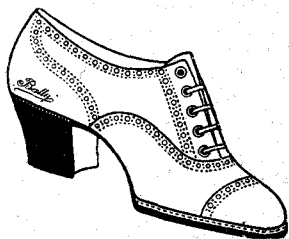
PERMETTANT DE CIRER LES PLANCHERS DE SAPIN

DROGUERIE CHRISTINAZ

RUE DE LAUSANNE 67

FRIBOURG

TÉLÉPHONE 1.26 MAISON FONDÉE EN 1842 TÉLÉPHONE 1.26



AU „CENDRILLON“

14, Rue de Lausanne,
Fribourg.

CHAUSSURES
EN TOUS GENRES.

Téléphone 92

F.-Paul MARADAN.

MAISON VICARINO

RUE DE LAUSANNE, 5

COLONIALES - - - GROS ET DÉTAIL

LIVRAISON A DOMICILE

TÉLÉPHONE 55



E. WASSMER S. A. Fribourg

COMMERCE DE BOIS et combustibles

Uve M. DURIAUX

Tél. 3.10

FRIBOURG

Tél. 3.10

Lames sapin

Feuilles à mouchettes



A. TIEFNIG FRIBOURG
ANGLO AMERICAN TAYLOR

DRAPERIE — VÊTEMENTS
FOURRURES

Atelier de couture de 1^{er} ordre
pour Dames et Messieurs.

Très grand choix de fourrures pour garnitures.

— MODÈLES DE PARIS —

A. Tiefnig

Rue de Romont 18 — Téléphone 6.23

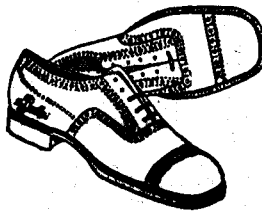
Rabais sur
achats
importants !!!



Vente au
comptant

Chaussures
F. Vonlanthen

Fribourg
Pont-muré, 152



Membre de l'Association
pour le rabais

Favorisez
les commerçants
du pays !



Favorisez
les commerçants
du pays !

*
La qualité
de
nos produits



*
La modicité
de
nos prix



BOUCHERIE ::: CHARCUTERIE
MAEDER-CHAVAILLAZ

12, RUE DE LAUSANNE, 12



Viande de 1er choix — Bonne charcuterie
On porte à domicile - Tél. 4 - Se recommande

FABRIQUES D'ARTICLES EN PAPIER

J. THURLER & C^{ie} S.A.

PAPIERS EN GROS ET COMMISSIONS

Avry s. Matran, Tél. 8 à Rosé

Fribourg, Tél. 3.35



Tous les papiers et cartons pour Imprimeries
- - - - - Relieurs et Cartonnages - - - - -
- - Emballages en formats et rouleaux - -
Pergamyne et Parchemin pour Boucheries,
Charcuteries et Laiteries



MANUFACTURES DE CORNETS

pour

ÉPICIERIS, BOULANGERIES, PATISSERIES
PHARMACIES, DROGUERIES

GEORGES SCHÆFFER

Criblet, 13 — FRIBOURG — Téléphone 655

Chauffages centraux — Installations sanitaires —
Laiteries et fromageries à vapeur
Ventilations.

Références de premier ordre.

PROJETS ET DEVIS SUR DEMANDE.

GREMAUD & TACCHINI

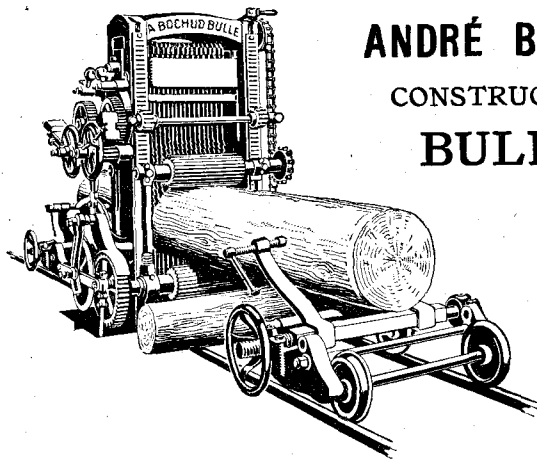
Entreprise de maçonnerie
Bétons armés

BUREAUX:

Tél. 731

VILLA NOËL, Pérolles

Tél: 7.31



ANDRÉ BOCHUD

CONSTRUCTEUR

BULLE

Installations
complètes
de
Scieries

Transformations, réparations, revisions.
Fonderie de fer et métaux. — Mécanique générale.
Grosse serrurerie. — Chandronnerie.
Construction de turbines.

La Société d'Arboriculture à Guin

vous recommande ses produits, tels que :

Fruits frais du verger Cidre de 1^{re} qualité
en caisse et paniers depuis 25 kg. en fûts et en bout.

CIDRE SANS ALCOOL, en fûts et en bouteilles.

Conditions de vente favorables.

Demandez le prix-courant.

Oignons à fleurs — Graines potagères — Graines
fourragères — Graines de fleurs — Insecticide — En-
grais pour fleurs — Mastic à greffer — Raphia

Se recommande

ERNEST-G. VATTER, Commerce de graines

Ci-devant G. WAGNER

FRIBOURG, Rue du Pont-Suspendu, 79.

Les Bières du Cardinal

sont réputées par :

leur maturité,

leur finesse,

leur pureté de goût,

leur richesse en extrait de malt.

Tuilerie de Fribourg à Guin

S. A.

Drains de 5—30 cm. de vide, briques creuses, briques pleines, et perforées, dalles pour écuries, tuiles plates, tuiles à double emboîtement, tuiles parallèles et faîtières en couleur rouge naturelle ou vieilles.

Spécialités : Plafonds armés en briques creuses : systèmes « Faber » et autres.

H. HOGG-MONS

ET FILS



ENTREPRISE GÉNÉRALE

BATIMENTS ET TRAVAUX CIVILS

BÉTONS ARMÉS

Avant de conclure l'assurance obligatoire de votre mobilier
contre

L'INCENDIE

demandez des renseignements à

L'HELVETIA

Compagnie Suisse d'assurances contre l'incendie
à St-Gall.

TRES IMPORTANT : Combinaison d'assurances contre l'Incendie et le VOL avec **EFFRACTION** à des conditions très intéressantes.

Agence générale de Fribourg : M. RATAZ, Avenue de la Gare 9.

LAITERIE CENTRALE

Propriété des producteurs de lait

de Fribourg et environs

MAGASINS :

TOUR HENRI N° 11 || PÉROLLES
HOTEL-DE-VILLE || CHAMP DES CIBLES
LAIT * CRÈME * BEURRE * FROMAGE * YOGHOURT

Boulangerie - Confiserie - Pâtisserie

T. Bulliard

13, rue de Romont :: Téléphone 4.19



Bonbons fins
Glaces
Pâtisseries fines
Pâtés froids

Tea-Room
Service
à domicile

COQUELINE

LAPP

SIROP CONTRE LA COQUELUCHE

Meilleur remède contre la toux,
l'enrouement, les maladies de la gorge, etc.,
pour enfants et adultes.

LE FLACON 2 Fr. et 3 Fr 80.

En vente dans toutes les pharmacies.

Dépôt général :

PHARMACIE LAPP, FRIBOURG.

MARQUE DÉPOSÉE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

„A LA BELLE JARDINIÈRE“

J. WEILLER-PARIS - FRIBOURG

Place de la Gare, 38 — Téléphone 3.58

Costumes — Pardessus et Raglans
pour Messieurs, Jeunes Gens et Enfants

Pèlerines Loden et Caoutchouc
COSTUMES COLLÈGE ET SPORT
Maison de confiance fondée en 1885.

Garage Central S. A.

Succ. de F. Dafflon
Criblet 4, FRIBOURG

AUTO - TAXIS

Tél. 506

Ciment, chaux, gypses. — Tuiles, briques, hourdis, drains. — Tuyaux en ciment et en grès. — Bassins en ciment armé. Carreaux en fayence. Revêtements divers. — Planelles en ciment, mosaïques et en grès. — Cuvettes, lavabos, éviers. — Carton bitumé. — Cuves et auges en grès. — Eternit. — Produits réfractaires pour fumistes. — Ardoises. — Carbolineum. — Explosifs de sûreté. — Lattes et liteaux.

GROS

DETAIL

Ernest MICHEL

Tivoli 3 FRIBOURG Tivoli 3

Télé. 4.42 Compte postal II a 69.

Tannerie, crème, cirage

◀ COMMERCE DE CUIRS ▶

Courroies et Lanières pour machines — Fournitures pour cordonniers — Huiles pour selliers et tanneurs — Crins animal et végétal. Laine pour matelas. — Talons caoutchouc de première qualité.

C. VILLIGER, FRIBOURG

Téléphone 8.55

Grand'Rue 57

Téléphone 8.55

ATELIER DE RELIURE

J. HANDRICK-MORIGEAU

Tél. 8.91 - FRIBOURG - Rue Grimoux, 6



Spécialité de registres et travaux en cuir
Reliure française --- --- Travaux d'art

COMPAGNIE D'ASSURANCES

≡ **NATIONALE SUISSE A BALE** ≡

Direction pour la Suisse romande à Genève, fondée en 1898.

Assurances INDIVIDUELLES et COLLECTIVES contre les Accidents de toute nature.

Assurances AGRICOLES contre les Accidents avec couverture de la Responsabilité civile.

Assurances contre la RESPONSABILITE CIVILE pour Avocats et Notaires, Communes et Paroisses, Entreprises industrielles, Administrations, Artisans, Commerçants, Propriétaires d'automobiles, d'immeubles, etc.,

Assurances contre le VOL et l'INCENDIE

Assurances contre les BRIS DE GLACES et les DEGATS D'EAU,

Assurances contre le CASCO et LE BRIS DE MACHINES.

Assurances contre les RISQUES DE TRANSPORT.

S'adresser à l'

Agence générale pour le Canton de Fribourg :

Henri de SCHALLER, Hôtel des Corporations, Fribourg.

Téléphone 1098.

MAISON DE CONFLECTIONS

A LA PERFECTION

JACQUES GUGGENHEIM-SCHNEIDER

Avenue de la Gare 34, FRIBOURG

Vêtements pour messieurs, jeunes gens et garçonnets

Timbres d'escompte 5%

AU JARDIN DE FRANCE

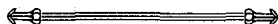
VANEY FRÈRES

Rue de Lausanne, 31 — FRIBOURG. — Tél. 5.62

ORANGES, CITRONS, CONSERVES EN TOUS
GENRES — LEGUMES FRAIS, ASPERGES,
VINS MOUSSEUX.

BAUR & C^{IE}

Successeurs de SCHMID, BAUR & Cie
FRIBOURG



Fers en tous genres pour tous les métiers / Outils et machines pour menuisiers, serruriers, etc. / Ferrements pour menuisiers / Machines agricoles, faucheuses, faneuses, rateaux, faux, etc. / Charrues cultivateurs, semoirs / Machines à battre à mains et pour moteurs / Moulins à vanner / Transmissions en tous genres / Hache-paille, concasseurs, coupe-racines / Bouilleurs / Moulins à pommes de terre / Machines à coudre en tous genres / Balances et bascules / Articles de ménage en émail, aluminium, etc.

~~~~~  
*On s'occupe des installations*  
~~~~~

Spécialité: *Accessoires pour faucheuses, charrues, etc.*

LE MEILLEUR RECONSTITUANT

≡ **Vin de Quinquina Pepto-Ferrugineux** ≡

DE LA PHARMACIE MUSY

SUCC. DE E. DEUTELMOSER

Il combat avec succès, l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les migraines.

Le grand flacon 7 fr. : le demi-flacon 4 fr.

13, Rue de Lausanne, FRIBOURG.

MAGASIN SPÉCIAL
BROSSERIE - VANNERIE

Articles de Ménage — Réparations

ED. SOLLBERGER

Rue de Laus. 75 FABRICANT Rue de Laus. 75

Tél. 10.17 FRIBOURG · Tél. 10.17

— CLINIQUE DE POUPÉES —

Souffrez-vous de :

Lymphatisme — Troubles de croissance

Anémie — Surmenage — Tuberculose

Adénite

Prenez des dragées ROSES ou JAUNES „MARAVILHA“
du Père J.-L. BOURDOUX.

DÉPOT : PHARMACIE ST-PIERRE
R. WULLERET, pharmacien, FRIBOURG

JOS. CLERC

Entreprise générale en bâtiments et travaux publics

Exploitation des Carrières de molasse de Villarlod.
Fournisseur de pierre de taille pour bâtiments, dalles
scélées de toutes dimensions, pour revêtement de faça-
des, fours et fourneaux, etc., etc.

Bureau Route de la Glâne, FRIBOURG.

Téléphone : 354.

COMBUSTIBLES
A. MENOUD & STEBER
FRIBOURG TELEPHONE N° 3.66

ENTREPÔTS
Tour Menno
4

HOUILLES, COKES, ANTHRACITES
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ

BUREAU
Rue du Temple
N° 1

Demandez les produits de régimes PHAG!

BISCUITS A L'AVOINE riche en substances minérales.

BISCOTTES pour estomacs délicats.

GRANOLA pour le petit déjeuner.

BISCOTTES OVOMALTEES réparatrices.

BRANOMALT aliment naturel contre la constipation.

Spécialités pour diabétiques.

» » néphritiques.

CENOVIS assaisonnement végétal, riche en vitamines.

Si vous ne trouvez pas ces produits dans le magasin de spécialités alimentaires de votre ville, demandez renseignements et prix-courant directement à la

Fabrique de Produits de régimes „PHAG“, Gland (Vaud) Téléph. 7.

TÉLÉPHONE 17.59

Clisés

NUSSBAUMER & C^e.
NEUCHÂTEL

*pour l'illustration et Réclame
exécution soignée*

TÉLÉPHONE 17.59

Association des propriétaires de bâches

GUIN

Pour la couverture de constructions, cantines de fête, ponts de danse etc., nous recommandons notre grand dépôt de bâches imperméables, ainsi qu'une cantine de fête neuve pouvant contenir 1200 personnes.

Pour plus de renseignements s'adresser à

V^{ve} Thérèse Jendly-Zurkinden,

Téléphone N^o 1

Guin.

E. GLASSON & C^{IE}, BULLE

TÉLÉPHONE: Bulle 32 — Palézieux 26 — Château d'Ex 39

Compte de chèques et virements postaux II / 35

Branche I: *Matériaux de construction.*

Branche II: *Cuirs bruts et tannés. Engrais chimiques.*

Branche III: *Vins en gros et détail.*

Distillerie de Pérolles

Jean MEYER

Tél. 1.73 **FRIBOURG** Tél. 1.73

VINS - LIQUEURS - EAUX MINÉRALES

KIRSCH & FLECKNER

FRIBOURG, Avenue de Pérolles, 26.

VITRAUX D'ÉGLISES ET PROFANES

Médailles d'or: *Exposition universelle Paris 1900*

Exposition nationale suisse Berne 1914.

LES PLUS HAUTES RECOMPENSES

BUREAU D'AFFAIRES

Ernest Spicher, à Fribourg

30, RUE DE LAUSANNE, 30

Travaux de comptabilité de tous genres (expertises, inventaires, revisions, etc.) — Gérances d'immeubles et de fortunes — Encaissement de créances en souffrance — Correspondance commerciale et traductions — Renseignements commerciaux et financiers.

Téléphone 8.90

CONFECTIONS POUR DAMES

MODELES DE PARIS

Robes, Costumes-Tailleurs, Manteaux, Blouses, Jupons, Peignoirs, etc. — Tissus et Garnitures en tous genres.

J. MONNEY

Tél. 6.12 - **FRIBOURG**, 29, Avenue de la Gare, 29.

EXÉCUTION SOIGNÉE SUR MESURE



TOUS POILS SUPERFLUS

du visage, bras, jambes, nuque, etc.
*disparaissent sans laisser de traces dans l'espace
maximum de 2 à 3 minutes par l'emploi de la*

MIRACLINE

Des milliers de dames de la bonne société en font
un usage totalement inoffensif. Refuser toutes con-
trefaçons, objets d'une réclame tapageuse, mais ab-
solutement nuisibles à l'épiderme. Envoi discret
contre remboursement de fr. 3.50 et 5.50.
(Si pas de résultat, montant remboursé.)

Vente exclusive: P. 354 K.

A. Eichenberger-Export-Lausanne

Eigenmann, Chatton & C^{ie}

FRIBOURG

EPICERIE FINE

Spécialité de cafés verts et torréfiés
Spiritueux, Conserves, Tabacs et cigares

Rôtisserie de cafés.

Téléphone 23.



VINS EN GROS

JULES GEX :: BULLE

RUE DU TIR



TÉLÉPHONE 66

*Spécialité de Vins vaudois et valaisans en
fûts et en bouteilles --- Vins rouges fran-
çais de provenance directe ---*



::: LE NÉGRILLON :::

Bulletin mensuel illustré, 16 pages in 16° spécialement pour
la jeunesse, en neuf langues européennes, approuvé par le
Saint-Siège et de nombreux membres d'épiscopat.

Abonnement annuel: 2 fr. suisses.

Sodalité de S. Pierre Claver pour les Missions d'Afrique.
Rome (23), via dell'Olmata, 16 ; Fribourg, rue Zähringen, 96.



Des milliers d'attestations et de commandes suppl. ainsi que de médecins. La chute des cheveux, pellicules, calvitie, l'appauvrissement du cuir chevelu sont combattus avec un succès infaillible. Grand flacon: fr. 3.75. — Crème de Sang de Bouleau pour cuir chevelu sec, le pot: fr. 3.—. Brillantine au Sang de Bouleau facilite une belle coiffure et évite la fente des cheveux. Prix: fr. 1.50.— et 2.50.—. Shampoing au Sang de Bouleau: 30 ct.

Dans les Pharmacies, les Drogueries, Salons de Coiffure. - Centrale des Herbes des Alpes, au St-Gothard, Faïdo. - Demandez le Sang de Bouleau!

ATTENTION

Pour commander vos meubles de Bureaux, téléphonez au No 3.59. Pupitres ministre et américains, tables pour machines, meubles, classeurs, etc.

G. BISE, meubles
Grand'rue 13-60 — FRIBOURG

Mes **COMBUSTIBLES** sont

de première qualité et vous donneront satisfaction.

BUREAU: Arcade nouvelle gare.

HENRI AYER, FRIBOURG

Téléph. 3. 46.

Se recommande.

F. ZAHND FILS

FRIBOURG — PÉROLLES 10

CAMIONNAGE ET COMBUSTIBLES

TÉLÉPHONE 63

— 0 —

APPART. TÉL. 810

::: POMMADE KAELBERER :::

contre les maladies de la peau ; d'une efficacité surprenante dans les cas d'Eczémas, Dartres, Boutons, Herpès, Rougeurs, Démangeaisons, Eruptions diverses. Plaies variqueuses et Hémorrhoides, Rougeurs et excoriations de la peau des bébés.

Pot 2.— Dans toutes pharmacies.

Envoi franco contre rembourse dans toute la Suisse.

DÉPOT GÉNÉRAL:

P. 181 K.

Pharmacie KAELBERER, Genève.

La Maison TH. BUSER

Rue de l'Hôpital 13.

Tél. 7.81.

FRIBOURG

vous fournira aux meilleures conditions :

A R M E S

MUNITIONS

POUDRES

EXPLOSIFS.

POUR VOS ACHATS ADRESSEZ-VOUS EN TOUTE CONFIANCE

Au Faisan Doré

COMESTIBLES

15, Rue du Tir **FRIBOURG** Téléph. 9.37

VOLAILLE — POISSONS

GIBIER — CONSERVES

Commerce de Vin

Les Fils d'Igce Esseiva

Maison fondée en 1855

FRIBOURG



BELLE POITRINE

Effet surprenant par la crème **PIARA**

Raffermit les chairs et redonne au buste sa fermeté et des lignes harmonieuses tout en développant. Résultat étonnant déjà après le premier emploi. Convient aux jeunes filles aussi bien qu'aux dames arrivées à l'âge adulte qui n'ont jamais eu de poitrine. Succès certain et garanti.

Expéditions discrètes en remboursement à
Fr. 6.25, franco port. P. 464 K.

Maison d'Exportation **TUNISA, Lausanne**

SOYEZ PRÉVOYANTS!!!

et assurez-vous en cas de maladie auprès de
« L'AVENIR » Caisse-maladie à Fribourg.
la plus forte société de secours mutuels du canton
Fondée en 1859 et reconnue par la Confédération.
Président : M. Jean Brulhart, Directeur
Caissier : M. Louis Butty. Tour Henri, 8.
6 classes d'assurances pour hommes, 2 pour femmes
Accouchements, allaitements
Soins médicaux et pharmaceutiques. — ACCIDENTS.
Statuts et bulletins d'adhésion à disposition.

EAUX MINÉRALES

Henniez. — Arkina. — Montreux. — Alcalines.
Limonades. — Sirops. — Rhum. — Cognac. — Vins fins.
Fine champagne. — Crème de banane.

==== CLOVIS RENEVEY ====

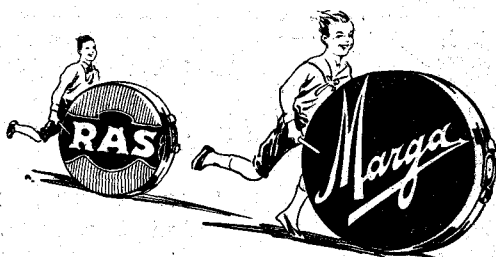
liquoriste, av. du Midi.

L'Echo d'Afrique

Organe de la Sodalité de S. Pierre Claver pour les Missions d'Afrique, bulletin mensuel illustré, en neuf langues européennes, 16 pages in-8°, approuvé par les quatre derniers Papes, ainsi que par de nombreux cardinaux, archevêques et évêques.

Abonnement annuel : 3 fr. suisses,

Rome (23), via dell'Olmata, 16; Fribourg, rue Zaehringen, 96.



*Les deux crèmes avec leurs ouvre-boîtes
ultra-pratiques.*

724 F. R.

ANALYSES MÉDICALES

URINES, SUC GASTRIQUE, CRACHATS, ETC.

PHARMACIE C U O N Y

TÉL. 85

FRIBOURG AVENUE DE LA GARE

*La farine Lacto-Bébé
est un aliment déli-
cieux pour nos chers
petits.* (Morat)



**Lacto
Bébé**

LACTO-BÉBÉ MORAT



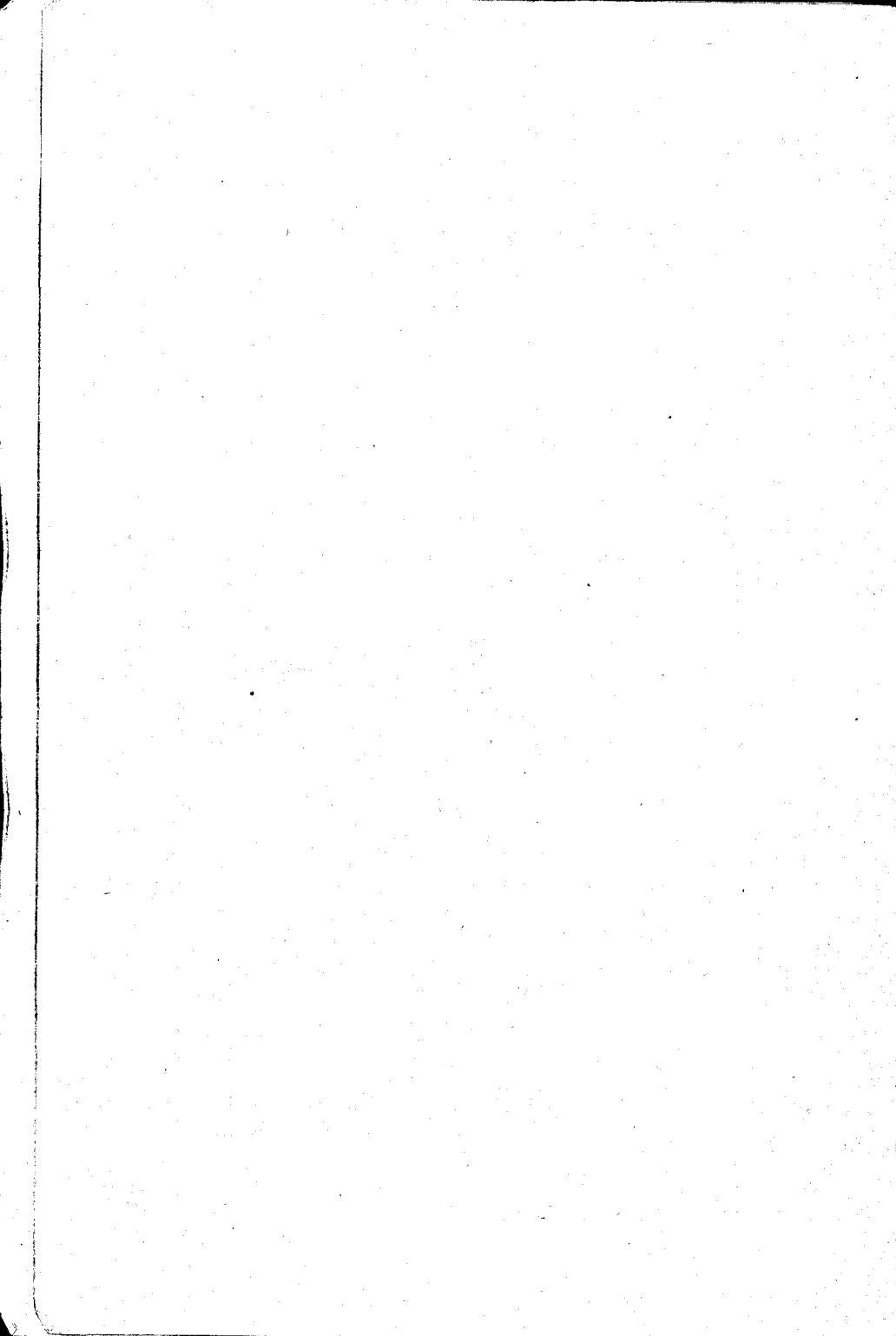
Chaussures
Dossenbach
 Grand choix
 Salon d'essayage
 Voir nos vitrines
Fribourg :: Morat
 Demander notre catalogue illustré spécial gratis



BANAGO

Cacao à la banane, riche en phosphates, sels de calcium, sucres de raisin et de canne. BANAGO fortifie et facilite la digestion.

Banago ne coûte que 95 ct. dans les bonnes épiceries.
 N A G O, O L T E N



Caisse Hypothécaire

du

Canton de Fribourg

SOCIÉTÉ ANONYME

instituée par la loi du 3 décembre 1853 et administrée avec le concours
et sous la surveillance de l'Etat.

Capital social : Fr. 6,000,000

entièrement versés

dont l'intérêt 4 % est garanti par l'Etat de Fribourg

Réserves au 1^{er} janvier 1928 Fr. 2,200,000.-

Prêts hypothécaires » 43,045,049.-

Obligations ou cédulas hypothécaires
émises par l'Etablissement » 34,999,302.-

Prêts hypothécaires dans le canton de Fribourg seulement par obligations remboursables par amortissement annuel du $\frac{1}{2}$ % au moins et du 10 % au plus ou par obligations sans amortissement à terme de trois ans.

Emission d'obligations ou de cédulas de Fr. 100 au moins à terme de trois ou de cinq ans aux conditions les plus favorables.

En vertu de l'art. 80 de la loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg, les tuteurs, curateurs et, en général, toutes les personnes morales soumises à la surveillance de l'Etat, peuvent placer, sans autorisations spéciales, les capitaux dont ils ont la gérance, en actions et en cédulas de la Caisse Hypothécaire.

CARNETS D'ÉPARGNE

Disposant de caveaux, la Caisse Hypothécaire se charge de la garde de titres et de tout objet précieux, ainsi que de la gérance de valeurs à des conditions très favorables. Elle met en location des compartiments de coffre-fort.

LA DIRECTION.

Banque de l'Etat de Fribourg

CAPITAL : Fr. 30,000,000.—

GARANTIE DE L'ÉTAT

10 Agences : St-Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Chiètres, Domdidier, Estavayer-le-Lac, Fervagny, Morat, Romont, Tavel
et
76 Correspondants d'épargne dans les principales localités du Canton de Fribourg.

Traite
toutes
opérations
de
Banque



Compte
de
chèques
postaux
Il a 49

RÉCEPTION DES DÉPÔTS D'ARGENT :
contre **OBLIGATIONS** à terme fixe au porteur
ou nominatives.
en **COMPTES DE DÉPÔT** à vue et à terme
fixe.
sur **CARNETS D'ÉPARGNE**, avec ou sans tire-
lire.

aux
meilleures
conditions.

Ouverture de crédits avec garanties hypothécaires dans le canton de Fribourg, nantissement, cautionnement, gage du bétail, etc.